[illegible]
[illegible] tous dans [illegible] retour [illegible] quel [illegible]
Vous [illegible] de cette Caualerie dans les [illegible]
[illegible] ordinaire [illegible] en [illegible] dans [illegible]
[illegible] Vous les Congés dans les [illegible]
[illegible] toujours [illegible] un mouvement [illegible]
[illegible] les Reception de mes Lettres [illegible]
quelles Vous parviennent car je suis [illegible]
d'inquietude [illegible] Vous [illegible]
[illegible] sincere &c.

Cy joint l'Etat du detachement [illegible], on a jugé a propos d'[illegible] 38. hom[illegible]

M.r [illegible] Ce 16. janvier 1753./

J'ay bien reçu Monsieur les deux lettres que vous m'avez écrit dont une
l'autre sans datte qui m'annonce le depart de M.r Bruneau et qu'il vous a remis [illegible]
[illegible] de la place, je ne puis trop vous recommander de veiller sur la conduite et du
[illegible] car que les [illegible] de la [illegible] cet article est [illegible]
[illegible] 66. [illegible] qui manquoient pour Completter l'Etat que vous m'avez en[illegible]
[illegible] &c. /.

M.r [illegible] Ce 16. janvier 1753./

Monsieur.

J'ay reçu jusqu'a maintenant les deux Lettres que vous m'avez fait l'honneur
d'Ecrire le 27. X.bre et 14. du Courant. Le Cuir est bien arrivé avec les Balles
de Marchandises, je ne sçaurois vous remercier de vos attentions, ainsy que de la [illegible]
vous avez bien voulu prendre a ce sujet. si il y a quelque frais vous n'avez [illegible]
voyer l'Etat, on vous en tiendra aussytot compte. je vous prie de vouloir continuer [illegible]
[illegible] offrir dans l'occasion et d'être persuadé de ma reconnoissance. Je suis

[illegible] Monsieur vous aurés de ce jour, il faut [illegible]
[illegible] quel aura été le résultat de son entreprise [illegible]
[illegible] faut ce que je propose de faire. Vous me dittes [illegible]
[illegible] des frayés de votre Cavalerie [illegible] je l'attends. Vous
[illegible] explication a son sujet quoi de [illegible] que j'ay pris
[illegible] a son sujet un party convenable car si elle ne
[illegible] que la Cavalerie je fais bien aise de vous dire que je ne
[illegible] que besoin, vous ne me dittes pas [illegible] aussy si vous
[illegible] quelques mesures pour rendre les communications
[illegible] terrain [illegible] plus difficile [illegible] toute [illegible]
[illegible] des corps de Cavalerie avec des [illegible] de [illegible]
[illegible] en [illegible] de ce côté la de [illegible] et de [illegible]
[illegible] [illegible] moins facile. Vous ne [illegible]
[illegible] par des bois d'abel [illegible] et de [illegible]
[illegible] ou [illegible] traversable a la detourner [illegible]
[illegible] fait aussy en [illegible] de [illegible] [illegible] que
que M. [illegible] du coté de Palambrom et dans cette allée de Caindar
[illegible] je vous prie de ne point perdre de vüe tous ces objets
[illegible] fera parler souvent a Moraras. Le [illegible] en [illegible]
[illegible] ou fera arretter les espions qu'il [illegible] jeg. Je suis
[illegible] sincerement &c.a

Ce 18 janvier 1753   64 S

[illegible] Dupleix

J'ay reçu ce matin M. votre Lettre du 11 h du soir avec les paquets a
[illegible] que les Marattes ont arretés a propos desquels je vous prie de m'y point
[illegible] celles qui sont en Ecriture Européenne mais de mettre les Envoyés [illegible]
[illegible] a celles en Persan on peut sans difficulté les ouvrir, je vous prie da
[illegible] cette attention, une de ces Lettres qui est de [illegible]
[illegible] importante aussy est elle bien courte, il dit que les Marattes ne font
[illegible] sans faire grand mal, qu'il ne leur est pas possible de vous alle
[illegible] attaquer, il finit par dire d'un ton ironique qu'il attendra long temps
[illegible] pendant Moraras fera bien de veiller de ce côté là celle de
[illegible] parle sans trop d'explication de leurs affaires, il paroit que
[illegible] cette Lettre a été precedée d'une autre qui en faisoit le detail, il
[illegible] mande qu'on les envoye du monde et fait [illegible] que les soldats [illegible]
[illegible] les cipayes font des [illegible] de la Cavalerie qu'il n'est pas possible de le
[illegible], les autres papiers ne sont que des nouvelles dont il n'y a [illegible]
[illegible] ses Etats, mais il me font decouvrir que les [illegible], a propos de
vous prie de m'envoyer les [illegible] Espions avec l'autre qui vous a
[illegible] prendre celuy que je vous avois envoyé. Je vous prie aussy d'ordonner
[illegible] a Moraras que l'on remette a vous seul les paquets en
caracteres Européens afin que vous soyés le seul qui sachiés quand [illegible]
[illegible] et vous ne devés parler Monsieur a qui que ce soit, [illegible]

[illegible]

M. Glatigny ... Ce 18. janvier 175[illegible] ... S.

Je reponds Monsieur, a vos Lettres du 16. et d'hier. Je ne suis éto[illegible] [illegible] que les [illegible] à Gorée, ils leur [illegible] [illegible] rendre, presser les de même, en general [illegible] aimeroit mieux être [illegible] à vous, ils y font mieux leurs orges. Si vous pouvez trouver l'occasion [illegible] votre homme à Tamamalé, ne la laissez pas échapper. Si la femme du R[illegible] [illegible] viennent chez vous, vous leur direz que c'est icy où il faut qu'ils viennent pour finir leurs affaires et avoir la confirmation de son Etat, c'est la [illegible] [illegible] que vous ayez à leur faire, et que vous ne leur ferez que lorsqu'ils seront à G[illegible] [illegible]

M. Dufaupay ... Ce 18. janvier 175[illegible]

Je vous envoye ci-joint M. [illegible] qui vous ferez afficher dans votre camp et ferez faire [illegible] [illegible] d'affaires tant dans votre camp que dans celuy [illegible] la volonté de [illegible] aucuns droits sur les vivres qui [illegible] apportés de quelques especes qu'elles soient, je vous prie de tenir la main à ce que cet ordre soit exécuté ponctuellement

Je suis [illegible]

J'ay reçu votre Lettre Monsieur, et en ensuy une pour envoye l'Etat
Diverses Donnations qui vous ont été faites par Mousafersingue et
batsingue, dans le quel on a oublié de mettre, la forteresse de Valdaour aux
gazins, Les Paraganas de Villenour et celuy de Bahour, cent trois arteles
de la Province du Carnatte. j'ay ajouté au Bas de l'etat, le Gouvernement du
matoth ce qui comprend en même tems toutes les dependances. vous pouvez
[-]der à M. de Bussy, des Ecrans pour venir avec vous, je n'ay point
qui voulussent faire un voyage sy long, je vous depeche promptement les
[-]urs qui vous trouveront peut être à Gingy. Je suis — L.

Dupleix.

Ce 19. janvier 1753. / a Mr. de la Touche.

Je reponds Monsieur à vos deux Lettres d'hier et d'aujourd'huy. je
ne repondray demain sur l'article des forces angloises à Tiravady; comme ce que cet
qui ne tiera l'idée que je vous ay présentée et sur laquelle vous ne me dittes pas sy
avez conferé avec Morarao, il faut attendre quel aura été le succès de l'ambassade
et vous ne parlez pour prendre quelqu'autre party, L'arrivée de l'hercule qui doit arriver
les jours, vous mettra un peu plus à l'aise que vous ne croyez l'être. sy toute
opération de la Cavalerie d'Abdoulnabibek ne consiste que dans les Divoaths et
rondes, je ne cours pas risque de payer beaucoup de Chevaux tués, ne pourroit on
les engager à harceler l'Ennemy et à rendre la Communication de Tiravady à
Goudelour plus difficile et à laquelle vous devez veiller plus que jamais depuis
l'arrivée de quelques Champanes chargées de Nelly. L'Ennemy par les difficultés
qu'il doit trouver d'en faire venir de plus loin, prettera toute son attention de
côté là, ce qui doit redoubler la votre et celle de Morarao en rendant plus
forts et plus fréquens les détachements de Cavalerie de l'endarin et même
l'Espayes. Morarao ne tira rien dit sur toutes les operations dont vous
parlez, il ne fait sans doute que de Cas, et d'ou le vray il a raison. —
vous prendrez vos prompte d'emprunter de l'argent de Morarao; lorsque
l'Envoyé d'Arcatate vous dira qu'il a pas d'argent, sur ce que vous

J'ay fait venir aroumbaté pour scavoir ce que [illegible]
m'a fait voir [illegible] Etat ou sommes Payés [illegible] a l'Ervoad [illegible]
le fuit Rougeur, mais en meme tems il m'a dit, que les dépenses étoient doubl[…]
quelques jours, j'e luy ay ordonné que je voulois en avoir tous les jours les Com[…]
et qu'il n'y seroit rien alloué qui ne fut signé des deux chargés du détail [illegible]
moi Mr de Maissin quand vous serez parti, mais en meme tems je vous prie d[…]
cette votre sur examiner la verité, Je vous diray mon Sentiment sur le prem[…]
qu'alon me donnera. Tenir la main à ce que aucuns des Boutiquiers du Bazard de Mora[…]
demeurent dans le votre, Morarao entire aucun droit sur les vivres dans le sien, au[…]
demeurant quant chez vous, tout sera égale, quant aux vendeurs d'arack au sujet q[…]
qu'alon voudra et l'on ne sauroit le [illegible]. quant aurite je vous Recomm[…]
la main tres serieusement. Pour éviter la ruine d'avoir les Cipayes qui vous fault[…]
envoyés les moy tout de suitte. je vous ay demandé ces derniers que pour les tenir
seureté et rien au dela. C'est par Morarao qui payera les Chirurgs tuer, il
l'affaire soit bien chaude pour qu'il y en ait Cent de tués, ordinairement cette
n'y point tant d'impatience et elle est bientôt au large des coupes. Lambert et Marchand
sortir d'icy sans ma permission, les Sujets du Roy ne peuvent aller au service d'un Etr[…]
sans mes ordres, vous les ferez venir dans votre camp, sous Prétexte de vous […]
après avoir fait dire à Morarao de quoy il est question vous les envoirés i[…]
bonne escorte et vous asseurez Morarao qu'il ne leur sera rien fait, que d'être gardés […]
jours en Prison, ce que vous ne dirés pas à ces deux coquins. Le fer, la Plom[…]
Bougie, ont dû vous parvenir, vous devez penser que nos lettres arrivent toujour[…]
d'attendre à scavoir quel aura été le succés de votre ambassade, je vous prie trop pour n[…]
ne point laisser l'Ennemy en repos. Je suis &c.

Ce 21 janv.^r 175[…]

M.^r Du Saussay

L'on me donne avis Monsieur, que la Nuit qui vient
doit s'envoyer un fort detachement de Cipayes à Gondu[…]
pour en rapporter des vivres du vin &c.^a, et même le dé[…]
de Saucon dont je vous ay deja parlé, ce detachement
sera Commandé au retour par Kilpatrick. j'en donn[…]
Egalement avis à Morarao afin qu'il de concert avec a[…]
il agisse pour intercepter le Convoy. L'on dit qu'il n'y a[…]
pas de blancs et on ne fait Compte que de 300 Cipayes
dont 120 de Cipayes et le reste que l'on fournira[…]

faire des Efforts pour l'arreter. J'envoye un fort detachement surtout de cavalerie. Mais vous pourrés proposer a la gentilité de le joindre, ... deux

Je repondray le soir a la vostre d'hier. Je suis en peine de ... d'un Courier de ... qui etoit party ... habillé en paysan ... depuis l'... des ... qu'il s'y presente mais.

l'on assure que les anglois ont encore eté battus a ...

Je suis &

Mr de Grasignac — a Lond.[?] ce 20 janvier 1795[?]

La presente Mons. vous sera remise par les Sr[s] Tornay le fils et de Maupas que j'envoye a Ginzy pour y faire le Service de leur qualité. ils ont receu un mois d'avance de leurs appointements a compter de demain 22. Je suis &

Au même — Ce 21. janv.

Je reponds Mons. a votre Lettre du 19 et a deux de ... J'ay Ecrit a Moraso pour qu'il donne ordre a ses gens de suivre plus Exactement les ordres que vous leur donnez. J'ay remis a Mr. Tornay et Maupas ... chargez pour les ... que vous chargiés de vos Lettres. Suivant ce que m'a dit Mr Brenier on peut se passer du Retranchement ... la Porte du Diable, je laisse cependant a votre volonté de le faire si vous le jugez necessaire, mais je vous prie de veiller Exactement sur les Travaux.

Vous avez eu raison de penser que ma reponse a vos Lettres du 16 et 17 du courant ... a celle par laquelle vous donniez avis de la marche d'obser...

qui est Extrêmement pressé par les Gens de Maison [illegible]
fait donc [illegible] qui est [illegible]
celle de Tirnamalle il est facheux d'être obligé de four[illegible]
des Munitions a ces Gens [illegible]
[illegible] necessité. Cependant [illegible]
a cet Egard. Vous avez raison de [illegible]
Tirnamalle ne soit [illegible]
il y a apparence [illegible]
laisser que [illegible] Monde. Je fais [illegible]
le rendre a [illegible] aussi qu'il [illegible]. Je suis

A Pondichery ce 22 janvier

J'ay reçu par [illegible] votre Lettre du 19 qui me fait part de davantage que
avés sur L'ennemy dont je vous felicitte je ne doute pas qu'après cette
reussitte vous ne vous soyés promptement rendu maitre de Chettou[illegible] &
que vous rendés justice en que [illegible] a
Le commandement de tous les blancs quil pourra rassembler sous [illegible]
je vous accorde volontiers dans les présence que vous vous en acquitterez
et que vous n'epargnerez rien pour en attirer a vous. fait de vos prisonniers
[illegible] deserteurs de L'ennemy je suis tous a vous garands. [illegible]
continués de me faire part de vos operations.

M.r Glatiguat

Ce 22. janvier 1753.

J'ai reçu Monsieur, Votre Lettre du 21. [illegible]
tout sur le [illegible] Détachement [illegible] petite armée [illegible]
étoit telle que vous [illegible] mais il en faut beaucoup rabattre, il
[illegible] que 30. ou 40. hommes a Chapeaux, 4 a 500. Cypayes et autant de [illegible]
Coptoquer et 300. Cavaliers, il est Campé sur [illegible]
[illegible] qui [illegible] Détachement [illegible]
[illegible] Détachement a déja perdu 4. Chevaux 16. fusils et d'autres
armes [illegible] Je compte qu'il y a [illegible]
a [illegible] 6. a 700 fusiliers, 1000. a 1200. [illegible]
[illegible] 800. [illegible]
450. [illegible]
[illegible]

[illegible] qui sçauroit vous [illegible] tout [illegible]

Cipayes, vous ne pouviés en faire sortir que 30. Cependant au [illegible]

[illegible] manquera l'an ... et quand même vous ne pourriés faire sortir

300. et 30. Chapeaux, avec ce que vous avés l'homme de Chetpet. ce

[illegible] sera suffisant avec une Piéce de Canon pour se joindre aux environs de

tour, à ceux dont je vous ay fait cy dessus la description; et Pâchecunga avec

Marattes à Cheval, que vous pourrés garder seront suffisans pour votre

[illegible]. il y a toute apparence qu'Abdoulwahabkan n'a point dessein de pousser plus

et qu'il n'a à doutter que de tacher de tirer quelqu'argent de la [illegible] des environs

[illegible] et autres lieux et certainement avec tout ce que je vous marque cy dessus

[illegible] bien en Etat de le chasser. 900. marattes peuvent faire bien des choses.

[illegible] que le Nabab de Velour envoira aussy du monde, Garandel a battu ... flatte

[illegible] l'Ennemy à Chittour, et luy a pris un Canon.

Vous donnerés le Commandement de ce détachement à un Sergent sage et luy

[illegible] lorsqu'il aura joint, de se concerter avec les nommés Chinnachary

[illegible], Perumahamed, et Abdoulkader, qui sont gens tres affidés. Je suis

[illegible] sincerement &

Dupleix — A Pondichery ce 23 janvier 1753.

[illegible] reponse Mr. a vos Lettres du 20 et d'aujourd'huy, j'ay toujours été

[illegible] l'attente de la reussite qu'auroit eu l'operation plus serieuse que

vous me prometiés, je vous diray même que cette esperance

a Cause des jnquietudes et des jnsomnies que je vous prie de

[illegible] autant qu'il sera possible, j'aime mieux n'apprendre

choses qu'après qu'elles sont faites que d'être dans les jnquietudes

me jettent cette connoissance [illegible] dispensés vous de me

[illegible] sur ces sortes d'operations et ne m'en faites part que

lorsqu'elles sont executées, vous laissant au surplus le maître

faire tout ce que vous croirés pouvoir tenir l'Ennemy

allarmé et le gener dans les vivres; les [illegible] qui [illegible]

[illegible] obscurs peuvent faciliter à l'Ennemy le transport de

[illegible] surtout des [illegible] a [illegible] vous devés redoubler

[illegible] attention de ce côté là.

Je vois [illegible] que vous me dites sur le projet d'attaque

[illegible] vous ne m'avés rien dit sur celuy de [illegible] Entre.

Communication, je trouverois votre situation bonne, si je ne craignois que l'Ennemy

assez gené de ce coté là. quoiqu'il en soit, il vous a dit que l'Etendue de la volonté et

des Cypayes qui etoient avec luy, ont empêché d'appercevoir que l'Ennemy avoit abbandonné

Piece de Canons, et ce qu'il vous a dit que le fort de Gradelour avoit tiré sur luy, est

l'abre ou il avoit etoit à plus de deux Lieues. je ne puis comprendre comment les deux

l'Ennemy pourront s'y soulement [illegible] votre Camp [illegible] que vos

Marattes, vos Gardes avancées, et vos Bissoallas font bien mal leur devoir. Clive

point sorty de Madrast, il en a ullement avec Le Frere de Mahamet alikan avec

et 30 ou 40. hommes à Chinguelpet et à Conjivaron dont il a fait un détachement pour

trouvetour, qui a été étrillé au Sarfait, je viens d'apprendre la nouvelle, aussy que celle de

le nommé Garandel sergent qui est à velour a eu avec l'Ennemy du coté de Chitour, qu'il

de route et pris un Canon, au reste on ne sçait trop quel dessein il a, on pense qu'il

vouloit garder montagne à Triviharapaly, mais il y trouvera bien des difficultés pour

ce qu'il est assez troupé; je vous renvoye Lambert, il est Porteur d'une de mes lettres, je

contre et merveille, mais c'est un Charrue, demain je relacherai Moiraud, celuy cy n'est

au-quoy pour être secrétaire, on aura oublié de vous envoyer de la Bourgie, je viens de dire que

vous en envoye, ainsy que de l'argent, je crois qu'il y a du mal entendu dans ce dernier article

en les Cypayes sont serieusement augmentés c'est sur quoy vous ne m'en dites rien, cependant cet article

exigeroit votre attention, il est à pieds de Consequence pour vous en faire rendre compte; il est

depuis quelques jours de [illegible] Counsila entre les anglois et Mahamet alikan et tous

ne doivent que celuy qui a de faire des revues à Triviharapaly en cachette, peut-être qu'avant

Prendre ce dernier party, il pourroit peutêtre tenter quelques attaques à votre camp, vos

situations, les fortifications et les sages Precautions, ne donnent lieu d'espérer qu'il ne s'en

[illegible]. veillez donc exactement. voicy une lettre qu'une Personne bien informée vient de

quitter, je vous l'envoye. Redoublez vos embuscades et vos alertes à l'Ennemy,

[illegible], tout ou vous sçaurez que l'Ennemy a [illegible] mauvaise chaise, redoutes faiblement

[illegible] allarmes [illegible]

M. Dupleix [illegible] Du 26. Janvier 1753 M. [illegible]

[illegible] le rapport de Moinius, [illegible]

[illegible]

l'Ennemy [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] gevoud ay [illegible] gue [illegible]

[illegible] toujour l'[illegible] tranquile [illegible] tout [illegible]

[illegible] Canada et [illegible] Moraca

[illegible] de tout cela, mar[illegible] bien, afin que je

[illegible] qui [illegible] a charge, gevoud [illegible]

[illegible] Moraca [illegible] aussy [illegible] grande

[illegible] ayant [illegible]

[illegible] la [illegible], Le reste que [illegible]

[illegible] et [illegible] appercu [illegible] Canada

[illegible], et [illegible] quoique [illegible]

[illegible] a vostre lettre [illegible], je vous ay deja [illegible]

[illegible] inquietude [illegible]

[illegible]

Mr. Leroy [illegible] Buisonniere — a Paris le 28 janvier 1763

a Trinadad [illegible]

J'ay receu Mr votre lettre et [illegible] 100 [illegible]

[illegible] l'Ecrivain [illegible]

[illegible] tres [illegible]

[illegible] porteur de [illegible] Mahaut [illegible] mais il est

[illegible] vray que [illegible] Francois Buisonniere [illegible]

[illegible] a ete 200 [illegible] votre [illegible]

[illegible] que vous etiez a [illegible] de [illegible] de ce spectacle

[illegible] tres parfaitement Mr [illegible]

Dufaure [illegible] — Le 28 janvier

J'ay receu ce matin Mr votre Lettre d'hier, [illegible]

[illegible] je ne [illegible] faire [illegible]

[illegible] des [illegible] de la [illegible]

[illegible] doit [illegible]

[illegible]

[illegible] convenable [illegible]

[illegible]

dans deux autres endroits en meme temps pourvu qu'il y [illegible]
elles [illegible] toujours de mouvement a l'ennemy [illegible]
de [illegible] en [illegible], ces alertes doivent se donner une
dans une partie, une nuit dans une autre afin de [illegible]
l'ennemy et pour soutenir cette cavalerie et les [illegible] on [illegible]
des detachements de cipayes dans des lieux [illegible] designés qui
servent de retraite a la cavalerie et meme peut servir [illegible]
si l'ennemy vouloit poursuivre la cavalerie [illegible], ce qu'il ne fera
jamais parcequ'il ignore ce qui peut l'attendre plus loin. [illegible]
faites [illegible] les espions et les [illegible] que certain nombre
officiers anglois et leurs soldats sont [illegible] du fumier [illegible]
la destruction de l'aldée de Karambour est un objet dont vous
devés vous debarasser absolument les ennemis [illegible]
d'avantage. Les [illegible] des [illegible] ne peuvent point être [illegible]
puisqu'il leur est deffendu de ne rien payer que sur des billets signés.

Je renvoye le coulis qui m'a apporté la lettre [illegible] memoire
de [illegible], vous le ferés conduire et les provisions avec un petit
pavillon blanc jusques a [illegible] partie du camp ennemy ou on
laissera ce coulis avec les provisions qu'on laissera a terre et vous
donnerés ordre aux gens que vous leur donnerés de [illegible] revenir
[illegible] plus loin.

Mararao se plaint d'une algarade que la volonté luy a été [illegible]
dans la [illegible] après l'affaire d'hier, il convient peu a cet homme
d'aller comme [illegible] ce chef, je vous prie de luy dire que je ne
approuve point cette conduite, parlés-en seulement a
Mararao qu'il ne convient pas de degouter en aucune façon
surtout par ces sortes de gens, il y a toute apparence qu'on
ne [illegible] longtemps en [illegible], il est dans un [illegible]
les [illegible] un fort grand voyage

[illegible]

M. Glatigne [illegible] ce 25 janv[illegible]

Je reçois Mr. avec deux lettres des 22 et 23 du courant
on avoit oublié de vous envoyer la chandelle, j'ay donné
qu'on vous renvoye demain [illegible]
de ceux que vous avés renvoyé [illegible] malades [illegible]
sont des etrangers qui [illegible] d'aller a [illegible]
etre [illegible] quelqu'avances, je [illegible] que cette
[illegible] a la conservation de laquelle je vous p[illegible]

[illegible] avec Exactitude. je souhaite que [illegible]
[illegible] a [illegible] bien [illegible]
qu'il [illegible] d'Abdoul [illegible]
bien
[illegible] Je suis &c.

Envoyés après demain quelques Cipayes au delà au [illegible]
Cers blancs.

M. Very — le 25 janv. 1753

J'envoye à Gingy M. [illegible]
en remplacement des malades [illegible] qu'il [illegible]
[illegible] donné leur 25 Cipayes armés [illegible] leur [illegible]
le chemin que pour veiller sur eux. vous donnerés au
vos Cipayes de les conduire jusqu'à rencontrer un detachement
de Gingy à qui j'ay donné ordre de venir à leur rencontre.
Je suis &c.

M. Dupassay — le 28 janv. 1753

Ranga-pa de Villenour M. vous a porté des plaintes
sur la conduitte qu'a tenu le nommé Chitkan dans les aldées
[illegible] et autres lieux où il a jugé à propos de piller
[illegible] de bruler, cet homme qui depuis longtemps est [illegible]
[illegible] ne peut ignorer que toutes les Terres en deçà de [illegible]
[illegible] à nous, ainsy l'on peut croire que ce n'est que pure
[illegible] de sa part. il a eu peu d'Egard aux representations
[illegible] luy ont fait les habitans et les Brames de ces aldées
[illegible] a toujours été Contraire. si c'est là à quoy aboutissent les [illegible]
notre brave Cavalerie, vous devés luy ordonner de la tenir
fermé dans le Camp, je vous prie de mettre ordre à tout cela
[illegible] detacher de les Engager à porter leur fureur de pillage
[illegible] les Ennemis. si ce que l'on me rapporte d'un detachement
[illegible] sorty de [illegible] pour aller à Chalembron est vray, il fa[illegible]
[illegible] vos coureurs de [illegible] le pays bien mal [illegible]
chemin [illegible] libre. [illegible] qu'il que vous n'aviés pas [illegible]
[illegible] qu'il [illegible]
[illegible]

M. [illegible]

[illegible] ils ne feront rien qui vaille. je souhaitte qu'il [illegible]

donné, mais je voudrois bien qu'on [illegible] les [illegible] que j'

ay recommandé. il y a dans l'aldée de Karambour quarante [illegible] et

150. Cavaliers. il faut que la Volonté [illegible]

quelque Embuscade de l'Ennemy, car si les Limittes étoient Gardées comme il

[illegible] il faudroit [illegible] les [illegible] ces Limittes [illegible]

[illegible]

[illegible] je [illegible]

[illegible] sortes [illegible] bien [illegible]

[illegible] Limittes [illegible] veille [illegible] l'Ennemy, qu'il

[illegible] gardes. [illegible] il [illegible]

à la Volonté de voir ce qu'il vous dit avoir veu [illegible]

[illegible] il est devenu trop Riche. vous tirerés meilleur Party de [illegible]

à Veronde Gaguer, que [illegible] Morasa, je crois [illegible]

de [illegible] choses avoient [illegible] mieux, et [illegible] quand

[illegible] quelque [illegible] dans leur entreprise

[illegible] quelques [illegible]

[illegible] aucune avance, mais

[illegible] quelques [illegible] au [illegible]

[illegible] Billet [illegible]

[illegible] cette Commission

[illegible] quand elle a besoin [illegible] cette [illegible]

[illegible] 200 Cipayes [illegible]

[illegible] aux [illegible] Cartouches et de [illegible] La Volonté

[illegible]

26 janv. [illegible]

[illegible] Morasa [illegible] M. au Sujet d'une [illegible] qui luy

est venu sur Chalembron, je luy marque que je vous

en Ecris pour que vous en conferiés avec luy

que mon intention est que vous le secondiez dans cette Entreprise si Elle peut avoir lieu. Le Chemin de Bouniquez a Teravady Exige votre attention, quatre cinq cent Cipayes placés toutes les Nuits sur ce chemin avec autant de Cavaliers et qui couperoient la Tête a une demie douzaine de Coulis porteurs de Riz ou conducteurs de Boeufs seroient le meilleur Effet que je puis penser. Je suis &c.

Il me paroit qu'alikan, aussy que quelquautres Chefs de vos Cipayes trouvent votre Camp est trop Eloigné de l'Ennemy et que dans une aussy grande distance il est difficile de s'opposer au passage de convoy, et d'harceler l'Ennemy comme il faut, je ... comme eux, sur votre position et votre Eloignement, je vous en prie ... de vos sentiments, aussy que Morarao, sur la nécessité d'approcher le Camp ... de l'ennemi, c'est aussy le mien, ou de partager votre armée, dont une partie s'approchera ... je crois que le tout ensemble vaudra mieux. vous devez vous appercevoir de ... inutilité de votre situation, elle n'a bouté à rien, et l'Ennemy s'en rit, j'ai ...

Dupassy Ce 27 Janvier 1753
a 4h du matin

Je vous Envoye ci-jointe Mr une Lettre que je reçois, je souhaite que vous puissiez profiter de l'avis qu'elle donne. Je suis &c.

Ce 29 Janvier 1753

Moisson

J'ai reçu Monsieur votre Lettre que vous avez écrite a Mr. Dupassy ... renvoyer icy avec Alikan et une Personne de Morarao. je vous ... il je suis même surpris que vous ne soyez pas encore icy. Je suis.

Dupassy Ce 29. a 9h. du

Comme je ne vois pas arriver Mr. ... demain, alykan ... Djournkan, je vous répète l'ordre de venir les deux icy au ... à la place d'Djournkan si Morarao ne veut pas venir.

Je suis &c.

M. [illegible] — Ce 31. janvier 1753.

[illegible] la [illegible] Monsieur [illegible] les [illegible]
[illegible] discipline [illegible]
[illegible] et [illegible]
[illegible]

M. de la [illegible] — [illegible] janvier 1753.

J'ay reçu Monsieur, votre [illegible] que [illegible]
Tout ce que j'ay pu voir, c'est que [illegible]
[illegible] que nous [illegible] Compagnie de ce pays [illegible]
[illegible] je crois aussy qu'il vous [illegible] aussy [illegible]
[illegible] je serois mortifié que la Complaisance que vous deviez avoir [illegible]
moy [illegible] circonstances actuelles vous la fit manquer, [illegible]
vous doit de vous tenir prêt à vous y rendre par la [illegible] occasion
[illegible] ces sentimens se trouvant vous ont déjà fait manquer [illegible]
qui se sont présentées. Je suis L.

M. Dupaussay — Ce 31 janvier 1753.

Je reçois dans l'instant M. votre lettre j'avois fait partir tout ce que l'on a pu
de Cartouches [illegible] souhaité une bonne Réussite. Je ne doute pas que vous a[illegible]
marché avec la troupe, pour soutenir les Marattes et les Cipayes. Je suis. L.

Ce 31 janvier 1753

J'ay reçu Monsieur votre lettre du 27 janvier. Vous avez bien fait d'avoir [illegible]
[illegible] un soldat, le caporal qui a été tué. Continuez toujours votre zèle [illegible]
[illegible] que l'affaire de [illegible] soit terminée. Je suis tout à vous.

M. Dupaussay — Ce 1er fevrier 1753.

Je reçois Monsieur, votre lettre d'hier au soir, comme j'ay eu lieu
[illegible] que vous ne pouviez vous accorder avec Morarao depuis [illegible]
votre [illegible] et qu'il est à craindre que cette façon de penser [illegible]
[illegible] vous avez pour agréable de
[illegible] le Commandement à mon [illegible] M. de Maissin, et [illegible]
[illegible] Cartouches [illegible]

le ... février 175[illegible]

Je reçois, Monsieur, votre lettre du [illegible] ... de diligence que vous avez fait ... à Ariancoupam et aux environs, et ... [illegible] ... vous ne ... Cipayes qui se présenteront sans armes, et même vous les ferez chasser de l'Aldée et autres. Quant aux volontaires et Cipayes, vous retiendrez aux premiers la valeur de leurs ... et vous enverrez ici le nom de ceux qui sont payés par la Compagnie, afin qu'on la retienne sur leur prêt. Recevez les Cipayes blessés qui [illegible] ... vous me ... [illegible] ... il y avoit des blancs dans cette affaire et si vous avez quelques ... de ceux qui manquoient. On a donné des ordres au ... de faire ... avec ceux qui se sont retirés à Outremalour. Si les Marattes avoient ... [illegible] ... eût été mis en fuite, mais enfin ils ont toujours fait quelque chose de ... le Camp de l'Ennemy. Je suis ...

---

de Maison

à Pondichéry ce ... février 175[illegible]

J'entends que vous dire, M., sur le déshonneur que la nation vient ... par la mauvaise volonté d'un seul et par sa ~~[illegible]~~ pusillanimité ; jamais telle ... ne se représentera ; qu'il est fâcheux qu'on l'ait manquée ; j'en vois plus de ... il faut songer à réparer cette faute s'il est possible. J'ai donné ordre au ... de vous remettre le commandement, et je prie pour ... avec Moraves, qui me paroît bien indigné de ce qui s'est passé ... tous ceux qui sont venus de là. Il est ... que plus on y pense ... d'une telle conduite. Il est encore plus fâcheux que des noirs y trouvent à redire ... au remède et voici ce que je pense : vous devez actuellement prêter votre ... à Tiruvady et à Goudelour, au premier endroit pour le prendre, et au second ... être bien informé des mouvements que l'Ennemy pourra y faire. Voici ce que je crois convenable pour l'attaque de Tiruvady : c'est d'abord de vous envoyer deux gros ... des 12 pouces pour le bombardement avec des Bombes, s'il en faut plus ... toutes les grenades royales ou non. L'on dit qu'il peut être resté 60 ou 80 Blancs dans ... avec 200 ou 300 Cipayes. Pour opérer il convient que vous fassiez de votre ... détachement de 100 Blancs avec 500 ou 600 Cipayes commandés par ... et 200 ou 300 Cavaliers ... ce corps se placeroit à Panourouty qui est à l'ouest de ce fort, et travailleroit ... la Batterie des deux Mortiers qu'on peut placer à 600 toises de la Place ... portant à toute charge à 900 toises. La Batterie faite et disposée, vous ferez ... vos Mortiers. On y pourra faire aussi un retranchement pour le petit corps de ... qu'il sera à propos de faire relever tous les jours et vous ... toujours ... pour assurer votre communication avec cet endroit. Vous pourrez faire mettre un ... corps de Cavalerie avec quelques Cipayes à moitié chemin, qui pourroit également ... tranchée. Ce petit corps se porteroit à la Batterie s'il en étoit besoin au premier avis ... que y commanderoit donneroit au Commandant de ce petit corps à ... avoit contre une petite pièce de canon. J'oubliois de vous dire qu'il convient ... détachement qui doit demeurer à Panourouty doit avoir deux pièces de ... non pour battre la place, mais pour repousser l'Ennemy dans les ... qu'il pourroit faire. La Cavalerie Maratte ... de ce détachement ... ~~[illegible]~~ ... l'Ennemy ... détachement étant relevé tous les jours il ... ~~[illegible]~~ ... la Nuit comme dans la tranchée. Pendant l'opération du bombardement ... [illegible]

~~voit pendant la nuit~~, j'ai faire ~~de votre~~ cavalerie aprés la ... au tour de Gondelour tant du costé de Chalembron que du côté de Bounigu pour continuer de rendre le transport difficile de ces Endroits a Gondelour operation peut se faire actuellement avec plus de facilité. Il convient que Morarao Envoye deux ou 3 cens Cavaliers du coté de Dahour retenir les coureurs qui pourroient venir Ravager en delà de ce coté là. Je demeure tenir toujours l'Enemy en Echec dans St Jean ... S'il prenoit a l'Enemy de faire quelques mouvement dans le nord vous êtes alors a de votre sagacité d'Examiner sa Conduite et de prendre alors le party que croirés le plus convenir, soit de faire venir le ... de ... Lizlaspe comme vous le jugerés plus apropos. au reste ... l'Enemy ne peut vous surprendre la ou vous êtes la mar... seroit fort longue et il ne peut venir a vous sans que vous le sachiez, reste que leurs ... apres fol pour abandonner sa retraite ... Entre cette Place et votre Armée, il seroit bientot reduit a la derniere Extremité. Je vous prie de faire part de toutes ... a Morarao de l'E... plus que ne faisoit le Sr Dufaspé, cette difference de votre par... fera plaisir. Je compte ... Envoyé les Srs ... que vous chargerez ... dont vous voudrés vous debarasser, il est Espagnol et attentif comme ... le Pays. J'ay jugé apropos de joindre a la volonté Le ... mar... Le premier n'est pas suffisant pour conduire sa troupe mais je vous prie d'incorporer les dépenses de l'artillerie dans la votre sous un meme chef. Ma lettre est longue je la finis, s'il me vient quelques idées je vous en ferai part, mais surtout un secret inviolable surtout que je vous marquerai ce vous ... l'Exigerés de meme de Morarao Je suis &c

J'envoye a Morarao une promesse pour ses Pendaris, que s'ils prendre d'Escalade Tervady, de leur abandonner le pillage de l'Endroit. il quels sont gens a faire de coup pour peu qu'ils soient sout... il leur faut des Echelles, je vais y faire travailler.

M. Moran ce 8 fevrier 1759.

Je feray partir, Monsieur, cet apresmidy vers les deux heures 2 mortiers, des Bombes ~~et~~ ... elles passeront sur le chemin de Villenour vous envoyerés au devant ... de Cipayes ou de Cavalerie, je suis tres sincerement Monsieur, votre tres humble &a

ce 8 fer 1759 .. 8h du

M. de Maissin

Je recois Mr votre Lettre de ce matin, je ne diray rien de pour sa reponse que je suis bien a ... que la ... ne ... ~~...~~ quand on viendra vous dire que l'Enemy se mette en ... Mouvement, ~~...~~ ... des connoissances qu'il a du pays, ~~...~~ qui vous dira vray ... ~~...~~ ... partie, il vous dira tout ce qu'il y a ... il ... ~~...~~ ... qu'il vous dira ... ~~...~~ qui n'est ... ~~...~~ ... de la ... ~~...~~ ... medite, ... ~~...~~ ... quelques ...

[illegible] et le campent a [illegible] ; vous
Louer de ne point quitter votre Camp de Rampalam [illegible]
[illegible] l'operation de Tiruvady, qu'il y auroit [illegible] de ce coté [illegible]
[illegible] point d'autre parti à prendre que celuy d'aller vous camper [illegible]
[illegible] du Gaudelour que l'Ennemy y retournant comme il ne [illegible]
[illegible] pas de le faire, vous vous en retourneriés a votre Camp [illegible]
Rampalam ; j'ay dit au S.r Vez ce qu'il seroit a propos de faire
[illegible] Mattar si vous étes obligé de faire ces marches. Lon
[illegible] a des Echelles aussytôt qu'elles seront faites, je vous les
[illegible] ; je ferai auparavant vous en [illegible] de ce [illegible]
[illegible] les travaux de [illegible] se servir. [illegible] inquiéter
[illegible] l'Ennemy a Tiruvady et luy faire [illegible]
Munitions. Lorsque vous viendrés a [illegible] il faut
[illegible] de blancs considérable et faire revenir [illegible]
[illegible] du plus de ce que vous aurés dessein d'y laisser, il faut
[illegible] que le corps de Cipayes paroisse nombreux, les ruses sont
[illegible] dans la guerre et je vous prie d'en faire usage autant
[illegible] sera possible. Il est parti 2 mortiers avec toutes leurs
[illegible] et la reserve d'un [illegible] qui partira demain au matin
[illegible] de poudre pour les servir.

D'Almeyda a reçu l'argent de la Troupe mais
[illegible] ay dit de dire aux Cipayes que je ne les payerois que
[illegible] puisqu'ils ne faisoient pas mieux leur devoir.

N'oubliés rien pour faire revenir Morarao des deffiances
qu'il a sur notre compte, j'espere que vous y réussirés
après que vous aurés lu mes Lettres et [illegible] des [illegible]
[illegible] a Pondichery. Je suis très sincerement &c.

[illegible] de Mainville ce 3 fevrier 1753 /

[illegible] reçois Monsieur, votre lettre d'hier, les sentiments généreux dont vous estes
[illegible] vous engagent à soutenir le S.r Dusaussay dans la conduitte qu'il a tenu dans [illegible]
[illegible] je veux bien croire ce que vous m'en dites, mais aussy [illegible] vous que [illegible]
[illegible] l'Ennemi qu'on pouvoit mieux faire et que ce n'estoit par aucun détachement [illegible]
[illegible] l'encombrement qu'il falloit vous faire partir ny à l'heure que vous estes parti, tout
[illegible] devoit [illegible] et non par l'embarras et avec des [illegible] ; [illegible]
[illegible] donné à la volonté, c'estoit vouloir [illegible] ces petits corps qu'il estoit expédient
[illegible] ; si votre [illegible] s'estoit mise en mouvement en mesme temps que la volonté

[illegible] ordres [illegible] que [illegible] quil [illegible]
[illegible] Marates, quand [illegible] que aucun [illegible]
[illegible] que ce quelle a fait [illegible] quelques [illegible]
[illegible] et je n'ay jamais [illegible] d'elles [illegible] artillerie et [illegible]
[illegible] conduitte que l'ennemy a tenue [illegible] qui luy [illegible]
la retraitte, [illegible] Party [illegible] voulu [illegible]
[illegible] ordres avoit marché a tenir [illegible] l'arrieregarde eut eté [illegible] et [illegible]
ont donné des [illegible] a nos troupes [illegible] commandant et [illegible]
et non blamer Mr Dusaunay, je dirai [illegible] qu'il n'a point [illegible] profitte de [illegible]
je ne suis pas etonné [illegible] les [illegible] qu'il luy est dû [illegible]
[illegible] sur vôtre lettre, je ne [illegible] par d'autres temoignages que [illegible]
[illegible] et que j'ay que vous donnés cependant avec la meilleure intention [illegible]
[illegible] commandant y est tres clair. Ce n'est point sur le rapport de Moraris que j'ay [illegible]
Mr Dusaunay, puisque ma lettre a eté ecritte le matin et que je n'ay receu [illegible]
celle de Mr Dusaunay a suffi pour [illegible] et plus [illegible]
[illegible] que luy [illegible] egalement [illegible]
[illegible] a [illegible] de la troupe [illegible] que vous luy en [illegible] d'autres, ce sont de
[illegible] depuis longtems [illegible], ils ont de braves officiers qu'il [illegible]
[illegible] ils [illegible] mais [illegible] par la suitte [illegible] les encourager [illegible]
presente. Permettés moy dans pas vous en dire davantage sur le passé [illegible] . . . .
Il est bon de vous mettre au fait de la raison de la retraitte la vray ou vray. Les plaintes continuelles
[illegible] de Goudelour a celuy de Madrast sur les ravages des Marattes et sur le deffaut de [illegible]
[illegible] le Conseil de Madrast de donner des ordres pour que l'on rappellât la plus grande
des troupes blanches et noires a Goudelour, cet ordre intimé a Mahamet Alykan [illegible]
la prise [illegible] et malgré les ordres qu'il avoit de la laisser a Trivady, il a
accompagné [illegible] les anglois et est entré luy [illegible] dans les [illegible]
[illegible] et de s'en retourner a Trivady. Voila le vray de cette retraitte et le sujet
retour de Mahamet Alykan a Trivady, mais je crois que vous intardirés pas de vous apper[illegible]
de la grande diminution surtout dans le nombre des blancs, que les anglois qui nous craignent
[illegible] les craignons, ont fait rentrer dans leur place. Voila ce qui s'est passé dans [illegible]
jusqu'à hier midy. ainsy vous pouvés dire sans vous faire tort que c'est a qui aura [illegible]
[illegible] de son Ennemy. Vous connoissés mon coeur, je suis bien persuadé [illegible] quand
[illegible] anglois n'y sont plus qu'en petit nombre. [illegible]
[illegible] que vous a donné Moraras a soldats, [illegible], si le fait est vray
[illegible] que l'Ennemy ne s'endort point, mais je suis aussy bien persuadé que s'il vient [illegible]
attaquer que vous le recevrés comme il faut, vôtre retranchement [illegible] que vous me
[illegible] vous mesme n'est pas facile a attaquer. [illegible]
[illegible] le nombre n'en sera pas augmenté, et [illegible] en blancs [illegible]

[illegible] qu'ils relevoient, avoir aussi [illegible] leurs retranchements, et malgré [illegible]
l'on peut dire, les Marattes dont l'Ennemy a plus de peur qu'on ne veut le croire
[illegible] de Guingy à plus de dix lieues, ce n'est rien, ou à [illegible]
[illegible] qu'avant qu'aucun ne laisse les Cypayes à [illegible] jusqu'à la [illegible] de cet
[illegible], j'ignorois qu'on y eut envoyé aucun Cypaye, si vous pouvez les
[illegible] M^r justifier, vous pourrez les envoyer à Valdaour. L'argent des Cypayes
[illegible] donné hier, s'il est possible qu'on en prenne à Valdaour. [illegible]

[illegible] de Maissin

a Pondichery ce 3 fev. 1753

Trois deserteurs suisses M^r qui viennent d'arriver m'ont dit qu'ils ignoroient la [illegible]
[illegible] de la demarche que les Anglois ont fait le 30 du mois, que les Marattes leur ont beaucoup
[illegible] dans leur marche qu'ils ont eu plusieurs gens de tués et de blessés blancs comme noirs,
la descente a été pendant près d'une demie heure à l'arriere garde qui s'est jettée avec [illegible]
[illegible] sur le centre et l'avant garde surtout leurs Cypayes qu'ils disent très mauvais
le même langage que nous tenons de nos [illegible] vous dire qu'ils ont ajouté que s'ils
[illegible] avoient marché avec le reste de l'Armée que tout auroit été mis en deroute [illegible]
[illegible] comme une [illegible] si grande chez les blancs comme chez les noirs que c'est la raison pourquoy
[illegible] une Route fort detournée pour retourner à Trivadi, que les Anglois n'ont pas voulu permettre
Mahamet Aly Kan d'entrer à Goudelour et luy ont dit de s'en retourner à Trivadi, que les [illegible]
[illegible] arrivés auprès des [illegible] qu'il y est [illegible] des Anglois, qu'ils n'en scavent pas la quantité
[illegible] s'ils sont revenus, que comme ils n'entendent pas l'Anglois, ils ne peuvent rien
[illegible] de positif sur ce qui se passe, qu'ils scavent bien que les malades et les blessés ont été
[illegible] à l'hopital et que l'arriere garde avoit été assez maltraitée, qu'ils sont partis hier au matin
[illegible] tourner à Trivadi par des bois et des routes [illegible] et fort [illegible] où une Embuscade étoit
[illegible] capable de les arrêter, qu'ils ont fait alte dans ces [illegible] et ne se sont remis en marche
[illegible] la nuit qu'ils ont profité de l'obscurité pour prendre la Route [illegible] que malgré les [illegible]
[illegible] les Marattes n'avoient pas laissé que de les harceler et de leur enlever du Bagage, qu'ils n'
[illegible] point de blanc que leur Armée s'est arrêtée à Trivadi vous devez scavoir ce point [illegible] qu'ils
[illegible] apprenent qu'il est resté des blancs à Goudelour des topas et des Cypayes parceque cet endroit [illegible]
[illegible] de pourvu et que nos Hussards auroient fait quelques tentatives pour profiter de ce manque
[illegible] quant au nombre des blancs à Trivadi que le tout se reduit à une garde de Camp
[illegible] n'y patrouilles, ny Bivouacqs, ny gardes avancées, que ce sont les Cypayes qui sont chargés
[illegible] et que la reserve de leur [illegible] qu'ils dorment toute la nuit [illegible]
[illegible] qu'il est facile de donner de vives allarmes à ces gueux [illegible] et d'enlever même leurs
[illegible] avancés et leur Bivouacqs ou ils [illegible] qu'elon fait souvent [illegible] je le crois
[illegible] l'ordinaire des Cypayes [illegible] que tous les Suisses veulent absolument quitter et qu'ils [illegible]
la premiere affaire de terre même sur les Anglois qui [illegible] pour eux [illegible]
[illegible] de plus que leurs officiers [illegible] qu'ils peuvent et que les officiers Anglois [illegible]
toujours yvres le soir et que les [illegible] provisions de vin et de [illegible] qu'ils ont [illegible]
[illegible] avec débauche que [illegible] toute la suite [illegible] les allertes [illegible]
[illegible] la facilité de s'enfuir et occasionneroient souvent bien de la confusion [illegible]
[illegible] après minuit jusques à la pointe du jour. Ils ajoutent que les Marattes les auroient [illegible]
[illegible] et que ceux qu'ils ont amenés avec eux ne peuvent [illegible] longtemps surtout [illegible]
[illegible] des Marattes beaucoup de leurs camarades se trouvent déjà rendus, mais ils attendent [illegible]
[illegible] la premiere occasion les armes à la main et tambour battant; voila une troupe [illegible]
[illegible] l'Ennemy ne peut guere compter, tant par maladie ou par [illegible] compagnies
[illegible] à [illegible] si l'Ennemy a [illegible] avec luy [illegible]
[illegible] scavent rien. Voila Monsieur ce que j'ay [illegible] de ces hommes, leur rapport
[illegible] que les [illegible] beaucoup et qu'ils sont jusques à present les seuls

[illegible]
qu'il aura la bonté de [illegible] être bien [illegible] le premier [illegible]
[illegible] ce que vous ne voulez pas croire, La volonté a aussy grande [illegible], je
profite.

Je ne sçay si l'Ennemy par [illegible] vous obligera au [illegible]
quelqu'autre qui vous ait tiré du Camp où vous êtes, [illegible] le crai[ndre]
perdre [illegible] d'un coup de Main [illegible] revenir, croyez que [illegible]
Changement point de situation, ainsy il faut quelque Reflexion avant que de
vous [illegible] là où vous êtes.

J'ay fait envoyer [illegible] pour [illegible] et trois [illegible]
de poudre pour en faire usage ordonné que [illegible] rendu [illegible]
[illegible] manquer de cartouches, vous en [illegible], cependant [illegible]
qu'il recommande [illegible] de les menager.

Je suis &c. sincerement [illegible]

M. Astruc. Ce [illegible] février 1753. /.

J'ay reçu Monsieur, Votre Lettre et votre Etat dont je vous suis fort obligé [illegible]
au Canon [illegible] envoyer quelques Gargousses de 6 et de 4 pour remplacer celles
qui vous manquent pour les Boulets que vous manquent [illegible] je vous prie redoubler
d'exactitude pour les consommations, je marque à M. de Mainville qu'il veut [illegible]
dix-huit que j'ay [illegible] envoyer [illegible] fait à cet effet [illegible]
[illegible] pour la traverse. Je suis &c. /.

M. de Mainville. Ce [illegible] février 1753. /.

Le deserteur [illegible] Monsieur est arrivé, ses reponses sont [illegible]
[illegible] que les autres et s'accordent sur les [illegible] restés à Gondelour, dont il [illegible]
[illegible] ceux dont [illegible] depuis [illegible] que cette [illegible]
[illegible] cette [illegible] est [illegible] à cette Nation [illegible] du 31 l'Élement [illegible] la raison [illegible]
vous y [illegible], et les [illegible] que les [illegible] et la Cavalerie de Mahamet Alikan [illegible]
le [illegible] que cette Marche [illegible] ordre de Madras [illegible] engagé [illegible]
[illegible] Mahamet Alikan y [illegible]
[illegible] Lawrence [illegible] Effort auprès du
Gouverneur [illegible] Mahamet Aliskan a Tiravady [illegible]
[illegible] les meilleurs, que la
[illegible] continuellement [illegible] autant qu'il sera possible la com[munication]
de Goudelour, car vous devez être persuadé que [illegible]
l'armée [illegible] provisions [illegible] pour le [illegible]
[illegible] que Goudelour [illegible] fermé, [illegible]
[illegible], [illegible] coulis pour [illegible]
[illegible] quelques [illegible]
[illegible] Lambert, Marchand, [illegible] et autres [illegible]
[illegible], et pendant [illegible] la Cavalerie, vous [illegible] de Pondichery [illegible]
[illegible] pour [illegible]
[illegible] et de Chalabron, [illegible] il faut [illegible]

[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] lauy [illegible]
[illegible] Maitre de Bonnyary, cette Pontion seroit [illegible] utile [illegible]
[illegible] vu [illegible] de la communication de Guadeloupe [illegible]. Faites donc [illegible] que
Bonnyary soit [illegible] cent [illegible] que cette affaire [illegible] [illegible]
[illegible] pour faire [illegible] Georges, [illegible] [illegible] [illegible] ; [illegible]
[illegible] l'annonce [illegible] voir cependant [illegible] avec deux cent [illegible] [illegible]
[illegible] qu'on seroit bien aise d'avoir votre lauy d'avoir [illegible] de Dix huit, [illegible]
[illegible] dix [illegible] de Bombe, elle est prette a mettre [illegible] [illegible] pour faire [illegible]
[illegible] Bombes [illegible] de Coulin [illegible] [illegible] [illegible] autant, [illegible]
Mortiers dans votre lauy. je compte sur [illegible] pour les [illegible] et [illegible]
[illegible] Persuadé que vous avez toutes [illegible], et [illegible] [illegible]
[illegible] que des François [illegible] avoir voicy un petit itineraire [illegible]

de Messieu — ce 4 Janvier 1753

[illegible] Monsieur Votre lettre que j'y [illegible] ce matin
[illegible] attention [illegible] Vous me marquées sur la proposition
[illegible] Moreno dans la quelle Vous voulés trouver [illegible]
[illegible] Volontes de [illegible] [illegible] Royaux par [illegible]
[illegible] par les Raisons que Vous luy aviés donné, Ces [illegible]
[illegible] que nos troupes [illegible] devant [illegible]
jamais [illegible] en pleine Campagne [illegible] état de
[illegible] comme [illegible] devant L'ennemy. Vous [illegible]
proposition de les [illegible] des [illegible] le cas que L'ennemy [illegible]
attaquées Cette proposition que [illegible]
[illegible] Vous [illegible] Comme Vous [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] que [illegible] la [illegible] [illegible]
[illegible] Donner
[illegible] proposition [illegible] que Vous Vous en estes [illegible]. [illegible]
[illegible] que ces deux corps de Cypayes [illegible] comme [illegible]
[illegible] que bien [illegible] quel [illegible] [illegible] Cinq
[illegible] Cypayes de la droitte de [illegible] cavalerie. Ces deux corps [illegible]
[illegible] que [illegible] L'ennemy [illegible] Vous [illegible]
[illegible] de les faire Rentrer dans le Camp [illegible] L'ennemy Vous
attaqueroit [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] attaque [illegible] Vous le [illegible] Ceci ce que [illegible]
de [illegible] [illegible] quel [illegible] obligé de faire [illegible]

[illegible]
que possible, les [illegible] les [illegible] pour toujours des [illegible]
pour Ceux que les Vous attaquer [illegible] Vous assurée que ce [illegible]
Corps [illegible] ne pourrait que bien faire [illegible] quelques
Caractères [illegible] et [illegible] comme Vous [illegible]
[illegible] de la troupe. Je [illegible] de la [illegible] dans le camp [illegible]
de leur faire [illegible] [illegible] pour [illegible]
je Répondrai Aux article de [illegible] de Moranne
Mr albert. Vous en devez [illegible] et [illegible] de
Vous [illegible] de Moranne pour tâcher de Vous faire [illegible]
des [illegible] que Mr [illegible] de Vous [illegible]
pour Répondre au [illegible] de Votre Lettre qui [illegible] Repondre [illegible]
[illegible] à la conformité que [illegible] Vous [illegible]
[illegible] Monsieur Votre très humble

M. Marsan. Cele Fev. 8 [illegible]

M. de la Beaume. Nous [illegible] m'écrivant que M. Very Exerce
la Majorité pour [illegible] Vous [illegible] de [illegible] au Sujet [illegible]
de son [illegible] j'annonce aux Very et Artine [illegible] seront [illegible] demain
[illegible]

Mrs Very et Artine. Cele Fev. 1753

Je vous annonce Mr avec plaisir que vous serez demain [illegible]
au grade de [illegible], je vous en fais mon compliment et j'espère que vous
continuerez de donner au Roy et à la [illegible] des marques du zèle
qui vous a toujours animé. Je vous exhorte de tout mon cœur [illegible]
votre commandant et [illegible] que [illegible] Très Sincèrement [illegible]

M. de la Beaume [illegible] Cele [illegible]

Je reçois Mr votre Lettre au Sujet de la Majorité que M. Very
[illegible] par conséquent [illegible] de bien des détails que
[illegible] en [illegible] très capable, je crois que
vous [illegible] comme moy au Sujet [illegible] justice pour votre
[illegible] Egalement la rendre à qui Elle est due, chacun
[illegible] Le [illegible] Majorité [illegible]
[illegible] plus capable
[illegible] cette place, mais pour vous [illegible]
[illegible] que vous fait cette [illegible]
[illegible] d'une occasion prochaine [illegible]
[illegible]

[illegible] Cele Fev. 1753

[illegible]
J'ay reçu Mons. votre Lettre d'hier, je vous envoye cinq cent
Louis pour fournir aux Dépenses de votre place donc vous
[illegible] Mémoire [illegible]

M. Maissin   A Pondichery ce 5 fev. 1753 108

Je recois M. votre Lettre d'hier au Soir; je vous prie de conferer avec Lapapoulé que j'ay envoyé hier pour quelques affaires auprès de Moraros, vous verrés avec luy ce qui serait plus à propos pour le tirer du [illegible] dans le vray je crois que [illegible] ce qu'il serait cependant important [illegible] pour empecher les vivres de venir à l'Ennemy de ce côté la, je crois que le party que vous proposés est tres convenable mais il faudrait [illegible] aux Environs le detachement. je compte vous Envoyer [illegible] 300 [illegible] et je ferais que l'heure passée. je suis &c.

M. de Glatignal   ce 5 fev. 1753

J'ay reçu Monsieur, vos Lettres des 2 et 3 du courant. Mahamet Alyhan [illegible] les demandes de ses Gens a qui il doit beaucoup et presse par la faim a été [illegible] de se retirer a Goudelour, il s'est rendu auprès des Limites dont le Gouverneur [illegible] a menacé de faire tirer dessus s'il ne se retiroit, il a donc été [illegible] de s'en revenir a Trivady par des chemins detournés et extremement allongés [illegible] s'est enfin rendu voila la vraye raison de cette demarche dont on n'a point [illegible] dans notre armée dont les mouvemens n'ont d'autres causes que cette armée n'a pas [illegible] comme elle devoit l'etre. Les Marattes ont fait ce qu'ils ont pu, mais qu'[illegible] avec un sabre contre des canons et des fusils. Soyés persuadé qu'il [illegible] quelques jour dans la defficulté que l'on fait de Lascher sur les marchands [illegible] puisque c'est une affaire finie je n'y pense plus.

Le prix de chaque fusil doit être de 8 R. j'attend votre Etat de [illegible] vous Envoyer L'argent. je vous prie de faire en sorte de retirer [illegible] Envoyés-moy Egalement un Etat du Restant de votre Garnison en Blancs [illegible] Caffres &c.

[illegible] Mafauzque Abdulwahabkan s'est rendu a Cangivaron et que ce detachement qu'il a fait pour attirer Alitoun. Les quatre Boeufs chargés [illegible] sont arrivés, je vous remercie du soin que vous avés pris. Bajavas vient [illegible] pour se joindre a nous ou du moins partie de ses forces, car il [illegible] Envoyer une grande partie pour faire contribuer le Maissour, j'attends [illegible] ses Ambassadeurs, cette nouvelle doit vous faire plaisir. je suis &c.

Laverine   ce 5 fev. 1753

Je recois M. votre Lettre de ce jour. Le mortier et les Bombes [illegible] d'arriver, il est inutile que je vous repete l'ordre de renvoyer [illegible] lorsqu'il vous sera parvenu puisque je vous l'ay marqué. je suis

M de Maissin X ce 5 fev. 1753

Je vous envoy M. Soujakhan commandant le nom du Prince avec un detachement de trois cent Sipayes, je compte luy en joindre autant ce qui formera un corps de cinq a six cent. Cet homme nous est beaucoup attaché et a eté aussi Lieutenant de mylord aussy, je vous prie de l'ecouter dans l'occasion étant homme de resolution et capable de donner de bons conseils, connoissant parfaitement la façon d'agir et de penser des gens de ce pays et je vous demande donc quelque attention pour luy comme il a toujours mangé a ma table, il convient que vous luy donniés la votre pour faire voir a tous les autres chefs que l'on fait cas de cet homme et qu'on le regarde sur un autre pied.

Il vous servira aussy beaucoup dans les conferences que vous pourés avoir avec Morarao et fera souvent entendre raison a des gens qui expliquent presque toujours mal ce que l'on veut leur faire entendre.

Je suis tres sincerement &

Au meme X ce 5 fev.

Ce Billet Mon. vous sera remis par le nommé Ruzeyn chef de quatorze cavaliers qui ont reçu la paye de ce mois vous les mettrés sous les ordres d'Alykan. Je suis &

M. de Maissin Ce 6 fevrier 1753.

Mr. Albert Monsieur m'a remis votre lettre d'hier et m'a en meme temps fait part de ses sentiments ou vous estes qui m'ont fait veritablement bien de la peine et dans lesquels je vous prie de persister aussy que tous Messieurs vos officiers vous recevrés pour Capitaine Mr. Vary et autres j'attends les Bombes pour la place. Du haut il n'est encore venu qu'un mortier, peut-être aurés vous gardé quelques munitions necessaires, un Deserteur anglois venu hier de Goudelour qu'il est resté plus de 150 soldats dont il est du nombre qui ont été Detachés a Trichy et au fort. L'on dit aussy que Mahamet alikan frappé de la reception que le Gouverneur anglois luy a fait, voit bien qu'il ne peut tarder d'être abandonné de cette nation et qu'il medite le dessein de s'enfuir avec quelques Personnes affidées du costé d'arcatte, ou à Chamgplanbeche pour prendre la fuite. La nouvelle de l'approche de Bajirao, le consterne aussy beaucoup, l'Envoyé de ce Chef Maratte, doit arriver aujourd'huy ou demain j'espere Monsieur, que vous apporterés tous vos soins a rendre les Communications difficiles, l'Ennemy n'a porté avec luy que peu de vivres et l'anglois ne cherche qu'a manquer de vivres, pour avoir un pretexte plausible pour se retirer. Je suis sincerement &

[illegible] 1753.

J'ay reçu Monsieur, vos deux Lettres des 4 et 5 [illegible]
[illegible]ut, je vous envoye la Paye de ce mois cy conformement a votre Etat
egalement reçu le Paquet que vous avez arreté d'un Pion de Mahamet-ali[illegible]
[illegible] ce Pion sur la grande montagne au pied de Lair. Sy vous n'avez rec[illegible]
[illegible]aude Consequence a me marquer, je vous prie de vous dispenser de m'écrir[illegible]
[illegible] a 6. jours, par ce que je suis a faire une Expedition Longue, qui m'occupe[illegible]
[illegible]ouvement. Je suis. &c./.

[illegible]de Maissin ce 6 8bre 1753

[illegible] recois Mr. votre Lettre d'hier au soir avec toutes les pieces qui l'accompag[illegible]
[illegible]donné ordre que l'on Envoyat les habits et L'argent pr. la Troupe ainsy que[illegible]
Mr. Les officiers. je souhaite que L'[illegible] reussisse. La volonté me marqu[illegible]
[illegible] de Manhaud que sa Troupe a fait du Mouvement lorsquil en arrivé, Soyés bi[illegible]
[illegible]dé que c'est luy seul qui fait cette difficulté puisque sans doute je suis le maitre
[illegible]mes des officiers aux Troupes que je paye, La volonté ne doit point partager
[illegible]ne fues et être Eclairé de ce qu'il fait; ce n'est pas l'Hercule qui a paru, c'est un ——
[illegible] qui a paru au Nord, mais je crois que les petits vents de Nord qu'il fait a present nous
[illegible]ameneront. Vous avez 29. Sergents ce nombre est exhorbitant pour celuy des troupe[illegible]
[illegible] avez, sans doute qu'il y en a a la tête des Compagnies de Cipayes, je crois que
[illegible] lieu d'être content du Prince Georges.

Soyés bien Persuadé qu'il m'est indifferent que les Lascars soient Payés tous les
[illegible] ou tous les jours, ce que j'ay voulu regler a ce sujet n'a été que pour Empecher ——
[illegible] surtout sur les Coulis dont on fait paroitre grand nombre lors du Payement, et qui
[illegible]ont ensuitte. soyés d'ailleurs Persuadé que ces Difficultées sont occasionnées par les
[illegible] gens là, qui tirent beaucoup sur leur Paye, Vous Pouvés vous en Convaincre quand
[illegible] plaira et pour vous faire sentir le vray de tous ces tours, vous Pouvés les faire
[illegible] tous et les faire Payer pour 8. jours ou 15. sy vous le voulés et 4. a 5
[illegible] après, faites en la revue en les rassemblant sous Pretexte de quelqu'ouvrage, vo[illegible]
qu'il en manquera beaucoup; faites cette Epreuve sur les Lascars, quant aux Coulis
[illegible] tenir bon a ce les Payer quatre les jours, Par ce que le nombre n'en est jamais egal
[illegible]verray a Valdaour la solde de la Compagnie qui y est.

faire pour luy ce que vous souhaités, j'ay ce qu'il vaut et il atonte ...
mais ne pouvant faire ce que vous souhaités pour luy, j'en suis mortifié, qu'il ...
à la Comp.ie, je l'appuyeray. on enverra aux d.s Sannom les Brevets de l'État
Major de L'armée on envoyra de meme les Brevets de M.rs les officiers
aussytot qu'ils seront expediés.

Aussytot le restant des Mortiers et Bombes arrivés, je feray partir
piece de Dix huit au moyen des Boeufs qui me resteront, j'ay fait rentrer
tout cet attirail, je n'aurois pas eté faché que vous eussiés gardé un mortier. Le ...
Payeur des off.ers se monte à 5000 R.s comme je nai oublié pour ... l'Expedition
d'Europe, je ne l'envoye que dans la nuitée, pendant 4. à 5. jours. Je ...

M. Maissin — Ce 6. 8.bre 1753

La presente M. est pour vous donner avis que je vais faire partir
Canon de dix huit, Envoyés au devant de cette piece un détachement pour l'e...
jusques a votre camp, il partira a 5 h du soir avec 50 boulets et 50 gar...
chargés et les ustensiles. je suis &c.

M.r Mainville — Ce 7. fevrier 1753.

J'ay donné ordre Monsieur, qu'on vous envoyât les 24. Tentes que vous
demandés pour les Cipayes de Soujatkan, voila bien des tentes que nous donnons à
que là, je crains qu'ils ne nous en fassent perdre beaucoup ou que ce traine
ne soit pour notre Compte. L'on me donne avis que les anglois doivent encore
la meme manoeuvre que le 31. du mois, L'on dit que c'est pour aller cherch...
des vivres qui commencent encore à devenir rares, n'ayant pas eu le temps d'e...
ramasser dans le grand sejour qu'ils ont faits auprès de leurs Limittes.
ajoute que Mahamet alikan a rappellé la plus grande partie du monde qu'il y a a...
et Tirigulour, qu'il ne veut plus de vivres par le Sud ny l'ouest, que Maha...
qui campoit dehors precedemment, est actuellement dans la Pagode pour eviter la ...
des gens à qui il doit tant. si les anglois font encore cette Manoeuvre, je ...
persuadé qu'ils ne prendront pas la meme route, mais celle qu'ils ont prise en revenant
faites veiller et avertissés Morari de tenir sa Cavalerie à la decouverte, j'ay do...
ordre qu'on vous remplace les blancs malades que vous avés renvoyés
qui sont tous chez à Goudelour. Je suis &c.

eur, votre lettre de ce jour a 10 h. du soir. vous trouverez
Comp.ie sur votre rang, j'appuyeray vos raisons, faittes moy passer votre lettre
t volant quoy qu'il y ait 8. enseignes de plus que la Compagnie du Sieur Paper pe
votre considération faire ce que vous souhaitez pour le Sr. Leglise, cependant
dray votre reponse au sujet du deffaut de vüe, vous ne pouvez douter que c'est le plus
deffaut que puisse avoir un officier, dont les principales qualitées sont d'avoir
vüe et bonne oreille, et surtout la premiere si vous pensez que le Sieur Paper
la bravoure seule suffise je ne balanceray pas à faire ce que vous souhaittez. je ne
ce que vous me dittes au sujet des cipayes de l'Ennemy, mais comme tous ignorent
ssement de la paye qu'il demande, que cela serie [illegible] pas [illegible], cepend
un degarnir l'Ennemy, je consens à la paye de 12. R. et vous pouvez en donner
une de ma part, mais pour qu'ils soient encore plus certains, voicy un Kaoul
vous envoyé et pouvez remettre à leur agent, cette pièce est absolument
re pour leur asseurance et pour ne point perdre de temps. il est conçu dans les
que vous me parlez pour la remise des armes quand on les congedera. j'ay don
au Cap.ne d'armes de vous envoyer un tant fin. si l'on peut réconforter
promesse ou Kaoul, gardez le mien. Je suis [illegible]

St. Paul.
St. David.

Ce 8. fevrier 1753.

Monsieur

J'ay reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire hier, ainsy que le reçu
[illegible] que Mr. Dalton a eu la bonté d'avancer aux soldats attachés [illegible]. j'ay remis cette
somme au porteur de votre lettre et pour éviter les risques du chemin je luy ay fait donner
[illegible] maron, au moyen de quoy il arrivera seurement. Ma femme bien sensible à votre souvenir
[illegible] et vous salue, pour moy je vous remercie bien de toutes vos attentions dont je suis
[illegible]ssant. Je suis [illegible].

Mr. Martin

Ce 8. fevrier 1753.

J'ay reçu Monsieur votre lettre d'aujourd'huy. j'attends quel sera le resulta
[illegible] que vous aurez fait faire aux cipayes ennemis, Alikan est par heureu
[illegible] negotiations, je vais dire au P. de l'Eglise de se rendre à l'armée s'il le veut. je
[illegible] aroubate d'envoyer de l'argent, s'il étoit possible de sçavoir une fois à combien
[illegible] lieu depenser par jour, il ne manqueroit point d'argent. je vous remercie d'avoir
[illegible] Promettez pour les depenses. Mr. Very vous rendra [illegible]
[illegible] bien d'autres je connois son zèle pour la Nation et pour [illegible]

[illegible] vous pourrez luy Communiquer [illegible]
il n'en fera pas mauvais usage, et je vous recommande à tous les deux le secret [illegible]
ce qui pourra venir à votre Connoissance. Mr. Astruc doit garder la Patience pour les [illegible]
de Lieutenants et de Capitaine, La Compagnie qui ne le scavoit pas en a envoyé
envoyé de Lieutenant pour luy, et les sept brevets en blanc pour les Capitaines sont
par Mrs. Du Rocher, Vileon, Gallard, de St. Denis, Jainville, Du Pré, et De [illegible]
Mrs. Vory et Astruc auront la bonté d'attendre. j'ay donné ordre qu'on vous [illegible]
le nommé Lorry maitre Canonier de Valdaur.

Je vous prie de dire à Mr. Mayence que j'ay reçu sa Lettre et que j'envoyeray [illegible]
à rendre à la Compie. On vous envoira de la Bougie. je suis fort occupé [illegible]
Ecritures. L'ambassadeur de Nizam vient d'arriver, son Maitre attend [illegible]
ordres pour venir me voir. je renvoye demain un Pichut aux troupes afin qu'elles
le sache, cette nouvelle luy sera [illegible] Je suis &a.

Mr. de Maissin. ce 9. fevrier 1753.

Je reçois Monsieur, votre lettre et celle de Lambert qui vous
donne avis de la prise de Triquelour, il faut à présent songer à Bouingary
Mahamet alikan avoit envoyé l'ordre à la Garnison de cet endroit et à
celle de Trinamalé de le venir joindre. la grandeur de cette Pagode de Triq[ueloure]
a procuré à l'Ennemy le moyen de s'évader, et Lambert faché de n'avoir
épargné dans le pillage que l'on auroit pû y faire, ce tout y étoit [illegible]
rejette la faute sur qui il peut songer que les [illegible] de ce moins je vous ay marqué que
Mahamet alikan avoit rappellé ses gens de là et de Trinamalé, je suis &a.

Mr. de Glatignat. ce 9. fevrier 1753.

On m'a assuré Monsieur, que Mahamet alikan avoit donné [illegible]
a son monde de se retirer de Trinamalé, je vous fais part de cet avis, afin [que]
vous y veilliez et en profitiez s'il est vray. Je suis.

[M.] De Maissin à Pondichery ce 11e. fev. 1753
à 10h du m.

Je reçois Mr. votre Lettre du 9 en 10 deux du 10. je vous ay déjà dit qu'Alp[illegible]
est un mauvais negociateur, les remises qu'il vous donne de le peu d'effet de ses promesses
[illegible] en doivent être une preuve. j'ay fait quelques remarques à vos Etats
[illegible] et sur la distribution des coulis dont j'ay fait voir l'abus, il est party hier
[illegible] pour les avances necessaires des 15 jours [illegible] qui font Egalement un abus. les
[illegible] dont les [illegible] Seront [illegible] Les [illegible] sont arrivés [illegible]

Les habits sont partis en [illegible] la faute du S.r de Laroche [illegible] les [illegible]
ou les soldats ne sont point partis.

Je ne comprens pas comment il peut avoir desertè du monde avec [illegible]
[illegible] la crainte d'être hachés par les Marattes, je vous prie d'en parler a Mon[sieur]
[illegible] qu'il redouble ses ordres a ce sujet. Les depenses sont exorbitantes [illegible]
[illegible] le nombre d'officiers si considerable que je suis mortifié de ne pouvoir [illegible]
[illegible] ce que vous souhaitez, bien d'autres volontaires demanderoient [illegible]
[illegible] faveur, je ne suis pas en Etat de l'accorder.

M. de la Garenne peut faire faire le certificat dont vous me parlez, [illegible]
le major n'est que momentané, je ne vois pas qu'il en puisse tirer avantage, j'ay [illegible]
l'ordre que l'on Envoyât soit en [illegible], soit en [illegible], ce que vous avez [illegible]
[illegible] qui sachent servir le canon. D'autre [illegible] du detachement qui a été
Envoyé a la suite de celuy de l'Ennemy, vous [illegible] pas si [illegible]
[illegible]. je crois que ce detachement Ennemy pourroit bien prendre la route de [illegible]
[illegible], M. Very vous en Expliquera le [illegible] ainsy que tout ce que j'ay [illegible]
[illegible] de l'Ennemy que [illegible] sa situation, il faut [illegible]
vous m'avés marqué qu'on avoit laissé a Tiruvalour (?) 150 [illegible], vous
[illegible] en laisser 200, et [illegible] de ces premiers. il est vray que cet Endroit
[illegible] votre attention pour sa conservation. M. Very vous dira la bonne nouvelle
[illegible] hier a laquelle je [illegible] en attendant pas. je suis &c.

[illegible] Astruc   [illegible] fev.r 1753

J'ay reçu M.r votre Lettre d'hier avec l'Etat de repartition que vous
avez joint. j'ay donné ordre que l'on vous Envoyât les canoniers que l'on
[illegible] pour former le nombre que vous demandés pour la piece de 18.
Je suis &c.

[illegible] Laberraie (?)   ce 12 fevrier 1753.

J'ay reçu Monsieur, votre lettre d'ici jour, je vous envoye par le porteur de la presente
168 [illegible] qui manquent pour completter la paye de vos cipayes
[illegible] renvoyés les vingt fusils que vous dites hors d'Etat de servir ou les [illegible]. Je suis
[illegible] sincerement &c.

[illegible] Maissin   Ce 12 fevrier 1753.

[illegible] querir le [illegible] Monsieur, de repondre a votre Lettre, tout ce que je puis [illegible]
sur la desertion, c'est que le S.r de la Garenne en est la cause par la [illegible]
qu'il distribue mal a propos et trop souvent, aussy pour arrester les [illegible]
[illegible] et [illegible] informé vous [illegible] les [illegible], et [illegible]
[illegible] par quelqu'autre [illegible] soit moins legere, j'ay fait [illegible] sur la
[illegible] qui en ont [illegible]. Le Detachement [illegible]
[illegible] au Camp [illegible]

La Présente Monsieur est pour vous marquer que j'ay envoyé un de nos gens nommé
[illegible], proche très cy il doit revenir auprès de vous il vous dira tout ce qu'il a vu je serai
Sincèrement je vous en aurai déjà prévenu lors que vous estez icy./.

M. de Mussie. Ce 15. février 1753./.

Je reçois Monsieur, votre lettre de cy-jour qui m'apprend l'heureuse rencontre du détachement des Cipayes et Cavaliers de Morarao conjointement avec 300 de votre [illegible] je suis charmé et souhaite que ce petit avantage [illegible] nos Cipayes et les [illegible] à bien faire par la suite, j'écris à ce dernier un petit mot de félicitation à ce sujet qui luy fera plaisir. s'y dans le nombre des prisonniers il se trouve des blancs, il faut avoir soin de les demander à Morarao. je suis bien charmé que dans cette affaire il y eût de nos soldats blancs afin de les accoutumer à voir un peu le feu et voir comment ils se seroient comportés il faut espérer que cette petite affaire sera le prélude de quelque chose de mieux et [illegible] Cipayes. j'envoye une Compagnie de Cipayes de cent hommes commandée par [illegible], que vous aurez pour agréable de mettre sous les ordres de Souyat Kan. Je suis &c./.

M. de Maissin à Pondichery ce 26 fév. 1753

Je reponds Mr. à plusieurs de vos lettres, j'ignorois que vous eussiez proposé d'accompagner M. Dauteuil, il m'avoit seulement dit que vous luy donniez des lettres pour M. le Marquis de Chatelet et que ce seigneur avoit beaucoup porté pour l'envoy des troupes dans l'Inde, je vous remercie de bonne volonté.

Vous n'étez pas persuadé que les coups de canne contribuent à la désertion mon sentiment ne s'accorde point à ce sujet avec le votre surtout quand ils sont donnés par une personne qu'on sait avoir été soldat comme l'a été le Sr. Garenne, soyez assuré que ce que je vous ay marqué à ce sujet que je le tiens d'une personne sure et que de plus vous ignorez tous ceux qui sont distribués par ce nombre de jeunes gens qui croyent ne faire sentir leur autorité qu'à force de coups. Le soldat n'est point un esclave, il est comme l'officier sujet du Roy et les Loix ont prescrites les chatimens que chaque faute mérite que ces Loix soient exécutées le soldat ne se plaindra pas. d'ailleurs le françois n'aime point à être battu et le soldat fait officier bat toujours plus qu'un autre je ne suis pas fâché aussi que le soldat pense que j'ay l'œil sur luy et sur les chatimens qu'on leur distribue avec aussy peu de reflexions que tous ces jeunes gens sont capables d'en faire, les plus mauvaises marques d'autorité qu'on ait donné parmy nous aux officiers Majors de la canne, elle ne s'accorde point avec la façon de penser des françois. je veux bien à votre consideration que le Sr. La Garenne continue les fonctions d'ayde Major, mais vous pouvez l'assurer que ce ne sera que jusques à la première faute que l'on me fera, il n'est pas [illegible] devoir deserter tout de monde à la fois et que l'on puisse dire en [illegible] par la faute des officiers. vous vous estez trompé quand vous avez [illegible] que des cy-jours [illegible] au Tanjaour, ils sont à Goudalour et condamnés à [illegible] leur vie à Bankal qui est la galère que les anglois réservent pour tous [illegible] qui desertent chez eux, ils sont surs qu'ils ne retourneront plus

[illegible], au reste il est surprenant que ces gens-la ayent [illegible]
supposé d'être hautés, j'en ay donné l'ordre a Moraro.

J'ignore que vous avés reformé vos Coulis, j'avois donc raison de
[illegible] celle d'hibaule est reprehensible a ce sujet. Marchand [illegible]
[illegible] voudra, mais tout ce manege n'est occasionné que par la vol[illegible]

C'est parce que je sçay rendre justice que Dalmeyde n'aura pas la [illegible]
demande, les armes ne sont pas a luy, elles nous appartiennent et vou[illegible]
[illegible] tous les maneges qu'il a fait a ce sujet, laissés s'il vous plait e[illegible]
[illegible] comme elle est ecrit Dalmeyde continue je la renvoyerai a [illegible]
Chareray tous ces drôles la se donnent des airs qui leur conviennent [illegible]

Le S.r De Manoville est venu de Valdaour pour se faire faire l'o[illegible]
la fistule, ou il fera cette operation, qu'il retournera a Valdaour, [illegible]
[illegible] le service, c'est tout ce que je puis faire pour son service.

Vous pouvés continuer les recompenses pour tous les Blancs qu'[illegible]
[illegible] de Moraro vous ramenerons, ce moyen est bon.

Je ne sache point que Moraro m'ait encore ecrit pour la grace de
[illegible], la lettre pourra vous aujourd'huy suspendre l'Execution jusqu'a ce que je
[illegible] de quoy il est question, mais je crois que pour eviter ces sollicitations qu'il faut a[illegible]
[illegible]tement pendre d'abord et ensuite le procés.

[illegible] seroit bien a souhaitter qu'on fit non seulement la recolte de Trequelour, mais d'abondan[illegible]
[illegible] mais si l'Ennemy est si fort que le dit le Chareur Lambert, il sera bien difficile
[illegible], il n'ait de la Charade de Lambert une reflexion assez juste, si l'Ennemy est
fort là où il est, ses forces à Terwady doivent être réellement diminuées, ce qui est [illegible]
[illegible] pas tant par le nombre imaginaire de Lambert que par la sortie d'un grand nombre [illegible]
[illegible] armes et de Cavaleries. Vous ferés au reste tout ce qu'il vous plaira au sujet [illegible]
[illegible], et l'on ecrira aux Bramés de se rendre a sure et a mesure qu'on coupera, mais si
[illegible] ne pouvoit nous faire rentrer le Produit de la recolte, il faudroit autant la fa[illegible]
[illegible] par les pendares de Moraro, ainsy que celle de Bouniquery plustot que de la [illegible]
[illegible] tomber dans les mains de l'Ennemy, Concertés vous avec Moraro pour ce[illegible]
[illegible] Vous pouvés dire a M.r Antoine de venir a Pond.y mais cependant que par
[illegible] informés vous de quel Calibre est la piece qu'on a enlevé a l'Ennemy,
[illegible] que c'est une de nos pieces a ruiner. Les Fusils que nous apportons
[illegible] Munitions, tachés de les rassembler, le reste du pillage est pou[illegible]
[illegible] qu'ils font. [illegible]

Ce fameux Lambert Pirate de Trichirapaly exige Monsieur de B[illegible]
qui est à Triquelour ... Sçavoir ./.

200. Sercus de Ner qui font 300. mesures Pavazour.
15. Cabritos [illegible]
60. mesures de Baurre
de Larrague.
5. Roupies en argent.

Voila de quelle façon ces [illegible] menent les officiers dont ils sont chargés, [illegible] Coffres et les topases qu'il a avec luy sont [illegible] le depense luy [illegible] tous les jours, il n'est rien de aux topazes c'est [illegible] de l'agent de ce [illegible] qui fait par [illegible] un Sceau de [illegible] par jour. [illegible] cet Etat, de luy rien donner et ne contiune [illegible] ferabayer ce qu'il a rien, mettés vous dans la tête qu'tous ces gens là ne sont que [illegible] laissés le au service de Morarao, il luy convient. vous pouvés juger de ce echantillon qui profittera de la récolte, ou luy, ou moy. Je suis &c. ./.

Mr. de Maissin ce 16. fevrier 1753./.

J'ay reçu Monsieur, la Lettre que Morarao m'Ecrit au sujet du Grenad[ier] deserteur dont il me demande la grace, ce que je veux bien luy accorder pour cette fois seulement, par ce que ceux qui pourront avoir les memes intentions, étant sûr [illegible] la vie, ne manqueroient pas de faire des tentatives; vous luy accorderés donc la vie, le[s] [illegible] Passer par les Baguettes au Camp et l'envoirés en ce fort avec une petite escorte.

Je luy écris aussy au sujet de Vounigoury, n'y ai avous arrangez avec luy pour [illegible] sera necessaire pour s'en rendre Maitres, il faut absolument ~~[illegible]~~ s'emparer [de] cet endroit; il a d'ailleurs auprès de luy les gens qui peuvent en faciliter la prise, et s'y[l] [y a] des difficultés ou empeche, il faut que les Gens de Morarao fassent absolument le dégat [de] cet endroit, afin que l'Ennemy n'en puisse Profiter. Je suis &c. ./.

Mrs. les offers. Prisonniers à ce 18. fevrier 1753./.
Trichy.

J'ay reçu Messieurs, hier au soir votre lettre du 15. et j'aurois [illegible] également celle du dix si Mahamet alikan l'avoit voulu puisque deux Brahmes m'ont porté vers ce temps une Lettre de luy ~~avec~~ plusieurs de vos lettres qui étoient de la [illegible] saisies, ainsy tout ce que je peut vous dire à ce sujet n'est point [illegible]

Bouteilles vin Rouge.
P. Blanc.
. Vinaigre
. d'or

. Pouroit vous éviter la perte de vos Coulis ou serviteurs, ~~lorsque~~ en addressant
lettres de demande au fort S.t David, La gene qu'elon vous occasionne a cet egard est a
le attention. J'en ai L. l.

Maissin

A Pond.y le 20 fevrier 1756

Je reponds Mr. a plusieurs de vos Lettres ne Layant pu faire plustot. Il n'a
point question des S.r Bunisoir dans l'Eloge que la Compagnie a fait passer de ce
quelle a fait passer dans L'Inde. il ne seroit mention de luy dans un Eloge
le 15 au ou il est venu inserer tout ce que j'en say, aux quels on a ... de
apres quil n'y ait pas de brevet pour luy, j'avois qu'il Estoit ... pour ...
ce quelon ne scaura que L'année qui vient. quoique je soy persuadé de la
... d'alikan, cependant je le connois pour entêté et journalier et fort indiscret, le meilleur
vous pouvés prendre pour luy faire sentir son tort et de faire faire cette operation par un autre
... de braves chefs de Cypayes est surtout Soujatkan, dont M. Bussy ne peut trop se louer de la va...
mais rien dit sur la Comp.ie de 100 Cypayes que jay envoyé pour être jointe aux trois Premieres Compagnies
... avec luy. je luy avois aussy écrit une petite Lettre a laquelle il ne ma pas repondu. alikan
pour renouveller l'Idée qu'il a de se rapprocher de l'Ennemy, je luy ay fait dire de vous amener
... il m'a demandé une Promesse par Ecrit pour assurer la paye a ceux qui pourroient
ou blessés dangereusement, ce qui encourageroit les Cypayes, et de casser ou ... les Capitaines
... qui dans L'occasion ne feroit pas leur devoir, j'ay acquiescé a ces deux demandes et envoye le
... mal happe que vous ferés lire a tous les Chefs Cypayes &c. et vous la remettrés a alikan
... vous pouvés promettre aux officiers et aux soldats une bonne Gratiffication, si par leur Zele et
... levant enfin a bout de detruire l'Ennemy et quils ... ... avoir ... . soyés tranq...
... rien a alikan, il se plaint quelon veut tirer des droits sur son Bazard. vous scavés q...
... quelon en tirât aucun sur tout ce qui est necessaire a la vie, je ne say pourquoy cet ordre a ...
je vous prie d'y mettre ordre tres serieusement ... tous quelques Blancs ne s'en meslent en ...
facon, mais je vous le dis, il est ... quil n'y en ait point du tout, mais beaucoup ...

...

... bien obligé a Moracao de son Zèle pour la recolte de ... , j'espere qu'avec l'avance ...
... , que nous en aurons une bonne partie, Le S.r Lambert en auroit eu la meilleure par...
... dont il y prenoit.

... vant ce que vous m'a dit la piece qui est des ... qui ont été perdues a Caverisspakam et qu...
... ont fait remonter, quand on prendre deux pieces de Canon est un pour nous et la...

[illegible] ces conditions, Les gens d'alikan sont en quelque [illegible], vous [illegible] les [illegible]
toutes les armes, munitions &c. qui sur l'Ennemy sont [illegible], ne vous [illegible] point à ce
[illegible] vos Chefs Cipayes et Cavaliers à ce sujet.

Le Retour du fort de Calcourity n'est qu'un mauvais Ramadaterre et le S. Lambert
mal pris pour un Empereur, il me paroit que l'on a oublié Bouniguery. je vous prie de faire
alikan et de luy dire qu'il vous explique ce qu'il me fait proposer, afin que vous puissiez savoir
il est question et si la chose est faisable, il me paroit qu'il [illegible] de voir que toutes les [illegible]
n'aboutissent à rien et que les [illegible] à aussy bon marché chez l'Ennemy que dans votre Camp je
[illegible] quelques articles à bon lieu de me surprendre, l'envie cependant à peu que quatre cent Cipayes o[nt]
aurient fuir de l'armée Ennemie, mais je n'en voye pas venir chez moi malgré [illegible]
L'armée a enfin appareillé ce matin il estoit tems ses expeditions n'ont [illegible].

Je suis &c. /

M. de Maissin. Ce 25. fevrier 1753. /

J'ay reçu hier au soir Monsieur, votre Lettre du 20. avec le Kaoule que demande Abdou
et celle du même jour 9. h. du soir ce matin. je vous prie de dire à Abdoulnabibek que je luy s[uis]
obligé de la bonne volonté qu'il a de vider promptement ma bourse par des depenses aussy inutiles q[ue]
qu'il me propose, je suis mortifié de n'a pouvoir faire ce qu'il souhaite à ce sujet, le marché est trop ava[ntageux]
et je ne veux point faire un tort considerable à ces chefs de troupes, pouvoir &c. cet homme vous
rompe la tête et vous aurés la bonté de l'entendre. je n'envoy tous les Cipayes armés de bonnes armes,
ne donneray par parole d'avance, quant à la Cavalerie je n'en veux pas du tout, elle peut s'addresser a
M. de Velour qui s'en chargera plus volontiers que moy. je vous renvoye le Kaoule et je vous [...]
le renvoyer luy même lorsqu'il vous viendra faire telles propositions. Le Baron d'Ose est arrivé
La volontée. j'ay dit que l'on vous envoye les espions et les flasques que l'on a demandé. j'y
L'arombaté soit icy par mes ordres, apparemment qu'il rendra ses comptes, je vais dire à son [...]
de le renvoyer s'il a finy. Il se peut bien être que Mahamet alikan ou plustot les anglois voyans q[ue]
L'argent manque aujourd'huy et que les affaires ne vont plus dans leur Camp comme je l'entends que
auroient de puis de se retirer, soit que ce soit pour toujours ou pour revenir encore une fois, vo[us]
seroit mon idée s'il a tout fait ce matin, vous aurés agy, suivant que la Prudence et l'oc[casion]
vous l'auront suggeré. S'il fait sa retraitte par où il est revenu, ce chemin étant dans
il sera, je crois difficile de le gener beaucoup dans cette retraitte. mais s'il la fait comme la [...]
fois, je pense qu'il faut tacher d'en profiter. vous devés considerer que son nombre est diminué
[...] et surtout en Cipayes, qu'il laissera à terriady quelques blancs, que ceux cy seront partagés
comme l'autre fois scavoir à l'avant garde, au centre, et à l'arrière garde, ainsy ces corps [...]
entrerompus par les Bagages et les Cipayes, ne peuvent jamais sans une grande confusion
[...] de Bataille, ainsy l'[...] [...] [...]

[illegible] entier de la plus mauvaise volonté d'un ennemi et demander que l'on [illegible]
[illegible] autres qui sont dans les environs [illegible] pour ses [illegible]
[illegible] confiez aux Moraves, [illegible] et les principaux de vos Cipayes, [illegible]
de la manière, ainsi qu'elle vient d'être [illegible] à compte, qu'enfin l'armée entière était prête
au premier ordre. qu'aussitôt que vous serez informé que l'Ennemi passe le bagage, de [illegible]
la Cavalerie pour l'observer et le harceler après laquelle vous ferez partir le Corps de [illegible]
aux deux pièces de Canons longues, tout le reste de vos Cipayes à la réserve de [illegible]
de 100. qui vous garderez avec les Blancs qui suivront, ce premier détaché [illegible]
[illegible] avec deux autres Pièces longues, la pièce de [illegible] [illegible] et vous [illegible]
minutes. Les Grandi[illegible] avec tous les Cipayes de Moraves [illegible]
[illegible] détachement de la volonté et de vos Cipayes, cette manœuvre [illegible] pourront être [illegible]
la volonté et vous donnerez à tous ces corps la manœuvre qu'ils devront tenir [illegible]
et la marche de l'Ennemi, ce sont des détails d'avance que je vous dois citer, afin que cette —
garde de l'Ennemi soit attaquée en même temps de Gauche et de face, pendant que la Cavalerie
[illegible] agissant également de droite et de gauche et en avant l'Ennemi serait entouré et [illegible]
[illegible] peut mener avec les deux pièces longues que j'ai envoyé à Moraves, de sorte que tous [illegible]
[illegible] et l'autre auront ensemble 9. Pièces de Canons. Chacun des corps détaché en cas que [illegible]
[illegible] de ses pièces auront emporter marqué à votre droite et à votre gauche, parce que faisant
[illegible] garde avec vos blancs et les 800. Cipayes dont je vous ai parlé, tous ces corps seront
[illegible] de soutien et d'une retraite, et vous suivant l'occasion vous avancerez en plus vite [illegible]
[illegible], c'est dans ces moments où le Commandant doit agir, les moments sont précieux et souvent
[illegible]. voilà quelle est mon idée, communiquez-la aux Principaux Chefs et surtout à Moraves
la Cavalerie fait beaucoup dans toutes occasions de retraites.
Je vous dirai ensuite que sans précaution, soit après l'affaire, soit qu'elle n'ait point lieu que l'on [illegible]
de l'Escalade à Tiroady, l'Ennemi dépourvu de ces Postes ne peut plus tenir en Campagne et [illegible]
[illegible] un avantage quelque peu [illegible]. vous aurez des Échelles, promettez des récompenses [illegible]
[illegible] soit bien soutenu par ceux qui seront garde à tenir à l'Escalade. voilà Monsieur, tout [illegible]
[illegible] vous dire. Le nombre de Cipayes que d'Auteuil à vous sont remplacés par le [illegible]
[illegible] que j'ai envoyé hier et par plus de 250. faute que Moraves a eu dans plusieurs [illegible]
[illegible] de d'Auteuil vous aura peut être joints aujourd'hui et si l'Ennemi ne fait cette opération
[illegible] dans la nuit, votre nombre sera augmenté, vous ne devez laisser [illegible] que [illegible]
[illegible] pour servir la pièce de dix huit et autres Pièces avec [illegible] Cipayes, Moraves [illegible]
[illegible], [illegible]

il est absolument nécessaire que vous examiniez les moments qui tente les Chefs Cipayes,
abandonnir L'autre et en les envoyer sans récompense, il faut absolument un Exemp
t qu'il ne faudra point vous laisser aller à combattre pour tous ces Cipayes
Quand même l'Ennemy prendroit la route de Tiravady qu'il avoit pris assurément,
vous faire la même manœuvre, car la vitesse qu'a malgré luy il est obligé de gar
la plaine. Je suis &c. /

M. de Maissin — ce 21 février 1753. /

Sur les ordres Monsieur, venus de Madrast, Mahamet alikan doit
la route de Trichirapaly, par ce que les ... qu'ils ... la prochaine ... de
avec son armée ne voulant pas exposer à perdre leurs établissements par rapport à cette
c'est pourquoy ... sont venus de ... prendre cette route et voicy celle qu'il
tenir de Tiruvady à Karambon, à Vigacole de cet endroit, entre Vengatampett et ...
ensuite à Poualé, à Tachucadou et Chendrecada, à Mounguelady à Chalembron de là à C
...ie le Tanjaour, amaywaram, Koumbakonom, coiladi et trichirapaly, il aura 400. Cipayes
...r servir 2. pièces de Canons, 50. Cavaliers et le S. Kilpatrik Capne anglois. Mahamet al
Salanguin incognito. à Chalembron il doit prendre 200. Cipayes qui y sont et rejoindre à
Tanjaour qui seront à Chialy pour l'attendre.
L'armée et les anglois demeureront avec le reste du monde à Tiruvady jusqu'à ce qu'il sa
Mahamet alikan à Pasel Coleram et qu'il vous envoira dire que ces Cipayes ne tiennent plus aux
retirent, à quoy vous ne leur ferez d'autres réponse que celles qu'ils ayent à vous rendre tous vos Priso
avons les Prisonniers partout jusqu'à ce que vos Prisonniers nous soient rendus et en consequ
... toujours qu'il a les siens sur quoy vous devez bien veiller. Je donne avis de tout cecy à Morarao af
... agir vivement sa Cavalerie et qu'il le fasse environner pour ... par mil chevaux jusques aux
Trichirapaly, s'il ne le peut prendre. il sait la récompense que j'ay promise pour qui amenera cet ho
... que j'y ... On dit que le départ se fera dans la nuit de demain ou vendredy, veillez y pour
... et voyez avec Morarao ce qu'il y a de plus expédient pour avoir cet homme il est Possible
... et ... sur le ... de ... anglois, j'envoye au Camp Ennemy deux hommes
... au vôtre pour vous dire l'heure et le moment que Mahamet alikan doit se mettre en march
vous porteurs d'un petit papier sur lequel est la lettre A, afin que vous les connoissiez. Dou
... tous vos soins pour cette opération et à quelque heure de nuit que vous receviez la Nouvel
... Morarao pour le prier de sa part de donner avis en toute diligence à ... Raja à Mayl
... afin que de son côté il bouche les chemins, il faut que cet avis soit donné par ...
afin qu'il soit plustot rendu, je luy écris pour le prier de ... cette opération que ...
Je suis &c. /

Garaudet — le 22 février 17

Monsieur garaudet votre lettre et les Engagements de ces trois Soldats qui ne sont point dans les formes
... je vous envoye cy joint un model d'engagement que vous leurs ferés faire à chacun ...

M. de Massin. … Ce … mars 1759.

L'on assure Monsieur, que Mahamet alikan fait au Rajapatam
beaucoup d'expédition qu'il a fait grandement, je me persuadé que vous et le …
… faire aucune des facilités qu'il a demandé à faire, vous avez trop à …
… de Raja et … par lesquels … le … de vous signaler …
… qu'il tombe à cané dans le … Je suis …

M. de Massin. Ce 3. février 1759.

J'ay reçu Monsieur, votre lettre d'hier, … à régler …
… comme il le doivent avec toutes les … qui sont dans l'armée, je suis
peut-être … que vous à … , les cipayes sont arrivés, ainsy que les
Brahmes qu'a pris Lambert, il eût bien fait de vous expliquer qu'ils sont …
Car en vérité j'ignore encore pourquoy Lambert les avoit arrêté. Mais
vous dit pas vray sur ses Adées, elles ont été reprises de mon ordre, il y a déjà bien du
… il s'en est rendu … , et c'est par égal ne l'ayez rien que … , je
prie de luy dire qu'il vienne icy, je verray à terminer cette affaire, quant au reste c'est …
menteur. Vous aurez bien du mal à attendre avant que les cipayes de l'Ennemy …
vous suivant les Promesses d'alikan, depuis huit mois je n'ai à partout … seul
Demain au matin je feray partir un détachement de 90. Blancs, cette augmentation
fera plaisir, il faudra les mettre dans les … déjà formés. Je suis …

Ce … mars 1759. 10h du m.

M. de Maison

Je reçois Monsr. votre Lettre d'hier avec l'État de Dépenses des détachemens
de quelque façon que ces vivres ayent été donnés il faut toujours les
payer soit aux habitans des Aldées soit à l'amaldar parceque d'une façon
ou d'autre il faut toujours en tenir compte c'est ce que je ferai, mais je crains
que cette même Dépense ne soit également portée sur les notes … vous avez la
bonté de la deffendre aux Arambatés qui ne sont que des coquins. Mais pour
éviter une pareille confusion vous deffendrés s. v. p. aux Commandans des
détachemens que vous mettez dehors de rien exiger de qui que ce soit
sans payer par les mains de l'Écrivain qu'Arambatté fournira aux détachemens
par le moyen les plaintes et les abus cesseront
Je ne puis trop vous remercier de l'Exemple que vous venés de donner
de la Compagnie de Golam moudine Seduchamme justifié à … coquins
de cipayes. Sans doute que vous aurés aussy retiré les armes de la compagnie … vous
d'abdoulkader que … ayés que la … pendant … cipayes, vous
… que cet Exemple … Moravas … les
… vous contenter tous les deux. Je suis très sincèrement

J'ay reçu [illegible] votre lettre d'hier avec le [illegible] que vous [illegible]
[illegible] l'artillerie, je suis [illegible] obligé de votre attention
[illegible], je vous prie de continuer par la suite [illegible]

[illegible] ce [illegible] mars 17[illegible]

M. Maison

Je reçois Monsieur, votre lettre d'aujourd'huy. Vous pensez [illegible]
[illegible] que par le moyen d'Alikan qu'il envoie [illegible] un chât [illegible]
[illegible] comment pour une saignée, que luy ay jamais dit de [illegible]
[illegible] Capitaine, mande Lartaer [illegible] la [illegible]
voulez vous que je fasse de [illegible] hommes qui vous [illegible] l'autant [illegible]
[illegible] autant que l'envoy de [illegible] la perte de la pièce de canon [illegible]
[illegible] pour amuser à [illegible] l'aldée de Calendely, les Cipayes à qui il donnait [illegible]
[illegible] exemple n'auroient pas abandonner cette pièce. J'ay donné ordre qu'on vous
[illegible] 50 fusils Cartouches, la consommation en est aussy considérable que celle de l'argent
[illegible] tout jusqu'à présent n'a abouti à rien. L'affaire de Lambert a lieu de [illegible]
[illegible], tant de blancs [illegible] de [illegible] et de Cipayes tous aguerris qui sont [illegible]
[illegible], tandis que Morsaes prendra tout ce qui se présente, sans doute que tout
[illegible], ne ce [illegible] jamais autant qu'il avait que moy, au moins les Cipayes [illegible]
[illegible] pas plus de service que de notre [illegible] de [illegible] dont vous
[illegible] fait l'épreuve dernièrement. Il est mesme singulier que Lambert [illegible]
[illegible] de la valeur de toute cette canaille, je ne conçois peut-estre pas [illegible],
[illegible] s'y engage [illegible] au service de Morsaes, il peut le faire [illegible]
[illegible] de quoy il est question, n'avons moyen de la [illegible], Morsaes
[illegible] écrit et me fait des propositions pour l'attaque de l'ennemy, je [illegible]
[illegible] pouvoir ce qu'il est [illegible] de faire, soit en allant [illegible]
[illegible] de [illegible], soit en faisant quelque mouvement qui [illegible] l'attirer [illegible]
[illegible]. Je [illegible] L. [illegible]

M. Delarche [illegible] Ce 8 Mars 1753

[illegible] des Salus le Nabab de Velour des 3 [illegible] de [illegible]

M. de Chapier [illegible] Ce 7 Mars 1753 [illegible]

J'ay reçu Monsieur, plusieurs Lettres de vous, dont beaucoup m'ont fait part [illegible] approcher de l'arrivée de [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] très attaché et très Zelé [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] j'attends votre Etat de recus [illegible]

M. Very Pondichery ce 8 mars 17[illegible]

Lon vient Mons. de me rendre votre Lettre du [illegible] [illegible] Envoye [illegible] qui avec les 8. [illegible] qui vous restent des 9 [illegible] Mons. [illegible] la somme de [illegible] pour les [illegible] chevaux de [illegible] on va vous Envoyer les Tentes. Je suis tres [illegible]

M. Morin Ce 8 Mars 1753

J'ay reçu hier Mons. votre Lettre du 6. [illegible] a l'armée comme il me l'avoit dit, ce qui aura retardé votre [illegible] avec Morarao. J'ay vu L'Abbé [illegible] de [illegible] les [illegible] [illegible] je crois qu'il sera longtemps a [illegible] il falloit [illegible] qui faisoient difficulté d'aller sous les ordres de [illegible] et meme [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] avaricieux. Le nabab de Velour en [illegible]

Mrs. les off.rs Reunies Ce 8. mars 1753

[illegible]

[illegible] 9 de [illegible]

[illegible] votre [illegible] Chirurgien. Ma femme et [illegible]
Remerciemens de votre Souvenir [illegible] Tres parfaittement [illegible]

[illegible] Lauernier
Valdaour

Montpellier ce 8 mars [illegible]

J'ay reçu Monsieur, vos Lettres avec l'Etat de Depense [illegible]
dire au Chirurgien de retourner à Valdaour au vous [illegible]
[illegible] la Depense de votre table [illegible] [illegible]
[illegible] de cesser toutes autres Depenses [illegible]
[illegible] des Troupes et autres Lieux [illegible]
[illegible] Parfaittement &c

[illegible] Maspin.

Ce 10. Mars 1753.

J'ay reçu Monsieur votre Lettre d'hier avec celle de M. Les officiers de [illegible]
[illegible] avez du faire Passer une caisse de Remedes, un Baril d'arraque et 100. Pas. d'or, [illegible]
[illegible] n'avez point fait qu'informer vous de l'Envoy d'arrack et aurés [illegible] effets et [illegible]
Passer à l'ordinaire ainsy que la Lettre cy jointe vous deviez repondre à ces Messieurs
[illegible] de leur lettre ne Ardevant que le Porteur de leur Premiere, quoyque ennemy d'un [illegible]
[illegible] maltraitté, voicy la Lettre de ces MM. ou il en est mention. Pour Pousin gard[e]
[illegible] deserteur, je n'ay point besoin de luy pour scavoir ce qu'il ne scait pas luy meme
[illegible] à été retenu icy par ce qu'il y est plus utile qu'à l'armée pour Rhabiller [illegible]
[illegible] d'armes que nous avons ou luy avoit donné le Poste de Capitaine d'armes [illegible]
[illegible] estre occupé par vendre son [illegible]. Les armes qu'on a donné aux nouveaux [illegible]
[illegible] raccommoder icy et votre armurier est suffisant pour celles à qui il peut manquer quel[ques]
[illegible] vous ne me dittes rien sur les conferences que vous avez du avoir avec Morarao, [illegible]
[illegible] chef [illegible], il seroit cependant convenable de prendre un Party d'une façon ou d'autre, Morarao
[illegible] propose qu'il vous a Communiqué et sur les quels vous ne me dittes rien, ce vous [illegible]
[illegible] entierement d'une façon ou d'autre, car enfin il faut Prendre le Party de la retraitte, il [illegible]
[illegible] plus convenable qu'une continuation d'une Depense Enorme que jusques à present n'a abouti[e]
[illegible] faire sentir à l'Ennemy que nous le craignons plus qu'il ne faut. Affectueusement. Je [illegible]

[illegible] offrs. [illegible] a [illegible].

Ce 10. Mars 1753.

[illegible] vous ay fait Passer Mrs. de l'argent, et des remedes, l'etat vous doit etre Parvenu [illegible]
[illegible] de l'armée [illegible] faire Passer, je ne puis rien vous dire sur le maltraittement fait [illegible]
[illegible] lettres, je n'en ay aucune connoissance, il n'est pas d'usage de maltraitter ceux [illegible]
[illegible] Parfaitement [illegible]

M. Perg[illegible]

J'ay reçu Monsieur Votre Lettre au sujet d'un Volontaire qui est sur le [illegible]

M. Tellier. J'aurois deja eu lieu d'etre satisfait de m'en etre interessé pour ce [illegible]

Volontaire et a[illegible] par quatre ces jeunes gens sont presque toujours [illegible]

à charge par la [illegible] qu'on en fait d'abord de trop grande [illegible]. M. Tellier [illegible]

qu'homme pour homme, et certainement je ne [illegible] pas [illegible] pour un autre

pour qu'il ne me demandera un plan d'officier dans [illegible] jours et [illegible], le Corps [illegible]

est trop remply de ces jeunes gens sans experience, il faut qu'il y ait un nombre d'officiers

experimentés. L'affaire Monsieur a [illegible] [illegible] son [illegible], [illegible]

service a vous même ; [illegible] extremement [illegible] [illegible], j'ay [illegible]

la troupe tout cela n'aboutit a rien et l'on ne [illegible] point la moindre [illegible], [illegible]

sourde oreille à celles qui sont proposées, l'Ennemy est d'une tranquilité admirable, [illegible]

[illegible] à [illegible] ne forment aucun dessein, [illegible] il [illegible] de les faire [illegible]

[illegible]. Je suis [illegible].

M. Flatigue. — le 10 mars 1759

Je reponds Monsieur, a vos deux Lettres dont une accompagnoit l'E[illegible]

de paye du mois courant que vous aurés pour agreable de prendre sur

les 4 m[illegible] Pag. en dépost qui sont entre les mains de S.r Patte. vous pay[illegible]

la Payade au Prix courant de Votre Endroit. vous n'avés qu'a m'envoyer le

premier Cypaye qui sera plainte des Roupies Arattes, tous ces droles la qui ne [illegible]

que des coquins trouvent toujours trop de bonté de la part de ceux qui les [illegible]

si on payoit ces gueux là conformement a leur service ils ne meriteroient pas

deux Caches par mois. si les deux Cap.nes dont vous me parlés peuvent lever des

Compagnies de Cypayes Armés je les prendray, mais sans armes je n'en ay pas be[soin]

et je vous prie de ne point Ecouter tous ces Gens la. si ceux que vous avés [illegible]

vouloient faire leur devoir, ils sont suffisans pour chasser les Paliagarrs [illegible]. J'ay fait ve[nir]

Donquia pour sçavoir de luy quelles sont les sujets de Plaintes qu'il avoit et les autres, vo[illegible]

qu'il m'a dit que vous ne luy aviés fait donner la Paye qu'a des gens, cy aprés sçavoir —

2. alferes
4. sergens
4. Caporiaux
25. Cypayes
35. en tout qu'il avoit alors 15. Cypayes de plus qui estoient dans les Postes, qu'on n'a point [illegible]

luy Payer, ce qui faisoit avec luy 51. ce Payement de 35. Personnes [illegible] d'autant plus [illegible]

[illegible] que par l'Etat du mois dernier sa Compagnie est Passée sur le Pied de 64. homm[es]

compris un Ecrivain et un Interprette, qui sont [illegible] les Roupies de ces 29. Personnes [illegible]

[illegible] informer et m'envoyer [illegible] celuy qui a eu l'audace de retenir une

Pareille somme. suivant l'Etat du mois courant, cette meme compagnie est Passée sur votre [illegible]

[illegible] que 56. d'ou [illegible] cette [illegible].

72

... en supposer ... quelques ...

... 70 ...

... Compagnie ... Kabrastar ———— 6. Cypayes

... Chinnakaunti ———— 50. D.

... ———— 41.

... Chacougon ———— 150.

... la Comp.ie de Sazet ... ——

... Cartegueurs ———— 25. hommes

... differences et retenües sont considerables et ... par les ... [illegible]

... votre Dobachy dans ... Deputations. Retenue de Mr ... par Compagnie ...

... entretien d'armes, cette retenüe va a peu près à 12 P. ... [illegible]

... vous parleray par la suitte. je suis &. /.

... de Maissin — le 11. Mars 1753. /.

... répondre Monsieur, à vos Lettres du 10. et d'aujourd'huy. Si la jalousie que vous ... entre alikan et Rouzat khan peut avoir des suittes, vous devés ... à ... cette l'ordre convenable, si ce n'est qu'une Emulation à qui fera le mieux, il ... pour les affaires. Vous eussiés bien fait au retour de l'alerte que vous avés fait ... l'Ennemy, de faire mettre bas les armes à ces deux cent Cypayes, les chasser honteusement ... ceux cy, les Capitaines officiers Prisonniers, vous avés dit en bon nombre de Gens qui sabat ... et qui pouroient servir à les remplacer, si la chose est encore faisable je vous prie de la ... je prie en même temps d'empescher vous imaginer qu'étoua ... à commencer par le plus ... approcher de la centaine l'attée des troupes ... vous avés envoy. D'ailleurs ... vraisemblement ... ont de ces noirs fant, ils disent qu'ils ... toutes les opérations, il n'y a que eux ... au feu et que les Blancs sont toujours dans le Camp ou Eloignés du feu, que ... quelles blancs les accompagnoient toujours, que ce partage de la peine et du risque ... depuis la dernière surprise que les Blancs ne se montrent plus, je leur reponds que les ... nombre que vous en avés, fait qu'on les conserve pour quelque occasion décisive et ... demandés quand cette affaire aura lieu. Pour ce qui regarde nos soldats ... appeller les miens, je ne sçay si ... dont par attribuer aux ... impression ... a donné pendant trois ou quatre mois, le peu de fermeté ... atributé ... ... de ces mêmes soldats furent Epouvantés par une vache en sortant d'ici, ... lors ils battirent l'Ennemy, ils ... battus également ... chaque ... la ... l'imprudence de quelques off.ers — n'avoit pas ...

Rendre, vous estes [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] quel [illegible] [illegible] [illegible]

qu'il [illegible] pouvoit apprendre ses actions. Le dernier détachement a peine étoit-il meilleur que

il fait passer, il ne faut pour les conduire que des officiers qui ne demeurent pas [illegible]

[illegible] facile, mais a contenir et conduire en [illegible], aucuns gens ne [illegible] passer

sont point des soldats Royaux que nous commandons et que j'y envoye [illegible]

intégré, c'est par le moyen des officiers qui les commandent, donnés nous les [illegible]

offers et vous trouverez que vos nouveaux soldats sont fravins, c'est tout dire, je

ne devois faire rejetter par l'aubert ce qu'il me dit, je l'y charge de me le dire

me voir aussy de quelques blanc et de quelques topasses.

J'oub me dites que la division des chefs [illegible] et Marattes servent d'aller attaquer

et que vous pouvez la laissez [illegible] sentiments, vous [illegible] fait [illegible], afin que

vous marquez le mieux. Je sçay bien que vous executez l'ordre que je vous donneray

mais vous ne devez pas tenir à redire, que je fasse [illegible] de consulter tous les

par ce que [illegible] se font d'un commun accord, chacun se prête plus volontiers.

M. Lery me marque qu'il doit aller aux Moraras reconnoitre une situation convenable, après ce

reconnoissance, envoyez le roy 1. V. P. avec guickhan et quelqu'autre chef de nos Cipayes que vous

croirez capable de ramener un bon [illegible] avis, après les avoir écouté vous résoudrez tous les

que vous souhaitez, je les donne toujours par écrit et jamais autrement, et jamais aucun

a porté de les recevoir, et vous, ce a esté savoir leur avis ; ainsy ce que vous me dites à ce

devient inutile, pour ce que peut se mettre, mais il n'en faut point lorsque l'occasion

Présente, il faut profiter de l'instant et il n'est pas possible de prévoir toutes

que l'ennemy peut Présenter. J'ay dit aux Sr. Thibault de retourner a l'armée, son [illegible]

peut retraiter également là, ce n'est rien, et vous estes trop bon. J'ay dit aussy au Sr.

de Partir demain au matin. Tous ces voyages sont inutiles et je ne sçay comment des

offers peuvent s'éloigner, l'ennemy estant si près. Le pillard est assez mal. Je vous

envoye demain 25 hommes venus de Bengale, ce sont tous vieux soldats ou [illegible] ;

avec le détachement de Lambert voila un corps de 60 hommes à chapeaux, cela

augmente beaucoup. Je suis L.

M. de Maissin — ce 12. Mars 1753.

L'inquiétude, Monsieur, de M. Mahamet ali khan se prépare

a decamper pour se rendre du costé de Gondelour, ainsy après q. agréable de [illegible] auprès

vous les [illegible] que je vous demandois hier, ou ne peut dans ces occasions avoir

trop de Chefs. Je suis L.

J'ay reçu Monsieur, votre Lettre avec la pièce que vous y avés joint,
...ant que Donguia est chatié, mais pour le faire avec justice, vous m'envoirés s'il
...t aussitôt la Reçute reçue chez mahamet, chez un médecin. Sayet sura, Kad
...nt et Dangota varadayen brahmes de Vitchinpa, et les vaisseaux Naguila Donguia, et
...dy en qui les plaintes tombent. je suis &c. /

M. Maissin ce 13 mars
J'ay reçu Monsr. votre Lettre d'hier, pour deux... aussi
au sujet de ... jusqu'à y pour venir, j'étais à moment de le laisser
venir lorsque ... y viendra. je suis &c.

M. de Glatiguat ce 14. Mars 1753./

J'ay reçu Monsieur, votre Lettre du 13. avec la nouvelle pièce que vous
...avés joint. j'attends les Gens que je vous ay demandé pour juger Donka...
...doute qu'ils arriveront aujourd'huy. Les Gens en place sont obligés d'écout...
le monde et surtout les foibles et pauvres gens pour lesquels la justice est...
...tôt faite que pour les forts de ce monde, je vous promets que si Donguia es...
...able qu'il sera chatié sévèrement ; aussitôt la Reçute reçue vous ferés ve...
...chement de blanc de votre garnison, commandés par un sergent que vous envoir...
...porter de tems à l'armée de Mr. Massin à qui je ay donné avis et cela
...perte de tems. je suis &c. /

M. Delaverne. a Pondichery ce 16. Mars 17..

J'ay reçu Monsieur, votre lettre et les deux portugais que vous avés fait arreter.
...mon ordre je vous prie a forget votre chirurgien de se rendre à Gingy où il y es...
...a son ou en a besoin de luy &c. /.

Glatiguat a Pondichery ce 16 mars 1753

J'ay bien reçu Monsieur, vos deux Lettres du 14. et 15. du Courant auxquelles je...
...répondre à faire que de vous rétirer de ménager ... les chefs ... que je vous ay
...dé, avec la Garnison que vous avés on ... plus que suffisant pour chasser Cent...
...comme ceux dont vous me parlés. je suis &c. /

[illegible]

Je répondrai, Monsieur, à votre lettre d'hier, à Pikan et Quiblon doivent être chez vous, j'souhaite que l'opération ait été et réussisse.

Sur la demande que vous me faites, je me Parois que vous avez oublié ce que je vous ai écrit le 2. février sur les Limites des anglois ; Nous avons autant de droit d'aller sur leur terre, qu'eux de venir sur la nôtre, ils nous en ont donné l'Exemple ; auriez-vous déjà oublié tout ce qu'ils ont fait contre le Pavillon du Roy, au reste leur désigné n'est point dans leur anciennes limittes, il en est au moins aussy éloigné qu'ici à Oulgaré et lorsqu'il sera question d'entrer dans leurs Limites, vous en recevrez l'ordre. Je suis &. /.

M. de Maissin. Le 16. Mars 753. à 11. h. ½ du soir

Le Sr Antoine ~~Monsieur~~ ~~est venu me rendre~~ Compte de l'endroit dont question et sur ce qu'il m'a dit qu'il falloit le prendre par Escalade, je luy ay très conseillé de n'en rien faire, parce qu'il auroit le chagrin de ne point réussir avec d'aussy mauvais soldats que ceux que nous avons, que les noirs ne le donneroient point, qu'ainsy il valoit mieux laisser subsister cet entrepôt de l'Ennemy. J'ay proposé une autre idée qu'il doit vous communiquer et sur la réponse que me ferez, je verray ce qui conviendra le mieux. L'on m'assure toujours que l'Ennemy veut faire quelque sortie, soit pour aller chercher des vivres que fort rare à Trivady, soit pour revenir à Goudelour, ou dans l'endroit de est mention cy dessus. L'on dit aussy que la même maladie qui avoit été à l'armée de Boscawen s'est déclarée chez l'Ennemy, sy cette dernière nouvelle est véritable, l'Ennemy ~~ne restera~~ point longtems là. Je suis &. /.

M. de Maissin. Le 17. Mars 1753. /.

Je vous prie Monsieur, aussytôt la présente reçue d'aller reconnoître aldées nommées Congranour et Colijacam que l'on m'assure être très convenable pour placer notre Camp, tant pour être plus à portée d'inquietter l'Ennemy, soit par des Batteries ~~ou autrement~~ que pour gener de plus en plus la communication de Goudelour à Trivady par le moyen de la Proximité où l'armée se trouvera des lieux par où cette Communication se conserve, cette situation vous approchera un peu plus de l'Ennemy pour estre et vous auriez qu'à une très petite Portée de Canon de la rivière de Ponnar, j'en parleray icy à Quinkan qui y est encore qui en parlera à son maître en même tems que vous irez reconnoître ces endroits, vous deve

M. Platgual [illegible] ce 17 mars 1753.

Je receu Monsieur votre lettre d'hier, les ordres que je vous donne trouve toujours quelques d[illegible]
le fondés sur des raisons qui ne sont pas tout a fait justes puisque vous me marqué qu'il vous man[illegible]
a 40 pendant que le dernier Etat en porteroit quarante cinq et que vous avez je pense
[illegible] sur lesquels l'on peut en diminuer deux autres hommes [illegible]
oblige de vous repetter l'ordre de faire partir ces 20 hommes [illegible]
[illegible] nos operations. j'attends egalement [illegible] que je vous ay demandé [illegible]
[illegible] pour la garde de votre Place [illegible] pouvoient toujours [illegible]
[illegible] Coquins dont vous me parlés ont [illegible] les autres coquins [illegible]
[illegible] le Sr [illegible] puis vous le dire je vous prie de [illegible]
faire sur les plaintes dont il est question [illegible]

[illegible] Maissin. ce 17. Mars 1753.

[illegible] vous a mal expliqué Monsieur, celle du Sr Brame de Chalembron [illegible]
[illegible] de luy donner quelqu'hommes de plus sans specifier le nombre et ne parler [illegible]
[illegible], je ne scay qui vous interprette sy mal ces sortes de lettres, il meriteroit d'estre [illegible]
[illegible] m'a ecrit qu'il convenoit d'envoyer quelqu'hommes de plus, que [illegible] vous en
[illegible] qu'il en donneroit autant, je luy ecris en consequence et je vous prie de
[illegible] entendre avec luy pour ces sortes d'operations dont vous devés [illegible]
[illegible] toute la necessité pour empecher le passage des vivres, je vous serois
obligé si vous pouviés m'exempter ces details que je laisse entierement
[illegible] disposition; le temps devenir [illegible] mes reponses devenir
[illegible] ces petites operations je vais faire ecrire a [illegible] je devine [illegible]
[illegible] humeur des [illegible] c'est qu'apparemment on ne partage pas avec eux
[illegible] je vous renvoye celle du Sr [illegible] de Chalembron afin que
[illegible] mieux interpretter. je suis &c.

[illegible] du 17 mars 1753

M. de Mouchy Mousqr m'ayant marqué beaucoup de bonne volonté
[illegible] vous l'envoye afin qu'il fasse le service a l'armée en qualité
[illegible] lieutenant. je l'ai reçu [illegible] jusques au 1er du mois
[illegible] je suis &c.

M. de Glatignet. Ce [illegible] Mars 1753.

Jay reçu Monsieur, vos deux Lettres du 18. du Courant, je
remercie du Compliment que vous me faites à l'occasion de ma fête, je vous
suis obligé. L'Ecrivain [illegible] vous a eté [illegible] ne sont pas encore
quelques raisons qu'ils me donnent au sujet de l'affaire de Douhea,
d'avance [illegible] que je ne pense la faire [illegible] les gens qui vous ay dit
m'envoyer et surtout les Capitaines [illegible] entre de faire partie, je
comprends par trop la [illegible] des [illegible] ce qui etoit [illegible]. Je

M. de Maisin. Ce [illegible] Mars 1753.

Le nommé Mr. [illegible] de [illegible] n'est point icy, il est dans
l'armée de Morarao, ou je vous prie de le faire chercher, je veux luy parler à cet
et luy demander quelque Explication. j'avois donné ordre à Jugy de vous envoyer
Led. Glatignet a jugé à propos de n'en envoyer que douze, j'ay envoyé au devant pour
dire de [illegible] icy, mais s'ils sont arrivés à votre Camp, vous les garderez. je
à savoir quel aura eté le resultat de la reconnoissance que j'ay dit de faire
aux gens que je vous avois nommé. Je suis &c.

Ce 20 Mars 1753.

Mr. de Maisin.

La presente Monsieur, est pour vous prier de faire passer à
l'Equelure avec le Biscuit et cent Pagodes que j'envoye à ces Mrs. qui y sont
Je suis.

Mrs. [illegible] Frauver, Primmier, à Trivady. Ce 20 Mars 1753.

Je vous remercie Messieurs, du Compliment que vous me faites à l'occasion
de ma fête, aussy que des bons souhaits dont vous l'accompagnez, je vous en
suis très obligé. On envoye cent Livres de Biscuit et cent Pag. d'or a
l'Ecrivain pour fournir à vos depenses. Ma femme et sa fille vous
sont très obligées de votre souvenir et vous saluent. Je suis &c.

M. de Maisin. Ce 20. Mars à 11. H. du soir.

Je reçois Monsieur, votre Lettre de ce jour, il est surprenant que
Chaviraja ne vous ait pas procuré des gens pour vous mener dans ces
[illegible] qui sont d'autant mieux connues que Mr. de la Touche y a etrillé
l'Ennemy. Chaviraja devoit vous donner des Espions qui connoiss

[illegible] ... [illegible]
[illegible] avec [illegible] après de Moraro touchant [illegible]
[illegible] à tout [illegible] et [illegible], je vous envoye deux [illegible]
[illegible] le Prince qui vous fera [illegible] deux [illegible]
[illegible] qu'il y a de la valeur de la Part de cet [illegible] de vous avoir [illegible]
[illegible] ma lettre que vous [illegible] Portest de ces deux [illegible]. Je suis &ª./.

[illegible] de Maison. ce 21. Mars 1753./.

Je reçois Monsieur, votre Lettre qui m'annonce l'arrivée du Détachement de Gingy[illegible] gardiez ceux qu'en là que je crois être de vieux Soldats et vous m'envoyerez [illegible] Soldats y compris 2. sergens sur lesquels vous pouvés le mieux compter avec [illegible] et le Prince Georgien à qui vous direz en [illegible] confidence de porter avec lui [illegible] son Bagage, vous le ferez faire partir le tout vers les 9. heures du soir comme [illegible] allez en Détachement, vous chargerez de la garde du Poste qu'occupoit le prince Georgien [illegible] en jugerez le plus capable. Si vous jugez qu'il y ait quelque mouvement [illegible] la nuit Prochaine, vous pourez remettre le détachement à demain au matin [illegible] &ª./.

Glatignac

a Pondichery ce 22. Mars 17[illegible]

[illegible] Mons.r a votre Lettre du 20 du Courant, au plus tard 10h du matin [illegible] remettre le Commandement de Gingy au S.r Patté jusques à de nouveaux [illegible] de ma part [illegible] vous rendrez ici. Je suis &ª.

Patté. ce 22. Mars 1753./.

[illegible] donné ordre Monsieur, à M.r de Glatignat de vous remettre le Commandement de la place [illegible] à de nouveaux ordres de ma part, lorsqu'il vous l'aura remis, vous m'envoyerez ici [illegible] Chek mahamet, chek [illegible], sayet mira, [illegible], et [illegible], [illegible] Brahme de [illegible], et vous assurerez ceux-là de ma part que je n'ay [illegible] leur faire du mal, mais seulement d'éclaircir l'affaire dont il est question. Je suis [illegible] &ª./.

Maisin a Pondichery ce 23 mars 1753

Je reçois M.r votre Lettre d'hier au soir, [illegible] a Moraro [illegible] il donne au Détachement de [illegible] [illegible] [illegible] la lettre qui [illegible] [illegible]

[illegible] Monsieur, est arrivé et campé [illegible]
Porto Novo. je vous envoye les deux Lettres que vous [illegible]
vous prie de luy dire de terminer promptement cette affaire, et de le brusquer afin q[ue]
puisse le rappeller et vous rendre, il est bon de luy dire de ne point s'amuser avec [illegible]
aux Madama qui y commande, qu'il n'a point d'autres ressources à la faire que
luy remettre la place dans l'instant.

Il est tems que la fête des Marattes se termine et je vous prie de ne point inflige[r]
[illegible] du terrein en question, je vous prie aussy de ne point faire [illegible]
Messieurs, afin qu'ils s'en reviennent promptement. je suis &c./

M. La Vernie — Ce 22. Mars 1753

Je vous envoye Monsieur, le Sr Patté pour vous relever à qui vous
le Commandement de votre place, et vous vous rendrez sans perte de tems à [illegible]
les ordres de M. Patté Commandant aud[t]. lieu, et où vos appointemens courrons [illegible]
l'armée. Je suis &c./

M. Patté. — Ce 22. Mars 1753./

Je vous envoye Monsieur, Le S[r]. La Vernie unique, pour vous seconder,
qui vous sera fort bon service. Je suis &c./

M. Maissin — A Pondichery ce 23. mars 1753

Cette Lettre est au bas de l'autre part

M. Maissin — A Pondichery ce 26 mars 1753

J'ay receu Monsr. votre Lettre d'hier à laquelle je repondray
sur ce dont il est question au reçu de la presente donnés
ordre à M. Mazière de se rendre icy avec son Equipage
Je suis &c.

M. Maissin — Ce 26. mars 1753

Je ne sçay Monsieur, pourquoy on remet de jour en jour la
reconnoissance des deux Aldées que je vous ay déjà indiqué plusieurs fois
la decision de Moraro ne fait rien à ce sujet, ce n'est pas luy qui doit
[illegible] décider des operations, il doit se contenter d'être consulté
[illegible] pas la connoissance du terrein de ces deux Aldées qui [illegible]
[illegible] que j'ay appris, je le trouve [illegible] dans vos Lettres [illegible]
[illegible] que l'on a de nos troupes, [illegible] aussy que
[illegible]
[illegible]

[illegible] [illegible] quelques [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] de la [illegible] [illegible], mais rien [illegible] pour y [illegible]
[illegible] et la [illegible] [illegible] de la [illegible] [illegible]
l'Ennemy des facilités qu'il ne devoit point avoir depuis qu'on [illegible]
le bord de cette Riviere. vous verrés par les papiers cy joint ce que [illegible]
[illegible] dans le sud de Tirvady, je crois qu'il seroit facile de rendre la
[illegible] impraticable si l'on veut bien [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] cette operation et [illegible] [illegible] [illegible] de rendre moins [illegible] les
[illegible] Exhorbitantes que je [illegible]
j'ay dit aussy [illegible] de se rendre [illegible] pour occuper toute [illegible]
[illegible] Astruc le Poste de Lieutenant d'artillerie [illegible] [illegible]
[illegible] va être occupé ailleurs [illegible]

Ce 24. Mars 1753./

[illegible]

La Présente est pour vous marquer Monsieur, d'envoyer les Buffles chercher
[illegible] Diable afin de continuer le transport des Colonnes. Je suis [illegible]

Ce 24. Mars 1753. à 7. heures du soir.

[illegible] Maissin.

L'on assure Monsieur, qu'il doit venir cette nuit un convoy de vivres et de
[illegible] Goudelour à Tirvady [illegible], pour de là être transporté demain au matin à Tirvady
[illegible] doit envoyer un detachement pour l'Escorter, je souhaite que cet avis qui [illegible] vous
[illegible] et à Morarao, à qui je vous prie de le faire communiquer. Il y aura des munitions
[illegible] dans ce convoy, je souhaite qu'on veuille bien faire quelqu' Effort pour l'enlever
[illegible] qu'on pourroit amuser l'Ennemy de ce côté cy par quelques [illegible] allarmer
[illegible] L. P. /

Ce 25. Mars 1753./

[illegible]

J'ay reçu Monsieur, vos deux Lettres des 23. et 24. vous [illegible] au
[illegible] vos appointements sur le pied de 75. [illegible] à commencer du 23. et les vôtres
[illegible] pied à commencer du 1.er [illegible] qui vient et vous fera [illegible] vos appointements
M. Du Baussét jusques à ce terme, Par ce moyen l'article de vos dépenses que j'ay
[illegible] dans les comptes de Sombaté, cessera, j'ay renvoyé tous les Capitaines et
[illegible] qui sont venus, et après avoir écouté leurs plaintes qu'ils avoient raison de
vous [illegible] [illegible] les [illegible] Cap.nes avec leurs Ecrivains, il est
que Pitchampa [illegible], [illegible] [illegible] ou quelqu'un de [illegible] suffit. Le [illegible]

[illegible] Lettre [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] Jeune [illegible]

M Patrice — Alanbarluy le 26 may

A Valdaour

J'ay reçu M. deux de vos [illegible] touchant le ravage de Maraes, j'espère [illegible] Moracs [illegible] contenant [illegible] vous ferés comme si ces [illegible] par [illegible] Cette lettre concerne Mr l'Eveque d'[illegible] qui [illegible] voir Valdaour, la lettre que vous [illegible] nullement engageante [illegible] Mr qui a fait écrire par [illegible] la lettre [illegible] vous prenés bien mal a propos l'affirmative puisqu'elle est addressée aux gens d'Arambatté qu'il avoit êtré a valdaour et non a vous sans doute que votre fievre vous donne de mauvaise humeur et que vous la faites rejaillir mal a propos sur des Gens qui n'ont que du respect a attendre de vous; soyés moins violent une autrefois et faites vous mieux expliquer les lettres que vous recevés ~~[illegible]~~ qui ne sont pas addressées a vous. Mr l'Eveque qui a mis la signature ou paraffe au bas de cette Lettre malabare ce que vous n'avés pas voulu appercevoir, peut écrire a ceux a qui elle est addressée dans les termes qu'il voudra. si ces Mrs ont été a Valdaour j'espere que vous ne leur aurés pas fait sentir l'effet de votre mauvaise humeur. je suis tres parfaitement Mr &c

M Patté — Ce 26 may

Comme M. Barnier Mour. qui accompagne le Nabab doit passer par Gingy, je vous prie de luy fournir a votre Place ce qu'il pourra avoir besoin en cas qu'il vous en fasse la demande je vous le remplacerai ensuite d'icy. je suis &c

M. Astruc Monsieur, m'a fait le rapport de temps [illegible] ayant [illegible]
[illegible] deux costés, ainsy les [illegible] de Terrady et de Gandelour, la fumée et [illegible]
[illegible] sont [illegible] parmy les Blancs et les noirs, le second Commandant est mort et on [illegible]
[illegible] et plusieurs soldats, Les Cypayes n'ont point epargnés, il en manque tous les jours
[illegible] y sont très rares et si le convoy preparé à Gandelour n'est pas party, c'est [illegible]
[illegible] n'ont pas libres, Mahamet ali Kan est toujours dans l'intention de profiter
[illegible] occasion de fuir, soit l'Embarras ou il est pour les vivres, ce qui fait que beaucoup
[illegible], il est donc important Monsieur, de veiller exactement sur le chemin de [illegible]
[illegible] je vous y exhorte ainsy que M. Moraces à qui je vous [illegible] prie et la [illegible]
[illegible] entierement à cette operation. Le Volonté, Le Marchand, avec leurs troupes
[illegible] ne doivent pas abbandonner ces endroits et y être jour et nuit, il est même [illegible]
[illegible] tous les matins au Camp, parceque la fin ne pourroit profiter d'aucun [illegible]
cette operation, il suffiroit qu'ils se retirassent à quelques distances pour être toujours [illegible]
[illegible] tomber sur ce qui se presenteroit. Les Cipaïes et la Cavalerie [illegible] doivent [illegible]
[illegible] entierement dans cette Partie, enfin Monsieur, c'est la seule operation qui [illegible]
pour obliger l'Ennemy à se decider d'une façon ou d'autre, je vous prie d'y donner tous vos [illegible]
[illegible] l'Ennemy est aux abois, il ne s'agit plus que de luy ~~[illegible]~~ empecher les foibles secours
[illegible] recevoir de Gandelour. je vous avois fait dire par M. Vary de mettre les
[illegible] compagnies de Cypayes qui avoient été Cassées, sous le Commandement d'ali Kan
[illegible] vous prie de faire au reçu de la presente. Je suis &c.

[illegible] Ce 27. Mars 1753.

J'ay reçu Monsieur, vos Lettres du 24. et d'hier, je ne crois pas qu'[illegible]
[illegible] ait fuy avec ce coquin de [illegible], qu'il ait fuy ou non je ne veux plus qu'[illegible]
[illegible] ~~mettre [illegible] dans le~~ service, ainsy faites [illegible] [illegible]
[illegible] de l'argent pour l'operation des Colonnes, gardés les Pagodes qui vont [illegible]
[illegible] de relever les abus qui se sont glissés dans les Cypayes et d'en faire la revüe Exacte
[illegible]. Reformés également les ouvriers inutiles, et ne gardés absolument que [illegible]
[illegible] sont necessaires. Les armuriers sont pour le Compte des Cypayes jusqu'à l'entiere [illegible]
[illegible] leur paye. Suspendés l'ouvrage de la Porte du Bois et pour les malades tachés de [illegible]
[illegible] maison dans le Pet[illegible] pour les malades, ceux qui sont dans les Portes [illegible]
[illegible] de rester et je vous prie d'essayer d'Epargner la depense.
[illegible] Pagodes [illegible]

[illegible]

fera acheminer par [illegible]. Il ne faut pas laisser les Talingues [illegible] ensemble, ne paroitra pas rien est [illegible] j'attends les autres Capitaines [illegible]

l'Ecrivain de Pitchingue. La maison que fait bâtir M. Brunier [illegible]

pour servir aux malades ou aux soldats sains. Je suis &c./

M.r Latrie ce 27 Mars 1753

Je recois Monsieur votre lettre de ce jour; vous m'enverrez les [illegible] Marattes [illegible]

aussi que vos Cipayes ont arreté, ainsy que ceux qui paroissent [illegible]

faire saluer le Nabab lorsqu'il passera devant votre Fort, j'approuve les reparations que vous

[illegible] aux roües des affuts qui en ont besoin. Je suis tres sincerement Monsieur Votre tres

humble et tres obeissant serviteur./

M.r de Maissin ce 27. Mars 1753.

Je vous envoye Monsieur, le S.r Piquet uniquement pour faire le service en

qualité et en remplacement du S.r Daudin qui est venu icy malade. Il est payé

au 6. du mois Prochain. Je suis &c./

M. Latte ce 29. Mars 1753./

Aussytot la Presente reçue Monsieur, vous m'envoyerez le nommé Gridula

Ecrivain Persan avec une Escorte. envoyez nous aussy Abdoulcamad et Mahamet [illegible]

[illegible] aussy besoin. L'Ecrivain de Pitchingue ne paroit point. Je suis &c./

M. Maissin Pondichery ce 29. mars 1753

J'ay reçu Monsieur, votre lettre d'hier au soir a 11 heures par Antoine. Je crois que

le nombre de 50. Marattes avec la Volonté n'est pas suffisant il

luy en faut [donner] d'avantage. Je vous envoye un detachement

de dix hommes de ceux qui sont icy et le restant des

Gardes au nombre de neuf. Je suis &c.

M. Latte ce 29. Mars 1753./

Je reçois Monsieur, votre lettre d'hier. Je vous renvoyeray [illegible] apres l'avoir

Le Brame dont vous me parlés est toujours en Prison, il y restera longtemps [illegible]

Payer ce qu'il a justement reçu, si vous avez quelques comptes à regler avec luy, vous

envoyez icy votre Ecrivain à qui on donnera la Permission de le voir.

Il est singulier que des soldats ne veulent point aller demeurer au Logement [illegible]

Logés les [illegible] [illegible] qu'on [illegible] de la Garde ou il

demeurent [illegible]

[illegible] pour en changer [illegible] [illegible] et tantam qui est Capitaine [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] il [illegible] faut que luy [illegible]
[illegible] à ce qu'il [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] et [illegible]
[illegible] vous [illegible]

Il y a longtems que j'ay [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] dans les [illegible] de Mr. [illegible]
[illegible] aussytot la [illegible] [illegible] [illegible] Messieurs [illegible] [illegible] [illegible] comme il [illegible]
[illegible]. Je suis &c. /.

Richd. Starke Esqr. Ce 29. Mars 1753./.

J'ay reçû la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, [illegible] [illegible]
[illegible] Duplessis George à Mr. Pigot chef de [illegible] [illegible] [illegible] 350. [illegible] [illegible]
au porteur de la presente, je croyois que cette somme avoit été acquitée par le Conseil de
[illegible]. J'ay reçû avec [illegible] les paquets de Lettres de Madame Russell [illegible]
[illegible] [illegible] de votre attention et vous salue. Je suis avec Respect. &c. /.

[illegible] Ce 29. Mars 1753./. à [illegible]

J'ay reçû Monsieur, avec plaisir votre Lettre qui m'annonce l'avantage qu'a eu [illegible]
[illegible] le Canon qu'on dit être de bronze et bon, ce petit avantage encouragera et [illegible]
[illegible] de quelqu'autre plus considerable, on aura sans doute enlevé les Provisions et
[illegible] qui [illegible] [illegible] dans ce Poste qui étoit comme une Espece d'Entrepot. —
[illegible] les rapports qui m'ont toujours été faits de cet endroit, les [illegible] [illegible] —
[illegible] avoit [illegible] pas plus de monde que la volonté y a trouvé et s'il l'avoit quitté [illegible]
sans doute que pour aller au devant de quelques provisions qu'on y rassembloit, je [illegible]
trop vous recommander de veiller de ce coté là, aussy que sur les [illegible] [illegible]
[illegible] Le Garde porteur de votre Lettre m'assure que celuy que vous dites avoir [illegible] —
[illegible] [illegible] enfin il est remplacé par ceux que j'y fait partir aujourd'huy, cette —
troupe est bonne. Vous avez sans doute mis le Canon pris dans votre artillerie
&c. /.

Monsieur Ce 30. Mars 1753./.

Vous ay écrit dernierement Monsieur de tirer la Compagnie de Cipayes de [illegible] —
[illegible] et de la donner à [illegible], j'ay changé de sentiment [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] et [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

Je réponds, Monsieur, à vos Lettres des 28 et 29. Jusqu'icy rien n'annonce [illegible]
La Compagnie de Bouquié qui est celle que vous comptiés prendre à Jinjy, est réduite [illegible]
peu ; vous en ferés une revüe exacte, et vous demanderés au S.r Patte de deux mois [illegible]
pour cette Compagnie qu'il prendra sur le restant des Sipayes que j'ay en écrire. Le sold[at]
s'habituera à marcher surtout lorsqu'on marche [illegible] de bonne sorte, les premie[rs]
jours sont toujours difficiles. Je n'en suis informé d'aucun état de ce que vous avés de bas[…]
d'artillerie et des Grenadiers, mais j'ay il me répondra que le sergent major n'est aucun [illegible]
et les autres 3. C'est tout ce que je puis vous dire à ce sujet et vous ferés à cet égard [illegible]
vous voudrés, mais il m'a toujours surpris que les connoissances d'un homme soit de [illegible]
la Paye envoyée. Je suis fâché du retour forcé de M.r Moreau, je crois cependant [illegible]
heureusement est bien fait à son grand dommage, il en faut que quelque Commis pour [illegible]
Toutes les fois que j'ay proposé au S.r Pouzzoles d'aller avec vous, il m'a toujours objecté [sa]
qualité de Premier ce qui m'a demeuré arrêté. Sy le S.r Moreau ne peut continuer
vous pouvés prendre le S.r Lavernie à Jinjy./.

L'Étiquette de Bajirao est partie hier de l'armée de Morarao et l'on m'a assuré q[ue]
[illegible] devoit également vous joindre, ce sont les affaires de Morarao de la [illegible]
l'envoient icy tous les mois la paye, Il en est de même du Nabab, je luy ay dit [illegible]
écriray encore.

Il reste deux Espèces de vin de Xerés dans les Magazins, j'ay dit qu'on [illegible]
donne une. J'ay l'honneur d'être &c./.

M. Patte. Ce 30 Mars 1753./.

Vous donnerés, Monsieur, à M.r Brenier Bouquié et sa Compagnie et ap[rès]
qu'il en aura fait la revüe, vous luy donnerés deux mois d'avance sur le restant des [illegible]
Il a aussy besoin du S.r Lavernie à la place du S.r Moreau, cet off.er se joindra à l'ar[mée]
Je crois qu'il seroit à propos de renvoyer le vieux [illegible] pour le remplacer [par]
nouveau, mais vous ne devés faire sortir le vieux que à mesure que le nouveau [illegible]
J'ay l'honneur d'être &c./.

M. de Mainville. Ce 30 Mars 1753./, à 11. H. 1/2

Ce que j'avois prévû Monsieur, est arrivé, Mahamet Alikan vous a
la fait à la sourdine et vous avés été avertis trop tard, c'n'est que aux [illegible]
[illegible] vous devés vous en prendre, c'est au pernicieux [illegible] qu'on leur fait faire d'[illegible]
[illegible] j'ay souvent parlé de la nécessité de cet [illegible], Sy vous aviés gardé [illegible]
[illegible] mettiés avec vous Cinquantaine de Bombes, vous auriés gardé au [illegible]
[illegible] dans la place, les ennemis sont postés, que feray Patte vous [illegible]

[illegible]

… [illegible] que vous aurez, il y a plus de temps à perdre dans l'un ou l'autre. Je suis …

N. de Maisin … Ce 31. Mars 1753.

Le Mortier Monsieur, et les bombes sont partis et les ordres sont donnés pour … fournir des mules afin d'accélérer la marche, je vous suppose détacher de votre armée … encore mieux, le maître canonnier conduit le tout, vous le garderez je vous supplie … n'ay point de nouvelle de l'Ennemy, vous supposez avoir profité des circonstances … transporter le camp à Louest ou à l'Est de Tavady, je pense quelque autre opération … surtout à ce sujet carte blanche comme dans pareille circonstance je l'avois laissé à M. de … approuvant d'avance tout ce que vous ferez pour la plus grande réussite, … petites et je vous prie de ne point les perdre. Morazes me marque qu'il attend un ordre … marque … toutes les parties qu'il prendra de concert avec vous … vous garde nouvelles de Chelambron, vous me ferez plaisir de m'en marquer … troupes ont manqué de l'ordre dans leur marche. Je crois que … quelque difficulté pour la retraite dans les Gorges, qui ont été trompés dans la … opérations. Je suis …

Maisin … Ce … [illegible]

[illegible]

M. [illegible] — a Pondichery ce 30 mars 1759

J'ai receu Mons. votre lettre du 20. Outre les nouvelles de l'avancement de Maissin aux [illegible], vous n'ay a encore rien de fort a faire a ce sujet ce sont toutes que par le depart de [illegible] et de [illegible] comme je vous l'ay dit a votre depart, j'ai [illegible] que ces deux hommes partent il sera toujours temps de [illegible] de son revenu s'il apprend qu'il a pris la route de chez luy. Et si cependant il pouvoit l'attendre avant d'avoir passé la Quichena il convient qu'il continue [illegible] promptitude quand meme il devroit laisser derriere le [illegible] bon homme qui n'est pas fort [illegible] voila ce que j'ay a vous dire jusques a present. Madame [illegible] a [illegible] pris la route de Goudelour et de [illegible] la [illegible] Mongaé voila bien des occasions qui vous manquent il faut prendre patience. Je suis tres sincerement &c.

M. Maissin — a Pondichery ce 30 mars 1759. [illegible]

Je recois Mons. votre lettre par laquelle vous me faites part de ce qui est venu a votre connoissance. il n'est pas suffisant que Morarao ait 500 chevaux pour [illegible] toute sa cavalerie devroit y etre. Vous donné aux [illegible] facilités dans tous les rapports que l'on vous fait. comment diable voulez vous qu'Antoine ait d'autres chevaux que ceux qui appartiennent a la compagnie celle en a 19 donc vous [illegible] ce qui est mort reste [illegible] pour l'escadre de cette place. il faut que j'entre dans bien des details. j'ay ordonné qu'on vous [illegible] 400 coups de [illegible]

Je crains que vous soyez mal [illegible] par vos [illegible] qui je crois a [illegible] dans le fort.

Je suis tres sincerement &c.

M. Lally — a Pondichery ce 1er avril [illegible]

[illegible]

[illegible]

... que par la peur qu'ils ont eu des Marattes qui les [illegible]
... dureté du corps. voila tout ce que je sçay, comme vous
... faire usage de Canon de 8. j'envoye Encore 110 boulets
Poudre. j'attends deux [illegible]

Lorsque que Lausemer ne retourne plus a Lam...
il luy est venu ordre par Bdamont de passer en Europe ...
auroit bien être. Je suis &

V. Ver

Ce 1er avril [illegible]

J'ay receu M. votre Lettre et l'Etat de la Revüe et Largent
... remise tout de suite a D'Ahuzan ... pour les payemens ...
... mais les Operations ne repondent point ...
... auroit a pendant [illegible] rendre une decision, j'ay laissé au
Marquis et a [illegible] Carte Blanche ... qu'il ...
tout cela aboutisse a quelque chose ... a [illegible]
... je croys que c'est a peu pres la même chose pour le ...
... Le [illegible] seul profite de cette [illegible]
... parce qu'il [illegible] d'avantage ... Alyskan ainsi que les
... chefs ... voudroient ... des Cypayes ...
... qui sont [illegible] ... dans ...
... [illegible] ...
Comme vous ...
... aussi ...
Maisons les nouvelles qu'on m'a dit ... si elles ...

[illegible]

[illegible]

[illegible] devoir fait pour les [illegible]

Ce [illegible] avril [illegible]

[illegible]

[illegible] vous marquez [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] vous écrire cette lettre par [illegible]

[illegible] Je suis &c

M. de Maupin — A Bouc.[illegible] Ce 2.e avril 17[illegible]

J'ay reçu M. la lettre que vous m'avez écrit hier à six heures du soir. M. Arture m'avoit deja rapporté tout ce que vous me marquez de vous avez [illegible] fait que [illegible] [illegible] vous [illegible] jusqu'en [illegible] la [illegible] de l'Ennemy et vous auriez sans doute mieux fait si vous aviez eu de meilleurs soldats. J'envoye M.r Albert et [illegible] de [illegible] pour complimenter Moraro sur la perte de son frere [illegible] le [illegible], ils luy presenteront aussy un drapeau de ma part. Ils ont egalement ordre de vous faire mes remerciemens sur cette affaire, [illegible] à [illegible] Mahamet [illegible] est blessé, [illegible] est certain qu'on l'a vu tomber de cheval, nous [illegible] Informé aujourd'huy du detail de la perte de l'Ennemy qui on assure [illegible] le [illegible] plus considerable que nous [illegible]. On vient encore de m'asseurer que le major [illegible] a été blessé aussy que plusieurs off.rs anglois, mais on [illegible] aujourd'huy que [illegible] ou demain. Je suis &c

M. Maupin — [illegible] ce 2 avril 17[illegible]

La [illegible] M. [illegible] vous [illegible] marquiez de donner le commandement de la Comp.e de [illegible] Mirsale (?) et la Comp.e de [illegible] à [illegible] ces deux Capitaines [illegible] vous [illegible] cette lettre. Je suis &c

J'ay reçu [illegible] votre lettre de [illegible] [illegible] 1783

[illegible] [illegible] que [illegible] [illegible]

[illegible] que les [illegible] [illegible]

[illegible] votre [illegible] [illegible] a été [illegible]

[illegible] au retour a Gualalou[?] La nouvelle [illegible]

confirme il est certain qu'il en [illegible]

notre artillerie avoit été [illegible] comme elle devoit l'être [illegible]

[illegible] que l'affaire eût été decidée a notre avantage [illegible]

[illegible] quand je vous verrai mais n'en dites rien a present. [illegible]

[illegible] a Moreno[?] [illegible] comprend comme vous [illegible]

dis a M. Arthur[?] de vous prier de [illegible] [illegible]

[illegible] pour [illegible] [illegible]

[illegible] parceque les [illegible] [illegible]

lorsqu'il est question de marcher qu'il [illegible]

fusils jusqu'à la [illegible] ont presenté des [illegible] pour les [illegible]

[illegible] quand [illegible] [illegible] Generaux [illegible]

[illegible] temps [illegible] des precautions pour qu'ils [illegible]

[illegible] a l'autre, il est bien d'avoir [illegible] les [illegible]

[illegible] sur la [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] vous

bien fait de faire [illegible] avec les [illegible] qui ont [illegible]

[illegible] les blessés qui sont [illegible] a peine quelques [illegible] quelques mauvais

[illegible] qui ont fait tout le mal. j'ay vu les deux [illegible]

que les anglois nous les envoyent [illegible] [illegible] furieuse

n'ayant pas envoyé gens de guerre. je suis [illegible]

[illegible] les armes [illegible] qui sont a notre [illegible] [illegible]

[illegible]

[illegible] le 3 avril 1783

J'ai reçu M. votre Lettre du [illegible] du courant [illegible] 10 [illegible]

[illegible] Je suis etonné que [illegible] vous n'ayez pas reçu ma Lettre du 31

[illegible] laquelle je vous donne ordre [illegible] [illegible]

[illegible] [illegible] de [illegible], ce que je vous repete

[illegible] a tort de vous avoir demandé de l'argent [illegible]

[illegible] tout ce qu'il devoit recevoir [illegible] il n'a rien a recevoir

[illegible]

au [illegible] que [illegible] [illegible] marquez

moi [illegible] que je vous donne les ordres necessaires sur ce que

[illegible]

Je vois [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible] [illegible] [illegible]

[illegible] &c

Il s'est passé le [illegible] une action assez considerable [illegible]

l'ennemi est bien grande [illegible] [illegible]

[illegible] affaire terminée, [illegible]

M. [illegible] — le 9 avril

J'ay reçu Monsieur vos lettres [illegible] Rebelleau [illegible] houpdar que [illegible] jusqu'à [illegible] Florinain de [illegible] je compte bien que la Revue sera faite avec exactitude et que [illegible] dans les comp.ies de [illegible] des tambours trompettes [illegible] & tous les gens inutiles dont [illegible] que faire et qu'on a lu des [illegible] de leurs [illegible] madame [illegible] M. Bancer tout ce qu'il a demandé [illegible] de quelques cartouches qu'il [illegible] de prendre chez [illegible] à mesure qu'on avance les besoins augmentent [illegible] le Biscuit est [illegible] gatté donnez [illegible] j'ay dit qu'on vous envoyât des Bouchons Je suis &.

le 9 avril 1753

M. Patrice

J'ay reçu Monsieur votre lettre [illegible] avec les [illegible] de celle de M. La Verrue le Deserteur anglois est aussy arrivé. Je suis &.

M. Maisin — le 9 avril 1753

Si vous avés lû [illegible] la Lettre que M.rs les [illegible] de [illegible] m'ont écrit vous y aurés vû que des 11 hommes perdus lors de la dernière affaire il y en a cinq rendus à [illegible] ainsi que [illegible] à B. Le Sr [illegible] que vous avés crû avoir deserté [illegible] aussy [illegible] ce pauvre diable aura tombé dans quelque embuscade, je vous prie de faire partir le présent avec les vivres et l'argent [illegible] comme sans doute vous sçavés la perte que l'Ennemy a fait je vous en instruiray point, j'en reçois le detail par un homme qui s'est trouvé dans l'action, la plus part des corps morts sont encore dans la Plaine; quant au Convoy il a été [illegible] dissipé et l'Ennemy est dans le même embarras qu'avant de quitter [illegible], prenés courage je vous en prie, M.r Albrecht [illegible] dit que vous estiés dans un grand chagrin, je n'en sçay pas trop la raison puisqu'il n'y a aucunement de votre faute ce que vous avés fait tout ce que vous avés pû [illegible] l'on vous rend toute la justice que vous meritez. Je vous prie de dire au [illegible] de partir [illegible] la [illegible] après avoir vû s'il n'y a pas de [illegible] l'Ennemy [illegible] doubles [illegible] pour être plustot rendu [illegible] faire partir tout de suite. Je suis &.

L'envoiés et mal [illegible] pour les [illegible] après demandés a [illegible] M.rs qu'il vous [illegible] retrouvés, j'apprends [illegible] M.r Schaub [illegible] de les envoyer a [illegible] Camarade.

Notte pour Mr ~~[illegible]~~ Mr Bussy

que la ~~troupe~~ Marathe engagea Moracao
donner 200 de ses cavaliers pour demeurer
avec a un Pestaine de tout pour [illegible] –
premier francois qui fait ordre [illegible] de
Rouss, cette precaution est absolument necessaire
pris de ne jamais l'oublier dans quelque occasion que
[illegible] ne peut tarder a faire la meme manoeuvre
l'Uni de fuir parce que la plus grande partie
[illegible] Conjevy a la pres dissipé ou [illegible], mon –
[illegible] fuir qu'on le fit [illegible] par les Volontaires
la cavalerie marathe et Rouss avec tout son monde
que peu perte de tems avec les troupes et nos
[illegible] on alla se camper [illegible] a ½ lieüe de
[illegible] et qu'on fit [illegible] les mortiers et les pieces –
18 de 6 et 12 pour faire l'[illegible] –
[illegible] le gros mortier avec les bombes –
de les avoir tirés a [illegible] au moins che –
de [illegible]

ordre de donner la paye aux ~~Cypayes~~ Cypayes tres exact
que ces [illegible] apportent un certificat de –
que sera ~~signé~~ visé de vous ou de la mere du defunt
[illegible] pas encore

Remis [illegible] a Mr de Verry pour etre [illegible]
aux Cypayes blessés comme un [illegible]
[illegible] de le Reglev, aussy quinze [illegible] soldats
qui auront montré un peu plus de fermeté

de Verry [illegible] compte de ce qui concerne
[illegible] et mettez coquins de [illegible] pour les
[illegible] [illegible] dernier [illegible] de
[illegible]

dud. Mars 1759

a Pondichery ce 3 avril 1753

J'ay reçu M. votre Lettre d'hier on vous envoy[illegible] [illegible] avec [illegible] devis des remedes pour les [illegible] [illegible] pour l'Eine [illegible] d'arac [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] 96. 8. [illegible] [illegible]

Ma femme et ma fille [illegible] [illegible] [illegible] [illegible], je suis &c.

J'ay donné ordre [illegible] [illegible] [illegible] mortier et toutes ses [illegible] [illegible] [illegible] sur les [illegible] de cette [illegible] et fait [illegible] [illegible] cependant toujours prest a estre transporté au premier ordre que je donneray. Je suis tout a vous &c.

Monsieur

a Pondy ce 3 avril 1753

Envoyez moy [illegible] Monsieur la reponce a la presente sy vous le nombre [illegible] tant de l'artillerie que des autres soldats il y a quelques [illegible] qui vous [illegible] plus fermes et ayent resté auprès de vous et des autres officiers. Marquez le nombre afin que je leur envoye une recompense qui les excite a mieux faire [illegible] en meme tems qu'elle augmentera la honte de ceux qui ont [illegible] donné [illegible] &c.

[illegible] donnez [illegible] aux [illegible] ce 6 avril [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] je suis &c.

Monsieur

ce [illegible] avril 1753

J'ay reçu Monsieur votre Lettre du [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] que j'ay remis a M. [illegible] [illegible] presente qui vous [illegible] [illegible] [illegible] quelques autres [illegible] je suis &c.

[illegible] qu'il [illegible] quantité [illegible]

[illegible]

[illegible] fait [illegible] vos Efforts pour l'Empescher [illegible]

[illegible] de votre [illegible]

[illegible] les Travaux [illegible]

[illegible]

M. Maister

[illegible] 5 avril [illegible]

Voicy M. le rapport [illegible] Suisses qui [illegible]

[illegible] au nombre de [illegible] autre bande [illegible]

celle des deux que avoit [illegible] votre Camp. [illegible]

[illegible] 500 [illegible] et 80 pour l'Artillerie, [illegible]

4000 [illegible] mais qu'ils [illegible]

[illegible] general [illegible] quelques [illegible]. Trois [illegible]

cent cavaliers quelques [illegible] qu'il [illegible]

que la [illegible] se battoit a quatre heures, ce qui [illegible]

de [illegible] par le chemin qui conduit a [illegible];

tous les Suisses [illegible] de desertion, qu'il [illegible]

[illegible] l'Ennemy et s'approche de votre Camp [illegible]

[illegible] et tous les blancs [illegible] 30 hommes

qu'il y avoit [illegible] 130 Suisses. que les deux Canons qui sont

[illegible] sont de [illegible]. Mais que plusieurs munitions [illegible]

Estant [illegible] qu'il y avoit un mecontentement general [illegible]

qu'on ne donnoit plus de viande depuis longtemps. M. [illegible]

m'a fait part de ce qui s'est passé aujourd'huy et que les [illegible]

ont eu quelques petits avantages sur les [illegible] de l'Ennemy, [illegible]

compte qu'il [illegible] le longtemps [illegible]

de nuit et de jour dans la Communication [illegible]

dans son Camp, il me marque qu'il a donné ordre a la

Cavalerie [illegible] vous pourrés donner le [illegible]

ordre [illegible]. Il me paroit que [illegible]

[illegible] sur l'Ennemy a la Pointe du jour [illegible]

[illegible] que vous avés [illegible] plus d'hommes [illegible]

que l'Ennemy [illegible], [illegible]

[illegible] dans un Camp [illegible]

pour [illegible] qu'il [illegible] le defendre que [illegible]

[illegible]

[illegible] le temps [illegible]

M. Marin   Ce 5 mai 1753

Je reçois M. votre lettre qui m'a [illegible] et il me paraît que le [illegible] qui a [illegible] [illegible] aucun des [illegible] sujets des deux capitaines qui [illegible] Canon à Calcutta aura oublié [illegible] aucun [illegible] de faire donner [illegible] D'Alfzon [illegible] n'a jamais été [illegible] mettre les armes d'Alfzon ainsi [illegible] ceux dont vous me parlez [illegible] deux [illegible] et depuis n'ont pas été donnés à ces [illegible] occasionné [illegible] deux compagnies [illegible] cause la jalousie qui régnait entre les [illegible] principes craindre les suites, mais je n'ai jamais eu [illegible] que de donner aux [illegible] ces deux compagnies qui [illegible] le canon, mais [illegible] par la suite tous ces [illegible] je vous prie de [illegible] des compagnies [illegible] vous n'en aurez personne. Je vous prie de dire à [illegible] l'aîné ces deux capitaines [illegible] qu'on les tire hors du service. Je suis [illegible]

M. Dumas   A Pond. ce 5 avril 175[illegible]

Je réponds Monsieur à votre lettre du 3. [illegible] de Maphouze que [illegible] est certain, mais il n'est pas décidé [illegible] qu'il prendra [illegible] de ces côtés [illegible] partie [illegible] [illegible] de s'en retourner. [illegible] plus [illegible] le vieux Brahmane qui va [illegible] en [illegible] pour [illegible] je [illegible] vous assure qu'il [illegible] à [illegible] vous marquez votre arrivée à Melour et vous y attendez [illegible] Et si vous recevez des nouvelles de [illegible] vous m'en ferez part sans doute [illegible] [illegible] et autres lieux [illegible] bien obligé des [illegible] qu'on [illegible]

Je suis bien obligé à M. [illegible] de la bonne volonté [illegible] je crains qu'il ne [illegible]

Je vous [illegible] du Père Costas.

L'on assure comme une chose certaine que le Major [illegible] a reçu un coup de fusil au travers du corps et [illegible]

[illegible]

Martin[illegible] Sout. Ce 5 [illegible] 175[illegible]

J'ay reçu Mons. votre Lettre du [illegible] que y aviez joint celuy de vos demandes a été remply [illegible] rentrer. Les 100 coups de 8 qui ne faisoient que [illegible] si vous en avez besoin de quelqu'uns [illegible] M. Very a dû avoir avec M. de [illegible] Le Dommage de l'Ennemy [illegible] ce que l'on apprend tous les jours [illegible] le bras [illegible] St. Laurent [illegible] ont reçu des coups dans le coté, quelques uns [illegible] autres [illegible] et des soldats blessés [illegible] qu'on fait monter au dela [illegible] en fait le nombre considerable [illegible] autres [illegible] [illegible] mieux une autre fois, les [illegible] Offe [illegible] tres parfaitement &

Maistre Ce 5 avril 175[illegible]

Je reçois M. votre Lettre je fais partir [illegible] canons de 12 [illegible] et 200 coups, a l'egard [illegible] de [illegible] fait partir hier au [illegible] je suis [illegible] soient pas arrivés je suis &

Maistre Ce 5 avril 175[illegible]

J'envoye Mons. [illegible] [illegible]

[illegible]

Je reçois Mons. [illegible]

[illegible] qu'il [illegible] quantité [illegible]
[illegible] Marquis [illegible]
[illegible]
[illegible], faites tous vos Efforts pour l'Empescher
[illegible] de frequentes sorties de votre [illegible]
[illegible] sur les travaux qu'il [illegible] faut que
de [illegible] journée.

M. Maistre [illegible] le 5 avril 17[illegible]

Jay M. le rapport [illegible] qui [illegible]
[illegible] au nombre de [illegible] ce que [illegible] autre [illegible]
celle des deux que vous [illegible] avoir [illegible] [illegible] qu'il [illegible]
[illegible] 500 Blancs et 80 pour l'artillerie, [illegible]
4000 Cipayes, mais qu'il pensoit qu'il [illegible] pour [illegible]
[illegible] general ils ne valent pas mieux que les notres. Trois a
cent cavaliers quelques Cipayes et Caffres qu'il fit [illegible] hier [illegible]
que la [illegible] se battoit a quatre heures, ce qu'il [illegible]
de [illegible] par le chemin qui conduit a [illegible],
[illegible] dans [illegible] de [illegible], qu'[illegible]
[illegible] l'Ennemy s'est [illegible] de votre camp [illegible]
Caffres et tous les blancs [illegible] faire [illegible] 300 hommes
qu'il y avoit [illegible] 130 [illegible] que les deux Canons qui sont
les [illegible] sont de [illegible] mais que plusieurs munitions pour
estant perdües qu'il y avoit un mecontentement general [illegible]
qu'on ne donnoit plus de viande depuis longtemps. Mons.
m'a fait part de ce qui s'est passé aujourd'huy et que les [illegible]
ont eu quelques petits avantages sur les cipayes de l'Ennemy, [illegible]
compte qu'il [illegible] le [illegible] [illegible]
de nuit et de jour dans la communication [illegible]
dans son camp, [illegible] qu'il va donner ordre a la
cavalerie [illegible] de [illegible], vous pourrés donner le meme
ordre [illegible] monde. [illegible]
[illegible] sur l'Ennemy a la pointe du jour [illegible]
[illegible] et plus [illegible] a chaque
que l'Ennemy [illegible] raison, [illegible] courage [illegible]
[illegible] M. [illegible] dans un camp [illegible]
pour [illegible] qui [illegible] veuille le deffendre [illegible]
[illegible]
[illegible] le [illegible]

[illegible]

[illegible] vous [illegible] quelques [illegible]

[illegible]

N. Petre [illegible]

[illegible] Tous [illegible]

femmes &c. de [illegible]

Sath[illegible] [illegible] ce [illegible] avril [illegible]

[illegible] Monsieur, votre lettre doit [illegible] faire des representations sur les compagni[es]

[illegible] vous bien que vous conservés le capitaine qui a 60 [illegible] dans sa compagnie [illegible]

[illegible] autres [illegible] absolument point [illegible] par les [illegible]

[illegible] par deux des [illegible] de la compagnie d'Antoine sans

[illegible] intention, vous la donnerés a Rangaga [illegible]

la [illegible] celle d'Ayoumamed a Abdoul[illegible] [illegible]

[illegible] &c.

[illegible] Ce 6 avril 1753

[illegible] du mar[illegible]

[illegible] pour [illegible] de lettre de vous Monsieur [illegible]

[illegible] apres [illegible] [illegible] est [illegible]

recommander [illegible] &c.

[illegible] Ce 6 avril 175[illegible]

[illegible] votre lettre [illegible] touchant [illegible]

[illegible] d'Arcombaté, on vient de luy delivrer [illegible]

[illegible]

[illegible] avancé [illegible] &c.

[illegible]

[illegible]
[illegible]
de peine a l'Ennemy [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Camp par [illegible]
fera quelques [illegible]
[illegible]
Camp de Moreras [illegible]
pour que [illegible]
souhaite que nos Gens [illegible] quelques
ceux cy font au moins [illegible] pas qu'ils
de deux estre armés mais j'ay écrit [illegible] ne
point ainsy vous voila presque en Etat de ne point crain[dre]
L'Ennemy et de souhaiter qu'il vienne la Camper ou [illegible]
Je vous ay envoyé le [illegible] je donneray au [illegible]
luy revient [illegible]
Le [illegible] de l'Ennemy que je vous ay envoyé
m'a été donné par un [illegible] qui parle raison
me les auroit donné non par nom si j'avois eu le temps d[e]
M. Schaub qui l'avoit m'a pour que [illegible] l'homme [illegible]
de sa compagnie, Mr. Daudé et [illegible]

M. Martin Pond[icher]y ce 6. avril 175[illegible]

[illegible] je reflechis Mons. sur la manoeuvre de l'E[nnemy]
[illegible] mouvement ne tend que pour [illegible]
quelque [illegible] un convoy a [illegible] et je ne suis pas [illegible]
[illegible] de meme ainsy Mons. vous ne sçauriez trop fai[re]
veiller sur la Routte de Gondelour [illegible]
de la cavalerie sans discontinuer, vous avez [illegible]
[illegible] toutes ces marches, [illegible]
mais il est bon d'y veiller. Je suis [illegible]

M. [illegible] avril 175[illegible]
[illegible] actuellement [illegible] Moreras [illegible] la canaille [illegible]
[illegible] du camp du Moraras, ayés attention a bien veiller [illegible] observation
[illegible] en faisant former avec [illegible]
[illegible] ayés Egalement attention de faire former [illegible]

[illegible] à Villeneuve [illegible] leur dites [illegible]

M. Mussy [illegible] à Pondichery le [illegible]

1759 [illegible]

J'ay, Mons., dans [illegible]
considérable de [illegible] que [illegible]
remplis, je vous avois déjà [illegible] que j'ay
qu'il [illegible] qui [illegible]
troupe, l'on parle [illegible]
retraite, je crois que vous [illegible]
discours [illegible] certains des officiers qui [illegible]
renvoyés-les [illegible] sans balancer et ceux des soldats [illegible]
autres punissés-les sévèrement sans rémission. [illegible]
n'ont été de la meilleure volonté du monde [illegible]
[illegible] sentiment où il seroit heureux si l'on pouvoit
[illegible] sur l'ennemi [illegible] Moraro n'a fait la
opposition, mais je n'ai rien dire, distribués la [illegible]
[illegible] persuadés [illegible] devant [illegible]
l'ennemi n'est pas aussi nombreux [illegible] aussi à craindre, vous
[illegible] en [illegible] un moment de plus [illegible] avoir
[illegible] quelques parts que les [illegible] d'attaquer l'ennemi
de la [illegible] dans ses mouvemens [illegible] vous ne devez
[illegible] songer à abandonner votre camp, [illegible]
[illegible] qu'il ne faut pas absolument luy donner cette [illegible]
[illegible] peut [illegible] j'apprends que la [illegible]
[illegible] qui [illegible] vous a joint en partie le
[illegible] ainsi que [illegible] Aubert, tout cela [illegible]
[illegible] genl [illegible]

à Pondichery le 6 mars

Brenier

[illegible] M. ou je suis du party que [illegible]
[illegible] m'a tout à fait déterminé à augmenter nos
[illegible] à Tiruvady, c'est pourquoy je vous dépêche ce
[illegible] pour vous dire de vous en revenir avec diligence
[illegible] de Tiruvady [illegible] de [illegible] votre route
[illegible] pour [illegible] au camp. Je leur [illegible]
[illegible] qu'il a eue luy [illegible]

[illegible] ordre a Velour pour que les troupes [illegible]
[illegible] qu'il y a [illegible] par [illegible] qui [illegible]
[illegible] homme [illegible] [illegible] j'aurai
[illegible] afin qu'elle toutes les forces réunies vous puissiez
[illegible], je vous recommande la diligence, j'ay
[illegible] au Nabab, [illegible] qu'il avoit donné [illegible]
[illegible] vous viendrez toujours [illegible] Mon [illegible]
Route que je vous ay indiqué, vous aurez [illegible]
expédié Velajatteri et les [illegible]
a diligence [illegible]
dites au Nabab [illegible]

M. Bussy. Ce 7 avril

8 h. m.

J'ay reçu M. votre Lettre du 8. quel [illegible]
[illegible] pour [illegible]
de faire partir Vangattery [illegible] déjà [illegible]
témoigné ma surprise au Nabab de ce qu'estant [illegible]
avec luy, que ces hommes [illegible] il [illegible]
le premier et le retenir, vous luy ferez également
entendre que mon intention est que mes ordres soient
exécutés. Je vous ay expédié hier au soir un [illegible]
pour vous dire de vous replier et venir a [illegible]
de [illegible] sans perte de temps, ce que je vous
repete de nouveau. Je suis &c.

Ce 7 avril 1759. 10 h. m.

M. Maissin.

J'ay reçu deux de vos Lettres [illegible] dont une bien longue
a laquelle j'aurois bien des choses a dire, mais le temps ne me le
permet pas, [illegible] je puis vous dire c'est de tenir
bon dans le camp et de ne point le quitter que [illegible]
extrémité, ce que je ne vois pas [illegible] contentez
moi autant qu'il sera possible. Il a de la bonne volonté, ne
négligez rien pour l'y entretenir et ôtez luy l'idée qu'on a
[illegible] de se retirer a Valdaour ce qui est tout a fait
contraire a [illegible]. J'ay donné ordre d'envoyer [illegible]
munitions [illegible], elles [illegible]
Valdaour de [illegible] envoyé [illegible]
[illegible] me dit [illegible]

[illegible] qui [illegible] le [illegible]
…ieu bien après cela luy aura fait plaisir [illegible]
…[illegible], [illegible] [illegible] [illegible] pouvoir [illegible]
…[illegible] [illegible] [illegible] Le [illegible] [illegible]
…oit pas [illegible] des [illegible] [illegible]
…tres [illegible] qui ne devoient parler que [illegible] [illegible]
…necessaire de venir vous [illegible] de [illegible] [illegible]
…dans vous etes [illegible] [illegible] que [illegible]
…suis bien sur que vous le [illegible] [illegible] deux jours
…Patience avec l'ayde [illegible] entre [illegible]
…ennemy, toutes les forces vont se rassembler, faites [illegible]
…ce qui dependra de vous pour conserver Morass
…avec grosses p[ièc]es et si le malheur voulait que vous
…fussiez obligé de les abandonner ce qu'il me paraît diffic…
…me persuader, vous les enclouerez, leur casserez …
…tillons et brûlerez leurs affûts, mais au nom de Dieu Mon[sieur]
…quez autant que vous le pourrez cette place, l'honneur de votre
…ce de celuy de la nation ne permet d'abandonner ce
…[illegible] [illegible] des [illegible] que vous en supplie [illegible]
…portes des Planches et les poutrelles necessaires pour [illegible]
…autres 50 coups de canon de chacune des grosses pièces
Boulets de 12 [illegible] l'Ennemy pourrait vous [illegible]
…otes leur seront inutiles. Je suis [illegible]

Le Dragon me dit que les Boulets [illegible] l'Ennemy dans
…luy, mettez [illegible] [illegible] du [illegible]
…Estat forcé de se replier, ne le faites je vous en
…que lorsque Morass vous en priera afin qu'il
…aucun sujet de reproche a nous faire, mais aussi
…vue necessité absolue je vous prie de vous
…conformer.

Je crois [illegible] que votre [illegible] en [illegible] qui
…venez pas les choses a Morass telles que vous les dites de luy dire
…les [illegible], d'autres que vous ne luy dites pas de dire, ce qui me
…prendre le parti de vous envoyer un autre…

M. Maizy [illegible] ce 7 [illegible]

Je vous envoy [illegible], Messieurs, [illegible] [illegible] [illegible] qu[illegible] [illegible] [illegible] que vous [illegible] [illegible] d'autres [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] pendant [illegible] [illegible] [illegible] vous [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

Je suis &

C. M. Saturé — [illegible] ce 7 avril 1753

La presente est pour vous prevenir Monsieur que S. Mr de Mauvin ou autre Commandant de l'armée, vous envoye demander des Munitions de [illegible] en boulets que gargousses. Vous le[s] donneres sur sa demande. Je suis &.

M. Maizy — Al. ce 7 avril 1753

3 h. après midy

J'ay receu Mr. votre Lettre de ce jour par le Dragon qui vient d'arriver, vous avez vu par ma Lettre de 10 h. le Matin que j'ay fait partir des Munitions de [illegible] qui allois emporter pour vos grosses pieces, on va remplir vos demandes, continués Mr. a foudroyer l'Ennemy, il ne tarde pas a prendre son parti.

Ne m'envoyés plus de dragon, je ne puis fournir au rechange des Chevaux, envoyés moy plutot des Cavaliers ma[is] j'enverray aussy des [illegible] de rechange. Je suis &.

M. Saturé — Al. ce 7 avril 1753

Je vous envoy Mr. dix Soldats avec le Sergent nommé La Grandeur vous ferés donner 2 s. [illegible] par jour aux Soldats et 3 s. au Sergent pour leur [illegible] ils se nourriront comme ils le voudront. Je suis &.

M. Maupin — ce 7 avril 1753

[illegible] suis plus étonné Monsieur que vous vous plaigniés tant dans vos Lettres que vous [illegible] [illegible] puisque je suis parfaitement informé que vos Messieurs se servent depuis hier et même [aujourd'hui] au transport de leurs Malles, Meubles et autres Effets tant ici [illegible]

[illegible] Monsieur [illegible] affaire [illegible]
[illegible] [illegible] par [illegible] de [illegible] [illegible]
[illegible] de son frere [illegible] [illegible]
Volontaires lesquels [illegible] que [illegible] [illegible]
il avoit [illegible] comme volontaire et [illegible] [illegible]
[illegible] d'avoir pour luy quelques attention

[illegible] remis [illegible] le 7 avril 17[illegible]

[illegible] Monsieur est prie d'vous marquer de la [illegible] [illegible] un [illegible] de ceux Prisonniers pour ayder au S.r [illegible] [illegible] Je suis &

[illegible]

Monsieur, votre lettre [illegible] [illegible] m'envoyés l'etat de reveüe des [illegible] suivant ce que vous avés ainsy que celuy des gens de [illegible] a l'egard des Enfans de [illegible] [illegible] ce qui regarde les Enfans de ceux qui ont eté [illegible] tues a votre service et quels sont en etat [illegible] a prendre les plus propres et les porter sur l'etat. Je ne puis vous envoyer [illegible] [illegible] [illegible] de vous laisser des officiers Prisonniers qu'il a [illegible] [illegible] ne feray qu'un seul envoy d'argent lorsque vous m'aurés envoyés l'etat [illegible] [illegible] donner la [illegible] aux gens de l'[illegible] et les [illegible] Je suis &

[illegible] le 7 avril 175[illegible]

[illegible] envoy cy joint Monsieur, une requete que m'a fait presenter [illegible], je vous prie [illegible] que je ne veux point entendre [illegible] de ses [illegible] Cavaliers [illegible] que j'ay [illegible] pour [illegible] [illegible] les droits de [illegible] je [illegible] donné ordre que aucuns Je suis &

2.e Martin [illegible] le 8. avril

une petite Lettre p.r recommander [illegible]

une autre pour faire payer des remedes, [illegible] &
[illegible]

une autre pour renvoyer [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible] le 8. a [illegible] 3.
j'ay reçu Mons.r deux de vos lettres une [illegible] le 8 [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] vous recommander de veiller [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] autant que vous [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

Certainement que toutes la [illegible] des [illegible]
et les Coulis qui ont été Employés a porter [illegible]
[illegible] aucun n'a pû tenir bon [illegible] que ceux qui
[illegible] ce que les Livres [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] a [illegible]. Je [illegible]
plus de 150 [illegible] Soldats [illegible] fois, ne
[illegible] point deserté a present. Toutes les [illegible]
[illegible] vous parvenir, [illegible] la difficulté q
j'avois pour les Coulis, renvoyés moy en le genre [illegible]
pourrés, et que l'on aye soin de raffraichir souvent les
le transport en est difficile. je suis &c.

Voicy pour garder le [illegible] Dernier autant
de temps qu'il vous sera necessaire.

---

au Commandant   Pond. ce 8 avril 1759
a Vianouryan

Je vous Envoye Mazagatte Dix Barils de
Poudre pour être joints au Mortier lequel vous
Envoyerés en même tems a l'Armée ainsy que tous
les attirails du Mortier et ces Mess. le demandent
Ce Envoyent un Diable et assés de monde pour
transporter le tout au Camp, Je suis tout [illegible]

M. Maissin   8. avril le h. S.

Je reçois Mons. votre Lettre de [illegible] on a Envoyé
Toutes les Munitions demandés dans l'Etat de M. [illegible]
il envoy que manquent [illegible] Coulis on n'a pû les faire
partir, les derniers le sont ce matin, on va faire
un affut a un Mortier de 8 pouces qui ne pourra être
fait que demain, mais pour accelerer cette operation on
pourra Envoyer [illegible] le mortier de [illegible] pouces [illegible] a
Vianouryan avec les Bombes [illegible] vous
avés les [illegible] Envoyés [illegible]
[illegible]

[illegible]

[illegible] quelques jours [illegible] [illegible]

[illegible] l'accompagnement que [illegible]

[illegible] Mais j'ay [illegible]

[illegible] Cavalerie et je crois que vous pensez qu'il [illegible]

pense que votre [illegible] n'est [illegible] pas bien [illegible]

dit [illegible] [illegible] les cinq hommes [illegible]

anées, vos Bivouacs et vos [illegible] leurs [illegible]

je ne comprends pas ce que [illegible]

troubatte, je vais Examiner cette affaire, vous [illegible]

que je vous ay marqué il y a trois jours [illegible]

Je n'ai vu rien de plus Expedient pour accelerer [illegible]

envoyer chercher le mortier a Briançon [illegible] partir

[illegible] ce qui sera necessaire [illegible]. Je suis &

[illegible] Maisin: A Tour[illegible] ce 8. avril 1758
a 9h.

Je vous Envoy cy joint Monsieur [illegible] Lettre que je reçois de Lambert sur le contenu de laquelle vous luy donnerés les ordres que vous jugerés convenable

Je suis &

M Maisin Ce 8. avril 1758.

Je [illegible] croire Mons.r ce que l'on me dit du peu d'activité avec laquelle l'Ennemy tire son canon, [illegible] apparence qu'il a peu de Munitions de gros calibre [illegible] qu'il a eu [illegible] nous faire user les notres peut estre fort [illegible]. En tout cas pour Eviter l'abus [illegible] [illegible] quelque [illegible] mon avis [illegible] Egalement nos Munitions et de ne luy rendre que coup pour Coup, au moins qu'il ne presentat l'occasion d'en faire [illegible] ce [illegible] ma maxime pendant le Siege, [illegible] nos Munitions [illegible] Pourvu [illegible] [illegible]

[illegible]

M. Maisonneuve — Ce 8e avril 1753, 9 h [illegible]

Le S. Patrice M. [illegible] ... vous envoy[e] ... que vous lui aves demandé 100 [illegible] ... envoyé en totalité, je vous [illegible] ... de ce dernier calibre a cette place. Il se trouveroit ... a la fin, ce calibre [illegible] ... au plus promptement. Je suis [illegible]

M. Patrice — Ce 8e avril 1753, 9 h du soir —

J'ay reçu, Monsieur, votre Lettre, vous ne donnerés p[...] de munitions de [illegible] a l'armée [illegible] ... ils n'ont qu'a en demander [illegible], on leur en fournira, [pour les] boulets de six vous pouvés en envoyer sans que [illegible] l'on fournira de [illegible]. Je suis [illegible]

M. Maisonneuve — Ce 9 avril 8 h [illegible]

Je reçois M. a votre Lettre [illegible] ... Les 100 coups de trois, les coulés ne [illegible] ... M. de [illegible] vous a [illegible] ... si vous souhaités que je vous [illegible]

Si la deserteur [illegible] homme [illegible] ... aux reproches continuels accompagné [illegible] ... [illegible]

[illegible]

... moyen ... de Ramière cette ... [illegible]

... l'occasion de ... Lasalle, quelque ... de vos [illegible] en faisant [illegible] ... par tous les soldats ... [illegible] que ... qu'on ... aux ... [illegible] voulait. Je scay que vos ... [illegible] comme il le faisait, mais ... [illegible] non compte et vous pourez ... [illegible] ... mais [illegible] qui en fait la dépense. Je suis &c

2e Maisin   Le 9 avril 1758   3h S

Je reçois avec plaisir Monsr votre Lettre de ce Matin qui annonce le ... de l'Ennemy, il est fâcheux que ... [illegible] été avertis ... que pour faire ... par la Rivière ... qui auroit eu la satisfaction de voir l'Ennemy ... [illegible] devant ... [illegible] autant qu'il vous ... tout ce que j'ay eu l'honneur de vous ... précédemment ... par ... les ... sur lesquels ... embarquer nos prisonniers par 50^aine^ pour l'Ennemy ... ce matin ... la même somme que ... nos prisonniers sur lesquels on a soin de retrancher ceux que ... quant à nos déserteurs ce ne sera pas ... [illegible] ... qu'ils quittent leur Nation ... [illegible]

Je crois que M. Moras me demandera des ... mais ... il n'en a point été question. J'ay reçu ce matin ... qui me parle au sujet de deux compagnies ... rien comprendre ... [illegible] ... deserteurs ... dans la ... du S. Laurent ... [illegible] ... pour vous ... de 18 ... [illegible]

[illegible] qu'il [illegible] [illegible] aux quels [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] je salue [illegible] M[r]. et les [illegible]
Je suis &c.

Je vous prie de faire [illegible] de tout [illegible] [illegible]
celuy de Goudelour [illegible] [illegible]

Morari a Rappellé toute la cavalerie Maratte qu[i]
dans le sud, je crois qu'il conviendroit qu'il y en [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible]

Voyez Mons.r [illegible] avec [illegible] ne pourr[ait]
pas [illegible] cette pièce de Canon de [illegible]

[illegible] [illegible] Morari [illegible]
chemin de Goudelour afin de [illegible] l'Ennemy sur [illegible]
de ses munitions; [illegible] &c.

a Pond.ry ce 9 avril 1758.

Au Commandant
a [illegible]

Remettez au M.re [illegible] porteur de la presente toutes les Munitions
[illegible] de Mortier avec le Mortier &c.

a Pond.ry ce 9 avril 1758

M. Maissin

A [illegible] Monsieur, et [illegible] [illegible]
envoyez [illegible] pour [illegible] [illegible]

M. Maissin — Ce 9 avril 1758 — [illegible]

Je recois Mons.r votre Lettre [illegible] qui [illegible] pendant
d'aujourd'huy je vous envoye quatre de mes [illegible] pour [illegible]
l'operation que vous [illegible], je vous prie de [illegible]
[illegible] l'operation faite [illegible] donner [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] doivent avoir leurs [illegible] leur Maître [illegible]
de donner ordre de delivrer ceux dont on aura besoin, la [illegible]
[illegible] l'Ennemy a dessein de venir [illegible] la [illegible]
[illegible] [illegible] que la [illegible] [illegible] vous [illegible]
[illegible] plutot parcequ'il [illegible] [illegible] que vous avez [illegible]
pour eviter les accidens de la [illegible] pour [illegible] ou [illegible]
vous devez la faire creuser s'il est possible [illegible] [illegible]
[illegible] ou la diviser en deux avec les memes precautions [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] Renvoyez a [illegible] [illegible]
[illegible] jusqu'a [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] qu'il [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible]

[illegible] effet [illegible] toutes [illegible]

[illegible] pouvoir comme la vôtre. Lorsque [illegible]

[illegible] jointe [illegible] ce que [illegible]

[illegible] de M. Brunet [illegible] pas [illegible]

[illegible] une augmentation considérable [illegible]

qu'une [illegible]

[illegible] a ce sujet [illegible] je suis [illegible]

[illegible] le 16 avril 175[illegible]

[illegible]aissin

[illegible] Monsieur, votre lettre d'onze heure du soir. Je compte que [illegible]

[illegible] du 18 sera arrivé, j'ay eu nouvelle que le marquis de [illegible]

[illegible] party hier au soir d'Avancon[illegible] avec tout son attirail [illegible]

[illegible] de 30 [illegible] pour [illegible], [illegible] ainsy j'aurai une [illegible]

[illegible] pour un canon de 24. M. Laurence [illegible] jusqu'ici [illegible]

[illegible] connoitre ainsy ses intentions a toute une armée, [illegible]

[illegible] cependant qu'il fait assez cacher ses demarches car vous [illegible]

[illegible] toujours que [illegible].

Je souhaite bien que vos officiers soient plus prudens sur les reproches [illegible] qu'ils ont fait a la troupe; j'ay sçu [illegible] de leur [illegible] toute la consequence. j'ay eu a cet egard [illegible] quelque autre [illegible] conversation avec [illegible], je souhaite qu'elle [illegible] effet [illegible] vos jeunes gens qui [illegible] besoin d'apprendre [illegible] des progrès. [illegible] pourquoy la distribution [illegible] faire [illegible] qui ne la meritoient pas, [illegible] quelle n'a [illegible] donné qu'a ceux qui le meritoient, mais pour faire cesser les [illegible] bien ou mal fondés j'ay remis au S. [illegible] [illegible] qui vous [illegible] leur engagé [illegible] [illegible] ce qu'ils ont [illegible] pendant la [illegible]

[illegible] n'avois pas trouvé [illegible] que [illegible] qu'il [illegible]

[illegible] moyens de [illegible] la troupe, ce que [illegible]

[illegible] a cet egard [illegible] quelque fois [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Elle [illegible] les [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

point declaré la dernier [illegible] [illegible] [illegible]

condamner, m'ont fait comprendre qu'il [illegible] [illegible]

a cette [illegible] je vous prie de [illegible] [illegible]

auquel l'ont [illegible] [illegible] [illegible]

Voicy une lettre de [illegible] [illegible]

Portenova, vous y verrés [illegible] [illegible]

l'etranger [illegible] [illegible] [illegible]

trop tard, repondés à [illegible]

M. Maissin [illegible]

Recevez [illegible] auprès de moy Monsieur avec ses deux capitaines après avoir [illegible] raisons et [illegible] qui est un ancien [illegible], je vous prie de remettre compagnie à ses deux capitaines [illegible] [illegible] [illegible] qui [illegible] venir a presenter, au moyen de quoy cest une affaire terminée. [illegible]

M. Maistre [illegible] avril 1753

L'on m'a assuré Monsieur, hier au soir que [illegible] avoit jetté [illegible] de canons dans les [illegible] aux environs de [illegible] ou ils vous ont attaqués [illegible] vous de donner vos ordres pour que cette recherche soit faitte avec [illegible] j'attends la [illegible] canon de 24 de [illegible] de 6 pouces [illegible] [illegible] a apartenir après partir [illegible] [illegible] je repondray a votre grande lettre, je ne vous [illegible] [illegible] hier [illegible] d'hostes quil y ait [illegible] de votre [illegible] de prendre [illegible] party [illegible] paroit [illegible] avec trop de precipitation [illegible]

[illegible] [illegible] avril 1753

[illegible] Monsieur [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] aux [illegible] [illegible] [illegible] qui vous les [illegible] tous, peut estre [illegible] le surplus de 20 cavaliers quils vous a laissé que pour luy servir d'escorte jusques a [illegible] il les renverra sans doute ainsy qu'il [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] a [illegible], vous pourés egalement [illegible] M. [illegible] [illegible] lorsque vous serés arrivé a [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] a ceux qui [illegible] [illegible] [illegible]

140

Monsieur votre lettre d'hier par laquelle je vois que vous avez détenu pour [illegible] pour remplacer j'ay donné ordre de laisser partir des quarante [illegible] de [illegible] vous [illegible] pour fournir aux dépenses [illegible]

Monsieur votre lettre d'hier. Vous [illegible] compte à Kadrankan que [illegible] sur les gens effectifs qu'il peut avoir ainsi [illegible] des pages mortes en [illegible] aux gens a [illegible] dont vous [illegible] pouvez prendre deux autres [illegible] parlés ces noms fort [illegible] ont été chassés aux portes de [illegible] tant de tués que par la [illegible] officiers prisonniers

Maissin

A Pondichéry ce 11. avril 1759.

Vous m'envoyerez, Mons. l'officier ou la personne qui vous sera montrée par le porteur du présent billet.

[illegible]

Ce 11 avril 1759 à 4h. 3.

[illegible] votre lettre d'hier Monsieur, j'ay eu lieu d'être surpris [illegible] qu'il n'étoit rien de tout ce que vous m'y marqués et que Morarao [illegible] avoit annoncé autre chose de l'ennemy que sa retraite et une [illegible] explication. j'ai [illegible] avec qui j'ay eu une après longue conversation en présence d'Hossin ne m'a rien dit contre vous au contraire [illegible] maître le louent beaucoup de vous mais ils prétendent que plusieurs qui sont sous vos ordres ne vous rendent pas bien, ceux-là ne [illegible] pas si dépourvus de bon sens qu'on les [illegible] [illegible] pour le bon de mauvais et de médiocre, [illegible] pour [illegible] conversation de vous éloigner [illegible] de [illegible] du S. [illegible] [illegible] n'a pas été prononcé ainsi tout ce que vous me marqués [illegible] ne me paroit être fondé que sur quelque faux rapport que vous [illegible] pas assez approfondi. je ne vous [illegible] pas vous avoir fait aucun reproche que vous n'ayez pas poursuivi l'ennemy puisque vous ne l'eussiez [illegible] été avertis trop tard. j'ay seulement souhaité que vous [illegible] pour que la troupe eût pû [illegible] l'ennemy, la fatigue n'eût pas été grande [illegible] le canon de 24. [illegible] on en a [illegible] son arrivé. Au reste [illegible] vous [illegible] [illegible] des munitions si vous [illegible]

[illegible] conformeme de votre [illegible] Messieurs de [illegible] que [illegible] beaucoup [illegible] les [illegible] temoins, [illegible]

J'ay pris en [illegible] aux quartier [illegible] du Camp de M[illegible] qui la [illegible] a m'y proposer [illegible] que j'ay [illegible] [illegible] Revue le jour qu'il voudra m'y trouver de [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible]

[illegible] compagnie [illegible] corps de la volonte [illegible] fait convenable que [illegible] prie d'y porter la main. d'hier, m'a dit que Reiny [illegible] de ses [illegible] qui etoient venus [illegible] avoient [illegible] Colsons [illegible] demande d'etre Examiné [illegible] vray je pense que vous d'aures suspendu l'ordre que je vous av[ois] donné de retablir [illegible] Capitaine dont il a été question.

J'ay decidé que Alyhen ne retourneroit plus au camp, outre toute[s] les raisons que vous avés de vous en plaindre, j'en ay d'aut[res] qui Exigent que je le tienne auprés de moy.

Je ne repondray point a la fin de votre lettre [illegible] un peu trop de vehemence [illegible] sur des suppositions do[nt] j'ay point connu la realité [illegible] question de moy, ainsi [illegible] que je fonderay ce que vous marqués. [illegible] lorsqu'il s'agit du service du Roy, la nation et de la Compagnie me porte aux volontés [illegible]

Je suis [illegible] sincerement M[r] V[otre] [illegible]

[illegible] pour la piece de [illegible]

M. Martin. Ce 12 avril 1753

J'ay Reçu Monsieur, votre lettre d'hier, [illegible] Majeurs de vous [illegible] [illegible] m'engage a donner [illegible] votre [illegible] [illegible] mais [illegible] [illegible] rapport [illegible] qui [illegible] [illegible] pour connoître [illegible] [illegible]

[illegible]

… des [illegible], auss[i] tost qu'il [illegible] …

… j'en avois que le residence [illegible] …

… les gens de [illegible] …

… tacher de la lui faire [illegible] …

… affaires.

… la piece de 18 [illegible] …

… plus [illegible].

Lorsque le Navire de [illegible] …

… de luy [illegible] …

… mauvaise [illegible] vous ne [illegible] par le [illegible] …

… authorité de prendre [illegible] …

… pouvés luy en [illegible], mais [illegible]

… qui voudront bien s'y ranger, je crois que vous [illegible]

… ces gens la ne sont que des sangsues et jusque a ce que

… verrés venir a leur [illegible] de cypayes.

Je vous ay prie maintes fois de ne point permettre aux

… de venir icy sans necessité, Le Sr. De Moncy y en [illegible]

… n'amenez Le Sr. Le Gras. j'ay donné consigne aux Portes d'arrêter

… les [illegible] cypayes. Je suis Très [illegible] M. [illegible]

Mr. Maissin — Le 12. avril 1753. 3 h. S.

L'on dit M. que L'Ennemy se prepare pour aller [illegible]

… donne avis a Morarao. Le detachement des 100 blancs dont

… vous parlay hier a été dans le Sud pour donner la chasse a

… Imbert. Je suis &c.

Les Trinquebattes ne [illegible].

… atte — du 12 avril 1753

… envoye Monsieur pour la paye des cypayes et Volontaires 8213 Rs en 2190 [illegible]

… de 375 … [illegible] 809 l. 8 s. pour fournir aux depenses desquelles vous tiendrés compte

… verra le contenu de votre Etat et la reserve de la poudre [illegible]

… j'ay fait dire aussi de [illegible] de vous renvoyer la [illegible]

… [illegible] a Kadirkan de [illegible] M. Brunier Vous avés bien fait de [illegible]

… les [illegible] au service [illegible] que [illegible]

… [illegible]

… [illegible]

[illegible] Votre lettre [illegible] bien fait d'y [illegible] pour [illegible] reparer [illegible]

[illegible] j'[illegible] aux [illegible] les [illegible]

de l'ennemy parceque je vous aquoy il aboutiroient [illegible] je ne me suis pas trompé [illegible]

[illegible] je ne l'aurois bien [illegible] [illegible] qu'il [illegible] [illegible]

[illegible] Vous ay marqué ce que vous deviés faire [illegible] [illegible] que vous

a Valdavour le S^r moreau et renvoyé [illegible] par le chirurgien [illegible]

Je crois que les deserteurs auront été arrêtés pour se mettre avec garnison de [illegible]

[illegible] [illegible]

Je souhaitte que le Nabab fasse promptement ce qu'il vous a promis et que [illegible]

[illegible] vous aurés laissé. Le sejour qu'il [illegible] [illegible]

Mr Patrice [illegible]

J'ay donné ordre à Monsieur [illegible] [illegible] affuts [illegible]

[illegible] de ces [illegible] dont [illegible] [illegible] ne sont pas [illegible]

de leur paye et qu'ils continuent à faire les [illegible] renvoyer les [illegible] je [illegible] les [illegible]

alors [illegible]

J'ay marqué à Mr Brenier de vous laisser le S^r moreau [illegible] payé jusques à la fin d'un mois [illegible]

il n'a rien à demander pour [illegible]

M^r maissin — à Pondichery le 13. avril 17[illegible]

8 h. du [illegible]

Je compttois Monsieur que vous eussiés envoyé deux Tringueballes [illegible]

prendre le canon de 24 et celuy de 18, cependant il n'en est

arrivé qu'une cette nuit [illegible] la presente [illegible]

[illegible] grande de vos Tringueballes [illegible] l'envoye [illegible]

M^r maissin — Ce 13. avril 1753

Je reponds M^r à trois de vos lettres d'hier, L'aubert est très

reprehensible de n'avoir pas executé les ordres qu'il avoit [illegible]

j'en rejette la faute sur luy [illegible] les autres [illegible] je vous [illegible]

qu'elle est toute sur luy, la premiere chose que ces hommes demandent [illegible]

[illegible] ce sont les endroits où il y a de l'argent, il y vole avec [illegible]

et oublie les ordres. je vous ay envoyé hier matin Marchand avec

quelques lettres qui vous informeront de la situation de cet homme

vous avez marqué le [illegible] du souverain que comme [illegible] rappellé

[illegible] qu'il avoit [illegible] [illegible] rappelle

L'aubert [illegible] donner d'ordre contraire [illegible]

que je vous ay envoyé toutes les lettres que j'ay receu de luy [illegible]

[illegible] le marchand le party le plus convenable. [illegible] il [illegible]

de [illegible] . Tous ces [illegible] [illegible]

[illegible] L'aubert est principalement [illegible] homme ne cherche qu'à [illegible]

[illegible] que les Compagnies [illegible]

[illegible] [illegible] [illegible]

[illegible]
vous prie de dire a celuy cy lorsqu'il aura fait la [illegible]
il pourra venir icy [illegible]
bien necessaire, mais il faut que [illegible]
même tous les armes [illegible] vos cypayes afin qu'il [illegible]
[illegible] de ceux d'Alypkan [illegible]
je le dispense de vous dire les mysteres [illegible] d'Alypkan
[illegible] soyez en bien apres [illegible]
[illegible] soyez tranquille sur les [illegible]
[illegible] tres menagé [illegible]
lorsqu'il quittera [illegible] arrivé au camp [illegible]
[illegible] des termes [illegible] pour [illegible]
[illegible] comment vous [illegible]
[illegible]
[illegible] est le reste [illegible]
[illegible] 26 celle qui [illegible]
[illegible] affaire de [illegible]

Je vous a peine que [illegible] ne fait que [illegible]
[illegible] que la politique [illegible]
vous faire plaisir a [illegible]

Lorsque la jonction des Troupes qui viennent de [illegible]
d'ailleurs sera faite, vous serez en Etat de [illegible]
les differents desseins de l'ennemy, faites moy [illegible]
vous inquieter de tous ces mouvements [illegible]
[illegible] mais que l'on veille toujours [illegible]
du sud et de l'Est de [illegible]
[illegible] ne feront pas une grande provision [illegible]
appeller les cipayes [illegible] vous voudre[illegible]
mais il faut [illegible] dans le [illegible]
[illegible] provisions ne [illegible] que deux cent il en faut [illegible]
vous renvoyer le S. Daniel [illegible] quelqu'autre [illegible]
[illegible] peut être la cause du retour du S. [illegible] des officiers
[illegible] sont en campagne ne doivent point se mettre dans le
[illegible] que d'abandonner l'armée. Je suis [illegible]

a Pondichery ce 11 avril 1753

[illegible]

[illegible] Monsieur, s'il est impossible de faire parvenir [illegible]
[illegible] garcon domestique du [illegible] M. [illegible] qui
[illegible] puisque vous avez [illegible] de quelques
[illegible] la Troupe de [illegible]
[illegible] apres cette jonction, je vous marquerez ce que [illegible]
[illegible] de renvoyer [illegible] donc [illegible]
[illegible] garder le [illegible]
[illegible] ayez toujours icy quelque piece [illegible]
[illegible] d'un Canon de [illegible]

M. Bussy ... après avoir reçu ...

M. Maissin — Aurad ... avril 95

Je réponds Mr. à ... que ... déjà dit
que ... de Lambert est ...
... qu'il ... que ...
obéi ... ou vous ...
de ...
de ... qu'on ...
... pour ... de ...
répondra sur ...

Le cédage d'un ... positivement que ... les
Anglois reprennent ... qu'ils ...
a tenu ... dans son ... qu'on ... appelle
qu'en touchant leurs limites comme ...
aujourd'hui de l'armée de M. Bussy ... dans ...
prendre le parti le plus convenable aux Marattes a qui ...
pour ... l'ennemi, sans doute que ...
... ne pourriez vous pas ... son ...
par la cavalerie Maratte ... Pindaris, toute communica
... et l'ennemi ... l'empêcher de ...
L'opération que vous ferez, ... de faire passer
... tout votre monde ... de la rivière ...
L'artillerie que vous ... la ...
en ... [illegible] ... que vous trouverez bonne
... vous rentrerez si l'ennemi ...
tout le ... de l'empêcher de ... manœuvre
faudroit répéter. Je suis &c.

Le 16 avril

Au même

Tous ... de l'armée ... charge
du ... le ... toujours
Mrs ... devoient ... obligé d'aviser quelques ...
... conduire ... jusqu'à ... de
... Je suis &c.

Vaudreuil le 27e avril

11h m

Je reçois Mons. deux lettres, puisque [illegible] depuis [illegible] [illegible] ne [illegible] que vous [illegible] que cela ne [illegible] qu'un [illegible] Monsieur [illegible] raison d'avoir chalumbay, il [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] de l'Ennemy, [illegible] Lambert [illegible] que vous [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] l'ingé qui vous a [illegible] [illegible] [illegible] votre gauche, il [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] la différence [illegible] [illegible] les Pindaris ne peuvent [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible], il est certain qu'il y a [illegible] [illegible] chez l'Ennemy et qu'il voudroit bien [illegible] un [illegible] considérable [illegible] chérayapaly et que le Mouvement qu'il a depuis ces [illegible] côté de Condour n'est qu'à cet effet, [illegible] [illegible] bien qu'il voulut prendre ce party, je suis aux aguets [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] sur tous les mouvements qu'il fera. Je ne [illegible] comprendre l'Ennemy peut trouver sans de Bœufs de charge, il y a de l'exagération dans ce que l'on vous a dit à ce sujet [illegible] ce vous me dites là dessus fait bien sentir de quelle nécessité c'estoit de s'emparer de Chalumbay.

J'ay donné ordre que l'on envoyât un autre [illegible] de [illegible] vous aurés pour agréable de renvoyer celuy qui est pourry, [illegible] [illegible] coûtent chers il faut entirer ce que nous pourrons.

Le détachement du Sr. Bruner est arrivé un jour plustost que je ne le pensois, ce retardement auroit pu nous faire tort si l'occasion s'estoit presentée.

Le Sr. Aumont doit marcher après Mr. de Mouhy

Je suis Très Sincerement Monsieur &c.

Patna — Ce 8 avril 1759

J'ay reçu Mons. votre Lettre d'hier, vous n'avés qu'à donner ordre au reçeu de la presente, à Cadriarkan de rendre à l'armée avec les 64 hommes, et de remettre [illegible] Mr. de Maisse ayez y Laisser en consequence. Je suis &c.

Naipy — Ce 8 avril 1759

J'ay donné ordre Mr. au nommé Cadriarkan [illegible]

[illegible] l'Ennemy [illegible]

[illegible] qu'il doit rendre, [illegible] vouloit [illegible]

[illegible] la [illegible]

[illegible] conséquence. Je ne crois pas qui avoit [illegible]

[illegible] les [illegible] de l'ennemi [illegible]

[illegible]

pratiquer [illegible]

qu'il y auroit [illegible] de faire [illegible] que vous

[illegible] les Dʳˢ [illegible]

qui [illegible] que vous [illegible]

[illegible] de vos [illegible]

d'officiers que vous [illegible]

nombreuse surtout lorsqu'il faut marcher [illegible] ce qui fait que

mes [illegible] fusiliers de vos [illegible], il convient aussy que vous retiriez les [illegible]

qui sont dans les camps [illegible] ou [illegible] sont [illegible]

tout le monde [illegible] vous fournir au plus de fusiliers [illegible]

prie de m'envoyer un Etat General de vos pelotons tant de blancs que

de Topas Caffres &c.ᵃ

Je ne crois pas que l'Ennemy fera sa marche de jour ou de nuit

toutes celles qu'il a fait jusques a présent ont été de nuit, mais qu'il

comme il voudra vous êtes en Etat de le poursuivre. Esperons [illegible]

dernierement le 28 du mois ce qui convenoit de faire a cet Egard, je donne

l'Ennemy ce qui luy est dû et rien au delà, et sans le mepriser en aucune

je dirai toujours qu'il est peu redoutable dans les noirs comme dans les

Européens, vos forces reunies comme elles le sont, sont infiniment superieures

aux siennes, il ne s'agit donc que de profiter des occasions que l'Ennemy

presentera et vous n'êtes là que pour en profiter avec les précautions

et dispositions convenables. Je crois m'appercevoir que vous comptez

peu d'avoir les Marattes de notre coté, les Ennemis pensent differemment

et vous pensiez comme eux s'ils étoient de leur party. Si vous

comptez pour rien il faut s'en debarasser au plustost, la depense en est

trop considerable et vous auriez dû me donner cet avis il y a deja

[illegible] j'aurois des Lacks de plus dans ma bourse, mais en [illegible]

aussi que vous sur l'impression que ce genie là causeroit [illegible]

ce qui n'est pas moindre que celle qu'ils vous imprimoient il y a quelque

temps, il est encore bon de les conserver. Je crois que vous serez [illegible]

Je crois aussy m'appercevoir que ce qui vient de vous joindre est regardé

comme rien ou peu de chose, puisqu'au lieu de m'en dire quelque chose

vous continuez par souhaitter [illegible] pour être plus en force

[illegible] qu'il faudroit [illegible] François pour battre

[illegible] de ce que je puis penser de tout ce que vous [illegible]

cependant combien [illegible] d'exemples du contraire dans

l'Inde [illegible] opinion de ma nation [illegible]

[illegible] capable d'[illegible], mais il [illegible]

[illegible]

[illegible] ne scavoit [illegible]
[illegible] on en fait aujourd'huy [illegible] soldats [illegible]
[illegible] augmente le nombre, pourquoy [illegible]
[illegible] quand [illegible] troupe il a été [illegible]
[illegible] cette troupe est toujours
[illegible]
J'ay dit [illegible] les [illegible]
[illegible]
J'ay dit au S. Planquelle [illegible]
[illegible] demandés si c'est celuy qui a [illegible]
[illegible] avec luy de ne point [illegible]
[illegible] que c'est une continuelle allée [illegible] soldats [illegible]
[illegible] ne peut point être si facile [illegible]
J'appelle le Maitre Canonier pour scavoir [illegible] que l'on a
[illegible] les tentes [illegible]
[illegible] est bien considerable [illegible]
[illegible] vous ayez [illegible] pour les [illegible]
Je vous prie de m'envoyer l'Etat de vos tentes et de leurs distribution
[illegible] Bremen en avril 50.
[illegible] nouvelles de Lambert [illegible]
[illegible] vous garderez le S. Lajus jusqu'à la fin du mois pour [illegible]
[illegible] après quoy vous le renverrés icy.
Cy joint l'Etat des tentes qui vous ont été envoyées depuis [illegible]
[illegible] Je suis &

Ce 29. avril 1759.
[illegible]
Je vois que Mons. Le S. Jabre qui y est fort inutile [illegible] seroit beaucoup plus utile à l'armée, et si on avoit [illegible] ce jeune homme dans son devoir de volontaire, on [illegible] été dans le cas de le renvoyer. Je ne scay qu'en faire, je vous [illegible] renvoyeray. Je suis &

A Mondrelin[?] ce 29 avril 1759.
Je reçois [illegible] Garandel [illegible]
[illegible] votre [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] qu'il [illegible] demandé [illegible]
[illegible] du monde [illegible]
[illegible] quelque chose.

M. De [illegible] [illegible] [illegible]

Cons.r au [illegible] [illegible]

M.r

Jouy deux mois [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

j'avois coutume de payer tous les mois pour [illegible] [illegible]

[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

les deux mois [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible] [illegible] l'[illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

en consequence

J'ay l'honneur d'estre tres [illegible]

à Pondichery ce 22 [illegible]

M. Maissin

J'ay receu M.r vos deux lettres d'hier, la derniere a 3 h.

Le [illegible] n'a point fait diligence. J'ay [illegible] [illegible] vous

j'avois dit q'il y a tousjours de mettre des tambours noirs a la

des blancs, si cet ordre avoit été executé vous auriés [illegible]

de plus. M. Brenier m'a remis un Etat de 92 blancs qu'il a [illegible]

camp. Je vous dits n'en avoir eu que 84 ce qui fait une difference

huit, dont je sçay qu'il y a un sergent a Valdaour que l'on y a [illegible]

on l'avoit trouvé bon pour aller dire M. Brenier ainsi j'y ay donné

qu'on le renvoyât. Dans les 9 autres les [illegible] [illegible] [illegible] si vous

m'avés rien repondu a son sujet, reste a 6 que vous devés avoir

Dragons ne sont pas passés sur cet Etat. M. Mathieu ne m'a point

envoyé l'Etat de son artillerie, il devoit estre joint au votre

vous êtes trompés aussy sur les Cipayes; [illegible] 400 de la [illegible]

il y a joint ys une compie de ceux Cipayes, a Gingy on a pris c

de Doukia et vous devés avoir [illegible] [illegible] [illegible] de Kadir

cela fait 500 et quelques Cipayes de plus que vous n'avés [illegible]

j'ay rappellé les 400. D'un autre j'attendois venir 300 de [illegible]

et vous me dites qu'il n'en est encore arrivé que 30. Je ne sçay

en [illegible], ils devoient être accompagnés de 120 cavaliers

se joindre aux [illegible] qui ont suivi M. Brenier. Vous ne me d[illegible]

point si [illegible] vient vous joindre [illegible] [illegible] [illegible]

s'il vous a [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

M. [illegible] peut se rendre a l'armée [illegible] [illegible]

volontaire [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible] [illegible] de l'Armée [illegible] Bussy, [illegible] [illegible]

[illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible] ..., [illegible] [illegible]
...a Mongue en porte de Bagaur, je n'en ai pas été content
...[illegible] qu'affaire à la trente cipayes que le commandant [illegible]
...tout armés de bonnes armes, avoir promis les prendre en
...lorsque l'Éz... Les deux de [illegible] étant arrivés et [illegible]
...rié aux ?. Rouquelliés de leur donner 20 Roup. pour leurs armes
...la centaine et dix Roup. et autant pour l'Engagement, marqué
...roy. Si dans les 20 on a entendu être deux articles, on [illegible]
...pour les armes seules.

quand même vous eussiez été averty [illegible] de l'Ennemy
vous n'auriez jamais pû le joindre, il faut [illegible]
...avoir les nouvelles de l'Ennemy qui a 24 d'avance [illegible]
...ra toujours bien loin avant même que vous puissiez être [illegible]
...illes. Exactement sur les demarches de l'Ennemy, il y aura [illegible]
...ois quelques differences dans ses operations, je vais faire en sorte
...d'en être informé comme vous le devez faire de votre côté. lorsque
...quartier de Marche, promettez de ma part une recompense
...de 20 m. Roup. à la troupe, et aux cipayes, mais surtout n'oubliez
...pas la precaution d'avoir 300 Marattes à une certaine distance
...de votre Troupe derriere, avec ordre de sabrer les premiers cy...
...fuiront, ces deux articles feront peut être effet sur la Troupe
...faut que le même ordre soit donné pour les cipayes, Dieu benisse
...os intentions et celles de Mrs. les officiers, c'est de luy que nous devons
...attendre la victoire. je vous diray ce soir sur le party que
...l'Ennemy pourroit prendre d'envoyer du secours à Trichirapaly
...examinez bien ses demarches. Je suis tres sincerement Mr.

M. de Maissin. Ce 22. avril 1753.

Je reçois Monsieur, votre Lettre de ce jour, j'ay appris que l'Ennemy
...retourneroit par aujourd'huy à Tiruvady. je vais faire partir les chameaux qu'il sera
...ible d'avoir. je crois Monsieur, que si vous joignez l'Ennemy qu'il faut proffiter
...avantage que nous donne sur luy le service de notre artillerie qui est plus prompte que le sien
...et qu'en prendre le party de fondre sur luy. Le dernier Exemple exige de ménagement et
...d'avoir une artillerie abondante et bien munie. Je suis [illegible]

Jeune comme Monsieur [illegible] [illegible]

[illegible] Moracin [illegible] a [illegible] flatté de [illegible] plus [illegible]

[illegible] qu'il [illegible] quoy qu'il m'écrit [illegible]

[illegible] tour qu'il [illegible] infiniment [illegible] attentions, [illegible]

[illegible] parfaitement [illegible] et qu'il [illegible] pour [illegible]

d'agir dans les différentes circonstances que l'Ennemy peut [illegible]. [illegible]

[illegible] un détachement [illegible] qui [illegible] de [illegible]

[illegible] et de l'attaque [illegible] a bon [illegible], [illegible] facilement, [illegible]

[illegible] artillerie telle qu'elle [illegible] pièces [illegible]

[illegible], aussy que [illegible]

[illegible] Chapeaux de la Volonté [illegible] Compagnie de Cipayes [illegible]

vous joindrez à ce détachement 400 [illegible], deux [illegible] de Tappau, ce qui [illegible]

de la Volonté [illegible] Chapeaux, M. Moracin joindra à ces Troupes 3

Cipayes bien armés et 1000 chevaux avec un bon chef pour les conduire. Vous donnerez le Com[mandement]

[illegible] au S. [illegible] qui est flatté de ce choix et qui ne cherche que les occasions de se distinguer,

luy donnerez pour officiers les S.rs de Monty, Aumont et Laffita, le [illegible] 3.me [illegible]

[illegible] et [illegible] beaucoup [illegible], si celuy veut une des [illegible] allonge

place d'une [illegible], vous pouvez la luy donner, aussy que deux petits mortiers à Grenades qui

peuvent servir a chasser l'Ennemy ou l'inquieter dans les Pagodes où

pourroit se retirer, si vous que rien n'arrête la marche de ce

détachement faites distribuer a toutes les Troupes [illegible] jusques

[illegible] coups a chacun. je viens de donner ordre qu'on vous en

envoye 50 m/ avec 5 m/ pierres a fusils. Enfin Monsieur, [illegible]

[illegible] de façon pour que ce detachement soit [illegible] en [illegible]

premier ordre que vous donnerés. mais il faut que la cav[alerie]

Maratte le devance pour arrêter la marche de L'Ennemy, [illegible]

[illegible] par les rivières et rendre les chemins plus mauvais

pour ne rien arrêter de cette Expedition je vous envoye

pour les Blancs et topasses de la volonté	R. 908 –
Comp.ie d'Abdoulkader	1009 –
id. de Sirkhan	909 –
id d'Akambaeb	759 –
id de Shekmamod	1009 –
id d'Oumarkhan	910 –
Comp.ie d'Ignace	1009 –
id de Normahamout	838 –
id de Miguelle	802 –
	R. 9158 –

ce qui fait le mois de May d'avance pour tout ce mon[de]

je vous envoye Egalement 3000 Pag.s d'or que vous

[illegible] a Mr [illegible] vous serviront aux dépenses [illegible]

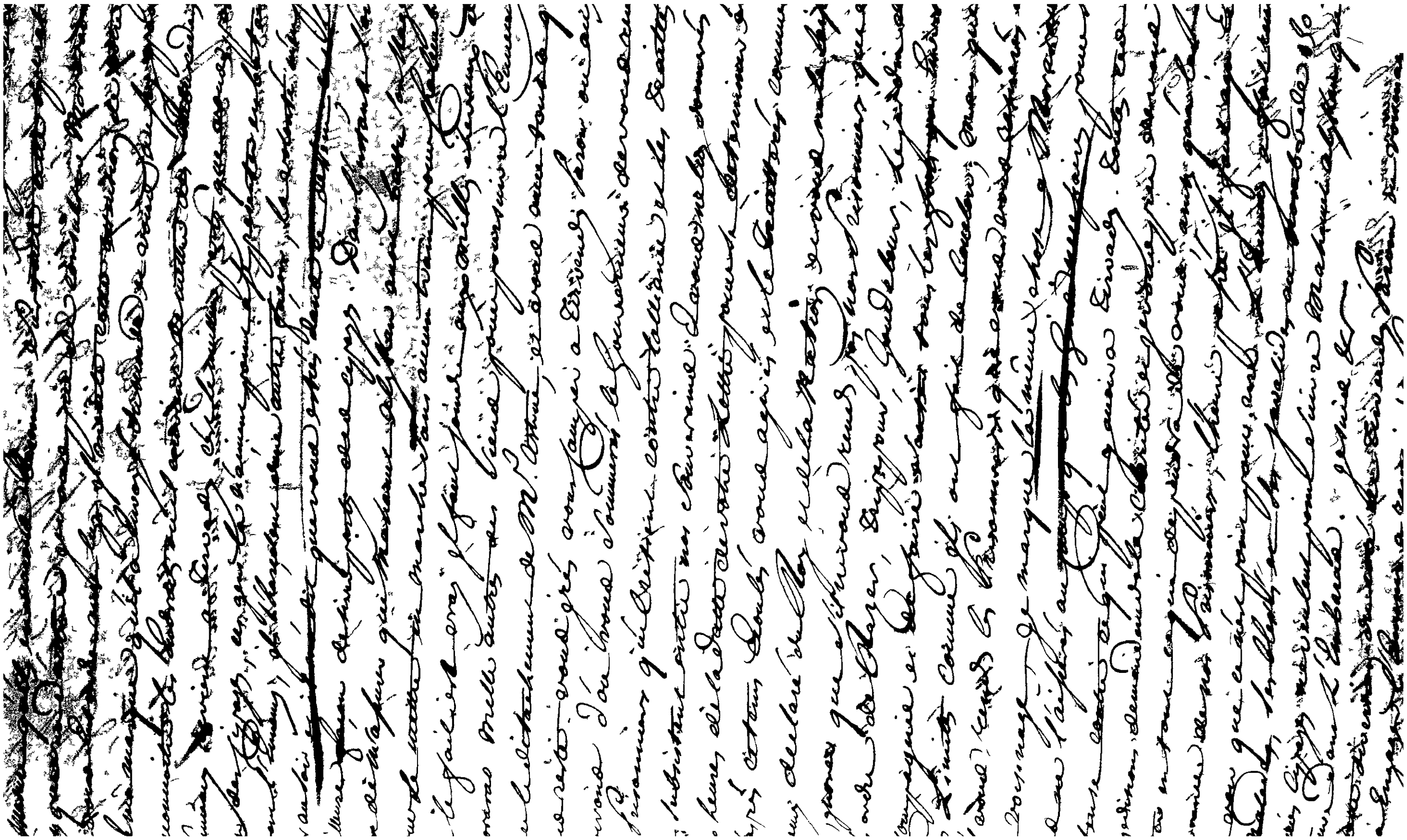

[illegible]
[illegible] de la [illegible] [illegible]
[illegible] qu'en partie, il faut [illegible]
de quelque [illegible] [illegible]
de [illegible] de tout cela [illegible] de la [illegible]
[illegible] pour toutes ces operations si elles ont lieu.

Vous demanderez les Prisonniers au Nord [illegible]
par mon ordre. [illegible] autant qu'il [illegible] de [illegible] du [illegible] [illegible]

M. [illegible]

Ce 23 avril 1753.

M. de Maissin. Monsieur, [illegible] les ordres que j'ai donnés pour [illegible] d'un detachement dont j'ay cru a propos [illegible] que vous en chargez. [illegible] autant qu'il vous sera possible, l'attaquerez pour tout [illegible] et vous [illegible] pendant [illegible] vous [illegible] a Nandgraja qui commande les Marattes [illegible] et de aller [illegible] l'Ennemy, vous entendrez avec luy pour le mettre entre deux feux et pour agir de concert autant qu'il vous sera possible, [illegible] et qu'il entre a Trichirapaly, [illegible] sont extremement [illegible], vous prendrez avec [illegible] les Gens commandans la Cavalerie de Morarao, les plus justes mesures pour empecher l'entrée des vivres dans cette ville. Le Maïssour est maitre de plusieurs postes qui entourent cette ville en la [illegible] par la Communication de [illegible] bien difficile. Vous vous comporterez [illegible] toujours [illegible] suivant que l'exigera la conduite du Prince dont vous connoissez toute [illegible], enfin [illegible], je me repose entierement sur vous pour la reussite de votre operation [illegible] point [illegible] de Trichirapaly, il ne s'agit que de faire en sorte que [illegible] entrer [illegible] et qu'on continue d'entretenir cette [illegible] Nandy Raja a plus de 20 m. hommes [illegible] de toute espece, [illegible] comme il faut, l'Ennemy [illegible] d'entrer dans cette Ville, [illegible] commander [illegible] que [illegible] vous recommander [illegible] cette bonne intelligence [illegible] respectez [illegible]

M. de Maissin. Ce 23. avril 1753.

[illegible] Monsieur [illegible] que lorsque vous [illegible] les Anglois, [illegible] Chateau [illegible] de Majesté pour commander les troupes [illegible] et [illegible] egalement [illegible]

M. [illegible] Ce 23. avril 1753.

Je vous envoie, Monsieur, [illegible] qui [illegible] et [illegible]
[illegible]

[illegible]

[illegible] de M. astruc, mais les deux sont [illegible] de Moracin [illegible]

[illegible] avec luy de la route que prendra le detachement de M. astruc pour rejoindre

; il faut egalement de la celerité pour vous aller camper à [illegible] [illegible]

[illegible], [illegible] qu'on [illegible] faire son affaire et obliger l'ennemy à [illegible]

[illegible] aurés rendu aux [illegible], l'argent, les [illegible] sont [illegible]. [illegible]

[illegible] que l'ennemy [illegible] vous viendra dans votre camp, il faut être [illegible]

tout cela. [illegible]

M. de Maissin. ce 23. avril 1753. à 11 h. du matin

M. Very est arrivé, Monsieur, et partira demain de grand matin, je luy [illegible]

bien des choses qu'il vous dira et la présente n'est que pour vous prier d'accelerer

[illegible] de M. astruc avec son detachement qui doit être precedé par celuy de la cavalerie [illegible]

[illegible] de 2000. hommes avec autant de [illegible] qu'il sera possible, le [illegible]

[illegible] une grande récolte. [illegible] vous d'aller camper auprés des limittes [illegible]

que vous pourés et si la [illegible] du gouverneur n'est pas satisfaisante [illegible]

[illegible] et de vous placer au jardin de la compagnie [illegible] vous pouvés faire vos operations

[illegible] étoit encore à 11 h. du matin dans une aldée attenante

limites au sud, il doit partir cette nuit et [illegible] de [illegible]

[illegible] appellé [illegible] qui est à la moitié chemin de [illegible], il [illegible]

[illegible] et ensuite à Chiaty et autres lieux jusques à [illegible]

[illegible], [illegible] au fort St David, la maladie,

[illegible], [illegible] M. Very vous [illegible] et [illegible]

[illegible] à votre lettre. [illegible]

[illegible] ce 23. avril 1753. à [illegible]

[illegible] Monsieur, que le plus grand bien de la chose [illegible] limites

[illegible] que j'en [illegible] par ce que M. de Maissin, [illegible]

[illegible] le projet d'aller aux limittes [illegible]

[illegible] à la poursuite de l'ennemy, ce qui [illegible]

[illegible] que je laisse entierement à la disposition [illegible]

[illegible] et [illegible]
[illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] marchant [illegible]
l'Ennemy qu'il [illegible] a faire un trajet [illegible] [illegible] [illegible]
beaucoup [illegible] et même [illegible] à la dernière [illegible] Puisqu'il [illegible]
averty de nos mouvements, il abandonnera [illegible] Trichirapaly et viendra avec
tout son monde à la rencontre de l'Ennemy, qui se trouvera alors entre deux feux et [illegible]
j'ay cru entrevoir dans la lettre de Morarao qu'il est de cet avis [illegible] qu'il l'Ennemy a
la plus grande partie de ses forces à Trichirapaly comme il paroit qu'il [illegible]
à huit pièces de campagne, vous en pourriez conduire [illegible] [illegible] [illegible] de Morarao
de la volonté et comme ce[illegible] est un coup de party qui doit [illegible] [illegible]
[illegible] pour le mettre à fin, mais j'en reviens toujours à dire que la Cavalerie de M[illegible]
doit prendre à fin de gesner la marche de l'Ennemy qui sera toujours retardé par [illegible]
qui sont [illegible] aussy bien que moy. Sitôt que cette lettre a votre arrivée
M. de Maissin et Morarao, et assurés les que je viens de l'avis de [illegible]
avec tout ce que je vous marque et l'ambert et son monde, il n'y a point de [illegible]
[illegible] il faut se décider ; les autres projets ont des inconvénients, celuy cy
à pas, mais il faut un point garder de temps, aussytost que je seray informé
du party qu'on aura choisy, je feray partir l'argent nécessaire pour la paye
[illegible] du mois prochain. Si votre Morarao à votre arrivée que j'avois eu [illegible]
[illegible] en langue marate à Morarao que je luy avois fait [illegible]
marqué, mais qu'il peut agir comme si je luy avois [illegible] et que je luy prie de
[illegible] et M. [illegible] [illegible]

M. [illegible] [illegible] — Ce 26 avril 1753. [illegible]

J'ay reçu M. votre lettre par laquelle [illegible]
que vous exigiez de moy [illegible] [illegible] dans
le [illegible] ce qui me paroistroit surprenant dans [illegible]
pays aussy abondant [illegible] nos camarades les Marattes
scavons bien les dénicher, comme cette [illegible] [illegible]
une autre idée fondée sur le rapport que l'Ennemy [illegible]
l'Ennemy avec luy presque toutes ses forces, j'[illegible] que l'on
[illegible] le party qu'on aura choisi [illegible] [illegible] pour [illegible]
votre [illegible] je m'en rapporterai à ce que Morarao [illegible]
vous [illegible] conjointement avec M. de Maissin aurés [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible]

[illegible] je pense que [illegible]
deux mille cavaliers [illegible]
l'armée [illegible] pendant toute la Route [illegible]
numerotez vos lettres lorsque [illegible]
Route. Je suis [illegible]

M. Maissin Ce 26 avril 1759.

Je reçois M. votre lettre d'hier [illegible]
[illegible] vous [illegible] l'avoir [illegible]
[illegible] marque qu'il croit plus [illegible]
[illegible]
[illegible] pour poursuivre l'ennemi
[illegible] toute l'armée ce qui me paroit le plus [illegible]
[illegible] détacher M. [illegible] avec son détachement
[illegible] pour joindre [illegible] chemin de
[illegible] Raja pendant qu'avec [illegible] vous poursuivriez
l'ennemi avec toute la cavalerie [illegible]
l'armée ce seroit surement le moyen de mettre
l'ennemi entre deux feux j'attends [illegible]
[illegible] avec [illegible]. Je suis

Garandel A Pondichery ce 26 avril
[illegible] 1759

J'ay reçu Garandel, vos deux lettres des [illegible]
courant qui m'ont fait bien plaisir et je vous félicite de
l'heureuse réussite sur le détachement ennemy [illegible]
[illegible] l'estime du nabab [illegible]
[illegible] qu'il vous a fait [illegible]
[illegible] d'écrire à Abdoulvahab [illegible]
[illegible] ce M. Smith [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Abdoulvahab.

[illegible]
[illegible]

[illegible] de [illegible] Mais [illegible]
tems d'autres [illegible] qu'il luy [illegible] [illegible]
quelques [illegible] qu'il faut tenir en [illegible]
qu'il n'en [illegible] [illegible]

Je vous envoy un petit
paquet de remedes et de drogues.

[illegible] 26 avril [illegible]

Mr Martin — A Pondy le [illegible] avril [illegible]

Je vous envoy cy joint Mr une lettre que j'ay receu de Delorte [illegible] [illegible] [illegible] d'une petite affaire qui [illegible] [illegible]

Mr Martin — A Pondichery ce [illegible]

Comme je vous l'ay promis Monsieur, je fais porter 65881 [illegible] pour le montant de l'Etat de paye des cipayes officiers [illegible] comme il est expliqué dans l'etat cy joint, duquel j'ay reformé les [illegible] et cavaliers a 15 [illegible] generaux [illegible] qui vous [illegible], [illegible] d'aller trouver le nabab de Velour pour former cette somme vous recevrés — 9000 Pagodes d'or a raison de 380 [illegible] — [illegible] —

	50420
En roupies	15461
	65881

L'Etat de paye se monte a — 53881
Et pour les depenses generales — 12000 — 65881 —

Vous l'aprés faire a Arcombatte les depenses jusques a la fin du mois, j'ay [illegible] donner d'argent [illegible] de [illegible] vous luy en donnerés a mesure qu'il en aura besoin, [illegible] somme jointe a presqu'autant que Mr Astruc a receu sera suffisante pour la depense du [illegible] mois qui vient. Je suis dans l'impatience d'apprendre [illegible] [illegible] des nouvelles que vous aviés de [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

---

du 28. a 3h. apres midi

au meme

[illegible] petite lettre [illegible] [illegible] Mr Martin [illegible]

[illegible]

[illegible]

M. de Massin [illegible] Le 23. avril 1760 [illegible]

Je reçois Monsieur, votre Lettre par laquelle vous me [illegible] vous venir en aux Morari, toutes les raisons qu'il me donne [illegible] [illegible] pour aller aux l'armée de [illegible] faisant [illegible], [illegible] et [illegible], ces trois derniers [illegible] sont [illegible] et [illegible] qu'on a vu comme la notre [illegible], et [illegible] [illegible], voilà les raisons de Morari qui sont [illegible], [illegible] [illegible] vous pouvez vous faire Expliquer. Les [illegible] de [illegible] [illegible] pour venir attaquer votre camp [illegible] [illegible] également [illegible] surtout ces troupes qui viendront [illegible] anglois [illegible] qu'ils ont reçu l'année dernière, tout ce qu'ils ont à attendre de ce côté là, [illegible] à [illegible] rien de Madras et bien plus ailleurs. Je [illegible] dans la lettre de Morari [illegible] autres raisons qui concernent la Province, et [illegible] que [illegible] ce que [illegible] ailleurs, que je [illegible] [illegible] pour les Places [illegible]. [illegible] vous par ces raisons que [illegible], mais plutôt le retardement [illegible] [illegible] et [illegible], qui donne à l'Ennemy tout le temps qu'il peut desirer. J'ai [illegible] le [illegible] d'Emprisonnement de Morari, le [illegible] [illegible] [illegible] d'une grosse somme, voila le fait et [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] je vous laisse [illegible] [illegible] qu'il [illegible] [illegible] [illegible] de [illegible], vous [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

~~[illegible] Etat [illegible]~~

~~[illegible]~~

M. de Maupin[?] ce 25. avril à minuit

Diverses reflexions, Monsieur, qui seroient trop longues à détailler et [illegible]
j'ay fait depuis le depart de ma dernière, m'engagent de m'en remettre à faire l'attaque [illegible]
Tiruvady sans perte de temps et de laisser là toute autre idée, mais il faut que vous [illegible]
écriviés sans perte de temps à [illegible] de se joindre à M. [illegible] et à celuy cy de [illegible]
promptement Nandi Raja qui avec ses forces et celles que luy conduit cet off[icier]
sont très en état de disputer le passage à l'Ennemy ou au moins de continuer le
blocus et vous direz à M. [illegible] que je mande à [illegible] Eivad[?] que [illegible]
bon sentiment et à la condition qu'il ne retiendra auprès de luy que trois cent cava[liers]
qu'il envoira tout le reste à la poursuite de l'Ennemy jusques à Trichirapaly, et qu'elle [illegible]
joindra à vos Troupes et à celles de Nandiraja pour empêcher le passage de
l'Ennemy et pour continuer le blocus s'il passe, il arrivera que [illegible] grand c[illegible]
ainsy au lieu de ravitailler la place et d'y apporter l'abondance, l'Ennemy n'y apporter[a]
qu'une plus grande famine, il faut donc que M. [illegible] donne les ordres les p[lus]
sevères pour que ces gens fassent tout le mal qui sera possible à l'Ennemy sur [illegible]
pendant le chemin qu'il peut luy rendre bien difficile. Pour appuyer la p[illegible]
de Tiruvady, il faut donc vous aller camper entre Gondelour et Tiruva[dy]
votre gauche appuyée sur la rivière et faire marcher en même tems vos trois
Compagnies[?] chargées [illegible] par grosses Pièces, qui avec les mêmes
[illegible] vous [illegible] rapporter tant d'autres, qu'à deux [illegible] vous pou[vez]
mettre en Batterie à 600 Toises de la place, [illegible]
vous verrés tomber [illegible] de cette bicoque, [illegible] Pièces [illegible]
[illegible] l'Ennemy

[illegible] Du [illegible] que vous [illegible] Morarao, c'est [illegible]
[illegible] que [illegible] que [illegible] qu'il doit faire [illegible]
[illegible] tout le mal qu'il pourra à la Cavalerie de l'Ennemy. [illegible]
[illegible] auprès de Nandrayä, il est bon qu'il sache que c'est Morarao q[illegible]
[illegible] opposé à votre marche de son Côté. Je suis [illegible]

M. Maissin

a Pondichery ce 26 avril [illegible]

Je reçois, Monsieur, votre Lettre d'hier [illegible]
[illegible] eu des Nouvelles de l'Ennemy, j'apprends par une personne qui [illegible]
[illegible] que Lambert [illegible] dans un [illegible]
[illegible] qui est entre [illegible] et Calambour, lorsqu'ayant [illegible]
[illegible] Garde, il avoit mis les Cipayes en déroute dont les Marattes
[illegible] tués plusieurs, suivant cet homme. Mahamet Alikhan n'a passé cette riviere que
la nuit du Mardy au Mercredy, il ajoute que les Coolies l'abandonnent, ce que je crois, [illegible]
les Marattes [illegible] de voir cet homme [illegible] risque d'être longtems en chemin [illegible]
[illegible] que Morarao n'a point informé de rien, pressés le d'envoyer toute sa Cavalerie [illegible]
[illegible] l'Ennemy pendant sa marche, vous pouvés luy dire de ma [illegible]
je suis persuadé qu'il ne tiendra qu'à sa Cavalerie de rendre ce secours [illegible]
qu'inutile. la Lettre de M. [illegible] ne me parle que de sa marche [illegible]
[illegible] M. de St. Julliens, il a assés d'officiers de ceux qu'il a et [illegible]
[illegible] M. Mazière auprès de vous. J'envoye le maître Canonier, il [illegible]
[illegible] cette [illegible] que [illegible]. [illegible]
[illegible] par [illegible] que l'Ennemy [illegible] Cavaliers de [illegible]
[illegible] de Mahamet Alykhan, il [illegible] des Reflexions à faire avant qu[illegible]
[illegible] ce party qu'il [illegible] ne [illegible] qu'à [illegible] Mahame[illegible]
[illegible], cette Cavalerie [illegible] la vôtre. Le Sr. [illegible]
[illegible] Je suis [illegible]

Ce 26 avril [illegible]

[illegible]

Je reçois, Monsr., votre Lettre d'hier N.° 2. [illegible]
[illegible]
[illegible] votre [illegible]
[illegible] aussy de [illegible] l'Ennemy [illegible]
[illegible], il sera [illegible] les Marattes [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] l'Ennemy [illegible]
[illegible] pour votre [illegible]
[illegible] operations ne sont pas [illegible]. Je suis [illegible]

[illegible] commettre [illegible] [illegible]

Monsieur

[illegible] l'honneur de vous répondre [illegible] [illegible] laquelle [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] M. [illegible] est chargé de faire payer les Neuf cent trente six Roupies Montant de la quittance que vous m'[illegible] envoyé pour deux Mois de paye aux Prisonniers a Trichirapaly.

Ma femme vous remercie de votre souvenir et vous salue. J'ay l'honneur,

M. de Maissin. Ce 26. a midy.

Il [illegible] Monsieur, [illegible] qu'il [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] sur le Party qu'il doit prendre, [illegible] [illegible] qu'il [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] l'Ennemy [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] qu'il [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] la [illegible] [illegible] a l'Ennemy, le Mayssour a déja [illegible] Cavalerie [illegible] a Mahamet Alikan, sans doute qu'il reglera sa marche sur celle de Mahamet Alikan. Le Maitre Canonier part, vous ordonneres que dans les Batteries [illegible] [illegible] sergent d'artillerie luy obéissent [illegible] soldat d'artillerie. J'ay [illegible]

Garandel — A Pond^y ce 26. avril,

avoleur

Voicy une lettre Garandel [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] pour demander l'Echange [illegible] [illegible] des anglois contre [illegible] françois. Je vous [illegible] [illegible] la traduction afin que [illegible] [illegible] au Nabab [illegible] [illegible] question. [illegible] [illegible] [illegible] dernièrement de demander [illegible] l'Echange [illegible] officier Smith contre [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] Marketin [illegible] anglois [illegible] il y a deja [illegible] contre [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] le Nabab [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] avoleur [illegible] [illegible] [illegible] l'Ennemy [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] Nabab [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

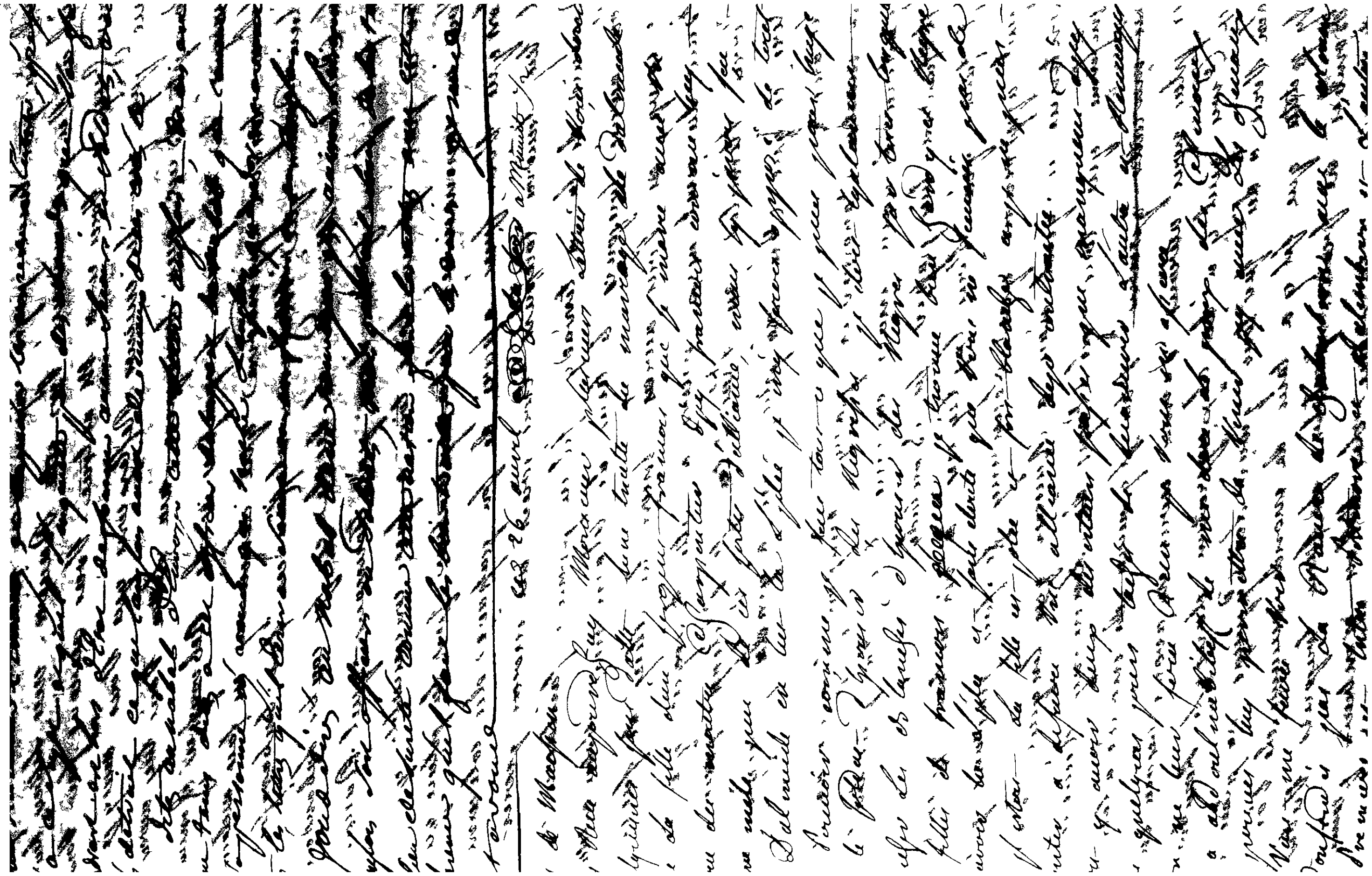

[illegible]
quel [illegible] Rome, [illegible]
[illegible] Vous [illegible] M [illegible] Vous [illegible]
que [illegible] Retz [illegible] que Vous [illegible]
Compte [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] pour [illegible]
Vous ne [illegible]
Lors que Vous serez assuré de son passage [illegible]
il leur faudra toujours trois jours au moins pour
[illegible] de la [illegible] il ne pourra [illegible]
Vous aurez toujours le tems de [illegible]
au [illegible] et Vous aurez encore le [illegible] de [illegible]
[illegible] de cette [illegible] que Vous
[illegible] au [illegible] et [illegible] pour Vous
dire ce que [illegible] de pluye [illegible] presque tou
te [illegible]
Le [illegible] en partie [illegible] d'artille
[illegible] mais comme il ne Va que [illegible]
il faudra [illegible] papier [illegible]
il faut que Vous expliquiez à M [illegible] que [illegible]
qu'il [illegible] que [illegible] il fait [illegible] que
contenu [illegible] Rome que [illegible]
[illegible] que tous les [illegible] Reine
[illegible] de monde a [illegible]
[illegible] plus [illegible] avons [illegible]
[illegible] qu'il y a [illegible] dans le [illegible]
[illegible] Vous a dit [illegible] les [illegible] la place
[illegible] que il y a tout le monde [illegible] de Vos
[illegible] toujours. [illegible]
[illegible]

Profiter pour tomber sur le Camp ennemy [illegible] toute l'avanta[ge]
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] toute [illegible] [illegible]
la [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] de luy [illegible] et de luy dire de donner des ordres en consequence.

[illegible]

M.r de [illegible] Monsieur [illegible] 1763 [illegible]

[illegible] a votre lettre cher [illegible] du [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] cependant [illegible] avoir [illegible] tout [illegible] que vous [illegible] [illegible]
[illegible] comme vous sur la [illegible] des nouvelles de Mahamet alikan [illegible]
[illegible] aussy je n'ay rien a y ajouter, j'avois [illegible] [illegible] [illegible] a ce sujet
[illegible] est un menteur et je crois que vous le pensez de meme il n'est pas possible q[ue]
[illegible] [illegible] a [illegible], non plus que les [illegible] pour les [illegible] deux chose[s]
[illegible] ce coquin a vous faire un si faux rapport, la fuite, et les ordres qu'il au[roit]
[illegible] si cette sortie a été si forte, comment en est il que [illegible] [illegible] de ce [illegible]
[illegible] [illegible] par la fuite a toute bride si vous vous fiez a [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] vous que c'est luy qui vous avez fait dire que l'ennemy vouloit se camper entre
[illegible] et vous.

Mahamet alikan n'a pas encore passé le Coleron, c'est qu'il n'avoit [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] et que les Marattes sont [illegible] [illegible] [illegible] ceux qui pourroi[ent]
[illegible] [illegible] que vous [illegible] qu'il a fait cette demarche que pour mettre du gros Canon
[illegible] peut etre [illegible], quelle nécessité que luy et toute l'armée marchât pour cette
[illegible] Il y auroit de la folie, puisqu'il pouvoit les envoyer sans deplacer, d'ailleurs il y avoit
[illegible] [illegible] par Chalembron, puis [illegible] par un endroit [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] il pouvoit bien avoir été obligé d'y [illegible], mais on ne sera jamais que
[illegible] son intention étoit d'aller [illegible] de [illegible] [illegible] il [illegible]
[illegible] [illegible] l'effectuer pas aussy promptement qu'il le voudroit, [illegible] [illegible]
[illegible] pas etonné de le voir [illegible] a [illegible] ou [illegible] a [illegible], [illegible]
[illegible] est [illegible] pour luy et tout le reste [illegible] egalement [illegible]. [illegible]
[illegible] a [illegible] apres le rapport du S.r Roche, je ne [illegible], mais [illegible] [illegible]
[illegible] reflexions sur les vivres.

Le S.r [illegible] part aussy que [illegible], vous voila en etat de juger quand vous
[illegible] que l'ennemy [illegible] passé le Coleron [illegible] a [illegible] qui est un [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] Maratte [illegible] jamais [illegible] [illegible] de cette [illegible]
[illegible], il seroit bien aisé de la [illegible]

[illegible]

Le [illegible] M. [illegible] hier dans un [illegible] appellé
arrichon [illegible] a une lieue en deca de Colrun [illegible]
Cabarasse de la figure [illegible] [illegible] [illegible]
une compagnie [illegible] de ces dernier dans la nuit du 25
au 26 a decampé avec armes et Bagages, les Marattes en
ont désarmés une trentaine, les vivres manquent on a
demandé a Divicoté [illegible] un changement singulier [illegible]
les blancs qui veillent actuellement [illegible] les Cipayes, je vous [illegible]
[illegible] si je vous prie d'aller le dire [illegible] [illegible]
que [illegible] la cavalerie [illegible] bien que ce detachement [illegible]
pas apres attendre pour delivrer Trichinapaly, [illegible] le
de donner de bons ordres et d'envoyer tout ce qu'il pourra de
[illegible] s'il vous plaist que ce [illegible] les miens. Je suis
tres sincerement [illegible]

---

au même — le 29. a 2 1/2 apres midy

L'on vient M. de me dire que L'Ambert avoit eu une
affaire avec une partie de L'armée Ennemie qu'il avoit mis en
deroutte, qu'il estoit maitre de 3 pieces de canon et que [illegible]
fusils avoient été apportés au camp a la pointe du jour, ce qui me
fait douter de la verité de ce fait c'est que votre Lettre de [illegible]
ce matin ne m'en dit mot. Je suis [illegible]

M. de Marsin — ce 27 à 7 h. 1/2 du soir.

J'ai de mon Choupdara Monsieur, qui est party a midy de Goudalour [illegible]
[illegible] m'a dit que les serviteurs de Chekkasseen luy avoient rapporté qu'hier [illegible]
[illegible] estoit venue la nouvelle que Trichinapaly s'estoit rendu, ainsy voila 160. francs
de delivrés qui nous joindront bientot, si cette nouvelle est veritable, quelqu'un
[illegible] ne l'avoient dit aujourd'huy, je ne la voulois pas croire, elle merite confi[rmation]
[illegible] a Goudalour que Mahamet ali Khan y revient, c'est le seul Party
[illegible] reste. Tenés vous tranquile jusqu'a sçavoir le vray de tout cela, je vous
[illegible] d'envoyer demain au matin Cinq sacs de Riz aux Prisonniers [illegible]
[illegible] Cabrete et je vous prie de leur marquer que vous avés ordre de leur fournir ce
[illegible] demanderont [illegible], je leur repondray demain, si vous avés vu le
[illegible], les vivres ne sont pas la en abondance. Je suis [illegible]

M. Maissin — Pondichery le 28 avril

Je vous écris lay [illegible] M.r [illegible] vous prier
[illegible] [illegible] officiers [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] je suis &c.

M.r Le Coff. Piromes — Ce 28 avril

[illegible] Trivady

J'ay reçu M.r votre Lettre du 26 et n'ay point [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] parlé, [illegible] [illegible]
[illegible] que l'on [illegible] cinq [illegible] [illegible]
[illegible] vous [illegible] [illegible]
[illegible] au commandant [illegible] [illegible]
[illegible] pour L'argent [illegible]
vous a envoyé le 3 du mois 1000 [illegible]
[illegible] de biscuit et vous ètes dites vous depuis longtems sans
ce qui a lieu de m'étonner, je vous conseille cependant
[illegible] Menage, je ne sçay ce qu'est devenue votre Ecrivain
[illegible] couli [illegible] vous envoyez 100 [illegible] de vin, 100 [illegible]
[illegible] et 100 pag. d'or. je suis M.r &c.

Maissin — Ce 28 -

[illegible] vous M.r une lettre pour les off.rs Risons a Trivady qu[illegible]
[illegible] leur ferés tenir ainsy que les vivres et [illegible] pag. d'or
[illegible] &c.

117 — Ce 28 avril 1753.

[illegible] Monsieur [illegible] porte des plaintes au sujet de trois chevaux qu'il dit luy
[illegible] lesquels sont passés en Compte sur le rolle d'Abdoulnabibek et que ce dernier a luy
[illegible] et Abdoulnabibek dit qu'il y a plus de 4 mois que ces trois chevaux sont
[illegible] et qu'en leur place il en a mis trois autres, comme ces deux hommes disent
[illegible] la verité [illegible], je vous prie de l'Examiner et de me marquer ce qui en est &c.

Maissin — Ce 28. avril 1753.

Je vous prie Monsieur, de m'envoyer toute la Cavalerie d'Abdoulnabibek [illegible]
[illegible] le dernier rolle de revue, j'en ay besoin pour quelque tems. Je suis tres
[illegible] &c.

A M. Mossin [illegible] Ce 28 avril 1753

Je reponds M. [illegible] lettres [illegible] qu'il y a à faire [illegible] que font les Maures [illegible] les offic. et Cypayes majors sous bonne [illegible] mal a Alyhan de le servir de [illegible] faire ses valets sans ma participation. Ce Capne qui [illegible] allé a may [illegible] allé sans permission [illegible] reponds pas [illegible] suivre vos ordres qui doivent [illegible] de l'ennemy [illegible] chaque jour [illegible] Trichirapaly [illegible] Gouvernement de Mahamet Alyhan [illegible] cela demande confirmation [illegible]

A M. de Mossin Ce 28 avril 1753 a 7 h. 1/2 du soir

La nouvelle de la reduction de Trichirapaly Monsieur, ne se confirme point, on m'asseure que Mahamet aly Khan est revenu auprès de Chalembron pour aller de là à Devicotté, toutes ces incertitudes dérangent bien nos operations ainsi que celles de Astruc qui sans doute conforme sa marche sur celle de l'Ennemy mais je voudrois qu'il fut toujours a quatre lieues [illegible] l'Ennemy a été à Devicotté comme on le dit, il s'éloigne de la de Trichirapaly, il est toujours certain que beaucoup de ses Cypayes l'abandonnent et que les Marattes veullent sans doute [illegible] de Tiruady pour [illegible] y prendre je nen [illegible] / —

A M. de Mossin Ce 28 avril à minuit

Une personne sure Monsieur vient de m'asseurer que Mahamet aly Khan avoit passé le Colram et poursuivoit sa route pr Trichirapaly dont la reduction n'est point confirmée vous devez expédier en toute diligence à M. Astruc pour luy dire de se rendre par le chemin le plus court auprès de Nandiraja et bien recommander à Morarao d'ordonner à sa Cavalerie de ne point abandonner l'Ennemy qui fait [illegible] porter marcher la nuit, tandis que les Marattes luy laissent toute liberté, ce Nandiraja est bien facheux, ce meme homme m'asseure qu'il n'y a plus que 100 hommes à chapeaux dans Tiruady et 300 Cypayes armés de mauvais fusils et quelques Caytos desquels il ne faut faire aucun compte, ainsi Monsieur, il n'y a pas de tems à perdre; il faut operer promptement et vigoureusement, l'on dit que celuy qui commande dans cette place n'est pas fort experimenté, on n'a qu'un de [illegible]

-, [illegible] la sommation, vous m'écrirez bientot qu'ils l'ont [illegible], Comme
[illegible] d'autant [illegible] qu'ils ont fait tout par manquer de [illegible]
[illegible] au fil de l'épée [illegible] [illegible] [illegible] et [illegible] de [illegible]
[illegible] Batteries seront en état de jouer, [illegible] faire ces sommations [illegible]
et vous les addresserez au Commandant de [illegible] [illegible], il faut
agir, bien gardé et je vous prie d'y donner vos soins; je suis &c.
[illegible] Chemin [illegible] Morari [illegible] l'Expédier M. [illegible])

Marston Ce 29 avril [illegible] 10 h du matin

Je reçois Monsieur, votre Lettre d'hier à la même heure, le porteur
[illegible] fait diligence, je vous prie de [illegible]
[illegible] établis sur les chemins au premier de mai [illegible] les sipayes du [illegible]
[illegible] à peine; D'abord [illegible] les ajouterez dans l'État Général qu'il fera [illegible]
[illegible] ces pièces de Canons dans l'ordre au surplus comme [illegible] oncle [illegible]
[illegible] ne sera plus luy que [illegible] [illegible] cela n'est qu'une polissonnerie je vous
[illegible] de débarquer [illegible] [illegible] votre oncle, vous laissez le commandement
[illegible] D'Alykhan aux Jongues [illegible] sont déja [illegible] à ce [illegible] aucun changement
[illegible] est un autre faquin qui se contentera de [illegible] de [illegible] compagnie
[illegible] quelque peu augmentée s'il le veut par de bons Cipayes armés [illegible] d'autres
[illegible] le Monde de votre camp l'interesse pour les S. Pradeau, je n'y ai rien [illegible]
[illegible] autres volontaires qui depuis deux ans se sont trouvés dans toutes les
[illegible] ce que je n'ay pu à mon grand regret faire officiers par le grand nombre
[illegible] à Chiraye Le S. Pradeau est venu l'année dernière, a passé [illegible]
[illegible] avec mon agrément et une bonne paye a jugé à propos de quitter de sa
volonté pendant que les mêmes volontaires continuent leur service, j'ay [illegible]
[illegible] d'eux ou de luy Son frère a été blessé [illegible] vous devez
[illegible] de sa mort je ne sçay au reste où il a acquis tant de connoissance
[illegible] artillerie, on devient sçavant dans les pays avec une facilité qui a lieu
[illegible], vos sergens d'artillerie et le Maitre canonier sçavent quelque chose
[illegible] tout ce que vous avez de plus au fait Mahamet Alykhan a passé
[illegible] dans la nuit du jeudy au Vendredy, comme les Marches se font la nuit
[illegible] des Marattes qui luy laissent toute facilité on n'est informé que tard
[illegible] mouvemens Je ne sçay si vous avez envoyé l'ordre à l'Amberre comme
[illegible] l'avois écrit de se joindre à M. [illegible], je serois fâcheux que vous l'eussiez
[illegible] un Exprès qui vient de Tiruvady me donne le même compte des troupes
[illegible] que celuy que je vous envoyay hier L'ordre est de [illegible] autant
[illegible] peut se permettre et ensuite de capituler, je n'y a point d'autre
[illegible] qu'à discretion et Prisonniers de Guerre, mais il faut agir ainsi à
[illegible] je vous exhorte, voila bien du tems de perdu
[illegible] vous prie de me renvoyer les 1200 [illegible] qui estoient pour les Dépenses
votre pouvoir [illegible] [illegible], j'en ay besoin [illegible]

M. Leroff[illegible] Reims   Ce 29 avril 1753

a Trisay

J'ay reçu hier M. votre Lettre du 22 du courant
[illegible] de M. le Gouverneur de Goudelour [illegible]
vous recevrez la presente avec le duplicata de la mienne de
que sans doute vous aura été rendue aujourd'huy par le
Commandant du Camp avec les Provisions qui l'accompagnent
que je vous [illegible] de menager surtout le vin qui
commence a devenir rare, j'ay dit a Arombatti de vous [illegible]
un Ecrivain a la place de celuy qui [illegible]
Je suis parfaitement Messieurs &c.

M. Maissin   Ce 29 avril

Voicy M. un billet par lequel vous verrés le
rapport que m'a fait deux de nos Gens qui viennent
d'arriver et qui ont quitté l'armée ennemie hier
entre huit et 9 h. du matin. J'ai [illegible] &c.

M. de Maissin   Ce 29 avril 1753   à 6 h. du soir.

J'ai reçu Monsieur votre Lettre d'aujourd'huy avec l'Etat des cinq Compag[illegible]
faut faire un general qui sera signé de M. [illegible] et [illegible] de vous [illegible]
d'Alangar, il faut y retrancher les chevaux à 15 Rs dont [illegible], vous
[illegible] que vous [illegible] d'y apporter [illegible] de l'Ecriture [illegible]

M. de Maissin.   Ce 29 avril a minuit.

Je reponds Monsieur, a vos Lettres d'aujourd'huy de 8 h. et de 9 heures, la
derniere m'a été remise à 9 h. du soir. Les [illegible] auront demain le Chabouk. les
offers [illegible] sont arrivés et vous avez bien fait de casser et chasser les autres
premier [illegible] est arrivé. je ne comprends rien à la manœuvre de M. [illegible]
dont les ordres sont de mesurer ses mouvements sur ceux de l'Ennemy, il doit [illegible]
où il est et s'il a passé le Coleron ou non, bien des gens assurent qu'il ne l'a [illegible]
et cependant voila M. [illegible] au delà, quoiqu'il datte sa lettre de Chialy qui [illegible]
2. lieues au [illegible] du Coleron, il ne peut pas avoir encore reçu votre derniere et
a reçu la mienne du 26. du courant, il a dû conformer sa marche sur celle de
il me paroit au contraire qu'il ne songe qu'à joindre Naudiraja sans [illegible]
[illegible] l'Ennemy, cependant il n'a pas passé le Coleron sans [illegible] ou est
Mahamet Alikhan et il ne vous le dit pas ce qui est surprenant, c'est [illegible]
[illegible]

…ma aussy apperu que Morarao venoit par informé ou est Mahamet alikan
donnant ordre a M.r artur de faire diligence pr. joindre Nandirajà, vous luy aurez
sans doute marqué qu'elle ne doit avoir lieu qu'autant qu'il sera asseuré que Mahamet a
…tinuer la meme route, car ce voyage dans cette circonstance deviendroit bien inutile
…raisonnement le S. Kirinsy dans ce nombre effroyable de Coulis qu'il demande
…qu'a les chercher où il voudra, je n'ay pas a luy donner et les voyages
… assez considérable pour en rien faire et qu'il on paye doublement au lieu de donner
…avoir jusqu'ici, que l'on augmente d'autant quand ils font le moindre ouvrage de nuit
…les avoir payé sur ce pied là pendant le siege, les dépenses ne peuvent être plus …
…y vu la lettre de Morarao, par laquelle je le prie de vous donner du monde et …
…voiturer vos canons et vos munitions, il le fera pour peu que …
…plus qu'il ne passe dans son compte les Kamatis; vous me demandez …
… que vont donner les quatre que j'ay envoyé, on n'en a pas consommé
…moins de mains deux, ainsy que la tente goldronnée. Nous perdons
…temps, l'affaire seroit faite s'il n'y avoit pas eu tant d'indécision …
…nos opérations. Cy ce que l'on vient de me dire …, M.r artur
…ra 15. jours avant Mahamet aly Kan s'il continue sa marche
…ut de m'asseurer que celuy cy est à Divicotté il me paroit si cette
…lle est vraye que M.r artur agit sans réflexion.
… vous prie de faire partir en toute diligence la présente a M.r artur
…en avoir pris lecture, marquez luy ce que vous aurez …
…in de Mahamet alikan, on vient de me dire qu'il est à …
…cotté. Je suis très sincerement Monsieur, Votre …
humble …

N°. 2.

Je reponds Monsieur, à vos Lettres N°. 3. et 4. je suis
mortifié du Peu de succès que vous a donné votre Chaisotre, Ma femme
à envoyé des Epiciers et Cartes de faire avec vos arombatin comme vous
pourrez. Vos ordres sont de ménager votre marche sur celle de l'Ennemy
vous avez été mal informé de ses manœuvres, ou les vôtres sont trop vifs
Puisque l'on assure que Mahamet aly Kan navoit pas passé le Coleram,
et que M. de Maissin ne l'écrit que sous avez datté votre lettre d'hier de
vouloir dire où est Mahamet aly Kan, l'on vient de m'assurer qu'il
à Divicotta, vous ne pouvez manquer d'en être informé, ainsy vous a
suspendre votre marche, dont vous devez sentir toute l'inutilité, si
Mahamet aly Kan et son Corps de troupes résident à Goudelour com
on pourroit le présumer par les difficultés qu'il trouve pour continuer
route. hier j'écrivis à M. de Maissin de vous expédier en toute diligence
pour vous dire de vous joindre de même à Naudiraja et cela sur le
rapport que l'on m'avoit fait du Passage de Mahamet aly Kan du Cole
cet ordre comme vous l'aurez pu comprendre, ne vous a été donné qu'en
conséquence et vous devez être mieux instruit que nous où doit être Mahamet
puisque vous en estes plus près. mais pour éviter toute équivoque vo
quelle doit être votre conduite; si Mahamet aly Kan marche effectivement
Tichirapaly, vous ne devez rien oublier p. le Prévenir, s'il séjourne à
Divicotta ou ailleurs, vous séjournerez également où vous vous trouverez, et si
vous en estes trop éloigné, vous vous rapprocherez de luy environ à 4 lieues, et
d'être plustot informé de ses démarches, si vous apprenez qu'il revient, vous
reviendrez aussy et prendrez la route la plus courte p. vous rendre au Camp
Voila Monsieur, quelle doit être votre conduite à laquelle je vous prie de vous
conformer exactement. si vous joignez Naudiraja soyez tranquille sur l'ap
il ne vous manquera pas. j'ay envoyé tout celuy de Mrs. les officiers à M. de
Maissin, ainsy attendez vous aussy p. le payement des Mesures. je prie
M. de Maissin de vous faire passer en toute diligence la Presente que je luy
envoye à cachet volant. Je suis &c.

... 30. avril 79.

Je reçois Monsieur, votre Lettre de 6 h. du Soir
... avec les 13000 R. comme j'ai écrit a M. ...
... qui a s'adresser a vous pour les appointemens
... offrs qui sont dans son detachement je vous ...
... mil Roupies qui j'ai rapport, vous vous ...
... coupé de 50 R dans l'article de M. de Mouhy. J...
... très sincerement &a

Le 30 avril 79. 6h. S.

... Maissin

Je reçois M. votre Lettre d'aujourd'huy, 10 h. ... vous
... conformé le que je vous ay marqué hier au soir que Maha...
... Kan estoit a Divicotté parcequ'il n'a pu aller plus loin sans ...
... que de se voir abbandonné et par les Coulis et par les Cipayes, ...
... la de remplacer les premiers s'il est possible, mais les Marattes ...
... beaucoup a cet egard, voila la verité de cette manœuvre
... d'autre idée ne peut être admise, mais je crains que cette guerre ...
... ne fasse bien du tort a nos affaires, et ne donne tout le temps ...
... de revenir et de trouver encore Divicotté en la possession de ses Gens ...
je vous assure il ne s'attendoit point car il comptoit bien cette ...
... Il me paroist que vous ne vous disposés point a l'attaquer de ...
... puisque vous ne m'en dites rien. Je ne vois pas le risque que ...
... de cette operation, l'Embury ou il est ne peut venir a ...
... par trois jours de marche, il en a été cinq pour s'y rendre. Il ...
... harcelé par les Marattes pour le retour comme pour aller et ...
... troupes avant de son Depart et en Etat de retirer votre ...
... jugés ne pouvoir prendre la place avant son arrivée, il sera ...
... de n'avoir pas sçu profiter de son absence et il aura bien raison
... pourés vous contenter de porter d'abord vos deux pieces de 24 ...
... de 18 les deux Mortiers et certain nombre de Coups, vous verrés l'E...
... pieces feront, Elles en feront beaucoup et on le veut bien, l'E...
... vous aurés plus que le temps de retirer vos pieces, s'il contr...
... pour Eschrayals vous ferés venir les autres s'il en est besoin
... assure que vos Groppes bombes feront Effet ainsy sans perte de
... Il faut se rendre devant cette Place, agir et garder au camp ...
... suffisant pour le garder et ce qu'il sera, le transport ...
... si vous en faites venir bien vitte ce que vous aurés besoin ...
... mes derniers ordres.

... va faire partir des Eclats, vous pouvés renvoyer les deux ...
... n'en aurés pas besoin

J'ay reçu 60... Roupies au lieu de 62 et je vous ay renvoyé ...

[illegible] de M. [illegible] la garderez jusqu'à [illegible]
Les [illegible] ne manqueront point d'argent [illegible]
à propos [illegible] tous les [illegible]
[illegible] que vous dites l'[illegible]
[illegible] il a raison et avoue luy donner bien des [illegible] qu'il n'a
Mais que le temps perdu [illegible] faire [illegible] je [illegible]

M. Dormieux — à Pond. ce 20 juin 17[illegible]

J'ay reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire au sujet des Pions du nommé Condinetty qui ont insulté les vôtres, je vous assure que si l'affaire est telle que vous me le dites que je ne l'approuve point du tout et que je vous prie au contraire de me renvoyer ces Pions avec une bonne escorte, je les chatieray comme ils le meritent. Tous ces gens là ont ordre de respecter votre residence, mais aussi je vous prie de ne point donner azile aux differents [illegible] qui se refugient chez vous pour ne point rendre leurs comptes, ce qui a peut estre occasionné [illegible] dont vous me faites part. Vous sçavés Monsieur le soin que j'ay pris de votre residence, vous avés raison de me rendre justice à ce sujet, voicy une lettre pour ce Condinetty que je vous prie de luy faire rendre s'il est encore dans vos environs, s'il ne se conforme aux ordres qu'on luy envoye, je vous prie de le faire arrêter. Je suis bien sincerement &c.

Lettres Ecrites à Gingy, Velour Valdaour, Palliacatte, Sadrast, et à l'armée à commencer du 1er Mars 1753. jusqu'au 19. aoust et au

Cotte 220

1 Registre

N° 7

Lettres écrites à Gingy,

Velour, Valdaour, Paliacatte, Sadras

et à L'armée, à Commencer du 1.er May

1753. jusques au 19 aoust. dit an

[illegible] de matin, [illegible]
telle qu'il vous plaira, mais il faut aller attirer, cette démarche les déterminera
[illegible] d'autres; et les blessés de Trichinopoly se contiendront tranquillement; je ne sçay
[illegible] par le rapport de ceux que j'y envoye, il est certain qu'il [illegible] peut avoir prise
[illegible] tant; cela suffit pour le faire rendre bientôt si l'Ennemy revient attirer, vous aurez
rejetter de l'autre côté de la rivière de Lomieux les grosses pièces d'artillerie et
les autres s'y manquent les rapporter toutes ensemble, je vous diray rien de la
[illegible] sur les quatre Trinquebalder, elle est pour un homme d'armée [illegible] 130 [illegible]
ou mortier de 8 pouces qui ne pèse que six cent livres, tandis qu'on [illegible]
pour tirer deux pièces de 24 qui pèsent 12000. £. vous m'assurez que c'est [illegible]
comme on augmente les [illegible] les affuts des pièces [illegible] à la tenue des trinqueballer
lorsque le trajet est court. Les [illegible] qui ont traîné les trinqueballer, devront également
travaux ainsy cette remarque est inutile de la part de celuy qui la fait, M. [illegible] avoit
[illegible] 400 [illegible] et [illegible] qui sont [illegible], on va en envoyer et partie de
[illegible]. On doit avoir au Camp plus de Boulets de 24 qu'on ne dit en avoir
[illegible] les 8 grosses Bombes qui manquent sur les 50 qu'on avoit en
[illegible], on fera en sorte qu'on en aura bientôt, par ce que vous [illegible]
[illegible] que la Communication journalière et rien au delà. Si l'Ennemy revient,
la manœuvre que vous avez dit pour le renvoy de votre grosse artillerie sur les bords de
vous la ferez rentrer au Camp aussitôt à votre aise lorsque vous y serez rentré au
Lieu longue vous a dit que l'Ennemy peut venir en deux jours de Divicotta
il aura bien de la peine à le faire en 3 jours à moins qu'il abandonne tout
gardée comme une Bagatelle l'abandonner Coulin, qu'il faire [illegible] sa marche [illegible]
Si vous estes obligé d'abandonner cette place vous [illegible] d'autres [illegible] Car on
s'est trouvé quand il est venu [illegible] vous Canonner, mais la Nation ne sera pas [illegible]
voulu voir avec plus d'assurance la conduite de L'Ennemy, continuez donc de Bombarder
Le transport de votre artillerie ne vous gênera pas en cas de retraite, je ne souhaite
[illegible] donné cette idée, je vous la présente et pourrez prescrit [illegible] en conséquence
vous aurez alors place [illegible], mais il faut que les Bombes soient bien jettées et que
en dehors de la place, il faut que les Bombes soient jettées toujours autant qu'il [illegible]
et des Grenades la nuit pour inquietter, avec des tentatives comme si l'on vouloit [illegible]

Délarche vous envoye 3 [illegible], [illegible] à qui on [illegible]
[illegible], vous les ferez [illegible] qui vous [illegible], [illegible]
[illegible] qu'on porte contre les [illegible] [illegible]

[illegible] que [illegible] les [illegible] Compagnies [illegible]
cet Etat. j'y viens de donner l'argent à la Cavalerie d'Abdulnabikhan [illegible]
étoit jusqu'à nouvel ordre. Chekassim ira à l'armée pour vous voir et [illegible]
mais je crois qu'il y reste, les Cipayes ne seront pas plus en sûreté à la jon[ction]
[illegible] Alikhan, vous ne commissez point tous en quel lieu. Suivant les nouvelles que vous
de l'Ennemy vous pourrez faire venir les grosses pièces d'artillerie. Si [illegible]
du Pettah, ce seroit bien abréger de l'ouvrage en même temps qu'il se tenteroit l'Escalade
[illegible] de ce que je vous ay marqué cy devant sur la ruse des [illegible]
pour servir à ces sortes d'Expeditions avant que de partir du Camp
ce que vous avez de Cavalerie Marattes [illegible] Pindarys [illegible]
votre, pour entourer cette place afin d'arrêter ceux qui en sortiroient pour porter les
[illegible] attention que l'on va querir, car il n'a [illegible] été [illegible] de l'Ennemy
[illegible] l'avoit fait prendre ce dessein. je réfléchis que vous pourriez avoir [illegible]
vos deux pièces de 24. mais rien ne m'a paru d'avantage que pour avoir le [illegible]
l'ennemy. / Signé / —

au même Le 1er May 1753

La présente est seulement [illegible] pour vous prévenir que Chekassim
doit se rendre demain au camp et que lorsqu'il y arrivera de lui faire
tirer [illegible] coups de canon comme j'ay fait icy. cela ne peut que faire
un bon Effet. je suis [illegible]

M. de Maissin Le 1er may 1753 7 h [illegible]

Souvent on m'assure Monsieur, que Mahamet alikhan, continuoit sa route [illegible]
Trichenapaly après avoir pris quelques vivres à [illegible] et laissé les Bagages les plus [illegible]
ne portant avec luy que de quoy manger pendant la route, ainsi Monsieur, il vous laisse tout
de faire votre opération de Tiravady, et tous toutes les idées que vous avez à ce sujet. je [illegible]

M. de Maissin Ce 2. May 1753 /
2h ½ après [illegible]

Je viens d'apprendre Monsieur, par le Dragon et par la lettre que vous m'avez [écrite]
l'heureuse nouvelle que vous me marquez, ce qui me fait bien plaisir, je ne doute pas
[que] Tiravady ne soit bientôt en notre pouvoir et aussitôt qu'il sera il faut travailler à en faire sau[ter]
les tours, il convient cependant d'en tirer l'artillerie et les munitions qui pourroient [illegible]
pourquoy [illegible] je vous marque [illegible] cela convient afin de [illegible]
[illegible] pour les transporter au Camp. Envoyez moy tous les prisonniers après [avoir]
fait pendre les Espions, le tout sous bonne escorte. Signé / .

---

voir
je [illegible] faire [illegible] que [illegible] Capitaine, [illegible]
[illegible] tout [illegible] Tiravady [illegible]

[illegible] Ce 8. may 1753 [illegible]

[illegible]

que [illegible] vous [illegible] [illegible] de faire [illegible]

[illegible] ce qui s'y trouvera [illegible]

presence [illegible] afin [illegible]

[illegible] ce dernier [illegible] sujet. Je suis [illegible]

[illegible] 8. May 1753 [illegible]

Mr. Maslin

[illegible] est arrivé, qui dit avoir été [illegible]

[illegible], je ne scay quoi [illegible]

[illegible] ayant [illegible] comme [illegible]

[illegible] je ne scay que vous en dire, mais [illegible]

une trentaine d'hommes [illegible] par ce que la plus grande [illegible]

[illegible] et les autres avoient [illegible] point [illegible]

[illegible], vos deux grands Mortiers, [illegible]

[illegible] Chakasseu a déjà pris cette place d'assaut, il seroit [illegible] à l'entreprendre

[illegible], proposés luy et [illegible]

[illegible] toujours [illegible] le [illegible] mortiers, [illegible]

[illegible] ce qui [illegible]

[illegible] de la [illegible]

[illegible] d'artillerie, [illegible]

[illegible]

Nauan, [illegible] transport [illegible]

[illegible]

[illegible] et [illegible]

[illegible] faire demain. Je suis [illegible]

Mr. Maistin — Ce 9. May 1753.

Je reçois [illegible] votre Lettre d'aujourd'huy qui me parle [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] pendant [illegible] [illegible] prendre [illegible]

[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] fait [illegible]

[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] donné [illegible]

a l'Ennemy [illegible] [illegible] je vous ay deja marqué qu

Mahamet Alykan apparemment [illegible] jugeoit [illegible]

de Trivady aux raisons ainsy tous [illegible] a [illegible] reve

il prendrait une autre routte s'il n'avoit pas [illegible]

de continuer celle de Trichinapaly. Moraro a eu la

même nouvelle que moy [illegible] Depart de D. [illegible]

ainsy vous ne [illegible] [illegible] que moy [illegible]

Je vous ay marqué le rapport [illegible]

il est inutile de le repetter, je vous prie de faire au

village de la Passe [illegible] la force pour prendre ce

Poste, vos deux pieces de canon en batterie, l'Ennemy

Chantera [illegible] ne luy donnans pas le temps de

faire de reflexions. Ce Dimanche s'il vous plait de

votre. Je suis &c.

Vous ne devez laisser tranquile ny nuit ny jour

l'Ennemy, il n'est pas assez nombreux pour soutenir une

telle fatigue, tous les [illegible] depuis le dernier

avantage d'Anandin [illegible] en faire

partir un bon nombre, il ne faut rien negliger

pour que toutes les [illegible] soient bien gardées

et qu'il ne puisse [illegible] ny [illegible] Lettres a [illegible]

Voicy une lettre de M. d'Auteuil qui doit faire

sur toutes les reflexions que vous en [illegible]

de faire [illegible] gros [illegible] faites le venir

sans tarder [illegible] ordre

[illegible]

a M. Astruc — Ce 3. may 1753

[illegible] M. [illegible] 29 du passé [illegible]

[illegible] [illegible]

[illegible] [illegible]

[illegible] [illegible]

[illegible] 96

[illegible] aprés le party de [illegible]

[illegible] de quelques [illegible], renvoyant [illegible]

[illegible] ou [illegible] quelle se charge [illegible]

[illegible] tant de retard [illegible] l'Ennemy [illegible] le temps [illegible]

[illegible] ces Marches, qu'il a [illegible] de ne pas [illegible]

[illegible] les lettres que je vous ay [illegible] a present [illegible]

[illegible] envoyés a cachet volant a M. de Maissin afin qu'il [illegible]

[illegible] quelles contiennent de [illegible] que vous [illegible]

[illegible] vous parviendront cachettés. Je sçavois deja l'avanture [illegible]

[illegible] Chalembron et que l'on a [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible] bien fait de vous en tenir là, votre Maison [illegible]

[illegible] operation. Vous aurés appris que Mahamet alfas [illegible]

[illegible] passé a Divicottey ce qui l'avoit un peu detourné

[illegible] pourquoy on ne vous a point donné de [illegible]

[illegible] apparemment dans le fort de marches [illegible]

[illegible] l'Ennemy qui a [illegible] toutes les [illegible] a Goudelour

[illegible] que vous sçavés [illegible] Comme vous y serés

[illegible] que l'on ne sache votre arrivée auprés de

[illegible] Raja, alors on verra a vous se faire passer [illegible]

[illegible] du Biscuit tout cela doit aller dorenavant par [illegible]

[illegible] j'ay quelqu'un de vous envoyer [illegible] vos Provisions.

Je n'ay point reçu encore les lettres que vous avés

[illegible] je doute que le Tanjaour ayt fait joindre ces

[illegible] il a trop a craindre, la nouvelle du passage de

[illegible] Alykhan a Tanjaour me paroit apocrife [illegible]

[illegible] Routte de [illegible] vous aurés [illegible] d'acti[illegible]

[illegible] aprés [illegible] mais il faut que vous ayés [illegible]

[illegible] de [illegible] vos chariots [illegible] vous [illegible] au

[illegible] de ce que je vous ay deja dit [illegible] quelques [illegible]

[illegible] il faut [illegible] dans l'occasion [illegible]

[illegible] ce qu'un Commandant [illegible]

[illegible] Je n'ay rien a changer a la derniere lettre que

[illegible] ay [illegible] le [illegible] du mois dernier [illegible]

Je vous [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible] par [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible] et vous me les avés renvoyés avec votre Lettre

[illegible]

Vous recevrés par cet [illegible] quelle [illegible] avoit fait [illegible]
[illegible], y [illegible] a fait [illegible] et quelles defaite, [illegible] d'autre
[illegible] informé de tous ces faits. [illegible] plusieurs [illegible]
au Camp qu'il est inutile que vous [illegible], [illegible] que je travaille [illegible]
échangé [illegible] contre autant de nos [illegible]. j'espere que [illegible]
fait venir l'artillerie [illegible] pour reduire cette place, je vous prie de [illegible]
cette operation qui [illegible] quelque attention. je suis [illegible].

M. de Maillebois. ce 6. May 1750 à 10 h. du soir.

J'ay reçu à 8 heures, Monsieur, votre lettre du [illegible]
porteurs [illegible] par diligence, cependant [illegible]
sur toute la route. on envoye des [illegible] et des [illegible] pour [illegible]
ont au Camp, dont on n'a pas encore [illegible] de me dire la quantité. [illegible]
Personne dans la ville qui ne soit mieux instruit de ce qui se passe dans l'armée que [illegible]
[illegible] quelque fois moyen d'apprendre des choses que j'ignorois totalement et
j'ay bien gardé de dire que je ne les sçavois pas.

Je n'avois point d'inquietude pendant le siege et mes Batteries étoient [illegible]
dans une nuit, l'on m'avoit assuré que les [illegible] [illegible] de l'Epaulement, [illegible]
sans doute que vous les trouvés [illegible], l'Ennemy a le temps de faire des reflexions
dans toute siege le plus difficile, une Batterie est en état de tirer dans les 24 heures
[illegible] la nuit suivante. je vous prie Monsieur, d'ordonner à [illegible]
des retranchements [illegible] aucune [illegible]
et [illegible] affaires ailleurs, l'Ennemy a été [illegible] de n'avoir pas été obligé [illegible]
[illegible], la [illegible] [illegible] quelque place.

M. Very dit qu'il [illegible] la [illegible], [illegible] que vous [illegible]
[illegible] soit quelque fois accompagné de quelque attention, [illegible]
[illegible]. je vous prie [illegible] l'operation, [illegible]
[illegible] quelles [illegible] quelque [illegible],
[illegible] dans la place, [illegible]
[illegible] le [illegible] à 13. [illegible]
double et qui [illegible] quantité [illegible], mais je [illegible]
[illegible].
souhaitez que votre Camp [illegible] demain. Je suis [illegible].

[illegible] Monsieur, votre Lettre par laquelle vous vous plaignés
ptaine de Malet et Vilour, dites luy de venir me parler, afin que j'Ecoute ses
ous et assurés le que je veux qu'il y parle, cependant vous ferés bien d[e]
[illegible] [illegible] L. [illegible]

[...] Maissin

a Pondichery ce 8 May 1753

[illegible]

[J]e reçois Mr votre Lettre de ce jour 8 h. du matin. non je ne sçay pas
[...] combien il y a de Prisonniers a votre officier au Camp, n'ayant pas
propos de me le dire. Puisque les Bombardiers ne mettent pas leurs Bombes
dans la Pagode je crois qu'elon doit [illegible] Ennemy [illegible] de jour [illegible]
[illegible] de passer a y jetter les Grenades Royales que leurs mortiers [illegible]
des noirs de qui j'ay sçu que l'aldée, ou vous êtes, presentoit des Epaulements
[...] des blancs [illegible] il ne faut seulement être [illegible] pour se le persuader
[...] que nous en ont fait usage tous les jours et la Batterie la trouvant fait[e]
[...] ne l'avoit pas vu, il est juste de ménager le Monde, mais je crois en m[ême]
[...] qu'on peut pousser les travaux, une des pieces de 8 de l'Ennemy n'avoit pa[s]
[...] [illegible] sur les Tours avant l'affaire du 2 du mois, sans doute qu'il en a
le moyen depuis ce tems la, ce sont les Prisonniers qui me l'apprennent je vou[s]
[...] de presser cette operation vous ne pouvés y mieux parvenir qu'en jouant
[...] la nuit comme le jour je fais partir quelques Bombes de 12 [illegible]
[...], mais nous manquons de Coulis, et comme il me paroit que cette opera[tion]
[...] pas des plus courtes, je vous prie de me renvoyer les Laskars don[t]
[...] ont besoin. Je suis tres sincerement Mons. [illegible]

[...] Maissin

ce 8 ~~avril~~ May 1753

[illegible]

On va vous Envoyer Mons. Les Munitions que vous demandés
[...] tant qu'il vous sera possible d'avoir des Coulis, vous pouvés dire au
[...] hesiter de faire charger les Bombes au Camp, il y a trop [illegible]
[...] les Envoyer icy comme on les demande, Le Mtre canonier fera
[...] cette affaire ou quelqu'autre, il y aura ordre de conduire les munitio[ns]
[...] [illegible] mais il seroit apropos que vous Envoyassiés
[...] les [illegible] Coulis [illegible] que l'on vous a envoyé icy [illegible]
[illegible]

Le 6. May 1753.

[illegible]

Comme il y a toute apparence Monsieur que Mahametalikan, autrement [illegible]
[...] que [illegible] amendement [illegible] aussy que de la façon dont les choses [illegible]
[...] afin que je vous donne les ordres en consequence. Monsieur [illegible]

ville et ensuite [illegible] pour venir de ces cotés. il seroit alors forte [illegible] pour rester là, et nous aurions besoin que nos forces fussent rassemblées pour nous opposer aux entreprises de l'Ennemy de ce coté cy, il faudroit donc alors que votre party et le Chemin le plus court pour vous rendre de ces cotés cy, [illegible] aussi que vous vivriez de la Marche de l'Ennemy et de sa route, je souhaite que le Canjaour ait senty ce que vous luy avez marqué, on assure icy, qu'il a vuidé Mahamet ali Kan a son passage je n'ay que des nouvelles tres incertaines de [illegible] je ne sçay ou vous estes et sy vous avez point d'Naudiraja qu'a nous attendoit de l'impatience on n'a eu pas manqué de vous marquer de L'armée l'avantage qu'on a eu sur la garnison de Tirivady, dont les trois quarts a été hachée en pieces, j'ay eu 65. Personnes a cheveaux et trois off^{rs} cette Pagode ne peut tenir longtemps. Je suis &c.

Mr de Maissin. ce 7. May 1753.

Je reponds Monsieur, a vos deux lettres d'hier 6. h^r du matin et 8 h^r du soir. on [illegible] envoyer les affuts de rechange le Canon ne repondra aux autres articles de votre derniere [illegible] comme c'est une chose assez rare que de voir des affuts faits avec des chevilles de Bois je [illegible] que de m'en envoyer un ou deux d'eux que l'on vous envoye qui ont des chevilles de fer [illegible] ay moi même vu. il seroit a propos que je fusse informé de l'effet de votre Canon et de la [illegible] de la distance de vos Batteries et sy le feu de l'Ennemy est bien vif. sy la nouvelle qu'il y a hier est vraye ceux qui entourent le fort ne font pas bonne garde. les Pluyes de cette [illegible] pouvoit étre favorable pour nous, mais je crains qu'elles ne l'ait été que pour l'Ennemy je me suppose que cette Piece de 24^{tt} de l'Ennemy remontee n'est point eté remontee [illegible] la journée. Je suis &c.

Mr de Sornay. ce 7. May 1753.

J'ay reçu Monsieur votre lettre vous ne m'aviez fait plaisir de me dire a [illegible] distance de la Pagode sont vos Batteries je souhaite qu'elles soient placées de façon a terminer cette affaire. Je suis &c.

M^r. Patta ce 7. may 1753

J'ay reçu M^r. votre Lettre du [illegible] avec les [illegible], je vous en [illegible] le montant dans les Especes contenues dans le Bordereau cy joint [illegible] les Corvas n'ont pas des Chariots assez grands pour porter les Colonnes Triangulaires, ils peuvent toujours porter les [illegible] qui accompagnent ces Colonnes comme ils ont fait de celles qui [illegible] les grandes Colonnes ainsi je vous prie d'y travailler, nos [illegible] viendront ensuite a transporter ces Colonnes Triangulaires lorsque [illegible] seront rendues.

[illegible] des Cipayes [illegible]
des Européens [illegible] : [illegible] la porte de [illegible]
il [illegible] une forte garde pour éviter toute surprise, et y garder
[illegible] prets à le Boucher quand il le faudroit.

Sur l'État des Cipayes
Sr. celuy des Volontaires [illegible] 129.
Sur le montant des quelles je vous envoye deux mille quatre cent cinquante neuf pagodes
[illegible], a raison de 38 [illegible] p. 2/10 Pagodes. [illegible]

Rs. 2347
Rs. 9346.

[illegible] Massip [illegible] le 7 May 1753. [illegible]

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre [illegible] du matin [illegible] en que
[illegible] la fausseté du rapport [illegible] ; [illegible]
vous avoir dit que je [illegible] celuy qu'il avoit fait, qu'il a toujours
[illegible] des circonstances qui [illegible] ; celuy qui vient de me faire la
homme qui étoit dans [illegible] vendredy et qui auroit esté dans la nuit [illegible]
au samedy, que quatorze ou 15 autres [illegible] sans avoir seulement [illegible] ce
qu'on leur ait demandé où ils alloient, cet homme qui est venu me demander [illegible]
un certain nombre de Cipayes qui sont à Goudelour qui veulent venir à notre service
[illegible] que dans la nuit du samedy au Dimanche il est sorty de [illegible] 3 [illegible]
[illegible] dans des Doubes [illegible] quil dit être offrs. [illegible]
Doube, et 8. autres [illegible] et 15. ou 16. autres qui sont venus [illegible]
[illegible] comme il pouvoit, qu'il [illegible] qu'un jeune homme de 20. ans qui
[illegible] être officier [illegible] 8. hommes à [illegible], une cinquantaine de
[illegible] et quelques gens à [illegible] ; cet homme dit [illegible]
poudre et des Boulets [illegible] bien [illegible] pour les Boulets je [illegible]
[illegible] une [illegible] luy ayant fait [illegible] qu'il [illegible] difficile que
[illegible], sa réponse a été qu'il y avoit [illegible] qui va de [illegible]
que cette [illegible] Canal [illegible] et [illegible] est [illegible]
[illegible] ; le rapport est vray, je [illegible] garde des Cipayes qu'on
[illegible] là, [illegible] que tous ceux qui sont [illegible]
[illegible] ; j'ay fait garder cet homme [illegible] il me dit [illegible] ; il [illegible]
[illegible] 200 Cipayes [illegible] la suite
[illegible]

j'ay fait partir ... tous les ... très ... Jemmedar

M Maissin — Ce 8 may 1753 — 2h après

j'attends M. de vos nouvelles sur ce que vous avez trouvé à Tiruvady. Un Chouydar Anglois venu le matin m'a assuré qu'il n'estoit revenu qui que ce soit de Tiruvady ainsy ce que l'on m'a dit se trouve faux et j'attends de vos lettres pour donner ... de chabouk d'importance au dernier rapporteur. L'on dit Mahamet alykhan fort embarrassé du party qu'il a à prendre comme il pourroit bien choisir celuy de revenir à Tiruvady je vous prie de ne point perdre de temps pour raser et faire sauter Tiruvady, j'en écris à M. Lornay afin qu'il ... avec vigueur, je vous fais derechef mes remercîments et suis très sincèrement M.

j'ay donné ordre pour que l'on vous envoyât tous les ... de tous costés.

M. Lornay — Ce 8 may

j'ay marqué M. à M. de Maissin de raser et faire sauter tous les murs de Tiruvady, je vous prie de vous prêter à cette operation qui doit estre prompte parceque l'on est dans l'idée que Mahamet alykhan pourroit bien revenir de ce costé cy trouvant dit-on bien des difficultés pour penetrer à Trichinapaly. faites donc tout ce qui dependra de vous pour terminer cette operation. je suis très sincèrement M.

M Maissin — Ce 8 may 4 h 1/2 ...

Je reçois Monsieur votre lettre par les dragons. Les accords ... que j'ay avec Morarao sont que tout ce qui sera pris ... sera partagé par moitiés, ainsy agissant sur ces accords il nous revient la moitié de l'artillerie &c. dans laquelle il faut comprendre le canon pris dans la dernière affaire. à l'égard ... il faut tâcher de ... ... que ... ... quelques ... presentement ... qui ...

[illegible] de donner l'ordre [illegible] je vous prie de donner
de me vous envoyer tous les [illegible] que l'on pourra
[illegible]
j'ai fait partir aussi le [illegible] Macon [illegible] autant
[illegible] pour [illegible] à la demolition
j'ajoute encore que chacun se chargera [illegible]
[illegible] comme il le jugera à propos.
Je suis tres sincerement &c

Ce 9 May 1759 9h. m.

[illegible]

J'ai fait partir hier Mons. Tilé [illegible] Macons [illegible]
[illegible] le reste qui demande M. Varnay [illegible] je vous prie de les
[illegible] la deligence. j'ai fait donner [illegible] chaloupes [illegible]
[illegible] au dernier donnement d'avis.

Le [illegible] de Envoy est arrivé on attend les Prisonniers [illegible]
[illegible] on a envoyé des draps et des hamacs pour porter les malades
[illegible] a envoyé des couls de artillerie et des cocotas. j'ai envoyé
[illegible] qu'il [illegible] tout cela ne [illegible]
[illegible] important de se rendre Maitre de Chalembron, j'y
[illegible] y envoya [illegible] detems, plus les affaires sont pressées [illegible]
[illegible] avec ces gens-cy, je crois qu'une Cinquantaine de blancs avec
[illegible] et vingt cinq [illegible] quelques Grenadiers [illegible]
[illegible] suffiroient pour ces [illegible] pour y joindre de son
[illegible] mais il faut de l'Expedition [illegible]
l'Artillerie Ennemie et de ses Munitions, redoublez auprès de [illegible]
le presser je suis &c

Massin

Pond.y ce 9 May 1759

La presente M.r est pour vous marquer de donner [illegible]
[illegible] la Revüe des Cypayes [illegible] ainsi que de
Cavalerie afin que je sache au juste ce qu'il y en a [illegible]
Je suis &c

Ce 9 May 1759 8h. du [illegible]

Le V.au L'auguste M.r venant d'Europe vient de mouiller
[illegible] il est parti de [illegible] 13 j.rs avant luy [illegible]
[illegible] 500 Soldats et [illegible] de huit autres [illegible]
[illegible] il y en a 200 sur chaque je suis &c

Je donne mes bien obligé Messieurs des Compliments que vous me faites sur la Majesté [illegible] ; je me [illegible]

je vous prie de presser les ouvriers de travailler vous même [illegible] marquez ne [illegible] les choses [illegible] ou je compte d'écrire de Chabanbry [illegible] ne doit donc point perdre le temps [illegible] les officiers viborguois [illegible] faire ils ont demandé. Je suis &c./.

N Patrice — Ce 11 may 1753

J'ay reçu Mons votre Lettre d'aujourd'huy, vous pouvez prendre ces dix Personnes Marchands de Bazard de [illegible] mais en même tems leur faire entendre qu'on [illegible] Passage dans l'Aldée s'ils ne veulent pas [illegible]
vous pouvez venir pour l'Etourguiers Demandez
Je suis &c.

M. Maissin — Ce 11 may 1753

J'ay reçu Monsieur, votre Lettre de ce matin par laquelle je vois ce que vous avez laissé avec les Travailleurs a [illegible] continuez à presser le ~~détachement~~ depart du détachement pour Chalembron.

Il convient de commencer a Envoyer [illegible] la part qui nous [illegible] des Munitions [illegible] ce que vous jugerez entre pour [illegible] a votre Camp et de preparer egalement a Envoyer des [illegible] je vous en nommeray le nombre et qualité quand vous [illegible] ou vous pourrez vous rendre demain au soir je suis très sincerement &c.

ce 11. May 1753.

Mr Maissin.

Au reçu de la Presente Monsieur, je vous prie de m'envoyer l'Etat de toutes les Munitions de Guerre en tout Genres qui restent au Camp, y compris celles que vous avez eu de Pattan. Je suis &c./.

ay Mon Monsieur Vos lettres des 5 et 6 du courant ne
(illeg.) m'apprennent que vous n'avez que quatre lacs de
Roupies et d'autres Nouvelles de moins que vous avez promis
aux troupes de Nazir Raja; je souhaitte done que ce
Nombre Vieille Dieu suffire (illeg.) que vous tachiez de
... fois pour eviter aucun desordre, et (illeg.)
... tenu pour profitter des occasions qui vous peuvent
... pour le detruire ou le dissiper; je vous recommande
... vous estes du jour a suivre (illeg.)
... Avenir; Les Nouvelles que vous apprendrez pourront
... vous le mettre dans une grande perplexité. J'
... apprends d'abord l'evacuation de (illeg.), la (illeg.)
... des $\frac{3}{4}$ de la garnison de Tiruvady, les pièces de cette
... et sa demolition, l'arrivée des 6 vaisseaux de M. d'Aché
... a debarqué 200 hommes et qui a pris deux autres
... en a 250 et plus de 300 autres, que nous avons
... de 1500 tous. Cela doit faire de serieuses reflexions
... Mahomet Ali Kan et aux Anglois. Ne manquez pas
... publier ces Nouvelles que vous voyez. Je crois aussi
vous apprendrez avec plaisir que Le Roy m'a
... du titre de marquis, La grace est d'autant
... flatteuse que ce titre est reversible a mes
... (illeg.) Voici (illeg.) pour de Bussy très favorable
... a Nazir Raja qu'il ne tiendra qu'a moy de
... qu'il a fait avec Moy et que vous ne doutiez
... qu'il ne vous vienne ordre de Revenir jey dans
... 3 ou 4 jours. Je ne Renvoie pas de ces Nouvelles
... L'accomplissement (illeg.) promesses, pour (illeg.)
... avec impatience de vos Nouvelles. Je suis
... sincerement ———

Soissy le Pere

Ce 13. may 1758.

J'ay reçu Monsieur, votre Lettre et suis bien sensible au compli-
ment que vous me faites, je vous prie d'accelerer votre ouvrage, il nous reste
... d'autres operations qui seroient déjà commencées; pendant que
... faire des mines on peut toujours demolir ailleurs, et s'il y a
... de façon, faites en sorte qu'il ne reste rien a faire. Je suis

Je reçois Monsieur, votre lettre du 9 N.° 23. Il me manque les N.°
[illegible] par les quelles sans doute vous me faites le détail du passage de Mahamatalis
qui a été en proffité d'un orage q. entre à Trichinapaly, tenu bien [illegible]
commode q. la Cavalerie, puisqu'il me craint que quelques armes seront mouillées
bien que les fusils et les canons ne sont alors d'aucun usage, mais notre Cavalerie
n'a point proffité de ses avantages. je crois tout ce que vous me marqués un
entrevue avec Nandiraja et dans quelle situation sont ses forces, s'il ne voit par
cottes de Cheringham, il ne fera rien qui vaille. Cependant je crois que vous
l'y laisser avec son monde et vous empêcher du côté de la Victoire qu'on m'a toujours
assuré être imprenable, vous savés que cette situation est en état d'empêcher
vivres du Tondaman par le moyen de la Cavalerie Maratte et les Pindares qui rendent
toujours cette Communication difficile, tandis que vous serés maîtres de celle de l'Est, Le
débordement du Cavery ne peut qu'apporter quelques difficultés à votre Communication a
Cheringham et vous savés que les débordemens ne sont formés qu'à la fin de Juin.
D'ailleurs il est certain que les nouvelles que l'Anglois va recevoir de ces côtés
l'obligeront à quelques mouvemens, je vous ay déja marqué ce qu'il fallait faire, et voicy
ce que nous allons faire de notre côté. L'armée augmentée considérablement de blancs
va se mettre en marche du côté de Chalambrom qu'elle prendra en passant et agira suivant
les avis que nous aurons et que vous donnerés à M. de Maissin, soit pour s'avancer
jusques à Trichinapaly, soit pour se porter sur les bords du Coleroon pour s'opposer au
passage de l'Ennemy, soit pour marcher dans le Tanjour et mettre l'Ennemy entre votre feu
et le nôtre. je ne puis trop vous recommander d'expédier promptement des avis à
M. de Maissin de toutes [illegible], il agira en conséquence. que vous prenniés le party
de la Victoire ou non, et que vous restiés à Cheringham, ne laissés pas la Cavalerie
Maratte inutile, elle peut comme vous savés empêcher l'entrée des vivres, faites aussy
demettre la Cavalerie de Nandiraja en mouvement, tout cela peut fort inquietter
empêcher les convois

Mr. Votre que à Nandiraja les mouvemens qu'il doit faire faire, jusques à
qu'il n'ait aucun [illegible] ces conditions et toujours au contraire que vous
de recevoir l'ordre de vous retirer. Je suis &c. — /.

[illegible] 14 may 1753 [illegible]

Je reçois Monsieur, dans l'instant une lettre de M. [illegible] qui me fait [illegible] d'une canonade qu'il a eu avec l'ennemy et qui a duré onze heures, [illegible] avoir eu l'avantage, cependant M. [illegible] se trouve court de munitions [illegible] Monsieur, il vous serait possible de luy en faire passer 1. millier de 2.e et [illegible] de 3.e conformes aux mortiers pour ce transport qu'il faut faire par [illegible] possible, on y joindra certain escorte pour quelques cavaliers, [illegible] que ce défaut de munitions ne pourrait forcer à se retirer dans le [illegible] qu'il [illegible] jusqu'à la dernière extremité, [illegible] qui [illegible] pour [illegible] peut le joindre, je le souhaite également, et il consent qu'on [illegible] [illegible] et pour avancer votre départ, vous pourriez laisser au camp [illegible] et 500 cipayes pour aller aux munitions qu'y [illegible] [illegible] à [illegible] comme je vous l'ay dit, je vous joindray, Mouzan [illegible] y laisser aussy 200. cavaliers, mais il faut hâter [illegible] le chemin le [illegible] qui est celuy de Valgonde [illegible] donner ordre au détachement qui est à [illegible] [illegible] remonter sur la route. Je vous prie de presser votre départ et celuy de[s] munitions à Chorumghan [illegible]

J'écris à M. [illegible] de luy marquer que s'il est obligé d'abandonner [illegible] [illegible] par la route de Valgonde. Écrivez luy aussy tant sur votre départ que [illegible] munitions que vous luy envoyez. Je suis [illegible]

[illegible] 14 may 1753

[illegible]

[illegible] Monsieur Votre lettre du 11 N.o 14 par laquelle [illegible] me faites part de votre [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] Vous [illegible] que les [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] de bonne volonté [illegible] [illegible] de vous [illegible] [illegible] [illegible] volonté que vous [illegible] [illegible] [illegible]

... Vous voyez ... y a ...
... Vous ne ... pas ...
de ... le Calvairi - pour ... pas Valgoude ...
fondi a L'ennui avec tous Vos marattes Vous ne ...
pas Craindre detre ... que Vous ...
avec Vous. Jy le maintien Vous ...
... pour ce Party Vous Verrez ce qu'il y aura de plus
avantageux ...
... y a ... 15 ... 200 ...
... Calibres a ... Raja ... de 5 ... le
detachement de ... de ... 300
blancs Vous pouvez ...
faites Rouler de la Cavalerie ... par le ...
de Devicotté pour interrompre la communication.
Je Vous prie d'ecrire a M. ... Vous a
ordre de luy proposer L'Echange des ... que
que jay avec Ceux qui sont ... Goudelour ...
a ... jay ... 125 Soldats Le Sr ...
Capitaine ... contre le Sr ... le Sr ...
Lieutenant contre le Sr ... Le Sr ...
... Contre Le Sr ... et un Volontaire
... contre le Sr moreau aussy Volontaire, Je ...
Vous marquer quel ... donner les ordres en
Consequence a Goudelour L'Echange ...
...

M. ... Pondichery ce 15 may 17..

J'ay reçu Mons. ... du 12 No. 16 ...
detail que vous me faites ...
... de la perte pour les ennemis ...
... et de la ... Jesuit &c.

M. Martin ... le 16 may 1753
... Le fleury ...
... partie qui auroit apparemment ...
... si ces gens la avoient ...
... la harangue ... comme ...

Je vous Envoye Monsieur, Bulle coups de 2 ... du
... de 3 et ces munitions vous seront utiles ...
... a Mr. Astruc ...

... d'Envoyer par le nommé Bellepile Soldat ...
avec trente ... Cipayes

Dudit jour 6 h. du soir

même

Je n'ay point reçu Monsieur de reponse a ma Lettre ...
... que je vous avois Envoyé par le Sr. flacour les Lettres
reçu ce matin et aujourd'huy de Mr. Astruc me tranquilise
... s'estre ... la Nuit a Trichinapaly Margan...
... il suffit Mr. d'Envoyer à Mr. Astruc 200 blancs avec 800 Cipayes
la Munitions de ses canons et que vous pourrés ...
... Mr. Astruc en Estat de faire face a L'Ennemy
tout ... il ne convient point d'abbandonner cette partie
... vous joindre 100 ou 200 de ses cavaliers cela seroit ...
il faut faire partir le tout promptement en 8 jours ...
se rendre a Chiringham, mettés a la tête de ce detache...
qu'un qui puisse le conduire avec sureté, Le Sr. Launay
... connoissance du Pays je vous remplaceray les Cipayes
... aussi vous pourés continuer l'affaire de ...
par le transport a Vellour ... je suis sans reserve Mr. ...

Il est inutile de donner du canon a ce detachement
... rendra plus vite.

Dud. jour 9 h. du soir

même

Le Sr. flacour vient de me remettre votre Lettre
... demandés si vos Etats auroient de quoy ...
... que j'ay changé de sentiments ...

que [illegible] toutes les difficultez de Morari
au Bonnement point. je connois cette race et les demand[es]
ne sont point fondées. Renvoyez s'il vous plaist à
Villenour toutes les grosses pièces d'Artillerie ainsy que
leur munitions, car ce que vous avez de plus pr[essé]
est de faire partir le détachement que j'ay ordonné [par ma]
précédente avec les munitions de [illegible] que j'ay
envoyé aujourd'huy. je suis [illegible]
[illegible]

Mr de Maissin — Ce 15 May à 10 h. ½ du soir.

Aussitost la [illegible] Monsieur et [illegible] [illegible] que
[illegible] l'Estat des [illegible] de transport [illegible] qui sont dans votre
[illegible] que les Estats de munitions, tout cela [illegible] que cela qu'
[illegible] l'armée que vous avez monté icy. je suis [illegible] vous [illegible]
[illegible]

M. de Maissin — Ce 16 May 1757.

J'ay répondu hier à la hâte Monsieur, à votre lettre du 15. je vous
dis à Morari lorsqu'il vous parlera d'affaires qui n'ont point de rapport aux
Militaires que vous n'avez rien à luy répondre ny à me dire à ce sujet, que
d'affaires doivent se traitter de luy à moy et que vous voyez [illegible] a[vec] [illegible]
[illegible] pour une fois pour toute [illegible] regarde comme une honte, l'obligat[ion]
[illegible] trouvé d'attirer icy ce voleur et de luy dire une fois pour toute [illegible]
[illegible] [illegible] que vous obeirés sans balancer et sans écouter ses
représentations bien ou mal fondées, la conduite de cet homme est [illegible]
que vous n'avés pas encore devoilé je ne l'ay connu[e] comme vous avés [illegible]
dans l'idée de cet homme de conduire avec vous deux pièces de [illegible]
et peu s'il veut traîner les deux que vous luy avés cedé. Mais com[me]
j'ay changé de sentiment sur ce qu'il faut envoyer à [illegible] toutes
réflexions faites quant à ce sujet. Le détachement devant se réduire
200 blancs, vous aurés le temps de laisser reposer les autres, l'on sçait qu'il y a
quelqu'un qui ont un commencement d'Escorbute, la campagne et le mouvement [illegible]
[illegible]
[illegible] il y a [illegible] [illegible] tour en [illegible]
[illegible] leurs affaires, on envoye des soudaliers et quelques [illegible]
[illegible] il eut été à souhaiter [illegible]

[illegible] après [illegible] faite [illegible] détachement luy envoyer [illegible]

[illegible] avoir [illegible] départ [illegible]

[illegible] qu'il luy [illegible]

[illegible] Commandant du détachement [illegible]

[illegible] faite [illegible] quoique [illegible]

[illegible] auquel vous joindrez trois autres officiers [illegible]

M Délarche vous envoira [illegible] comme vous luy aviez parlé

votre départ. [illegible]

[illegible] que sur des billets signés de vous, [illegible]

[illegible] il a aurois le chemin libre. [illegible]

[illegible] qu'il demeureroit en état de [illegible]

[illegible] embarras où je le gagerai convenable et [illegible] partir au premier

trop vous inquieter de ce que fera ou ne fera pas Morarao, vous pouvez [illegible]

la petite artillerie et le mortier de 8. pouces suffiroient, je vous prie d'agir en

[illegible]

[illegible] Flacourt m'a dit que le S.r Lornay luy avoit dit que l'opération de faire

l'enceinte de la Pagode, dureroit un mois, cet homme n'est nullement Esp[illegible]

[illegible] vous rendre auprès de luy et de luy signifier qu'il y soit quatre à [illegible]

la chose n'est point faite qu'il n'y faut plus songer, il y auroit de [illegible]

[illegible] avoir de rester là les bras croisés à admirer les lenteurs de cet ingénieur

[illegible] 1 V P. le transport à Villenour, cet article est essentielle.

[illegible] n'est revenu que 34 Lascars du Fleury, on dit que Morarao a les

[illegible] je me donneray bien de garde d'en envoyer une autre fois. on m'a dit que

[illegible] en gueule et Morarao donne un peu trop surtout cela.

[illegible] presser le départ du détachement p.r Trichenapaly et de leur

[illegible] difficultés qui n'avoient que trop.

[illegible] il n'est pas encore heureux que M. Lafrin parte par ce qu'il

[illegible] pas encore bien rétably faites toujours partir le détachement avec quatre offic.rs

le dit jour part. il le joindra dans la route. [illegible]

[illegible] Moissin

Ce 16. may 1753.

[illegible] Monsieur votre Lettre [illegible]

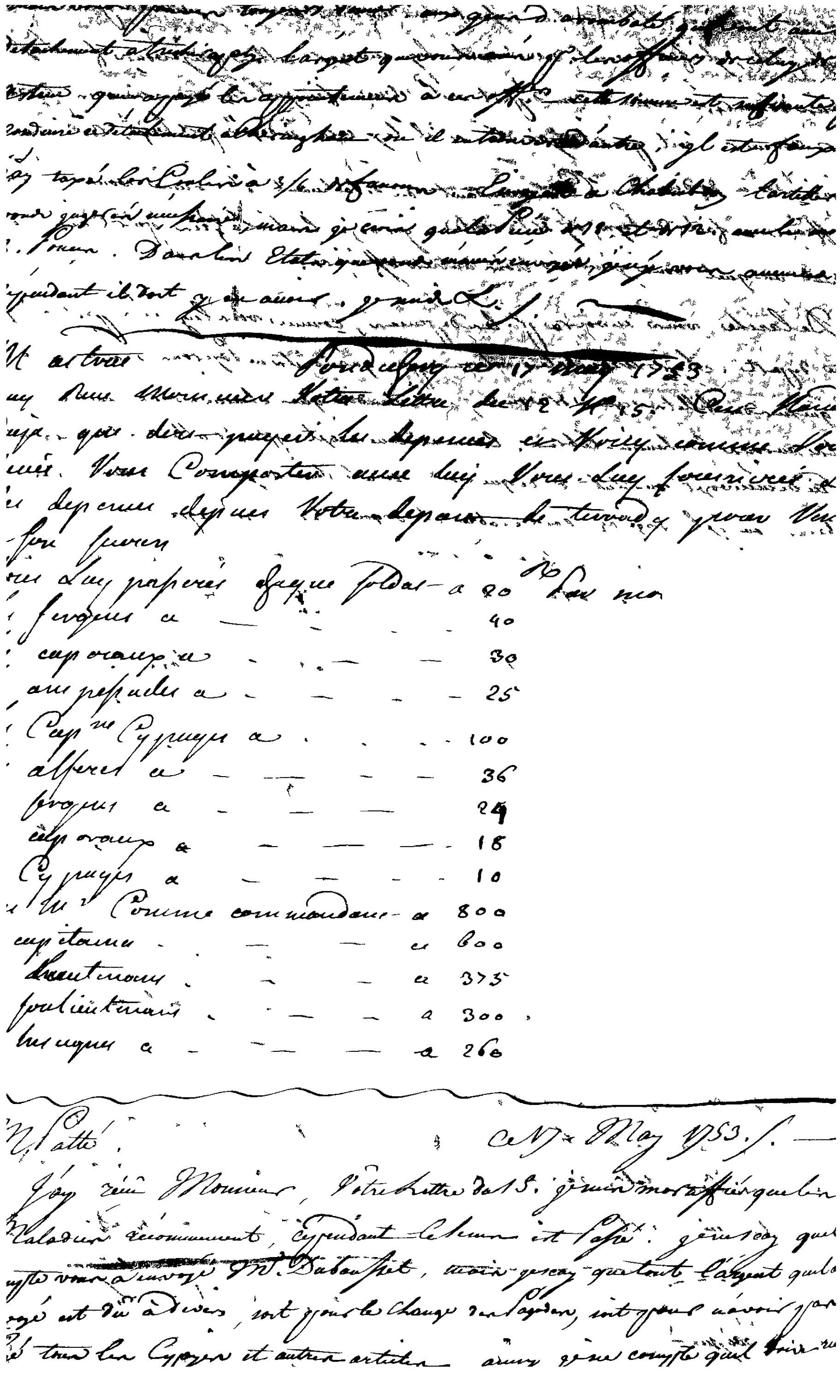
Ce 17 May 1753.

[illegible] est un peu trop Curieux et qu'y [illegible]
[illegible] avoient [illegible] La Curiosité, mouvoir [illegible] de fer [illegible]
[illegible] — J'ai fait examiner la [illegible]
[illegible] facile en partie mais sans beaucoup de [illegible] et faire [illegible]
[illegible] cette operation [illegible]

[illegible] Monsieur [illegible] Mai 1753.

[illegible] Monsieur Vous [illegible]
[illegible] de l'équipage de M. Fleury [illegible] de feux [illegible]
[illegible] M. Astruc [illegible]
[illegible] que Vous pourriez Envoyer de la grosse artillerie [illegible] cette place [illegible]
[illegible] hommes a chapeaux, il leur sera honorable d'avoir fait venir du gros canon, je vous [illegible]
[illegible] de la part [illegible] qui travailleront a terrain. M. [illegible] quel [illegible]
[illegible] que quand ils veulent, j'ay lieu d'en Envoyer de tous les cotés quand les 4 tours [illegible]
[illegible] qu'il y aura a faire mais celles cy sont les principales, mais [illegible]
[illegible] Vous retenir il faut toujours [illegible] prêts a marcher au premier ordre on peut toujours
[illegible] quelques tours a la Mine au Remplissement des Courtines [illegible]
[illegible] 50. Je Vous assure qu'elles ébranleront toutes les Courtines, il en faut également faire qu[illegible]
[illegible] interieure une fois la liaison de l'ange [illegible] le tout devient [illegible]
[illegible] souhaiter que l'on pu avoir Mondamia chef de [illegible] même par promesses et [illegible]
[illegible] c'est un grand Miserable
[illegible] Vous retenir [illegible] l'argent il y a quelque contradiction entre [illegible] Vous

[illegible] S^t. Julien — Ce 17. May 1753. a 11. h. du soir.

[illegible] reçu Monsieur, votre Lettre avec le Billet [illegible] chef qui vous [illegible]
[illegible] appellé Babourao, C'est un homme a moy qui devoit [illegible] livrer la place
[illegible] qui y Commande, et il paroit par ce Billet que le Complot était prêt a
[illegible], on vous aura expliqué de quoy il est question, je vous envoye [illegible]
[illegible] du Billet avec le Billet. Vous ferez venir le nommé Arnachelon [illegible]
[illegible] avec vous, et vous luy presenterez ce Brahme Babourao et vous verrez
[illegible] il est question, si ce Brahme n'a point ce nom et qu'Arnachelon [illegible]
[illegible] par, il faut [illegible] avec les deux autres, il seroit bien a souhaiter
[illegible] Complot s'accomplit, ce seroit autant de sang épargné, mais [illegible]
[illegible] operation. Mess. Maissin a [illegible] du gros Canon et [illegible]
[illegible] effet sur les Murs que des Boulets de Plomb, [illegible]
[illegible], je souhaite que [illegible] ou d'autre [illegible]

Pondichery ce 18 may 1753

Quelque raisons Monsieur qui tendent a ne pas attendre ... mes Engagés avec pas faire Marcher tout le ... a chirinpham, mais l'on vous Envoye un detachement de ... de 300 Cipayes qui avec 200 qui Escortent les premiers ... font cinq cent cipayes. Mr Le Gris commande ce detachement avec quatre autres officiers, vous luy donnerés les ... pendant ... qui ... porte aussy des ... L'Argent que vous aurés a demander a Nandi Rajah ... me paroit tres satisfait de vous ... facon de penser s'accorde avec la mienne et je compte entierement sur vous pour les operations de ce coté. Je suis tres parfaitement Mr &

Aussy tot qu'il vous parviendra des Troupes, je vous engage ... par votre part ...

M Le Gris — Ce 18 may 1753

J'ay reçu Mr votre Lettre d'hier qui m'annonce votre ... M de Maisin devoit vous dire la route que vous devie prendre qui est celle de Valgonda &c. Je suis surpris de ... silence Ne manqués point de faire part aud. auteur de vo Marche, il vous donnera de son coté des avis que vous suiv profittés de la Lune pour Marcher la nuit, votre Troupe en sera moins fatiguée. Je suis tres parfaitement &

M Maisin — Ce 18 May 1753

Je reponds Mr a vos deux Lettres d'hier, le Mr ... parti avec les 80 bombes, je pensais que Mr Le Gris eut trouvé le detachement en Routte et par votre Lettre, il a dû partir qu'hier au soir, je vous prie de donner de l'activitté a tous les ordres que je vous donne et de ... difficultés qui ne devroient point ... vous ne devez point ignorer ... l'activité

[illegible] ajouté [illegible]
[illegible]

Le [illegible] le nouveau Soldat quelque [illegible]
[illegible] que pour les prendre les rendre
[illegible] Mantes [illegible] pour le [illegible]
[illegible] pour les faire [illegible]
[illegible] comme vous [illegible]
vous demandez, j'ai [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] l'Artillerie [illegible] Bœufs
de tirage il y en a déjà 100 à l'armée [illegible]
vous plait l'employer ainsi que les 200 autres pour [illegible]
[illegible] 300 et tant que vous avés déjà. chacun de ces
[illegible] ne portant que 100 cela fait 30 Livres, je ne vois
trouver le poids dont que vous aurés à porter [illegible]
[illegible] dans les Chariots, cet article de L'Artillerie
[illegible] que tout ce qui le regarde exige votre attention
[illegible] les 106 Bœufs de tirage il faut aussy ménager [illegible]
Lanar, [illegible] que l'on paye chèrement [illegible]
[illegible] de [illegible] ce qui est devenu l'affaire de Campagne de 18
[illegible] aucun Etat

M. De Laribe m'a fait voir votre dernière Lettre [illegible]
[illegible] dont je vous ai parlé n'est pas venu de [illegible]
[illegible] votre, j'ai vu votre Lettre du 11 [illegible] que [illegible]
[illegible] vous dispenser de luy écrire comme vous faites, votre [illegible]
[illegible] a manqué [illegible] le Major qui soit [illegible]
[illegible], c'est celuy qui commande puisque l'on ne doit payer que
[illegible] billets. Soyez moins [illegible] une autre fois. Je suis [illegible]
[illegible]

Ce 18.

Garandel

Comme [illegible] de [illegible] Garandel ne [illegible]
[illegible] qu'il a fait que moy vous luy signifiés aucun de [illegible]
[illegible] qu'il [illegible] deux [illegible] vous [illegible]
[illegible] à cet effet [illegible]
[illegible] qu'il vous a [illegible] en [illegible] temps qu'il [illegible]
[illegible] avis [illegible]

[illegible] ce 18 may [illegible]

J'ay reçu M. votre Lettre du 16. je vous remercie [illegible]

[illegible] que vous me faites par une autre.

[illegible]

Batimens [illegible]

[illegible]

[illegible] Mr votre [illegible]

Mr Patrice 2. + ce 18 may 1753

[illegible] Reponds Monsieur a vos Lettres des 12 et 13 du cour[ant]

No 15 et 17 en deux devoirs me confirmerez les –

[illegible] de [illegible] en [illegible] faites vous [illegible]

[illegible] vous en Remerciez [illegible] que les [illegible]

[illegible] vous pourriez [illegible] Dieu [illegible]

[illegible] de M de Maupin vous [illegible] que [illegible]

vous a [illegible] en [illegible] et en [illegible]. [illegible] –

[illegible] bien [illegible] de prier Mr les officiers [illegible]

[illegible] M de Maupin [illegible] quel devoir faire de

[illegible] quel avoir Rien pour le meme objet

[illegible] de faire comme vous pourrez pour les années –

[illegible] que a l'arrivée du [illegible] celuy qui est arrivé

[illegible]

[illegible]

[illegible]

... de Campêche [illegible]
de [illegible] transporter par [illegible]
... porter des coups de 8 et de 9 [illegible]
quantités que vous demandez et celles que [illegible]
[illegible] avec des [illegible] et [illegible]

Vous a envoyé du papier et de la Cire M. [illegible]
[illegible] je [illegible]
[illegible] M. [illegible] parler à Nandi Raja et luy dire
[illegible]
[illegible] manière [illegible]
1600 Il payoit 300 [illegible] de Chancelier [illegible]
[illegible] de tous et que les autres que de [illegible]
[illegible] une somme de [illegible] mil [illegible]
payer [illegible] mois déjà [illegible]
avance du second mois le nombre des [illegible]
estoit de 200 et plus et [illegible] 500 à 600. Il payoit
[illegible] pour celles de 235 [illegible] que
deux [illegible] de luy et luy faisoit entendre que
Coutume est de payer d'avance toutes les troupes
de Morarao. [illegible] ne change toujours [illegible]
luy payant [illegible] tous les mois à Morarao
Vous devez à Nandi Raja qu'il ne [illegible]
Morarao [illegible] a luy donner. [illegible]

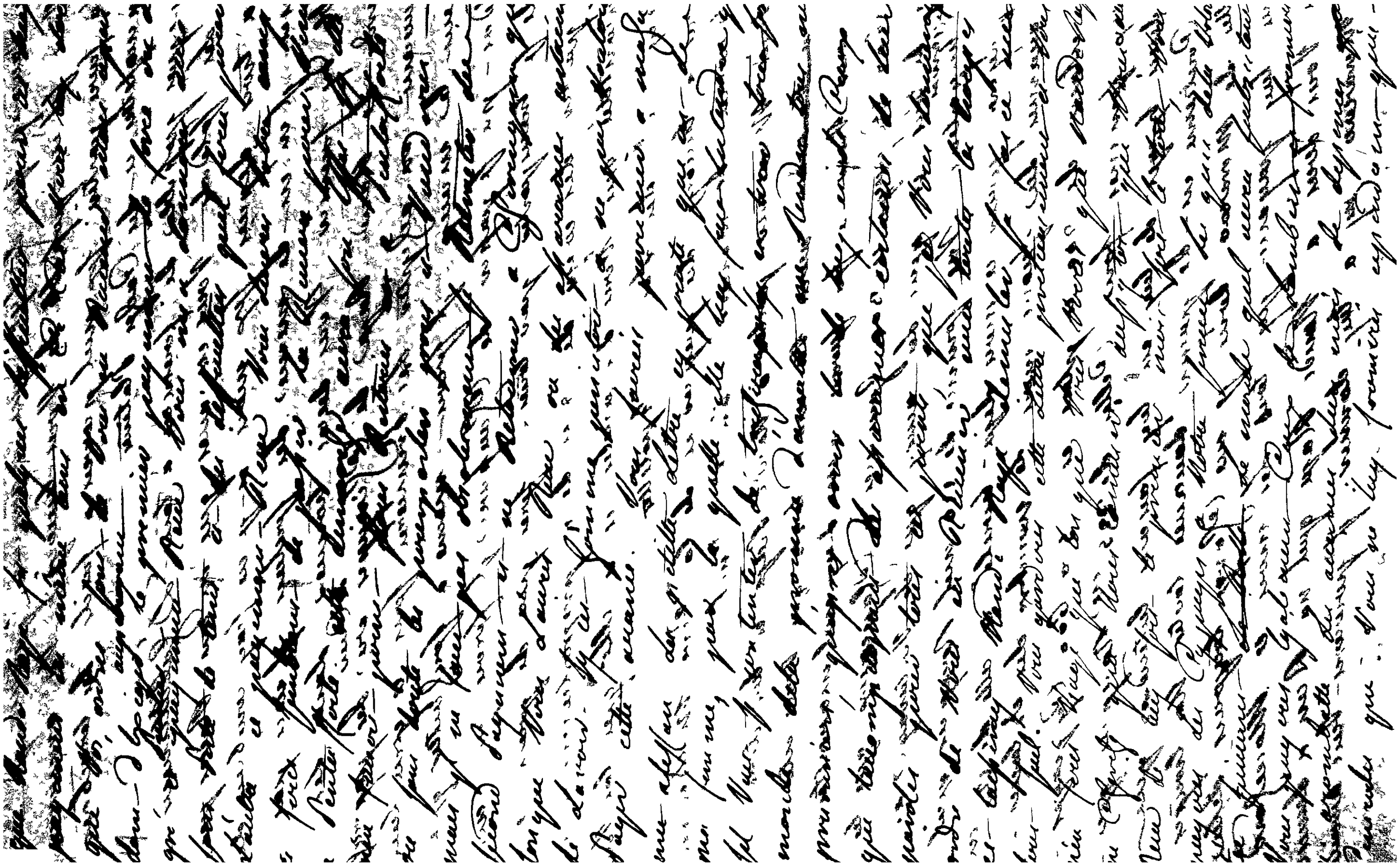

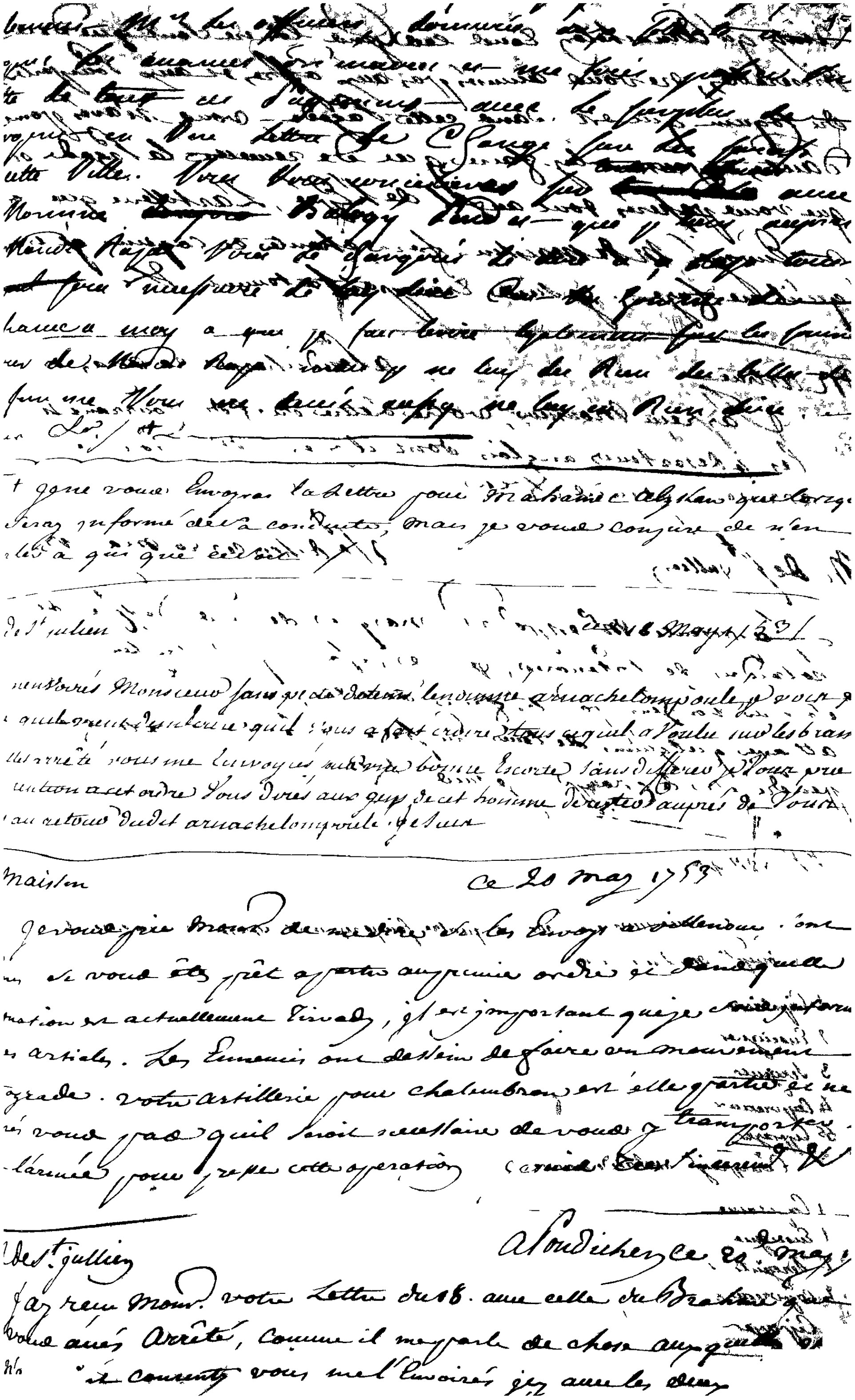

ce 20 may 175
a Pondichery ce 20 may

ainsi qu'[illegible] tout ce que [illegible] ne sont que
misérables, ne vous amusés pas aux offres et aux [illegible]
du [illegible] qui est dans cette [illegible] vous n'aves
d'autres [illegible] faire que de renvoyer la [illegible]
que vous pouvés tout au [illegible] de [illegible]. L'artillerie que
[illegible] envoyé M. [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
qu'il ne fera [illegible] je suis [illegible]

M. [illegible] [illegible] [illegible]

J'ay reçeu Monsieur, votre lettre [illegible] [illegible] Courrier [illegible]
les 4 deserteurs anglois dont il y est mention sont
arrivés. je suis [illegible]

M. de St Jullien — a Pondichery ce 20 may 17[illegible]

La presente M[r] est pour vous marquer de vous deffier des
hollandois de Portenove, je suis informé qu'ils cherchent a
soutirer nos gens pour les faire deserter, ainsi si vous pouvés
attraper quelqu'un de leurs Emissaires, n'hesités pas a les faire
pendre sur le champ. je suis [illegible]

M. de Maissin

Je vous envoye Monsieur quatre Compagnies de Cypayes Comme sont Sçavoir

Comp[e] de [illegible]

1 Capitaine
2 Enseignes
3 Sergents
4 Caporeaux
55 Cypayes

Compag[e] de [illegible]

1 Capitaine
1 Enseigne
Sergents
Caporeaux
Cypayes

[illegible] votre lettre d'hier 5 au soir ou il fait partir les 100 cavaliers [illegible]
[illegible] pour les [illegible] j'ay veillé [illegible] distributeur [illegible] bout [illegible]
[illegible] attelage j'ay dit quelques [illegible] garder les [illegible] de portager quelques [illegible]
[illegible] alarmé pour former les 200 quelques [illegible] faire [illegible]
[illegible] la [illegible] ensuitte avec [illegible] attention [illegible] part pour [illegible]
[illegible] de l'artillerie ou il y en a toujours beaucoup [illegible] un commandant doit avoir [illegible]
[illegible] avec intelligence necessaire pour bien [illegible] de [illegible] quant [illegible]
[illegible] comme vous [illegible]

[illegible] pourquoi l'aubert [illegible] point [illegible] fait [illegible]
[illegible] que peu apres [illegible] il faut voir quel party on [illegible]
[illegible] quelques [illegible] Mahamet [illegible] pas encore de Nouvelle
[illegible] pendant [illegible] qu'il seroit convenable que vous [illegible] transporter
[illegible] avec tout votre monde pour presser cette Expedition cette place avoir [illegible]
[illegible] sa retraitte, mais il faut laisser subsister votre camp [illegible]
[illegible] quelque Espace avec 200 Cipayes 100 [illegible] et 200 autres Cipayes
[illegible] Travaux [illegible] que [illegible] il faut un coup de
[illegible] a [illegible] quel party avec vous [illegible] cette operation
[illegible] abandonner plustot la [illegible] de [illegible] jusqu'a [illegible]

[illegible] retour. Ce 11. [illegible] 11. [illegible]
[illegible] hier [illegible] de Mahamet [illegible]
[illegible] au Gouverneur [illegible] [illegible]
[illegible] qu'il doit faire Partir en Cachette par [illegible] vous [illegible]

toutes a [illegible], et [illegible] a Diviette, ou elle [illegible]
famille ne doit avoir qu'une petite [illegible], que luy [illegible]
[illegible] jusqu'a ce qu'il scache sa famille a Diviette, qu'alors il prend
son party, mais qu'il veut [illegible] a [illegible] que les [illegible]
Madame ont [illegible], [illegible] cette derniere nouvelle [illegible], vous aurez
[illegible] cette place, nous avons dû en [illegible] sur l'[illegible] de cette famille
votre lettre du 17. [illegible] je [illegible] avec plaisir que vous [illegible]
de bien recevoir l'Ennemy, [illegible] tranquille sur toutes vos [illegible]
tout un bonne [illegible] et j'espere que votre activité, votre valeur, et votre
[illegible] toutes les idées de l'Ennemy Dieu vous conserve et vous [illegible]
[illegible] je [illegible]

a Nussy le 22 may 1753

Je Receu Monsieur Votre lettre [illegible] ma [illegible]
par ma Lettre du 16 may je vous devois
[illegible] avec la piece de 12 celle de 18 Vous
[illegible] Ce [illegible] premiere [illegible] je devois
a Villenozin de vous faire [illegible] en toute [illegible]
que une piece de 24 ce [illegible]
[illegible] plus grande que [illegible] mais je elle a 3
[illegible] et [illegible] pour [illegible] de
[illegible] peut estre [illegible] ajouté quoy que [illegible]
[illegible] pas avec vous je y [illegible] toujours [illegible]
les [illegible] le partage. [illegible] que
[illegible] de [illegible] demande a y [illegible]
[illegible] quel [illegible] que [illegible]
Vous [illegible] les accorder [illegible] que toute les [illegible]
[illegible] vous fera [illegible]. [illegible] de [illegible]
[illegible] de Langres je ne vois [illegible]
[illegible] [illegible] que vous [illegible] Vous
[illegible] [illegible] je ne [illegible]
[illegible] je [illegible] a [illegible] de [illegible] avec les [illegible]
[illegible] pour les [illegible] des soldats [illegible]

[illegible] que le [illegible] Vous [illegible] toujours
[illegible] de luy en [illegible] que [illegible]
Vous toujours a [illegible] beaucoup [illegible]
Vous pour cependant a ce [illegible] tout ce que
[illegible] le plus a propos [illegible] et
[illegible] parties [illegible] Vous [illegible]

[illegible]

Ce 22 may

On [illegible]
[illegible] condamné par le conseil de Guerre [illegible]
[illegible]
[illegible] Execution se fait en [illegible]
[illegible] ce jour par le Conseil de Guerre [illegible]
Pondichery [illegible]

Ce 23 may 1753.

[illegible] Nature

[illegible] Mon Monsieur Vos lettres des 18 et 19 N° 20 et 21
Vous Remercie des complimens que Vous me faites
ma Nouvelle Dignité, je le Recois de même
[illegible] que Vous me le faites.
[illegible] Raja ne tient encore aucunes de ses conditions
[illegible] quil a fait avec de Balagi Raou [illegible] que
[illegible] gagner du tems je fais toujours avoir la porte
de Gorge de ces Palaiguers pour les forcer a
leurs engagemens. Je [illegible] Balagi Rao
une Lettre [illegible] Raja par laquelle
luy designe les [illegible] par laquelle je puis faire
Remises a ses Pargana [illegible] Cette [illegible]
le Nommé [illegible] Raou [illegible] que [illegible]
[illegible] Memoire des lettres de
[illegible] de [illegible]

[illegible] vous [illegible] de [illegible] une [illegible] et de [illegible]
[illegible] d'aligny prendre [illegible] le [illegible] de même
Vous vous [illegible] aussy cette même troupe pour [illegible]
[illegible] de [illegible] le [illegible] que vous [illegible]
tous les mois afin que v [illegible] de [illegible] les
Remettre a Mourrao. Mais pour que tout cela
[illegible] Reglement et [illegible] vous devez
Menacer Nandi Raya de labandonner. Je ne puis
qu'approuver le refus que vous avez fait [illegible]
Gratification que ce Ministre vous a offert.
Il paroit que [illegible] les [illegible]
que [illegible] ont [illegible] apres que [illegible]
actuelle [illegible] a faire [illegible] les [illegible]
[illegible] a Durcoore et a [illegible] la ville [illegible]
de [illegible] Dargine sera toujours un [illegible]
pour y faire entrer une certaine quantité de
Vivres lorsque le Renfort que l'on vous a envoyé [illegible]
sera parvenu Vous Verrez ce que Vous sera plus
convenable de faire mais une precaution [illegible]
est de vous munir de Bateaux pour faciliter
Votre Communication suivant le Party que Vous
prendrez Vous devez presser Nandi Raya a se fixer
[illegible] prendre le party de se replier du
coté de Damotte comme il y a quelque apparence
Vous ne devez pas balancer a le prevenir et
donner [illegible] de son depart et de sa marche a M
de Moufsu qui sera alors aux environs de
Palambron pour se porter sur le bord du
Polvaron [illegible] que je conclue avec Vous
[illegible] ay deja dit plusieurs fois que certain [illegible]
[illegible] a Votre frere que de le mettre dans l'Ysle
[illegible] de [illegible] Comme Vous le [illegible] en bien

… il y a la quelque ….
… que … plus … compte …
… …
… pour … perdre …
… vous … Compter.
Volonté … pour les officiers …
… de … toujours le …
… pour … comme …
… principaux officiers …
… Vous le ferés … le …
… Commandez … troupes …
… Monsieur … que vous …
… que vous demandés …
… Cavalerie … a Valgorde

V de Maison. Le 23. May 1753./. …

… Monsieur, votre d'aujourd'huy, il me Paroit que Morarao, vous fa…
… tout ce qu'il veut — il vous faut encore quelques années d'Experience pour vous …
… au fait des tours et fourberies des gens de ce pays et surtout de cette race maratte, …
… détachement en blanc que vous menés avec vous est bien mince, il n'en imposera pas à …
… Chalembron, où il paroit qu'on se moque de vous et qu'on inquiete par de votre nombre …
… qui dans le vray ne fait rien qui vaille. Celuy qui Commande a Chalembron est va…
… ble qui ne cherche qu'à traîner les affaires en longueur, et il ne vous remettra pa…
… et aux conditions qu'il y restera, quatre heures après que vous luy en aurez fait l'op…
… ne traitterés plus avec luy, que comme vous avez fait à Tirvady. Je vous prie de …
… changer à cet arrangement et de ne point vous laisser tromper par les Compagnies …
… de ce coquin. Je vous prie d'y faire une attention serieuse.
… à vous envoyer ce qu'on demande en Compagnie de … et de 3. Bougie et …
… garde demander des Munitions, il est facheux que vous n'ayez pris la …
… Dagout au Camp pr. Commandant, il doit être bien nouveau, je pense que votre …
… Verry ne fera que de l'eau claire, il luy est impossible de retirer de ce…
… de femmes dont il est environné; Le terme de 5. ou 6 jours que vous mettez …
… les jambes de nos nouveaux soldats ne s'accomode point aux mouvemens que …
… faire l'Ennemy, il Paroit qu'il a dessein de venir de ces cotés …

tres convenable qu'au [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
afin d'etre en Etat de vous porter sur le bord de la Colam [illegible] de les cir
Circonstances dont vous serez informé par M. [illegible] qui suivra l'Ennemy et qui vo
[illegible] mouvements, il est certain que si votre mouvement la seule [illegible]
connoitra que l'Ennemy se trouve bien attrapé, tout pour devancer en pas
Coletam dans lequel les eaux commencent à Gonfler. s'il se retiroit à Divi
une gote, alors il se trouveroit bloqué par les deux cotés de la riviere, vous
et M. [illegible] de l'autre, il ne peut passer aucun de ces bras de riviere qu'en ba
J'N aurois bien [illegible] [illegible] [illegible], [illegible] votre [illegible]
operations et pour être en Etat de vous porter partout, j'Ecris à M. D'agent
en marche après demain au Matin pour vous joindre avec tout ce que vous te
au Camp et à Trivady, Morarao mora s'il veut, ce sont ses affaires, je lu
les ordres que je donne il ne poura pas douter cause d'ignorance, je m'ecay p
vous me dites que j'ay promis de donner Chalembron à Arnachalon, peut être que
St Julien m'en avoit parlé mais [illegible], je n'en ay jamais écrit Pareille chose
qu'elle n'est pas faisable je me suis [illegible] de vous vous prendre le Party d'un [illegible]
vous en connoissiez pas du tout et à qui vous voulez que je donne Chalembron je
que votre interprette vous fait tomber dans des Erreurs que vous ne devez pas
de faut de connoissance du Pays il vous fait accroire tout ce qu'il veut, il
trompe en meme tems qu'il fait sa bourse, il a eu la meme conduite avec M.
défiez vous en surtout lorsqu'il veut vous parler d'affaires qui ne sont r
en aucune façon Aussitot que vous serez maitre de Chalembron vous m
avec en toute diligence il est bon de vous avertir qu'il y a un grand amande
dans cette Pagode c'est un Magasin qu'il ne faut pas abandonner aux Mar
vos depenses sont sy considerables que j'ay besoin de quelques dedommagemens
vous n'avez que donner vos ordres en Consequence, aussy que sur le Partage des
factions en sorte que je suis l'aisé dans cette occasion Morarao l'a été à l
cela suffit.

Il étoit inutile de la sentence pour executer le Condamné, il suffisoit
procès verbal qui indiquat la datte de la sentence comme je vous le marquoi
serois pas surpris d'apprendre que cet homme auroit trouvé le moyen de s'Evad
nuit je vous prie de vous conformer à ce que je vous marque pour tous ceux
je vous prie aussy de trancher, sans autre formalités qu'un procès verbal tous
Francois que vous trouverez les armes a la main contre nous Je suis &

Je vous envoye cy joint votre Carte du Pays

M. de Mainville ce 24 May 1753

Une petite Lettre pour faire Part de l'arrivée du Lys, aussy que 250 sold
et 4 offers [illegible]

N Des. Jullien
Chelambrom

A Pondichery ce 24 may 1753
176

Je recois Mons.r votre Lettre d'hier les gens de
Cassiapoulé agissent par mes ordres ayés pour agreable de
les laisser faire et de lacher ceux que vous avés arrêtés
[illegible] je suis &c

même

ce 26 may 53.
6 h. du s.

Je vous ay deja ecrit Mons.r de relacher les gens de Cassiapoulé
que vous avés fait arrêter et que ces gens-la agissoient par
mes ordres, celle cy est pour vous reiterer le même ordre et
pour vous dire de ne point vous meler de toutes ces affaires
aucune façon. aussitot la presente recue vous ferés
arrêter le nommé Chelambram poulé fils d'arnachelampoulé et
l'envoirés surement si M. de Maissin estoit arrivé
prés de vous vous luy montrerés cette Lettre je suis &c

ce 25 may 1753

[illegible]

[illegible] envoye Monsieur, les Munitions suivant l'Etat cy joint ils passeront par Valgo[illegible]
[illegible] par cent Cipayes Vous envoirrés au devant si Vous le jugés apropos quelques
[illegible] et quels Vous seront parvenus Vous renvoirrés les cent cipayes a l'armée Je suis

[illegible]

ce 25 may 1753

[illegible] Vous Marquer Monsieur qu'il passera des Munitions par votre Camp, par
[illegible] Vous les ferés escorter par cent Cipayes jusques a leur destination Je [illegible]
[illegible] soin de dire aux cent Cipayes, de s'en revenir après

[illegible]

ce 25 may 1753.

[illegible] Monsieur a Vos Lettres des 20 [illegible] et 22 du courant
[illegible] 23 et 24 Vous avés du voir par [illegible] des [illegible]
les Raisons que nous [illegible] a ne pas faire [illegible]
toute l'armée a Chiringam elles [illegible] Vous
[illegible] pour agreable de Vous passer de M. de [illegible]
[illegible] utile ailleurs. Votre bonne Volonté et Votre zele
[illegible] des surs garants que Vous ferés tout ce qui

M. Des Jullien Chelambran — à Pondichery ce 24. may 1753

Je reçois Mons.r votre Lettre d'hier. les gens de Sayrapoulé agissent par mes ordres ainsi vous agréerés de les laisser faire et de lâcher ceux que vous avés arrêtés bien jnutilement. Je suis &c

au même — ce 26 may 1753

62 [illegible]

Je vous ay déjà écrit Mons.r de relâcher les gens de Sayrapoulé que vous avés fait arrêter et que ces gens la agissoient par mes ordres, celle cy est pour vous réiterer le même ordre et pour vous dire de ne point vous mêler de toutes ces affaires en aucune façon. aussitôt la presente reçue vous ferés arrêter le nommé Chelambran poulé fils d'arnachelampoulé et me l'Envoirés surement. Si M. de Maisin estoit arrivé auprès de vous vous luy montrerés cette Lettre. Je suis &c

M. astruc — ce 25 may 1753

Je vous envoye Monsieur, les Munitions suivant l'Etat cy joint ils passeront par Valgo[illegible] escortés par cent Cipayes; vous envoirai au devant si vous le jugés apropos quelques [illegible], et après qu'ils vous seront parvenus, vous renvoirai les cent Cipayes a l'armée de M. [illegible]

M. Dagoulle — ce 25 may 1753

La presente est pour vous marquer Monsieur qu'il passera des Munitions par votre Camp, venant de M. astruc, vous les ferés escorter par cent Cipayes jusques a leur destination. Je vous aurés soin de dire aux cent Cipayes de s'en revenir après.

M. astruc — ce 25 may 1753

Je reponds Monsieur a vos Lettres des 20 [illegible] et 22 du courant et 23 et 24. vous aurés du voir par une des precedentes les raisons que nous [illegible] engagées a ne pas faire venir toutes [illegible] a Chevingam elles [illegible] vous pour agreable de vous passer de M. de [illegible] en [illegible] utile ailleurs. Votre bonne Volonté et votre zele pour [illegible] des [illegible] Caravanes que vous ferés tout ce qui

dependra de vous pour la Reussitte des affaires [illegible] pour vous former une Reputation de la quelle vous avez l'honneur d'etre jaloux [illegible] travaillez y donc Monsieur je vous en dy pour ce [illegible] l'occasion

J'ay vu le [illegible] de M. Lawrence sa Retraitte [illegible] pour une [illegible] m'auroit [illegible] mais je crois bien qu'il [illegible] [illegible] operations bien du mal auprès de ceux que [illegible] tous a fait [illegible] ny de son [illegible] ny de sa valeur

J'ay cru entrevoir qu'il se desiste de quelque proces [illegible] [illegible] je parois [illegible] que les [illegible] [illegible] il ne [illegible] jamais [illegible] de la Riviere [illegible] plus [illegible] [illegible] les [illegible] travailler [illegible] de vos [illegible] [illegible] pour surprendre les Porteurs de Lettres

je compte que le detachement [illegible] M. de [illegible] vous arrivera au plus tard

Celuy qui a Repondu a votre Lettre a Madame [illegible] [illegible] son beau frere [illegible] Reponse est [illegible] [illegible] vous ny de luy ny de Madame [illegible] elle [illegible] a [illegible] [illegible] par Lawrence je ne pense que les gouverneurs de Madras et de Gondelour prennent desormais a ce sujet

je suis mortifié que vous ayez [illegible] au Sr Lawrence [illegible] [illegible] vous par toute Correspondance avec Luy [illegible] [illegible] Madame [illegible] sur cette matiere ny sur d'autre [illegible] persuadé qu'ils sont plus [illegible] que [illegible] leurs prisonniers; je ne leur [illegible] pas un [illegible] d'Europe [illegible] leur Nombre diminue tous les jours dans [illegible] [illegible] je leur tiens 129 prisonniers et quatre officiers

les trois Soldats que vous m'annoncez [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] avec [illegible] [illegible] vous [illegible] [illegible] le [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] dans cette troupe

J'ay lu avec plaisir les Reflexions que vous faittes sur les mouvements que pourront [illegible] [illegible] de votre Retraitte a [illegible] [illegible] [illegible] difficultés de vous [illegible] la [illegible] [illegible] [illegible] vous

... par ma lettre du 18 je vous ay parle des voyages
... fait par le Mr Dalogy ... a quoy
... abbrege je ne pouvois dans ma lettre vous rendre
... qui luy fera faire des reflexions que vous ...
... Droite a rendre plus ... le ... de
... a la lettre tendre que vous avez de votre retour
... [illegible] ... avec leur
lettre les plus ... de
... il y dit quel ... le
... [illegible] ... quel fut
... quel malheur ... luy ... je [illegible]
... les plus belles ... du monde ...
... je ne se ... que la Raison ... le depart
Dalogy ... j'avois receu une lettre de Genève
... de 13 Laos de Voyages ... Vous
difficultez de vous payer ce sera ...
... luy. Vous ne pouvez trop ... par le
... vous ... de vous
... a ... vous devez au moins affectez
Vous eloignez du de ... vous arrestez
... quelque pretexte quel vous presenterez luy
... ou par la ... de Dalogy ...
Vous avez ... quel ...
... a ... sans ... fois
... par votre Rhetorique il faut que
... le service a vous payer par le ...
... le ... ou en ... de le faire
... le ... Dalogy ... luy dans une
... de penser pour tout cela et il luy ...
... ce que je luy ay dit il fera des reflexions.

que my [illegible] par [illegible] lettre que ma femme [illegible]
a ce [illegible] Mafouze [illegible] il ne convient
plus de faire des [illegible] a [illegible] [illegible]
Rien [illegible] que vous [illegible] pour les [illegible]
[illegible] il vous [illegible] la [illegible]
[illegible] Dieu [illegible] Nandi Raja [illegible]
marqué que [illegible] avec Mafouze [illegible]
ne me conviendra pour [illegible] que [illegible]
[illegible] pouvoir [illegible] avec Mafouze
[illegible] qui ne [illegible] pour [illegible] et
[illegible] que je vous [illegible] le moindre reproche pour
que je n'ay manqué a Rien dans mes [illegible]
ne [illegible] de [illegible] a [illegible] des [illegible]
de vos [illegible] avec Nandi Raja [illegible] l'arrivée
de [illegible]

Vous avez dû Recevoir le [illegible]

Je vous ay marqué l'arrivée des [illegible]
[illegible] de [illegible] autres [illegible] que tous [illegible]
[illegible] de 5 troupes. Vous en [illegible] votre [illegible]

M. de Maissin — Ce 25 May 753

Les Porteurs de la présente Monsieur sont [illegible] [illegible] a
Chalembron qui [illegible] compte des grains et autres [illegible] qui sont dans cette place
après que vous l'aurez prise ; vous les soutiendrez contre les vols et les pillages des
des Marattes et les protégerez en tout, vous rendrez la même [illegible] a tous ceux qui
porteront de mes ordres en langue du pays avec ma grande chappe en [illegible] je [illegible]

M. de Maissin — 2d — ce 26 may 1753

Je Réponds ensemble a vos lettres du 24, 21 et du 25 je remarque [illegible] de se mettre en marche
lundy pour vous rendre [illegible] [illegible] ne sera pas dans un camp où le nouveau soldat
[illegible] a la marche. je vous ay marqué que Chalembron n'a jamais [illegible]
homme ~~[illegible]~~ qu'a [illegible] [illegible] pour [illegible] de cette [illegible] [illegible] j'ay
[illegible] son fils Chalembron [illegible] les ordres que j'ay [illegible] donner sur la
Pagode de Chalembron est de la prendre d'une façon ou d'autre j'ay fait [illegible]
munition de [illegible] a Villenour en cas que vous en ayez besoin il y aurait ~~[illegible]~~ [illegible]

[illegible] sergent y a arrangé l'escalade, ce sergent demande d'etre payez en le faisant [illegible]
[illegible] et le Renvoyer icy prisonnier, il est facheux que de pareil coquin [illegible] fait [illegible]
[illegible] encore plus que une bicoque comme celle la qui n'est du tout point a comparer a [illegible] pour [illegible]
[illegible]fications. Nous retenons aussy longtems les Bourbon ne peuvent y rien faire, parceque [illegible]
[illegible] en jouissance; quant a la force des Mars il n'auroit pu être faits [illegible]
[illegible] forteresse, Mais pour l'Enceinte d'une [illegible] [illegible] je l'ay vu [illegible]
[illegible] il y a a la verité bien des années, Elle n'avoit ny Tours ny flancs, —
[illegible]lades et le Petard pouvoient y être [illegible]

Je ne scache pas qu'il soit venu de Compagnie d'artillerie dans [illegible] il y a quelques soldats qui on a appris pendant quelque [illegible] a manier le [illegible] et [illegible], Le Sr. chargé avoüe qu'il [illegible] encore besoin d'instruction, ne vous imaginés donc pas que ce soit sans force [illegible] dois pas [illegible] gré a M. chargé de vous avoir [illegible] contre M. [illegible] [illegible] a eu des differents [illegible] avec l'autre; il n'a pas dû les avoir — qu'il estoit son [illegible] et que tout subalterne a toujours tort quand [illegible] avec ses chefs. [illegible] comme M. Godheu m'annonce le Sr. des [illegible] [illegible] laisser partir M. des [illegible] cap[itai]ne de troupes sur le Vau Le dy [illegible] temoignage tout le cas que je fais de luy, vous trouverés en luy un homme [illegible] attaché a ses devoirs. Pendant qu'il a fait le service icy j'ay remarqué en luy beaucoup de zele et d'exactitude, il aime l'ordre et la discipline, peut [illegible] n'a t'il pas plu a tout le monde a cause de cela, mais je crois que c'est des qualités qui luy attireront le plus votre Estime, vous pourrés même [illegible] employer dans des operations qui demandent de la fermeté et de la conduite [illegible] en a donné icy des preuves tres convainquantes. Enfin il part dans le [illegible] de s'attacher a vous Monsieur et de meriter votre Estime et votre confiance. Voila Monsieur, dans quels termes M. Godheu m'écrit a son sujet, et [illegible] l'année derniere de vous dans les mêmes termes, il est judicieux — [illegible] vous qu'il le [illegible] et que voulés-vous que je pense du Sr. chargé — on ne m'a rendu pas le même compte, nous avons a pres d'un Enfant dans [illegible] [illegible] il convient d'y en mettre qui [illegible] sortis de l'Ecolle il y a longtems [illegible] detachement est plus malaisé que l'autre par la longueur de la [illegible] [illegible], il luy faudra quelques jours de repos et s'il y a un Echange comme [illegible] j'en voudrois faire [illegible] d'un coup [illegible] blancs. je suis &

Dagoulle

Ce 27 May 1753.

J'ai reçu Monsieur votre Lettre par laquelle je vois que mal [illegible] [illegible], on a retenu 400 Corps [illegible] 30 qu'il a [illegible] [illegible] dans le [illegible] Corps de 2, Cette [illegible] est facheuse et [illegible] de la [illegible] au [illegible]

ouy le etat des Munitions qui ont été envoyés ces jours derniers y verrez cet Erreur qui est tres facheuse, on a envoyé cent livres de B ainsy si vous n'en avez reçu que 25.t c'est un vol manifeste qu'il faut v ce qui se fait que pour tout ce qu'elon reçoit dans le Camp.

Les Munitions destinées p. Tiruchirapaly estoient chargées sur 38 Bo vous en avez fait partir 28. c'est assez qu'il faut faire partir sans perte tems, vous avez fait prendre aux premiers une route qui les allonge de bea Il y a aussy des Boeufs dans cet envoy chargés de 100. munitions qui auront arrivé, vous les ferez aussy partir p. Trichirapaly ——— Je n

---

M. Astruc — Ce 29 may 1753

Je reponds M. a vos Lettres N.os 25 et 26 des 22 et 23 que j'ay reçu presqu'en même tems. Nandi Raja vous en a imposé il n'a pas envoyé un sol ny lettres de change par Balagy Pandet il m'Ecrit qu'il m'en Envoye une ou plus sur son Vaquil mais rien ne paroit, il me marque en même tems qu'il vous payera tous les mois ce que je luy ay dit de vous payer cependant vous me marquez qu'il faut que je luy Ecrive pour qu'il vous donne 50.m Roupies, je ne comprend rien a tout ce galimatias qui ne doit durer longtems me fera prendre mon party, ce que vous pouvés dire franchement a ce ministre. Lorsque je vous ay marqué ce que vous devés Exiger de luy tous les mois, je le luy marquois aussy, d'où vient donc toutes ces repetitions inutiles c'est de leur mauvaise foy, tous ces gens là ne sont que trop gens. Je luy Ecris cy joint cette Lettre et la presente afin que vous la luy remettiés vous même, L'arrivée de Balagy Pandet pourra faire terminer cette affaire, il est porteur de Lettres et de paroles pour ce Ministre que vous ne devés point laisser tranquille sur ce Mouchard, si vous vous contentés de 50.m Rs il se moquera de vous pour le reste ces gens la ne doivent Exiger aucuns menagements de notre part.

J'ay vu ce que vous me marqués sur les Postes que vous voulés prendre autour de Trichirapaly dont l'inconvenient est sensible par l'Eloignement de chaque poste, mais je pense qu'il seroit suffisant que vous puissiés garder l'Isle le Sad La coté de l'ouest dependant du Maissour, ne fournira

…ndesiroz a l'Ennemy et quelque Cavalerie sera suffisante
…tenir ce Endroit en respect … ceux qui …
…gain pourroit Engager de porter … a Trichinapaly
…n'en est pas de meme du Tanjaour et du … ces deux
…droits Exigent plus d'attention je pense qu'… Ennemi
…vous devés vous jetter en attendant … jusqu'à
…postes fixes. La Cavalerie Maratte peut agir comme elle a
…a Tiruadi, elle genera toujours les convoys …
…les nouvelles que j'ay de Trichinapaly sont que les vivres
…sont fort chers et qu'il sera difficile de cette … pour
…que vos Marattes veuillent … je crois que vous
…ennemis vous en forcez en cipayes, lorsque vous êtes parti …
…jusqu'à avoir l'Amhorre vous avés dû avoir pris des 1200 cipayes
…ant l'Etat que l'on m'a donné, … 500 que l'on
… a envoyé depuis ce qui fait 1700 … 200 que vous
…avoir eu ceux de Moravao ce qui feroit 900 … que vous
…comptez, la Revue que vous ferés des notes à la fin du mois
…menera cette difference. Je vous prie de ne point me citer ce qu'a
…dit M. Law, vous pensés mieux et vous avés de plus avec vous
Marattes qui peuvent seuls affamer cette ville.

A mesure qu'il me viendra du monde et des armes je vous en feray
…part avec ceux que vous avés ce que vous pourrés, je connois
…votre bonne volonté. lorsque la Riviere ne pourra pas se passer
…ilement vous serés alors plus en Etat d'agir de l'autre coté, vos
…nts seront moindres a Chiringham. Au reste mons. il est bon
…vous sachiés Eusandre et Nandi Raja que vous n'avés ordre
…que lorsqu'il n'aura contenté … les deux mois de …
…attendant il viendra des forces et du changement dans les operations
…Dupleix, il ne leur vient aucun secours d'Europe, leurs colonies sont
…armés et je pense que vous ne tarderés pas a les voir revenir. On a
vous pouvés laisser une 50aine de blancs a Nandi Raja avec 300
…ys et poursuivre l'Ennemy avec le reste: vous êtes …
…voyez avec Nandi Raja ce qui est le plus convenable
…affamer cette ville seule … Essentiel. J'ai l'honneur bien
…sincerement M. D.

M. de Maisin. Ce 28. May 1753.

Je receu, Monsieur, votre lettre d'hier qui m'apprend de l'arrivée du chef de Chalembron en conséquence de ma lettre du 22. mais [illegible] tenu, je vous dirai qu'il vous rencontra à Garmen, auquel vous [illegible] qu'il y avoit 5. à 6. blancs qui se sont évadés, et qu'il n'y a point de [illegible] de Mahonstalhan, mais il y en avoit aux [illegible] et à ce chef, c'estoit ceux [illegible] et vous [illegible] par le contenu de vos [illegible], ce qui [illegible] autant mes lumieres et ses [illegible], quelques autres [illegible] de [illegible] vous dire ce qu'il y faut laisser, je vous [illegible] mieux, [illegible] nous [illegible] par les [illegible] de ce Capitaine [illegible] Commissaire pour [illegible]

Vous m'aviez écrit dans quelques unes de vos lettres qu'il y avoit de quarante d'hommes à chappeaux, vous avez vû le contraire, il me paroit qu'il n'y aura eu la bonne part, croyez pour y bonde croire que j'ay de l'argent à recevoir de là, on y a mis [illegible] ordre et [illegible] par la [illegible] pour la [illegible] sortie à l'ordinaire de ma bourse, quand j'en aray vû les états.

Lorsque vous m'aurez informé du monde qu'il y a à Chalembron, que [illegible] je vous [illegible] le nombre qu'il faudra y laisser, mais attendant envoyez la moitié de votre monde à Vedachelam au lieu de [illegible] et comme je veux [illegible] cet endroit, il y a un accord à faire le Negre, qui est [illegible], la rivière de [illegible] toujours quand on [illegible] dans le mois de [illegible] où elle n'est point guéable, et souvent cette difficulté de passage [illegible] deux ou trois jours, quant au Coleram j'ay besoin de vous la faire passer, nous en trouverons bien les moyens, il [illegible] paroit qu'il n'y en est pas plus fait [illegible] ce qui regarde la [illegible] [illegible].

J'ay écrit au P. de St. Julien de m'envoyer le fils d'Arunachalam [illegible], il vous fera voir ma lettre, je ne vois pas la nécessité de [illegible] ordre, tout cela ne sert qu'à traîner les affaires en longueur, vous [illegible] icy les P. Doudran l'aîné et si vous avez plus besoin du maître Canonier [illegible] le renvoier demain, ainsi que le Canonade 24. que vous payez [illegible] [illegible] vivres [illegible] maratte, aux gens de la [illegible] pour prendre les [illegible] Mondanias, il faut leur laisser l'entrée libre. Je crois que le Mondan [illegible] dont vous n'avez pas connu la [illegible] par ce que vous [illegible] voulu l'avoir, voicy la traduction de ma [illegible]. Je suis [illegible]

Receuu Monsieur, votre Lettre du 26. N°. 27. Les trompes de

Le Grix sont sy fatigues à ce quil me marque quil vous aura été

le de faire loperation que vous aviés dessein de faire sur la victoire, je souhaite

quelle ait reussy comme vous l'aviés medité, aussy quetous les projets que vous

medité, je vous ay fait part deja de mes idées a ce sujet, elles se trouvent assez

mes aux votres, surtout en ce qui regarde l'Est et le sud, je m'imagine

Permadé que Lourt sera le droit que fera mal ... Naudiray

à cor et à cry Chetkassen pour Commander un ... et partie de sa

... je lay engagé à sy rendre, il se prepare et ... luy ... de ...

... il sera toujours sous vos ordres, cest ma Condition, ... Potteral ...

demandées, Naudiraja eut bien fait de ne faire aucune reponse aux Lettres de

Laurence et Saunders, celle de ce dernier est des plus impertinente ou retraitte

... Nation, comme la ... let, dans cette Lettre, jay marqué a Naudiraja que

correspondances devoient cesser, a moins quil ne veulle vous donner des secours

... vous avons eu besoin, je suis charmé de la confiance quelle ... à ...

... mais ... de luy ... l'effet de ses engagemens quil ne tient de tout

Voila un beau Commencement de desertion, il est a souhaiter quelle soit telle quon

l'annonce. jay souvent tant d'affaires que je ne puis repondre sur le champ à vos

je vous prie de dire à M. Le Grix que jay recû les siennes et que je suis

... que les mouvemens quil sest donné luy ont rendu la santé;

on dit que l'Ennemy a peu de Munitions, on tache de luy en faire passer par

... je salue vos Messieurs, et suis bien sincerement &.

a 28. May 753.

...

La Langueur Monsieur, de votre operation nous derange beaucoup, dites

vous ... quand vous comptés finir et achever de commencer ... les derniers

... jay envoyé, il est temps que ... Je suis &.

J'ay reçu Monsieur votre lettre du 25. à 9. h. du soir, j'ay ... que le détachement du P. Le Grin, vous soit bien parvenu, ... de vous envoyer de toutes, mais puisque vous avez les moyens de faire vous exempterez la peine et la dépense du transport, ... aux Cypayes, ce qui est tout à fait contraire ... et ce qui augmente ... la dépense. Marqués moy si ... 200. ... qui ont de la barbe au menton et que ... vous serez en état de ... pour ... pour toutes vos opérations ... je fais ... ... malefices, ... je vous les expédieray...

Chetapeu fait des difficultés pour partir, ... ce que l'on est presque toujours ... je le détermineray cependant. Les ... l'on a expédié d'icy ... estoient bien conditionnées, mais celles de l'armée n'estoient point, ce n'est pas manque de toile cirée, mais ... à l'armée. Celles ... partir sont bien conditionnées, ainsy que celles que vous recevrez par la suite. ... marqué à l'armée de vous envoyer des munitions de ... en effet la ... ... celles de 3. pourront vous servir en attendant celles que l'on fera partir ...

Il est certain que l'on a préparé des maisons à Goudelour et quoyque Mahamet ... entrer quelques vivres à Tirukirapaly, cela me dispenseroit pas qu'il ait dessein de ... les Marattes mettoient les Coulis qui se prettent à ce transport, ils le rendroient faciles, dittes leur de ne point épargner tous ces coquins de Coulis.

J'ay des Dragons que ... qui ont avec M. de Maissin ... ... Chevaux p. former cette troupe et je crois que les sujets vous manquent, ... merveilles l'effet que cette troupe feroit, mais à moins que Nandiraja ne donne ... chevaux, selles, &c. il ne vous sera pas possible d'y pourvoir, voyés donc ... il peut faire, les chevaux seront toujours à luy, je vous envoiray par le ... détachement 30 paires de pistolets et 30 sabres dont vous ferés usage si vous pouvés former cette troupe, dont vous donnerés le commandement à ...

On vous envoira de la Bougie, du fer, des vestes, culottes, et chemises ... ne sont point, l'affaire tient par la main ... le soldat ... je vous ... aussy une centaine de ... vous ne me dites rien de Nandiraja, ... promesses qu'il ne tient en aucune façon, ... s'il vous plait cet article ... important. Je suis ...

Aussytot la Presente reçue Monsieur, vous ferés Partir 20. Sipayes armés
... off.r allumette et leur donnerés ordre de se rendre avant dans le plustôt Possible
... Le

... Artove — Ce 20 may 1753

La presente est seulement Mr. pr. vous marquer de faire
passer les alcares porteurs de la presente a mahamed al...
Sans cependant que vous l'ecrivés n'y paroissiés en aucune
dans cette affaire. je suis &c.

... artove — Ce 30 may 1753

Je Reponds Monsieur a Votre Lettre du 26, Le Bon air
... pays fera cesser le scorbut a ceux qui en sont attaqués
... frequens exercices que vous leur ferés faire accelereront
... guerison.

... le detachement que je compte faire partir le 1er ou —
... du mois prochain vous Recevrés 100 fusils de —
... et beaucoup de munitions en meme tems et des
... de Rechange. Ce detachement sera composé de 200
... et de 5 officiers qui sont Mr. de Saulas capitaine
... son Lieutenant et un enseigne dont le nom —
... pas prononcable des Srs. d'Hauterive et d'Lavilliers
... le tems de l'esclavage en sing. Ces trois premiers
... de tres Bons officiers sur tout le capne. dont m —
... me dis mille Biens, Vous luy trouverés de
... experience et La meilleure Volonté de vous
... servir articles en Ce que je Desire le plus et —
... vous possedés au mieux; Vous luy donnerés le
... de la troupe. Vous aurés La satisfaction de
... qu'il s'en acquitte au parfait.

... Voyés bien que ce que j'avois appris sur le depart —

dite famille de Madame alissan je m'assure meme [illegible]
Vous ne sçauriés trop veiller pour quelle n'echappe pour
les Marattes puissent faire au mieux cette operation. J'ay
Voulu et pour les engager d'un Nana Raja doubles
promettre une Recompense. Je vais écrire a Karikal pour
que lon y veille aussy. Je vous ay marqué mon plus sur.
Les Dragons Nana Raja seul peut faire cette operation
Cet homme ne fait Rien ses lettres promettent beaucoup
et Rien ne vient je ne vois pas aussy que vous les
pressiés, Salogy Pandet en avance de vous je presume
que je prenne pressés termine quelque chose Ne vous
Relachés point sur les deux mois de marchands au fortes
de que aurons a être pressés souvent. Chef Rasseu se
portera pour la tête tourné a ce que lui écrivés vous
que cet homme a la L'imprudence de demander 100 m
Roupies pour fournir son equipage il y a deux ans
quil se trouv contenté de 50 Roupies et jusques les
Marcerons a l'hopital. Je vous prie de dire a
M. de Gros que j'ay Recu sa Lettre et que je luy suis
obligé de tout ce d'un quil me dit de vous je le
felicite ainsy que tous vos Mrs dans le Nombre. Ne
sçauroit apres le 1er de fevrier du mois ne manqués
pas de donner vos avis a M. de Fraulos sur ce quil
aura a faire en cas de mouvement de votre part.
Je crois quil n'en aura pas d'autres a faire que celuy
de se joindre a l'armée de M. de Muissin sy vous
estes a la poursuitte de l'ennemy. Au cas quil jugera
a propos de se Reployer de ces côtés cy. Cet avis doit
être donné bien promptement a M. de Maissin. Je
suis tres sincerement Monsieur Votre

Receu Monsieur votre lettre du 29 [illegible] ne nous
… arrivé [illegible] celle du 26 may ny marquée
Vous avés execute ce que je vous marquois des
… des [illegible] que avoir fait Manquer l'escalade
… Repondray pour [illegible] plus aux articles de votre
… Vous dirày [illegible] que [illegible]
… de ce danger [illegible] Vous [illegible]
memoire Le copie [illegible]
… marcotte que vous [illegible]
… danger [illegible] quels certainement
… pouvoir [illegible]
… pourra [illegible] le meilleur
[illegible] Party en votre pour la sureté de ce Territoire
… Vous connoissé par [illegible] de cette garnison assez [illegible]
… avez jugé agreable de laisser 25 [illegible] autour
… en 300 [illegible] avec les munitions [illegible]
… doute que vous vous serés fait Rendre compte de
… que fera dans cette [illegible] Je pense [illegible]
… deux affaires qui [illegible] l'intelligence
de la fermeté pour être quinze et nombre [illegible]
… précautions [illegible] pouvoir [illegible] séparer [illegible]
… force de ce coquin, après cette opération
… jés joindre Le detachement de [illegible]
… Reddition de [illegible] Jay donné
… que [illegible] au corps des munitions de
… que pour [illegible] Villeneuve en que j'ay gardé
… je suis Monsieur Votre &.ª

Le 31 may 1753

D'Agoult

Il y a Monsieur, a Villeneuve des Munitions de [illegible]
… d'Envoyer a votre [illegible] au nombre que vous demandés
… vous Envoyer les cinq Barils de Poudre [illegible]
… de [illegible] Cartouches, il faut être [illegible]
… [illegible]

...ayer les toutes ces visées, il n'a jamais été chargé de leur nourriture. Je suis très parfaitement &c.

M. Sornay — Le 31 May 1753

Je vous envoie encorement 206 barils de poudre elles seront bientôt consommées puisque toutes vos mines sont faites, ne perdés donc pas le temps je vous supplie et cette consommation faite, renvoyés nous ... jez avec tous les outils et que ... ... tenir au ... Je suis &c.

M. de Massin — Le 31 May 1753. a 11 h. du ...

J'ai reçu Monsieur votre lettre du 30. La nouvelle que vous m'avés donné ... avec but de départ, qui n'y donne point et qui ne fait rien changer à l'ordre que je vous ay donné au sujet de la garnison a mettre dans Chalembron ... vous le réitère; après cette opération je vous ay marqué de vous rendre à Vredachelam, vous serés alors moins désoud, mais je vous le répète ne donnés point dans ce Sammeau de quarante ... Messieurs vous que cent Cipayes et 2 pièces de Canons, tous ces Taïjaouriens ne vous ... tiendront point, à moins que quelque ... ne s'y joignit à eux, ce qui ... tre, il est fâcheux qu'il connaisse votre grande connaissance de ces Pays ... l'en profite. J'ay envoyé un ordre aux gens de Sayrapouli ... finir de compte avec ce chef, cet ordre est party en mesme temps que ma lettre ... après avoir appris les accords que vous avés fait ... je ne puis ... approuver qu'autant qu'il y aura une garnison suffisante pour ... rendre certains, je ne crois qu'il convienne d'y laisser ... ... avant y avés fait entrer.

M. Paradis a battu à plate couture une armée de Tanjaouriens de ... de dix mille hommes avec 100 blancs et 150 Cipayes, jusqu'à ... quel ... ... Je suis &c.

[illegible] le 2 juin 1758 [illegible]

[illegible] de la presente Gerandel pour vous dire qu'il y a [illegible] volontaires comme Belair [illegible] des Princes de [illegible] qu'il [illegible] le croyant mort dans la derniere affaire de Mr. de [illegible] son coffre et hardes que [illegible] chez [illegible] chez l'horloger, dont vous aurez [illegible] que vous aurez fait [illegible] effets [illegible] afin que [illegible] tout [illegible] les ravoir. Je suis tout a vous.

[illegible] Gerandel

Le 2 juin 1758

Aussytost la presente reçue, Gerandel, vous [illegible] trouver Mr [illegible] et luy direz tres serieusement de ma part que vous avez ordre de vous retirer s'il ne m'envoye pas incessamment les deux [illegible] il en [illegible] vous [illegible] avec les [illegible] sa epouse. Je suis tout a vous.

A Mr [illegible] de Paul
fort St David

Le 2e juin 1758

Monsieur

J'ay reçu les deux lettres que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire. Je vous prie de marquer a Mr Dalton que je suis extremement reconnoissant de ses bontés pour nos prisonniers, que je le prie de vouloir bien les leur continuer, [illegible] que je seray ponctuel a vous payer tous les mois le [illegible] qu'il leur avance. Je vous suis egalement obligé de votre attention et de vos offres gracieuses de service dont je feray usage dans l'occasion. Mr de La [illegible] vous remercie et Mad. votre Epouse de son souvenir [illegible] nous luy presentons nos civilités.

J'ay reçu aux [illegible] pour les mois d'avril et de may. Je suis tres sincerement Monsieur [illegible]

J'ay reçu hier Monsieur, votre Lettre du 29 N°. 30. Je
...tiens que Nandi Raja vous sera aussi [illegible] pour le
...encore plus que l'on ait oublié de vous en [illegible]
... Je pense bien que le débordement de Rivière [illegible]
...ent pour le passage, mais aussi il vous a fourni
...mpossibilité de Cherinaghani et de Nandi Raja a joint de
...travaux en [illegible] vous sera plus facile ce [illegible]
...tous des grands débordements de cette Rivière, [illegible]
...uement qu'à la my juin et quelque fois à la fin [illegible]
ça ne peut changer les fanons en Roupies, [illegible]
Pagodes ou des Sarafs qui luy donneront [illegible]
Change pour être payés [illegible] La manoeuvre de [illegible]
[illegible] de ses Engagements m'oblige
l'abandonner et de congedier Morari, je n'ay plus [illegible]
...oin pour les Operations de cette partie. faites [illegible]
...re a ce sujet les plus justes reflexions. Vous a[illegible]
... ma reponse a votre Lettre du 22 N°. 28. [illegible]
... voit que vous vous Contentez des 50 m. [illegible]
...e songera de tout point a payer le Surplus des
...ipes, ne vous Contentez donc pas de cette somme

Je souhaite bien que le rapport du Topas deserteur
...it vray, mais je crains que ce ne soit une fausse nou
...itée par cet homme pour être mieux reçu, j'en att
...endant la Confirmation avec impatience, les 6 hommes
...vous avez Envoyé sont arrivés. j'ay remis aud. de
St. Aulas le chiffre sous votre Enveloppe, ce detachem
... aujourd'huy, je [illegible] vais luy joindre une piece
...s faute de Sarafs qu'on a [illegible] de [illegible]
...ne Hurgare dans [illegible] a Minute, ne manq
...z de luy donner les Avis necessaires. je souhaite que
...es Topas [illegible] que vous avez [illegible]
...les [illegible] Envoyé, on a remis l'Etat General de
...e bon Envoyé par ce detachement a M. de St. Aul.
Le Prince Georgien Souja Khan se rend [illegible] de

pour [illegible] en voyage, je crois que vous ferés bien
de le charger de la Discipline de tous ceux que vous a
est Exact, vigilant et fort attaché, presentés le dema
sort a Nandy Raja et vous ferés bien de le mener avec vo
ns les Conferences que vous aurés avec ce Ministre, je
sçaura vous dire si vos interprettes disent les choses
omme vous aurés que les reponses, c'est un homme
qui vous pouvés avoir toute confiance, je l'estime
eaucoup par rapport a son attachement
Je suis très sincerement &c.

Boujarkan — A Pondichery le 2e juin 1753

J'ay reçu Soujarkan votre Lettre du 20 du passé
qui m'apprend que vous allés joindre vos Compagnie
qui sont a Cheringham ce qui m'a fait bien du plaisir
Ecrés a Mr Astruc de vous charger de la Discipline
de tous les cipayes qui sont avec luy parceque je suis bien
persuadé que vous apporterés tous vos soins pour le bien du service et que vous
empecherés les vols que leurs Capitaines et d'autres font sur leur Paye. voyez une
lettre pour Nandiraja a qui je vous recommande, Portés vous de bonne volonté
aux bons services que Mr. Astruc exigera de vous et soyés attentif lorsqu'il vous menera
chez luy et faites attention aux interpretations des gens dont il usera auprès de ce
prince, enfin je compte que vous ferés tout ce qu'il faudra de vous pour que les
affaires aillent bien et que Nandiraja tienne sa promesse Je suis &c.

M. Des Roulays — Le 2 juin

Quoique les Munitions portées sur les Boeufs ne soient pas
encore rendues auprès de vous Monsieur, vous pouvés
cependant partir et vous rendre a Villenour ou elles vont
vous trouver [illegible] &c.

[illegible] aujourd'huy [illegible]

Camp et [illegible] a Mr. [illegible] votre [illegible]

[illegible] votre [illegible]

[illegible] Boufs de tirage [illegible]

[illegible] et [illegible] trouvé [illegible]

[illegible] il y a [illegible] de boufs [illegible]

il ne sagit que de les placer en nombre convenable [illegible] où il [illegible]

[illegible] petits [illegible] Kamatin [illegible]

douze à [illegible] faisoient [illegible] sont augmentées et plus la [illegible]

bonne, je vous prie aussy de [illegible] tous les Boufs de charge sont bien cha[illegible]

ils ne sont pas occupés par les Bagages des autres, n'importe de qui que ce soit, [illegible]

prie d'y tenir la main, je scay bien qu'on fait de tout cela et je peux vous a[illegible]

gens de charge par la couvenue de ceux qui se mettent à tous ces Manger, [illegible]

Boufs de tirage et de portage il [illegible] y a cinq cent Coulee en Kamatin

nombre est fort honnête, il ne sagit que de la scavoir bien employer.

Je vous prie de dire à Mr. Dagourt que j'ay reçu sa Lettre et ses Etats et que [illegible]

Potier veut [illegible] d'y [illegible] le Canon de 12. de Moraraa. j'avois [illegible]

y avoit [illegible] à Villenour, [illegible] trouvé, ce que [illegible]

détachement.

J'ay déja écrit à Mr. de Mainville lorsqu'il n'aura plus affaire de la [illegible]

24. de la renvoyer à Villenour, je n'ay aucune nouvelle de Vadaceloor, je ne scay [illegible]

passé. Les deux Pavillons de [illegible] et [illegible] partirons [illegible]

jeudi [illegible].

Mr. de Mainville · · · le [illegible] juin 1753. [illegible]

Je reponds, Monsieur, à votre lettre d'hier, [illegible] reçu ma lettre

vous y aurez vu ce que je vous marquois de la [illegible], envoyez le duplicata, lorsq[illegible]

sera [illegible] à Cherichan

Vous m'avez cité ma lettre du 22. pour soutien de la conduite que vous avez observé a[illegible]

Mondamma et je vous ay fait voir, que la reunion de l'ayant la forteresse a été [illegible]

à la condition de vous la remettre au [illegible] de [illegible] heures, vous n'aviez pas [illegible]

autres qui [illegible], qu'il vous remettroit sa garnison et qu'il en retint un François

[illegible] autre qu'à cette espérance [illegible] dont il me tint aussy [illegible]
tion dans cette Lettre, ainsy elle ne peut donc avoir [illegible] fondement que je puis
de [illegible] la Forteresse, les autres articles beaucoup plus importans n'ont point eu
[illegible] que j'estois à [illegible] ce que vous avés fait, je le scay bien, mais à
tion que vous y laisserés les 25 blancs et les 25 Topazes et 300 Cipayes; je
d'autant moins le maître d'exiger cette Précaution, que je ne vois par que dans les
[illegible] que vous m'avés envoyé, il soit fait mention que vous y laisserés que
hommes et 50 Cipayes, ce nombre n'est pas suffisante pour défendre la possession
place et je ne puis exposer les sujets du Roy à estre égorgés par six cent hommes qu'
[illegible] dans cette place. Votre accord l'a [illegible] de force qu'autant qu'il [illegible]
approbation [illegible] l'original s'agit d'une reque de terre aussy considérable que celle que vous luy
[illegible] qu'il en fut la moindre mention dans aucune de mes Lettres, c'est à cette
[illegible] que je veux bien luy céder cette régie et lorsque je n'auray plus bien de [illegible]
[illegible] alors je seray le premier à le débarasser, je luy écris en conséquence, il ne doit [illegible]
[illegible] et qu'il veuille s'en aller, il en est fort le maître [illegible]
la Province.

La moindre reflexion à telles que vous persuadera que 25 hommes et 50 Cipayes estoient
[illegible] pour tenir tête à cent hommes de 600 que vous devés vous même être avec ce Coquin
[illegible] que dans plusieurs de vos Lettres vous m'avés quelque fois traitté en enfant, je ne le
[illegible] assez pour ne Prettre à votre idée qui n'est point réfléchie, vous ne pouvés
[illegible] aujourd'huy connoissance du pays, Parce que dans tout le pays, Pondichéry [illegible]
[illegible] renfermés dans la même enceinte sont infiniment supérieurs à 75 [illegible] les Premiers ne
[illegible] armés que de batons, c'est donc cette supériorité et l'assurance de ce Poste qui me fait
[illegible] l'ordre d'y mettre 25 blancs et 25 Topazes avec 300 Cipayes et les munitions
[illegible] si l'autre n'est point content, je m'en mettrai peu en peine. J'ouvrirai [illegible]
[illegible] raisons que vous, elles ne persuadent point d'avantage et je ne changeray rien
[illegible] que je vous ay donné et dont je prends tout le Risque sur moy et vous en décharge
[illegible] cette place est neutre comme on vient de faire entendre, pourquoy a-t-elle [illegible] garnison
[illegible], Le chef [illegible] de bonne volonté, la nôtre est forcée, il est [illegible]
[illegible] avant que de prendre le Party de se retirer, il le choisy, doit rendre compte, je vous [illegible]
[illegible] attention et de le communiquer aux offi.ers qui y resteront, jusqu'à ce qu'il ait [illegible]
[illegible] alors il ira où bon luy semblera, mais il ne sera pas si fol de quitter, il y [illegible]
[illegible] pouvés croire qu'il ha [illegible] de tout soubçon, je vous [illegible] ce qui s'est passé [illegible]
[illegible], vous l'avés ignoré ce qui l'a précédé, mais les derniers [illegible] constans [illegible]

[illegible]

Commandant de l'armée, j'attendois cependant aucune marque [illegible] [illegible]

[illegible] quatre [illegible], ainsi que ce que vous me dites que le détachement

et a Chabeuil aujeunt [illegible] sans que l'argent n'ait été rendu, cest une [illegible]

[illegible] à Vredachelom, mais la vraie raison est que vous avez voulu attendre [illegible]

M. Delaroche a fait Partir hier au soir [illegible] Bonjean, il n'y a que vingt Cipayes

[illegible] qui ont conduit à [illegible] et [illegible], j'ai envoyé à Mangalore ou à Vredachelom

M. Very a ordre de remettre en marche demain et d'aller camper [illegible] pour

continuer sa route à Vredachelom, si Madame prend le Party de la retraite, [illegible]

[illegible] aussitôt quelques Cipayes au-devant de [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible] à Manarkoïl et autres lieux [illegible]

D'Alençon est parti avec de l'argent pour tous les Cipayes, celui des officiers

[illegible], je l'adresserai à M. Very, [illegible] grande [illegible] au sujet

[illegible] que je [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] j'ai lieu de me plaindre

contraste est singulier, mais il est de l'homme, et il ne me surprend point. Je

M. Very

Ce 8 juin

J'ay reçu M. votre Lettre d'aujourd'huy, vous pouvés [illegible]

à M. Dubiron la Trinquebalte que vous avés, cela [illegible]

cette operation, j'ay donné ordre de vous en Envoyer [illegible]

est parti ce matin pour la remplacer et rapporter [illegible]

vous avés bien fait d'Envoyer les Charpentiers pour tâcher de

ramener et raccommoder celle qui a manqué en chemin [illegible]

Je suis &

M. de St. aulon à Villenour. Ce 3. juin 1753.

Je compte Monsieur, que tout sera rendu ce soir auprès de vous et que vous [illegible]

vous mettre en marche demain au matin. j'ay écrit à l'Ecrivain de l'Aldée de [illegible]

de vous aider en tout ce qu'il sera possible surtout en Coulis pour vos Pièces, les deux ou

premiers jours seront un peu difficile pour les Boeufs de tirage, mais ensuite vous

[illegible] de [illegible], je vous souhaite un bon voyage et un bon [illegible] &

M. Astruc Ce 3. juin 1753.

J'ay reçu Monsieur, votre Lettre du 29, par laquelle je vois le résultat de

[illegible] que vous avés eu avec Nandirajah, qui n'a encore rien opéré, puisque la lettre

de change de 200m Rs. n'a pas encore paru. Cette somme est hors de mon compte, il [illegible]

[illegible]

... 1753 ...

85/ R. ... pour que ... ; comme, ...

... tout ce qu'il vous plaira d'employer pour terminer cet article. Je vous prie de ... votre Excellence au sujet des Cypayes, nous sommes trompés cruellement à ce sujet, ... de donner à Aubert les appointements que vous avez ... connus.

Contre ce que j'ai eu l'honneur ... par les Commissaires ... Le détachement ... est party hier au soir, mais pour ... qui ... il a été obligé de séjourner aujourd'huy à ... pour pouvoir envoyer au devant ... marche, je vous prie d'y faire attention. L'on dit icy que la famille de Mahamet ... de Tondaman. L'on dit aussy que Mahamet-alikan doit ... en coté. Le Colram pourra luy être un obstacle et ce qu'il représentera ... Je vous ay marqué ce que vous devez faire s'il vient au party. Nandiraja ... marque qu'il est aussy dans le dessein de le poursuivre et de ... à Chérinham ... nécessaire de le garder en même temps que ... ces ... Je suis ...

M. de St. Aulan. Ce 3. juin 1753.

Vous avez cy joint Monsieur, un Etat d'envoy des hardes, ... Tchikorojoly, que vous garderez avec les autres Etats que vous avez, ... vous remettrez le tout, à votre arrivée à M. ... Je suis &c.

M. ... Ce 4 juin 1753

Je reçois M. votre Lettre d'hier, vous pouvez ... M. Dubisson la Tringueballe qui a dû arriver ... partir une autre pour le canon de Maravas, mais ... écrivez à M. Dubisson qu'il fasse ... la Tringueballe endommagée. Il faut ... de ... que vous avez avant que de faire l'envoy ... ces transports ... d'après ... cette pièce pourra bien rentrer, il en est de même des Bombes, il faut en voir la consommation ... pour ...

[illegible]
et aller a Tirvady d'où l'on se rendra a Wadachalam pour prendre la redition de cette place. Ensuite que Mr de Mainville aura joint. Et que nous seaurons les mouvements de l'ennemy, je prendray un party sur tout lorsque je seauray le detachement de Mr de St Aulaire joint a celuy de Mr Astruc, parceque je serai en Etat de faire face a l'ennemy partout.

Je vais faire le compte des off. et y ajouter le Sr Perriet. Je suis tres sincerement &a

Ce 4 juin 1753.

Mr St Aulaire.

Je recois Mr votre lettre qui m'apprend votre depart, vous vous viendrez d'y estre, surtout avec une Nation dont vous ne connaissez pas encore les allures, genie, point de chevaux, je serois charmé de scavoir vous en procurer, les premiers jours sont difficiles, mais je compte sur Zele et votre bonne volonté. je suis &a

Ce 6 juin 1753.

Mr Very.

J'ay reçu Monsieur, vos deux lettres d'aujourd'huy; sur ce que j'ay Moraro, je ne doute pas qu'il ne soit prest a partir demain. A l'egard des 103 dont vous ne scavez que faire, vous n'avez qu'a donner ordre de les porter a afin que cela ne vous arrete point. Je suis &a

Ce 6 juin 1753

M Very

Vous recevrés Monsieur par les porteurs 438 pour la paye de tous les officiers sur quoy vous retiendrés les articles suivants

Pour vous . . . . Rs 400 —
Mr Dagoult du 6 juin
au 6 juillet 2070 . . . . . 266 – 8
Veillon id . . . . 166 – 8
Lolgarenne . . . . 200 —
Perinet . . . . 200 —
Thibault . . . . 175 —
Papillaud 1er 2070 . . . . . 291 – 8

n'ay plus vous renvoyer au s.r Duplaix qui [illegible]
lettre ci jointe M.r Larche a envoyé [illegible]
Rouge pour les trompettes à M. [illegible]
suis certainement

2 Maissin   Pondichery [illegible]

J'envoye Mons.r à M.r Verry le montant de la paye
des M.rs les officiers suivant l'état ci joint sur laquelle
Verry gardera 1700 [illegible]
[illegible] Demain le camp de [illegible] va camper
[illegible] et de là à [illegible] vous [illegible]
rés après avoir terminé à Chaleambrun suivant vos
miers ordres. Je suis très parfaitement [illegible]

Etat de paye de M.rs les officiers

Maissin	1000
Verry	400
Dazoulle du 8 juin au 6 juillet 20 jours	266 - 5
Eveillon idem	166 - 5
La Farinne	200
Dubiron	200
de Launay	200
S.t Jullien	200
Perrinet	200
Villeneufve p.r 20 jours	133 - 2
Dozazaourthy p.r idem	133 - 2
Lavarinne p.r 20 jours	291 - 5
Papillaud id.	291 - 5
Thibault	175
Ponez	175
Flammont chirurgien	175
Père Du Rozier	175
	4383 - 1 - 3

171 Armée [illegible] 15 juin 1753

Je reçois, Monsieur, votre lettre du [illegible] may [illegible] j'ai attendu que vous teniez votre [illegible] plus convenable, vous êtes sur les lieux et plus à portée que moy de decider ce qui convient le mieux, et comme je connois votre zèle [illegible] je suis bien persuadé que vous ne prendrez que le party le plus convenable. J'ay vû le petit plan que vous m'avez envoyé, je n'entends jamais [illegible] semblables de [illegible] qu'en [illegible] doit [illegible] Route qu'il va faire, et en ingenieurs et pourra beaucoup vous tenir pour toutes ces operations [illegible] du M[illegible] [illegible] que des cordages [illegible] ne doit pas tarder à [illegible] parvenir.

Je vous ay déjà marqué ce que vous devez exiger de Naude Raja, je vois avec peine que vous n'avez rien a compter de deux [illegible] que [illegible] St[illegible], c'est bien loin de notre compte. J'ay reçu à l'Agent de [illegible] la lettre [illegible] il est point question de lettres de change, l'on dit qu'on l'envoira; mais Dieu sait quand. Vous estes trop [illegible] avec [illegible], sachez le moins [illegible] sur tout que la part qui n'a nul rapport à l'autre somme.

Ce que vous me marquez sur le nombre de cipayes a lieu de me surprendre et me prouve bien le peu d'exactitude que l'on avoit sur cet article à l'armée [illegible] de [illegible] J'attendray votre état compagnie par compagnie pour le verifier avec les derniers états [illegible] nous aurons bien des armes a rendre. Quant aux [illegible], je ne suis point étonné du moins [illegible] coutume d'Espag[illegible] au moins du double. Naude Raja m'a fait entendre qu'il voudroit faire la Revue de votre [illegible] vous la pouvez faire, mais il faut faire ensorte que le nombre de cipayes paroisse de 7 à 8 cens au moins, quant aux troupes de Morarao je n'ay jamais pû parvenir à la faire [illegible] toujours qu'il y a plus de la moitié de son monde [illegible]

[illegible]. Mais je vous ay deja dit qu'il ne f[illegible]
[illegible] departs des Sommes pour les [illegible] de pays, il [illegible]
[illegible] point jusqu'a que tout le [illegible] retomb[é] [illegible]

J'ay reçu votre [illegible], une grande partie de ce qu[e]
vous demandés [illegible], je vais travailler a vous
[illegible].

Vous me confirmés par [illegible] deux [illegible]
[illegible] et vous ne m'en dites rien [illegible]
Je suis tres sincerement [illegible].

[illegible] Very

a Pondichery ce 5 juin 1753

[illegible] Monsieur votre lettre d'hier je n'ay rien a terminer avec Morarao je luy ay ecrit hier [illegible]
longue lettre ou je reponds a tout ce qu'il demande je ne luy dois rien mais aussy je ne suis [illegible]
[illegible] s'il ne marche pas avec vous, c'est ce que vous pouvés luy dire vous meme sans [illegible]
[illegible] explication vous vous mettrés ensuitte en marche [illegible] vous de[illegible]
[illegible] de se retirer avec ses ouvriers instruments [illegible] &c Je suis &c

[illegible] Very.

Ce 6e juin 1753

J'ay reçu Mr. votre lettre d'hier au soir vous pouvés attend[re]
[illegible] Morarao a [illegible] en luy marquant positivement que vous l'attendrés [illegible]
[illegible] donné et [illegible] passé vous leverés le camp et continuerés vo[tre]
[illegible] Vridachalam, que Morarao joigne ou non. Je suis [illegible]

[illegible] Very

ce 6 ~~may~~ juin 1753

[illegible] Monsieur, votre lettre de ce matin, j'approuve le party que vous avés pris de
[illegible] huy a la priere de Morarao, et celuy que vous comptés prendre demain de
[illegible] en Routte au point du jour. Je suis.

Maissin

Pondichery ce 7 juin 1753

[J']e reçois, Monsieur votre lettre du [illegible] je n'ay d'autres ordres a
[illegible] donner pour Chalembron que ce que je vous ay marqué par ma [illegible]
du 3. [illegible] Monsieur [illegible] [illegible]

~~[illegible]~~

~~600: Ennemis, cet espèce d'un effet qu'il faut [illegible]~~

~~[illegible]~~

~~[illegible]~~

~~[illegible]~~

-9 Ces Torjaoureaux qui étoient à ces lieux et qui devoient [illegible]

ces articles et bien d'autres [illegible]

votre facondité [illegible]

mes par nous Présomptueux que les [illegible] pour [illegible] qui

dit par ou le faire connoître d'aucun des matières aussy Spirituelles que celles qui [illegible]

vous je scay qu'il est dur à l'homme de dire qu'il s'est trompé, mais je pense qu'il [illegible]

au dire qui vous aviez eu bien fait, quoy que vous n'ayez eu [illegible] de ces articles dont je vous

avois jamais parlé, qui vous ont traitées de Bagatelles, que vous ne connoissiez pas

qui sont cependant de la dernière importance.

— Pauvre Papiapoulé n'a point trouvé grâce devant vous, que vous a-t-il fait

Plait par à Guerkan (?) et à quelques autres gueux de Negres, voila son Crime.

Laissez le faire ses affaires, je scauray le chatier s'il agit contre mes ordres [illegible]

compter servient d'être vous rendus sans le Présent qu'il demande, ou les à envoy[illegible]

avec les Pièces au soutien, il faut les Examiner et c'est là le Diable.

J'oy ma reponse à Mondama ce grand amy de la Nation, elle est décisive, [illegible]

par écrivant la garnison que je vous ay prescrit d'y mettre, il n'y aura rien de terminé

vous voulez rendre service à cet homme, vous devez luy conseiller de la [illegible]

je m'étonne que vous ne vous apperceviez pas des desseins qu'il médite

Sy lorsque vous aurez joint Mr Verry qui va à Vredachelam, votre mauvaise

humeur continue vous pouvez luy remettre le Commandement de l'armée, peut-être

le sera mieux incessament, vous laissera la liberté de faire quelque autre réflexion

moins vous [illegible]

Je vous prie de m'envoyer Dalmayda aussytôt qu'il aura receu la paye du

Cipayes.

S'il vient du monde d'Arcatpalam, c'est icy où vous devez les envoyer,

n'ont rien à décider ailleurs et surtout où il y a des Marattes, vous vous [illegible]

peut-être bientôt que je m'en déclarai la dupe de ceux de là. Jeudi X. /.

J'ay reçu Monsieur vos lettres du 3 No. 34 et 35 avec les [illegible]
[illegible] des compagnies que vous m'envoyés d'autant que [illegible]
la grande difference d'une revue a l'autre, elle est trop forte pour [illegible]
[illegible] difference. j'y [illegible] de penser que la [illegible]
vous aurés donc pour agréable au reçu de la presente de faire venir tous
les capitaines, non les [illegible], mais l'un après l'autre [illegible] avec la
difference qui se trouve [illegible]
armée, s'ils ne le sont point il y avoit donc [illegible]
pour la decouvrir il conviendroit Monsieur [illegible]
la peine d'y prendre [illegible]
ont été payés de prix [illegible]
[illegible] a decouvrir les [illegible] d'un homme que j'ay [illegible]
soubconné de se tromper [illegible]
tant de desordre. voicy aussy la revue de la compagnie de Monsieur de [illegible]
mois de May, il y a aussy bien de la difference dans le nombre [illegible]
les payes, je suis fondé a redemander [illegible] de tous ceux qui manque[nt]
faites vous en rendre compte [illegible] de cette grande difference [illegible]
[illegible] suivant les difficultés que vous fait Nandy Raja, qu'il
[illegible] que vous vous eloigniés de luy ou qu'il [illegible] pour parler [illegible]
[illegible] Mahamet Alykan, je ne vois pas d'autres raisons a toutes
ces difficultés. je souhaite que vous ayés pû les lever, mais vous
aurés besoin de toute votre patience. Le detachement avance
toujours. il estoit hier a Tirouvanellour peut être que Nandi Raja
[illegible] aura eu la nouvelle de son Depart veut attendre sa
[illegible] pour agir avec plus d'asseurance, je vous ay marqué
qu'estant sur les lieux vous estes plus a portée que moy
de faire ce qui estoit le plus a propos, ce que je vous
marquois estoit seulement fondé sur l'idée que cette partie
avoit plus fourni de vivres que l'autre, vous voyés que
vous avés eu raison de changer de party.

Chek Hassen n'est point party [illegible] ce ne sera point
[illegible] tôt, mais au cas qu'il se joigne a Nandy Raja, vous vous
contenterés de luy faire des honnestetés et rien au dela, les
[illegible] ont perdu cet homme qui fait trop l'intrigant
hors de ma presence.

Si les deserteurs trouvent leur belle pour vous joindre
ils ne s'embarrasseront gueres de la harangue de Lambert, on le
rappellé en Europe, que sa conduite ainsi que celle de
[illegible] desapprouvé, [illegible]
general dans tous les [illegible] et qu'il vient [illegible] lieutenant [illegible]

[illegible]

Je suis &c.

M. de St Mars

le 27 juin 1753.

J'ay reçu, Monsieur, vos deux lettres des 5 et 6. je suis charmé que vos Boeufs soient rendus à la fin, et votre course ne sera pas si longue que je le craignois, votre [illegible] celuy de vos Messieurs ne sera pas peu à l'aumbar je vois avec plaisir que vous fa[illegible] bonne provision de patience, on en a besoin et c'est une vertu presque nécessaire dans [illegible] il ne faut laisser personne après vous, la précaution des brancards est bonne. On a en[illegible] un autre Ecrivain, c'est avec ces valeurs que la patience est souvent à bout, vous [illegible] fermé et je suis charmé de voir vos inquiétudes à ce sujet, elles m'assurent que [illegible] au mieux. il est bon d'épousseter quelquefois les épaules de ces Ecrivains il faut [illegible] quelques fois à leurs vols continuels.

Il n'y a que très peu d'eau dans le [illegible] et quand il y en auroit vous y trouv[illegible] Patenôtre, soyés tranquille [illegible] et suivés votre marche et sans cependant [illegible] harasser vos gens. je salue ces Messieurs, et suis &c.

M. De [illegible]

le 26 juin 1753.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre [illegible] [illegible] Tout ce que je puis vous [illegible], c'est que cela [illegible] [illegible] de M. Masson [illegible] [illegible]

M. [illegible]

[illegible] le [2]8 juin 1753.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre [illegible]

[illegible]

vonte, autant car vous l'avez toujours bien d'avance p^r. autant l'affaire

vredachelam quia lentement et a mon insceu sauvé. M. Chays [illegible]

vingt trois nouveau p^r. pouvoir t'augmenter de detail de l'artillerie, car Espérez d'app

p^r. cet age mécontente toujours beaucoup, aurait guéri de M. [illegible]

te chargé entièrement et p^r. M. [illegible] qui le veut faire [illegible]

tout, vous verrez après votre arrivée auprès de M. de Massia ce qu'il convient

faire à ce sujet. M. Corry est bien arrivé. Presser votre arrivée p^r.

redachelam. Je suis &c./.

Garaudel. ce 8. juin 1753./.

J'ay reçu Garaudel, votre Lettre du [illegible] quelque chose qu'il Nabab vous

[illegible], soyez assuré qu'il ne fait que vous amuser et vous tromper; c'est pourquoy je

m'attens d'avoir vous revoir et votre [illegible], je vous invite p^r. assurer

[illegible] envoyé les deux Lettres, dont il est convenu avec Moy. Je suis &c.

M. Astruc. ce 8. juin 1753./.

Je reponds Monsieur, à votre Lettre du N°. 36. je suis à merveille [illegible]

[illegible] qui vous occasionne la lenteur de Naudy Roya, j'entre p^r. beaucoup dans vos

[illegible] au ministère je vous exhorte à la patience et à faire usage de votre [illegible]

[illegible], il faut beaucoup de genie pour mettre cette race de Nayer[illegible]

[illegible] que vous l'y aurez mis, elle sera qu'il est de toute nécessité de rejetter au

[illegible]. Vous n'avez annoncé rien de nouveau au Ministre en luy demandant

[illegible] sous les mains. Mes prédécesseurs vous ont marqué qu'il ne devoit 110^m/ [illegible]

[illegible] et 125^m/ pour le second, ces deux sommes sont indépendantes d'une autre

considérable qu'il ne devoit, et pour laquelle il y avoit longtemps que le Prépo

[illegible] qu'il vous a tenu à ce sujet, est fausse, je le sçay de bonne source et

[illegible] point d'argent, il a écrit ce qu'il vous avoit compté, jusques à

[illegible] 65^m/ R^s. vous ne me mandez rien, marquez-luy s'il vous plait ce qui en

[illegible] donne [illegible] à ces egards cy, ce qui [illegible]

[illegible] et assuré par vous, la Lettre de change est arrivée qu'aujourd

[illegible] payable quand [illegible] jours, [illegible]

[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] vous leurs [illegible] [illegible]
[illegible] les [illegible] de la Cavalerie Marattes qu'est [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] aperçoit tous [illegible] [illegible] pour qu'il [illegible] [illegible] que
[illegible] [illegible] qu'il se fera [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] Maysourien [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible], cet homme [illegible] fait plus que [illegible]
M. de St. [illegible] [illegible] de Saint Commandant [illegible] [illegible] [illegible]
peu au Ray de Pata, qu'on [illegible] [illegible]. ~~[illegible]~~ [illegible] [illegible]
et tout viendra ~~[illegible]~~. Je suis &.

M. Le Riche [illegible] Ce 8 juin 1753.

J'ay reçu, Monsieur, votre Lettre du [illegible] du Courant. Il est vray
la Comp.e a fait passer plusieurs Capitaines, mais comme cela ne ~~[illegible]~~
augmente les Comp.es, cela ne vous fait aucun tort icy à qui que ce soit, a[insi]
vous ne devez avoir aucune inquietude au sujet. Je réponds a M. [illegible] sur
[illegible] de votre lettre. Je suis &.

M. Patrice Ce 8 juin 1753

j'ay reçu M. votre Lettre de ce jour. Je l'ay envoyée
de suite a M. Vary afin qu'il emportât des plain[tes]
a Moraras de ma part et faire en sorte de découvri[r]
pillards. Marqués moy en réponse s'il y a encore d[es]
Bagages et Gens de Morara a Valdaour. Je suis &.

M. Vary A Pondichery ce 8 ju[in]
8 heures

je reçois Monsieur, votre Lettre de ce jour par laquelle
me marqués les mauvaises difficultés que vous fait [illegible]
qui ne sont fondées que sur une mauvaise volonté [illegible]
~~[illegible]~~ marquée. Je ne luy dois rien icy a ses Gendar[mes]
Monsieur, vous vous rendrés a Vredachelam en toute dilig[ence]
[illegible] vous [illegible] dire à Morara que vous march[ez]
[illegible] de reste ou de vous suivre, ce sont [illegible]
[illegible] Je suis Monsieur ~~votre~~ &.

[illegible] ce 9 juin 175[illegible]

J'ay lieu de penser Madame que les Anglois ont [illegible] de faire ce que les traitez qu'ils ont [illegible] d'une autre partie de [illegible] garder [illegible] consequence je viens d'envoyer a [illegible] pour retour [illegible] les troupes Angloises [illegible] Mahamet Alykan [illegible] en toute diligence [illegible] pourquoi [illegible] [illegible] Trichinapaly [illegible] entre [illegible] toujours [illegible] avec les Anglois [illegible] leur retour dans leurs colonies [illegible] une prière de leur [illegible] passage [illegible] reponse que vous avez ordre de moy d'exiger d'eux [illegible] reconnoissance les conditions suivantes.

qu'ils relacheront tous les prisonniers françois qui sont a Goudelour, Trichinapaly, arcatte, chinguelpette et autres lieux qu'ils [illegible] pendant [illegible] de leur parole ils vous livreront deux otages des principaux officiers de leurs troupes qui seront engagés a demeurer jusqu'a la delivrance de tous les prisonniers que je relacheray egalement tous ceux que j'ay [illegible] en même temps que ceux de Goudelour [illegible] que le passage libre ne leur sera accordé qu'a la condition que Mahamet Alykan ne soit pas avec eux soit en cachette soit a decouvert ny qui que ce soit de sa famille et qu'ils l'obligeront avant leur depart a remettre les prisonniers qui sont dans Trichinapaly. Si les Anglois [illegible] pour cette remise des prisonniers de Trichinapaly qu'elle ne se fit qu'après leur arrivée a Goudelour vous pouvez y consentir.

Une autre condition de laquelle il ne faut pas se departir c'est exiger d'eux qu'ils ne laisseront aucun officier ny soldats [illegible] dans la place de Trichinapaly. Ces conditions accordées [illegible] Lawrence [illegible] devoient estre [illegible] le double de cet accord qui vous sera remis [illegible] passage libre vous devez m'avertir [illegible] afin que je donne les ordres [illegible] nos troupes [illegible]

[illegible] de [illegible] vous fera par deux [illegible]

a Naudi Raja [illegible] [illegible] a personne [illegible]

Mais vous poursuivrez [illegible]

vous l'ay deja marqué une personne [illegible]

de Trichina[illegible] [illegible] que Mahamet [illegible]

plus [illegible] [illegible]

avec [illegible] que depuis [illegible] plus

de [illegible] [illegible]

il n'avoit pas [illegible]

[illegible]

[illegible] de Trichinapaly [illegible]

[illegible]

mere [illegible] de remettre

[illegible] Naudi Raja. si ce fait a lieu vous devés être

prevenu aux pourparlers et qu'une des conditions au faire a

Naudi Raja. que vos Troupes entreront dans la ville et seront

chargés de sa garde jusques a mes reponses. vous devez [illegible]

ce article avec dexterité et n'en dire mot jusqu'a [illegible]

il seroit même a propos si ces pourparlers avoient lieu que

vous fissiés dire secretement a Mahamet Alykan que si il

veut vous remettre la place au nom de [illegible] que cette

demarche de sa part engageroit ce seigneur a oublier le passé

je le prendrois sous ma protection lui et sa famille [illegible]

luy ferois obtenir des jaguirs, terres et Gouvernement de

[illegible] ce seigneur et que pour luy en donner toute assurance

vous êtes porteur d'un [illegible] de ma part pour tout ce que

vous luy dites, vous le trouverez cy joint. mais il faut [illegible]

dans un lieu sûr et garder un secret inviolable surtout

vous devés sentir de quelle consequence est cette affaire sur la[illegible]

[illegible] vous ouvrir dans le [illegible] qu'a [illegible]

[illegible] le [illegible] sans que vous y [illegible]. si vous [illegible]

[illegible] d'une façon ou d'autre de cette

[illegible] nous [illegible] des avantages que j'ay fait [illegible]

[illegible] de toutes vos forces a cette affaire

[illegible] consequence. mais en même [illegible]

[illegible] des Mahamet Alykan vous connoissez [illegible]

[illegible] si dans les pourparlers [illegible]

[illegible] avoir [illegible] ou quelqu'un de la [illegible]
[illegible] leur remettra la copie cy jointe de la [illegible]
[illegible] leur faire confronter [illegible] l'original afin qu'il [illegible]
[illegible] qu'elle est conforme a l'original [illegible]
[illegible] aux [illegible] aucune de ces operations, au [illegible]
[illegible] place [illegible]
[illegible] qu'il vous [illegible]
[illegible], vous les [illegible]. J'ay [illegible]

M. Duhiron — [illegible] 9 juin 1753

Je recois Monsieur, votre lettre qui me fait part de la prise de
Vidachelam, dont je vous suis fort obligé, ainsy que des beaux offres qui
l'ont accompagnée. Comme je compte que M. de Maissin vous a
luy écrire sur les prisonniers et autres affaires, je souhaite que vous
[illegible] de concert les [illegible] Cahier. Je suis aussi bien de la reconnaissance
Monsieur Votre &c.

M. Maissin 2º. — Pondichery le 9 juin 1753

J'ay receu hier au soir Mons. votre lettre du 7 qui m'apprend
votre Depart de Chalembron pour vous rendre a Vridachelam
vous aurés trouvé la besogne faitte. Vous me dittes avoir
[illegible] le Monde que je vous ay marqué a Chalembron
commandé par M.rs Dzizenousky et Laverne. Le Premier a la meilleure
[illegible] du monde manque d'Experience et on luy fera encore tout ce qu'on voudra
[illegible] me dites point les ordres que vous luy avés donné et n'entrés en aucun détail sur
Munitions &c. Il auroit cependant été a propos que je scu tout cela.
M. Duhiron m'apprend la prise de Vridachelam et qu'il a fait Prisonniers 11 blancs
[illegible] François et un off.er [illegible] vous envoirés icy les François avec bonne Escorte et
envoirés les autres soldats a Gingy, ou seront mes ordres [illegible]
[illegible] places [illegible]. M. Duhiron me marque qu'il alloit travailler a [illegible]
[illegible] se fera a l'ordinaire avec les gens de Morasa, mais pendant qu'il le fera, je
[illegible] Employer vos Kamatis et les [illegible] a demolir toujours les hauts de

[illegible] l'apparence que [illegible] le Canada [illegible]

[illegible] Messieurs [illegible]

[illegible] Malakoff 55 hommes [illegible]

[illegible] des Compagnies [illegible]

[illegible] [illegible] M. Varin [illegible]

vous marquera ce qu'il convient de faire [illegible]

[illegible] Dublin [illegible]

[illegible] la envoye

sera nécessaire. Je suis

M. Pean. Le 10 juin 1753.

Je réponds, Monsieur, à vos lettres des 31 May et 7 du courant. La premiere contenoit les Etats de paye que je feray partir demain. Les 50 hommes [illegible] avant que de partir pr. Chouaguen. Vous pouvés envoyer l'anglois que vous a envoyé Garaudel habitant les Bois que vous [illegible] [illegible] afin que dans l'occasion vous puissiez vous en servir, vous pouvés le joindre aux Buffles.

[illegible] pour empêcher le pillage par les Marais [illegible] Marquez moy si quelque Calibre [illegible] [illegible] sur la Montagne [illegible] abandonnée [illegible] afin d'être quittes à être [illegible] M. Plousqu[illegible] de vous envoyer le nommé Pontorson, je verray s'il est possible de vous envoyer un [illegible]

J'ay donné ordre à M. de Massin qui est rendu à Montréal [illegible] de vous envoyer 11 prisonniers anglois, vous ne les ferez pas entrer dans le fort, [illegible] seulement dans l'Eldée d'où vous les ferez passer à Chataguette avec la lettre cy jointe [illegible] y être gardés, vous renvoyerez l'Escorte de M. de Massin et luy donnerez [illegible] jusques à Chataguette, voulant faire fournir la nourriture jusques là. Je suis

[illegible]

Jusqu'a [illegible] [illegible]

par les quelles [illegible] les difficultés [illegible] chez [illegible]

[illegible] toutes vos operations, ce qui est [illegible] il est

quelles insinuations de la part de [illegible] Mafouz [illegible] [illegible]

il importe qu'il [illegible] en meme temps [illegible]

[illegible] les [illegible] [illegible] afin d'ens[illegible]

vous faire un [illegible] [illegible]

le dans Trichirapaly, qu'il [illegible] [illegible]

de luy remettre cette place, mais comme [illegible] qu'il aura tous ses engagemens

[illegible] il y prendra, il y a tout lieu de croire qu'il n'obtiendra que

qu'a [illegible] Trichirapaly, par ce qu'alors on sera en Etat de

[illegible] sans quoy il n'aura rien. Il n'est pas a propos que vous luy [illegible]

ce que je vous marque, [illegible] vous contenter de luy dire de ma part qu'il continue

comme il fait, que je suis tout a fait resolu de l'abandonner, voicy [illegible]

la dans lettre que je luy escrivis hier que je vous prie de luy remettre en main propre

[illegible] j'y joint la traduction, afin que vous puissiez luy parler consequemment

sur les articles. Ce que je vous prie de faire avec force et politesse, en meme

vous les raisons Essentielles qui vous ont [illegible] [illegible]

votre demande, il est certain que [illegible] [illegible] etre [illegible]

de luy [illegible] en Etat d'agir [illegible] [illegible]

a donné des ordres de suivre ponctuellement ceux que vous leur

il a Egalement donné ordre a ceux qui vous auront quitté de vous

amsy a la barbe des [illegible] vous serez en Etat d'agir sans

[illegible] que le [illegible] ne fut pas arrivé pour peu que

le [illegible] d'Amlecas de [illegible] ce qui se passe dans le Dorbar de

Raja, il vous apprendra [illegible] dans cette partie [illegible]

[illegible] Aulad me marque avoir receu de vous la lettre cy jointe

ce qui le flatte beaucoup, je crois que vous aurez tout

satisfait de luy, il a des parties Essentielles [illegible]

verrez dans mes Lettres a Mandy Raja [illegible] que je luy marque

[illegible] du Maissour [illegible] [illegible]

[illegible] etre trompé par luy [illegible] articles [illegible]

le depart de la [illegible] de [illegible] ce 5 [illegible], je me
[illegible] jusqu'à [illegible] [illegible]
J'[illegible] que la nouvelle de [illegible]
[illegible] ne se soit pas confirmée [illegible]

M de [illegible] [illegible] ce [illegible] juin 1758 [illegible]

Je reponds Monsr. aux lettres des 9 et 10 du courant. Je
compte qu'avant la diligence que vous faites, vous
aurez joint ce [illegible] au [illegible] [illegible] de qui il [illegible]
que vous êtes bien satisfait sur la lettre qu'il vous
écrit et dont vous me faites part. [illegible]
tout ce que j'augure de bien de cette [illegible]
[illegible], vous leur avez trouvé du merite et de la bonne
volonté, cette derniere qualité suffit pour venir à bout
des affaires les plus epineuses, et je ne doute pas un moment
que vous ne fassiez tous vos efforts pour l'entretenir,
ramener d'autres occasions. vous avez raison de tenir un peu en [illegible]
[illegible] soldats. c'est le seul moyen de les rendre bons et je suis
bien persuadé que Mr. [illegible] est de même sentiment [illegible]
chatié suivant les ordonnances ne se plaint pas ja[illegible]
[illegible] comme le desolent surtout quand ils
sont distribués par de jeunes [illegible]. Je souhaite q[illegible]
chef de l'aldée d'[illegible] ait pu rattraper vos
deux [illegible] deserteurs, ils meritent d'etre [illegible]
Je vois les peines qui vous donne le [illegible]
mais aussi vous vous en tirez au mieux. La [illegible]
de votre [illegible] se retablira au moyen d'un [illegible]
[illegible] d'[illegible], j'apprendrai avec plaisir votre [illegible]
Je salue vos messieurs et suis &c.

M [illegible] [illegible] a Pondichery ce 12 j[illegible]
a [illegible]
J'ay reçu Mr votre lettre du 8 [illegible]
[illegible] [illegible] de [illegible]
[illegible] que [illegible] [illegible] les quatre

[illegible] a vous Envoyer [illegible] Caravires, Le C[illegible]
[illegible] m'oblige de rejoindre les [illegible]
dommages ainsy dits luy [illegible] aucun[illegible]
fait par donner [illegible] avis [illegible] vous dev[illegible]
vous deffier beaucoup de ce chef [illegible]
ce qu'il n'y introduise pas des Gens [illegible]
ter aux que vous y avez trouvé [illegible] faire [illegible]
de ceux [illegible]
place jusqu'à ce que ce chef [illegible]
quoy il ne se presse point et ce que vous aurez [illegible]
[illegible] able de luy dire [illegible] Lettre [illegible]
que vous le rejettez soyez attentif a la conduite [illegible]
homme, vous devez beaucoup vous en deffier, [illegible]
Sincerement &c.

[illegible] les Gens de Lapiapoulle qui sont la 4 que sont mes Gens viendrons [illegible]
[illegible] que ce chef de Chakembron fait sortir des Grains, ou autres choses que [illegible]
faire, je vous prie de les Ecouter Et d'y mettre Empechement./.

[illegible] Raisin 2.a

Pond. ce 12 juin 1753
a midy

[illegible] Monsieur, aucunes reponses aux deux dernieres lettres que je vous ay Ec[illegible]
que je ne scay ny ou vous estes ny ce que vous faites.
[illegible] moi le plaisir de me marquer si dans les Gens que vous avez il se trouve possible de [illegible]
bon Cipayes sur lesquels on pourroit Compter en ce cas vous m'auriez [illegible] que [illegible]
[illegible] et je les armerois. Mais il ne me faut point de faibles [illegible]
vous faire marcher au premier ordre et s'il vous manque quelque [illegible]
[illegible] demandez le promptement

[illegible] Ce 12. juin 1753./.

J'ay reçu Monsieur, votre lettre du 8. juin avec plaisir [illegible]
[illegible], vous n'avez pas oblige Naudrage a tenir ses conditions, [illegible]

[illegible]

gettez vous quelques pions, quel soit le resultat de ce passage de Neman... se donnant en cette obligation avec M. de Maissin durant ... de l'Ennemy ... transporté sur le Bord du Coulrain de ce côté-cy. vous etes tres en Etat de le ... vivement et suivant toutes les apparences vous seréz accompagné dans l'action du ... de Naudiya, au moins me l'a-t'il écrit, il est important de ne point manquer ... decisif. # Je suis &c./

M. de St. Aulaire. le 12. juin 1753./

J'approuve fort Monsieur, le party que vous avéz prise de joindre M. ... avec l'autre de votre Detachement, le reste ne tardera pas à vous Parvenir, je vous ... que serés assez à temps pour tout ~~...~~ ensemble pour suivre l'Ennemy, qu'on ... devoir se mettre en route pour retourner a Goudalour, je vais de mon côté travailler ... rendre le passage du Colram difficile et pour peu qu'on le presse de votre Côté, il ... embarassé. votre Corps est considerable et bien en Etat de le détruire dans les ... affaibli et nombreux qu'il rencontrera. je suis bien Persuadé que vous seconderés ... M. ... dans cette operation et dans toutes celles qui se presenteront. Je suis ...

... avances que l'Ennemy avancera, ne manqués pas de donner avis à M. de ... ainsy qu'à ... avons ... &c.

ay reçu a Munic Monsieur votre lettre du g.bre N.o 3 par laquelle
vois que vous avés passé le [illegible], mais je suis mortifié
Cavallerie Maissourienne soit revenue a Schiringham, [illegible]
de votre nombre bien moindre, en prenant donner l'idée
vous attaquer surtout [illegible] comme au [illegible] aussi
la place, puisque [illegible] sans [illegible] il y peut avoir
un avantage aussi considérable, j'apprends [illegible]
l vous ait donné [illegible] de vous retrancher [illegible]
[illegible] vous ait joint [illegible] [illegible] [illegible]
a present mon sujet d'inquietude [illegible] quel
es, mais je suis vrayment mortifié du retour de cette
alerie Maissourienne, vous avés sans doute avec vous
Marattes pourvû qu'elle veuille faire son devoir, [illegible]
dra l'avantage du nombre. je suis tres sincerement [illegible]

Patté

Ce 13 juin

J'ay Reçu Monsieur votre Lettre d'hier avec l'Etat de
tre Artillerie, je conçois que vous avés du canon de [illegible]
plus de 18 que vous n'en portés sur votre Etat

Vous ne devés garder les anglois Prisonniers que le moins
vous pourrés, il les renvoyer tout de suite a [illegible]
je suis tres parfaitement &c.

ce 13. juin 1753. [illegible]

Very,

J'ay reçu Monsieur, Votre lettre du 11. votre diligence q. vous rendra a
Vrdachelam n'est point belle, je ne reçois aucune nouvelle de M. de Maissin
[illegible] ny ce qu'il fait, ce qui a lieu de me surprendre, q. contre mon
s'il n'estoit point a Vrdachelam, faites travailler a la demolition de l'Enceinte de cette
e et Executés les ordres que je lui ay donné dans mes deux dernieres lettres de
t la Dépeche, j'ay aussi appris la prise du fort de Calcourchy, j'ay donné
ava [illegible] de prendre et entretenir ce fort. Je suis &c.

M. Vey

[illegible]

M. Vez

[illegible]

M. Vez. [illegible] 25 juin 1762. M. P.

Je reponds Monsieur, a vos lettres des 13. et 14. M. de Maison retourne a l'armée, ainsy vous devés être tranquille, il sent qu'il est trop [illegible] Chalembron, il étoit seul alors et trop foible a être trompé. Travaillés sans tems a faire raccommoder votre train d'artillerie, vous laisserés dans la [illegible] Vaudachelon le Canon de 24. avec ses affûts et Munitions et travailleurs pour la traîner a Givry, on y donnera ordre d'envoyer des boeufs et des [illegible] traîner et porter le tout, et vous donnerés ordre aux gardes-magasin de cette pièce de [illegible] aux gens qui viendront de Givry pour la chercher, il [illegible] que vous la fassiés suspendre à la triqueballe, afin qu'on voie que la [illegible] les Cordages que vous y laisserés. vous voila débarassé de cette grosse pièce vous resteras que celle de 12, et le mortier avec les Bombes, que vous aurés avec vous, arrangés vous pour cela. Pendant votre séjour a Vaudachelon, avés en tête d'avancer la démolition de cette place, a quoy vous pouvés faire travailler vivement et de bien recommander aux gardes-magasin d'avancer le reste après votre depart.

Je vous ay écrit hier sur l'affaire de Roche, il doit être sans [illegible] soit a l'armée, soit icy, il vaudroit mieux que ce fut a l'armée [illegible]

... pour envoyer y un bonne Carte ...

Masson me dit qu'il a donné ordre d'envoyer [illegible] ...

... Beau..., [illegible] ... M. de Masson ...

... a l'autre [illegible]

Je vous envoye le S. Duvernay

J'ai aussi fait remettre ma lettre a M. de Masson, vous ...

... [illegible] ...

Presser le départ des Cajeux que vous Envoiés [illegible] ...

..., afin qu'ils retournent promptement, le tems Presse.

J'ai ... [illegible] la ... [illegible] ...

Je fais partir aujourd'huy le Convoy p. Chiningué ... S. Boucher ...

... votre Canoy.

Presser le raccommodage de tout, car le tems Presse, et il y a toute apparence

... l'Ennemy s'ennuiera en route p. venir de ce Coté, [illegible] Morgas

il obtiendra ... p. ... [illegible] ...

... feux, car M. ... le suivra avec Promptitude, et vous informe

toute ~~[illegible]~~. Je ... moyennant. Je suis &c.

M. Patté. Le 15. juin 1753. a 11 h. [illegible]

J'accepte la réception, Monsieur, vous envoiés [illegible]

... [illegible] ... p. traîner et porter chez vous, ... du 26.

... [illegible] ... Gargousses, affuts et [illegible] ... gay donné ...

... le Canon de 26. ... [illegible] ... Cordages ...

... traîner, vous ... [illegible] ... Boucher, [illegible] ...

... votre Garnison; vous ferez descendre le Canon au pied de votre

... p. être transporté où il sera besoin. En vous envoyant la grande

... [illegible] ... du 26. ... [illegible]

... vous ... [illegible] ... j'ay appris ...

Colonne ... [illegible] ... [illegible] ... Conducteurs.

... &c.

Portonove

Vous recevrés Demain par ces chelingue les munitions de Guerre et l'Etat de l'Etat cy joint ainsy qu'un Canon de rechange de tout Justice pour Chalambray vous donnerés au Commandant avis du lieu de l'arrivée de ces munitions chez vous afin qu'il les envoye chercher avec une Escorte Debuir &c.

M. Astruc — a Pondichery ce 16 juin

Je reponds Monsieur avec [illegible] des 10 11 et 12 du courant N.° 41. 42. 43 et 44 je connois ce chef arringue pour un m[...] et il est bien facheux que Nandi Raja ne l'ait point [...] sur le champ, il devoit au moins le faire arreter avec [...] devés point laisser de repos Nandi Raja qu'il n'ait cha[ssé] ce miserable, je luy marque que s'il le garde plus long[temps] que nous ne pourrons point demeurer avec un pareil coquin [...] Mons.r fortement sur le renvoy de cet homme, il n'y a p[as] de sureté ou il sera ny pour nous ny pour Nandi [...]

Je fais partir avec le restant de votre Etat de demande [...] et un homme venu du Cap que M.r de S.t Aulaire demande [...] croit pouvoir être forcé, vous verrés avec luy ce qu'il convi[ent] de luy donner tous les mois. on envoye aussy les remedes. j'ay do[nné] ordre a ces gens la de suivre ceux que vous leur donnerés [...] pour rester a Chiringham ou pour venir vous joindre si [vous] estes a la poursuitte de l'ennemy.

Vous faites bien de vous faire accompagner par le Sou[...] lorsque vous allés chez Nandi Raja, je vous apprens qu'il dira ce Ministre, vous pouvés lorsque vous ne pourrés vous y t[rouver] vous même l'y envoyer seul et avoir toute confiance en [luy] cela fait un homme fidele et plein de bonne volonté [...] sçay bon gré de n'avoir pas voulu accepter le Serjeant [de] Nandi Raja sans mes ordres, je luy marque de le recompenser des bonnes qualités de cet homme et le desinteressement, il v[ous] en donnera souvent des marques

Ce que vous a dit le Capitaine Lizagg peut être cela n'a point dû vous empêcher de recevoir de leur Ecrivain [...] d'Eux les sommes qu'ils ont receu tous les mois depuis 7 a 8 mois vous prie de m'envoyer cet Etat qui peut être fait d[ans] une heure de temps, je ne puis trop vous recommander de vo[us ...] que ce qui se presente dans les Revües et de n'avoir seul[...]

[illegible] ainsi que [illegible] Rajo [illegible]
[illegible] auprès [illegible] personne qui [illegible] faire
[illegible] toujours chargé [illegible] de tout cela et
vous verrés que l'on ne [illegible]

Ron [illegible] de Nandi Rajo [illegible] tous [illegible]
[illegible] lorsque [illegible] que
[illegible] vous avoit [illegible] 600 Rs [illegible]
donner lieu à ce rapport [illegible]
que 50 Rs [illegible]
aux affaires [illegible]
[illegible] que je n'ay que trop [illegible]
[illegible] qu'il [illegible] que des [illegible]
manquent d'argent [illegible] lever [illegible]
[illegible] il leur [illegible] fournir de quoy
y [illegible] et tous ces Mess. ne doivent recevoir de gratif[ication]
que de la compagnie, vous serés le premier à vous [illegible]
votre bonté pour eux, ainsi je vous prie que ce soit la dern[ière]
[illegible] à celle de 100 Rs par mois qu'il vous fait, j'ay
pris de la poudre sur l'argent qu'il vous donnera tous
les mois et de la payer à mon compte, cela sera plus dans
l'ordre et je suis bien aise de vous la faire et que vous
n'en ayés obligation qu'à moy.

Le Nandi Rajo ne me doit que 285 Rs jusqu'au
20 de ce mois au lieu de 300 Rs à moins qu'il ne veuille
anticiper sur le mois prochain.

M. Delmaistre qui est pour ma part que Morarao n'a pas
auprès de luy plus de 100 chevaux et que le restant doit être
avec vous, je luy ay écrit hier une lettre des plus fortes sur
la conduite de ces gens et la sienne, M. Demaisty en [illegible]
avec luy une autre qui n'est pas moins forte, je luy marque
positivement que s'il ne veut pas changer de conduite que je
me verray forcé de l'abandonner. Si ces gens continuent
d'agir avec vous comme vous me le marqués par votre lettre
du 12, vous leur ferez dire [illegible] qu'ils [illegible]
ou ils [illegible]

[illegible] Lorsque vous [illegible]
a Morano a qu'il [illegible] quelques [illegible]
avec vous [illegible] que je n'aurai [illegible]
quel serait [illegible] certain, [illegible]
[illegible] pretentions auprès de [illegible] Roy [illegible]
[illegible]
necessaires pour [illegible]
[illegible] que pour [illegible]
Maisin les [illegible]
luy fait [illegible] pour [illegible]
[illegible]
comme on [illegible] vous [illegible]
conduitte de [illegible] a vous. M. de Ma[illegible]
luy parlera [illegible] les [illegible] sur le [illegible]
Mond[illegible] que vous avés auprès de vous. Lorsque j'
ay vû passer la Riviere j'ay pensé qu'ils [illegible]
auprès de vous, je vois que non, ma lettre sera [illegible]
pour que vous en ayés d'avantage, mais il convient [illegible]
Morano soit toujours [illegible].

Tenés vous en a ce que vous avés fait pour [illegible]
cela suffit vous avés fait ce que vous pouviés [illegible]
en parts avec 600 hommes pour vous joindre.

M. de Maisin va se porter entre chalembeau [illegible]
cotte pour profiter des avis que vous luy donnerés [illegible]
de l'Ennemy par cette situation il est en Etat de [illegible]
où il sera necessaire soit a l'embouchure du [illegible]
a l'[illegible] soit enfin a le passer s'il est necessaire mais [illegible]
devés être exact et prompt a luy donner des avis, [illegible]
manoeuvre bien combinée avec celle de Mr. Maisin [illegible]
reduire l'armée Ennemie aux abois et [illegible]
ne laissés que peu de monde a [illegible] lorsqu'[illegible]
a la poursuitte de l'Ennemy.

J'attendray la reponse de M. Morano pour [illegible]
[illegible] que l'on donne quelque chose a la Cavalerie [illegible]
[illegible] diminuer [illegible] que je [illegible]

..s ..., succès, Dieu vous le donne ... que ...
...voir je vous recommande encore le Prince Georgien, je
vous sera utile dans les operations de Guerre et du Doro
vous le flâtterés beaucoup de l'entretenir quelque fois de
desseins, vous pouvés être à peu près discret. si vous êtes
Trichinapaly envoyés quelques Cavaliers jusques à Valgon
au devant du petit convoy. je suis très sincerement &c.

Mr. de St. Aulas. a Pondichery ce 16 juin 1753

Par la votre du 12, Mr j'ay appris votre heureuse arri
auprès de Mr Arthur, j'espere que le reste vous aura jo
le même jour ou le lendemain. j'ay vu avec plaisir que vous
trouvés bien les projets de Mr Arthur, le temoignage que vous
lui en rendés prouve ce que j'ay toujours pensé de cet officier
... tous l'ami et l'ordre, je ne puis esperer que les plus
heureux succés.

Le retardement des 1000 ... me fâche d'autant plus que
vous me demandés, je pense comme vous à cet égard
mais aussi il faut menager Nandi Raja, c'est luy qui
fournit la depense, article essentiel et qui nous met
cependant à lieu de parvenir à mon but. je suis bien
sincerement &c.

Je vous prie de dire à Mr. Girard de travailler
à un plan des Environs à deux ou 3 lieues de Trichinapaly

M. Dzierzanowski. a Pondichery ce 16 juin 1753

Je recois Monsieur votre Lettre d'hier, j'en ay par bien
compris ce que vous me dites sur les reparations du fort
je ne sçay si le Chef fait difficulté de les commander
ou s'il n'en fait pas; s'il n'en fait pas, prenés les
travailleurs, et s'il en fait dites luy derechef que c'est
sous mes ordres, marqués moy s'il y fait travailler, vous
m'avés fait au moins de vous envoyer de toutes les [illegible]

[illegible] Chef [illegible]

[illegible] à la Porte [illegible] Cypaye [illegible] mal [illegible]

[illegible]

[illegible] Cypayes [illegible]

[illegible] recevoir [illegible]

[illegible] le Chirurgien [illegible] dont vous m'parlez

Les deux Cypayes [illegible]

[illegible] à Chabalon [illegible]

Veillez toujours [illegible] sur le Chef [illegible] Cypayes [illegible] rendre les Comptes [illegible]

[illegible] Very

Je receu monsieur votre lettre d'hier, envoyez en autre off.r a la place du S.r [illegible] vous ay marqué hier ce que vous devez faire de la Grosse artillerie.

Vous ne laisserez personne a vardachelon quand vous le quitterez, Cavaldao acheve [il] pourra la demolition qui sera [illegible] bien avancée avant votre depart vous ferez le soldat françois qui a été pris les armes a la main a vardachelon et vous en ferez pour ceux qui tomberons dans les mains par la suite qui seront dans le meme cas, [le procès] verbal de leur Execution suffira. Si vous attrapez les 5 deserteurs, vous leur ferez [illegible] et les ferez tirer au sort [pour] qu'il y en ait 2 de pendus, les 3 autres seront renvoyés en prison; si deux, ils seront pendus, si vous en prenez trois, un seul doit être [illegible] deux ne le seront pas aussy, le sort doit decider voila ce que vous devez observer pour les tous ceux qui sont pris les armes a la main, ne peuvent Eviter la mort.

Il y a un le nommé Jackhan que je destine pour votre Cavalerie, s'il [illegible] on pourra y mettre Rengy.

Bientôt [illegible] trouvé mauvais ce que vous avez fait a l'officier Cypaye qui [illegible] rendant les armes de la Comp.e, je ne puis trop vous recommander la plus grande [illegible] a cet Egard. Vous pouvez recevoir les Cypayes armés qui se presenteront et les [mettre] dans les Comp.es ou il en manque j'ay donné mes ordres a Morarao [illegible] le Cypaye [illegible] il seroit bien a souhaitter qu'un tel Exemple se fit dans la Comp.e [illegible] j'attends les [illegible] ou me [illegible] aussy un, le tout [illegible] au plustot.

On a Envoyé des [illegible] a Chabembron j'ay dit a aubert de vous en renvoyer, [illegible] le retablis [illegible] pourra bientôt cette lettre [illegible] comme [illegible] vous et M. de Mais[illegible] [illegible]

Vous avez cy joint Monsieur, l'Etat général et ... vous
envoye par le Convoy, ... Dragons et Hommes qui M
M. ... m'a demandé. Je suis L.

M. de Maissin — Ce 17 juin

Le S.r Dulerau Monsieur est venu en cette Place
sans que j'en aye été du son voyage ... n'a
qu'à faire une visite à M. ... je le fais
chercher dans la ville, au cas qu'il soit retourné
à l'Armée, je vous prie de luy donner ordre de ...
de revenir. J'y joins ...

M. de Maissin — Le 17. juin 1753.

La présente Monsieur, est seulement pour vous faire ressouvenir
de ne pas manquer à envoyer les six Dragons dont je vous ay parlé au
... de Trichinopoly, qui doit partir le Convoy qui part ce jour ... rendre
... L.

M. de Maissin — Ce 18. juin 1753.

Vous avez cy joint Monsieur, l'Extrait d'une lettre que m'écrit M. astruc
... que de le communiquer à Moraras et de luy demander une Explication de
tout cela, afin que je sache à quoy m'en tenir; je vous prie de me faire une prompte
... et remettre la lettre cy jointe à Moraras. Je suis L.

M. astruc — a Pondichery ce 19. juin 17..

J'ay reçu dans la nuit Monsieur votre Lettre du ... N.° 46. je
... avec plaisir les dispositions où vous estes de faire ...
... ce que je vous marque dans mes Lettres ...
... regard ce qu'il m'avoit dit L'Wac...

... ainsi que ce fait leur Soute ...
aux vous devez apprendre faire un corps considérab...
Je vous ay marqué ce qui concerne les Marattes ...
avec ... de ma faute si leur paye ne leur est ...
là ; Moraro s'est chargé de la recevoir et ... pas ...
nous et Mandi Raja que ces Gens là doivent se fa...
mais bien contre leur Maître qui est le plus avare ...
tous les hommes. J'ay envoyé à M. de Martin ...
comme la conduite de ces Gens ... les ... dignes ...
tout ce qu'il convient dans cette occasion. Si nous ...
paye à ces Gens là contre les ordres de leur Maître ...
Moy ... les ... puisque nous payerions deux ...
Il faut que ce chef Maratte décide de ce qu'on doit ...
Gens en déduction de ce que je luy donne ... je ...
beaucoup pour avoir cette décision, je serois heureux q...
nous puissions être délivrés de ces canailles. C'est M. Bouque...
qui fait les détachements, et y fourre qui il veut, et ne
m'avertit point ; je vais luy donner une fois pour toute...
de ne plus vous en renvoyer. Les six Soldats sont arr...
ils seront notés.

La demande des Soldats de Laugeste ... enbien
sa place, leur décompte a été fait et ils l'ont reçu,
attention que j'ay eu avant leur départ, ainsi ce qu...
disent à ce sujet n'est qu'un mensonge. J'ay envoyé au...
de Mamouthouspey pour luy dire de retourner auprès de...
qu'il ne vous trouve pas comme bien d'autres qui ne ...
qu'à leurs affaires et embrouiller. Si on ne le rencont...
le chemin je vous le renvoyerai. Le chirurgien est parti, M...
d'aumônier je n'en ay pas, voyez si vous pourriez attirer q...
Pères Portugais en attendant que je puisse vous en fo...
j'ay voulu vous envoyer le Sr. L'Etang, mais il n'est poin...
état de marcher.

M. de St. Oulade vous rend la justice que ...
mérite, vous la luy rendez de même, je ne puis qu...
exhorter l'un et l'autre à continuer sur le même ton,
n'ignorez pas ce qui a occasionné la ruine de nos affa...
Tirichirapaly, vous en avez été témoin, l'envie, ...

[illegible] et l'avidité ont tout perdu, [illegible]
les deux derniers que je viens bien à [illegible] de ne pouvoir
trouver chez vous, vous possédez d'autres sentimens aussi
vous distingueront ils et sçaurez vous laisser bien loin
derriere vous ceux qui leur preferent [illegible] l'honneur et a la noble
ambition.

Je vous l'ay dit vous aurez lieu d'être satisfait de
Soujasthay, tant pour le dorbar que pour la bravoure, vo[us]
devés luy laisser entierement la conduite de ses cinq comp[agnies]
de cipayes qu'il faut completter au nombre de 500. vous pouvés être
seur qu'il les tiendra dans l'ordre et qu'il menera bien les affaires du dorbar
donnerés les ordres de faire terminer Naudiraja pour les 285.^R^. restants.
Marqués moy en toute diligence si vous vous croyés assez fort p^r. poursuivre
l'ennemy et le combattre, en cas que vous en ayés l'occasion lorsqu'il se retirera
parceque sur votre reponse je ferai marcher M^r. de Maissin dans le nord,
j'attendrai la jonction du detachement de M^r. de S^t. aulas p^r. me decider, mais je remettray
jusqu'à votre reponse. Le N°. 65. ne m'est par encore parvenu, sans doute que vous
n'accusés l'arrivée du Convoy, le petit est party avant hier. Je suis &.

M^r de S^t. aulas,

Ce 19. juin 1753.

J'ai reçu M^r. votre Lettre du 15. par laquelle je vois que vous estes en
fonction de la Majorité dont vous vous tirerés à merveille, je vois avec plaisir que
vous trouvés [illegible] les desseins de M^r. astruc, s'il lui avoit appartenu il y a 18. mois
[ce]tte place ne nous eut pas occasionné la honte dont vous estes informé. D'autres
[occ]upations occupent M^r. astruc, vous les [illegible] et vous viendrés à bout de les
[illegible] à tous ceux qui sont sous vos ordres; ainsy tout [illegible] j'ay [illegible]
[illegible] à M^r. astruc qu'il lui dit que l'Ennemy preparoit un Convoy à Divicottey et que
[illegible] les [illegible] qui doivent l'escorter, les Marattes seroient suffisans pour le
~~[illegible]~~ il seroit assez singulier que l'Ennemy voulant toujours
[illegible] ou hauteurs qui l'entourent, vous vous teniés assis campé dans votre camp
[sans] doute qu'il fasse cette [illegible], et je vois que l'autre [illegible]

[illegible] cinq fois, il est difficile, avec luy en l'opération [illegible], [illegible]

et [illegible]. Je vous suis toujours obligé avec la [illegible] de [illegible]

qu'ils devroient avoir [illegible], la moindre [illegible], [illegible] à [illegible]

vous [illegible] avec le change à l'Ennemy, cependant le [illegible]

en [illegible] de la guerre sont [illegible] et [illegible] plus utiles que le [illegible]

Combattre. je vois que M. Astruc [illegible] comme il [illegible] à ce sujet et qu'il [illegible]

arrester des 7 à 8. [illegible] camp [illegible] faire et donner le temps

à l'Ennemy de faire tout ce qu'il veut. je n'ay [illegible] ce qu'il [illegible]

des troupes [illegible], vous en avez fait une [illegible] Expérience [illegible]

mais le cas [illegible] différent, lorsque M. [illegible]

cause de nos malheurs, il faut que [illegible]

qu'il ne doit pas regarder comme la moindre de vos opérations d'avoir [illegible]

des alliés qui nous avoient réduits dans un Etat malheureux, et d'obliger [illegible]

alliés à rétablir ce qu'ils avoient détruits, c'est un coup de Patty dont il [illegible]

tout l'avantage. Lorsque vous que Nanderaja a passé la rivière et qu'il vous a[illegible]

Je vais dire à M. Mirand envoyer ce qui sera nécessaire p. les habits [illegible]

demandés, vous avez soin de le rembourser, ce sera avoir qu'autant sera [illegible]

faut des habits propres [illegible] trop de dépenses.

Soyez bien persuadé Monsieur, que j'aurois fait pour le jeune Astruc, ce [illegible]

[illegible] souhaité, mais je vous prie de lire ce que j'ay marqué à ce sujet, [illegible]

que j'ay tort je me condamneray, d'ailleurs les derniers ordres de la Comp[illegible]

changemens d'Etat ne puissent plus avoir lieu et avoir depuis, je crois [illegible]

servir à ce jeune homme en s'accordant pas à sa volonté, puisque l'Etat de [illegible]

est toujours plus certain et que ce qu'il se passe apparent dans l'Epée est [illegible]

que [illegible] durer.

J'ay donné ordre à Mamont au [illegible] de retourner joindre M. Astruc [illegible]

redemandé. Priés M. Girard de soulager aux Plaines, l'homme de

Patty il a reçu 50. [illegible] ainsi que le Chirurgien. je suis [illegible]

M. Maissin.

Ce [illegible] juin 1753.

J'ay reçu votre Lettre Monsieur, que je reçois de M. Very [illegible] que vous

tout en Etat de marcher à votre arrivée, ce que j'espère que vous avez fait [illegible]

... cinq [illegible] mois le 13. [illegible] faisant cependant [illegible]
[illegible] qu'on croit avoir rapport [illegible], j'attends qu'il aura [illegible]
resultat de votre conference avec Moracao cet homme est un Coquin, [illegible]
[illegible] nous [illegible] de prouver.

L'avaldar de Chalembron me remettra aux Calendriers Grecs pour
[illegible] Comptes, un petit avoir de notre part à ce coquin ne feroit pas mal
[illegible] ... Je suis &c.

M. Porcy.

[illegible] 19. juin 1753.

J'ay reçu hier au soir, votre Lettre du 16. Monsieur, le porteur
a par fait diligence. je vous prie de travailler de concert avec M. de
[illegible] pour la reussite de ces affaires et surtout à donner une certaine
[illegible] qui manque à nos operations. On a fait partir de [illegible]
aller chercher la piece de 26. et je fais Ecrire aux gens de [illegible]
[illegible] avant tout ce qui [illegible] pû y être transporté par les [illegible]
qui se sont [illegible] de là.

M. de Massin aura dit à Moracao tout ce qu'il faut pour [illegible]
[illegible], Il faut absolument un Exemple, cet Moracao [illegible]
fait rendre la lettre que je [illegible] en meme tems à son Chambers, cet homme [illegible]
[illegible] vous apprendrés tous les tours qu'il [illegible]
[illegible], tous gentils [illegible] de [illegible] cela me fait [illegible]
[illegible] bien être debarassé, j'ay rassemblé icy trois cent Cypayes que j'armeray demain
[illegible] ceux que vous devez envoyer
[illegible] pour trouver un moyen de renvoyer la [illegible]
[illegible] chargée.

M. de Massin a remontré le [illegible] que vous avez, Il [illegible]
pour y [illegible] qui est aux Montres [illegible] [illegible] de vous un [illegible]
[illegible] ceux que vous avez. Le [illegible] est arrivé
[illegible] que vous exigés de Moracao pour ceux qui ont [illegible]
[illegible] la [illegible]

J'ay marqué à Mr. [illegible] ce que vous me marquez [illegible]
cependant je pense que les anglois ne voulant que [illegible]
des Gens, il s'y prendra bien et [illegible] les [illegible]
de la Guerre. Je suis &c.

Messieurs

à Pondichery ce 2[illegible] ju[illegible]

J'ay reçu Messieurs votre [illegible] avec les [illegible]
Les Rapports des Capnes [illegible] [illegible] que [illegible]
les points [illegible] [illegible]
qu'ils vous font devoir dire ce qu'ils ont [illegible]
et comme tous ces Capitaines [illegible] des armes [illegible]
ceux qui n'ont pas été tués ou pris dans quelque action, [illegible]
ferez faire compte des armes qui manquent, ce seroit
dépendre ces Gens là que de leur passer cet article, [illegible]
je vous prie d'y faire attention.

Dès lors que le Raja a fait la premiere demarche [illegible]
seconde ne luy coutera rien, puisqu'il est de son [illegible]
ne point vous abandonner et de poursuivre l'ennemy s'il [illegible]
la Routte de ces cotés : j'attend la Reponse à ma Lettre du [illegible]
pour prendre un party sur ce coté-cy, ce seroit prolong[illegible]
de [illegible] que de les laisser a rien faire, et donner le temps [illegible]
de renforcer les Garnisons d'Arcatte et de Chinguelpette.

Le Raja ne m'a pas encore envoyé votre reçu de[illegible]
[illegible] marquez de le faire ainsi que celuy des 100m Roup[illegible]
avoit [illegible], je souhaitte qu'il tienne sa parole [illegible]
[illegible] deux autres Lacks.

On ne m'a point demandé de Larmée depuis de ma[illegible]
La paye des Gens du Sr. Moniste [illegible] il y avoit laissé
[illegible] pour les Lacks.

Le Manque de Barils est la seule cause q[illegible]
l'on ne vous ait pas Envoyé les munitions avec cette
precaution ordinaire, mais cependant elles étoient bien
[illegible] Engeron [illegible] après la grande pluye o[illegible]
avoit deballés et mises au Soleil, que l'avarie eut été
moindre. J'espere que vous aurés trouvé le moyen de rep[illegible]
cette avarie.

Il paroit que mes Lettres ont fait impression sur [illegible]
il a fait partir beaucoup de sa cavalerie et a donné [illegible]

[illegible] a ses gens, j'en ay écrit pour ce Wagel, il
[illegible] de ses gens, j'ay [illegible] gens que [illegible]
[illegible] quils trouvent auprès de vous.

Lorsqu'il en partira un convoy de Divicotté qui
suivant M. de Maissin est bien considerable, ce que j'ay
peine à me persuader, vous en aurés [illegible]

Je vous prie de dire à M. de Mouchy que j'ay reçu
[illegible] la lettre qu'il m'a écrite [illegible]

Je suis très sincerement [illegible]

M. Maissin

Pond. 21 juin 1752

J'ay reçu hier au soir Monsieur, votre lettre du 18, ces
coquins de porteurs ne sont pas diligens.

M. Very m'avoit marqué que l'artillerie seroit prête
votre arrivée à la lettre du 16, les pluyes auront empêché
la [illegible]. L'Ennemy n'avoit pas fait les 16 aucun
mouvement, mais il est certain qu'il a ordre de revenir, le
convoy de Divicotté est un peu douteux surtout pour sa
[illegible].

J'attends une reponse de M. Astruc pour prendre un
party, je m'apperçois bien que le temps se passe, les debours
continuels ne m'en laissent aucun doute, cependant avancez
toujours où je vous ay dit.

Je ne sçay si Moracin a été frappé de mes lettres, j'y
[illegible] souhaité, mais je vous prie de luy faire sentir tout le
[illegible] de la conduite de ses gens, vous devés insister auprès de
[illegible] pour qu'il retire l'Espagnol qu'il a avec ses gens à l'armée
[illegible] M. Astruc et qu'il en envoye un autre, ce commandant
[illegible] que c'est cet homme qui fait tout le mal, il s'appelle
[illegible] quey.

J'ay fait partir 200 Cipayes armés, il en partira [illegible]
[illegible] autres demain avec les effets qu'a demandé M. Very, on
[illegible] 200 fusils, ainsy vous serés en état d'armer [illegible]
[illegible], la paye marchera avec l'escorte de demain [illegible]
[illegible] mettre les officiers qu'il vous plaira, il seroit [illegible]
[illegible] vous [illegible]

[illegible] de Chalembert [illegible] de ces, [illegible]
compte ne paraissant de M. Chalmin [illegible]
[illegible] s'appercevant que cet homme a de mauvais [illegible]
ce qu'il souhaitoit qu'on [illegible] depuis, je pense
cependant qu'il [illegible] pendant [illegible]
aux environs [illegible] les deserteurs qui
armes a la main, il faut [illegible] vous les
justicier, on a pris [illegible] aussi de Chalembert [illegible]
deserteurs dont M. [illegible] m'avoit donné avis, il faut
condamner tous les [illegible] en [illegible] deux, les autres [illegible]
aux Galeres. Je suis &c.

M. Drzewowsky — ce 21. juin 1753

J'ay reçu, Monsieur, vos Lettres du [illegible]. [illegible] ce
coquin de Chef; il est certain qu'il a de mauvais desseins et vous avez bien fait
de point laisser sortir les armes, les grains et aucuns autres effets [illegible]
[illegible] lui dire que cet ordre subsistera jusqu'à ce qu'il soit terminé [illegible]
qu'on ne doit luy conseiller de faire dans le terme de [illegible] jours que je luy donne [illegible]
J'ay donné ordre aux gens de [illegible] qui sont dehors, de revenir [illegible]
s'appercevant que cet [illegible] de [illegible], [illegible] nommé [illegible]
afin que vous leur mettiez la patte sur le Colet et sans perte de temps vous les
[illegible] à [illegible] sous une bonne escorte pour être embarqué sur une Chelingue [illegible]
[illegible] à cet effet à [illegible], aux ordres de [illegible] et qui y restera [illegible]
[illegible] qu'il sera plus necessaire.

Desorte que vous aviez attention à ne point laisser sortir de [illegible], il est [illegible]
[illegible] où il est renfermé; veillez exactement sur cette Garnison
[illegible] de vos [illegible], vous [illegible]
[illegible] il va se rapprocher devous la presence [illegible]
respect ces coquins.

On vous a envoyé des remedes par la chelingue [illegible]
M. Taumont, j'envoye dans la Chelingue les 30 fusils [illegible]
vous demandés.

Vous renvoyerez à [illegible] les 4 deserteurs [illegible]
[illegible] j'avois déja eu la nouvelle de [illegible]
[illegible] donnés [illegible] une bonne [illegible]

[illegible] allumer donne [illegible]
[illegible] apporté [illegible]
[illegible] je vous [illegible] de [illegible]
de le prendre au service.

Veuillez, monsieur, je vous le recommande.

Je suis &c.

M. de Marin — ce 21 juin 1753.

Je vous envoye M. deux Compagnies de Cypayes composées [illegible]
y après, sçavoir:

1 Cap.ne
2 off.ers
4 sergens
6 Caporaux
[illegible] Cipayes
[illegible] hommes

1 Capitaine
2 off.ers
4 sergens
6 Caporaux
87 Cipayes.
[illegible] hommes

— je suis &c.

[illegible]vain — ce 21 juin 1753.

[illegible] vous envoye Beausair, une Chaloupe dans laquelle j'y ai [illegible]
[illegible] contenant 20 fusils que vous remettrez à M. Dziezanowsky Comm[illegible]
[illegible]lembron, et vous garderez la Chaloupe auprès de vous, jusqu'à ce [illegible]
[illegible] avertis ~~[illegible]~~ lorsqu'il en faudra faire, je suis tout [illegible]
&c.

[illegible] Ce 21. juin 1753.

J'ay reçu Mr. vos deux lettres, j'ay [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] quelles [illegible] [illegible] vendre les effets et [illegible] qui [illegible] les Marattes, et distribuer [illegible] à ceux qui ont [illegible] perdu dans le dernier vol de ces Coquins. Je suis &c.

Mr. Patte. Ce [illegible] juin 1753.

Je réponds Monsieur, à vos lettres des 14. 16. 19 et 20 du Courant [illegible] avés bien raison de [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] les Marattes pour avoir laissé passer ce petit convoy [illegible] [illegible] cependant que les Marattes ont étrillé quelques anglois. Les Canons [illegible] vous envoye ne sont pas destinés pour votre Place, vous scavés d'avance quels tems, pour où ils sont, vous pouvés cependant m'envoyer l'Etat dont vous parlés. Vous estes suffisamment à présent et les dépenses sont assés grandes [illegible] les augmenter encore par vos offres. Vous pouvés dire à Pitchecoupa de faire qu'il pourra pour attraper le Paleagare de Vetevalam, ou vous envoyés de [illegible] [illegible]

Marqués moy Combien vous avés de Sipayes de la [illegible] ou leur envoir a [illegible] [illegible] soldats de Gingy ne viennent icy que pour avoir leurs décomptes et [illegible] [illegible] s'en retournent ce qu'ils [illegible] [illegible], j'ay dit qu'on vous renvoye ceux [illegible] [illegible] en État de retourner.

Je ne scay encore si les Prisonniers anglois sont arrivés à [illegible] [illegible] [illegible] plus si le monde que vous avés envoyé à [illegible] y est arrivé [illegible] vous tiendrés une Notte exacte de ce que vous recevrés de la, il y a plusieurs [illegible] de plomb.

La Colonne [illegible] est arrivé, les conducteurs ne sont que des [illegible] qui ont fait renverser la tringueballe. Envoyés icy les deux deserteurs anglois et marqués moy ce que vous avés [illegible] [illegible] [illegible].

Il n'y a point de Chirurgien le premier [illegible] pourra venir [illegible] [illegible]

Mr. Patte. Ce 21. juin 1753.

Le Pere Castan Mr. doit partir pour se rendre à l'armée de [illegible]

[illegible] Jemu [illegible]

M. de Massi [illegible] Le 22 juin 1783.

Je réponds Monsieur, à votre Lettre du 19. dans toute [illegible]
fait sentir à Morarao, la mauvaise conduite de ses gens qui est d'autant plus [illegible]
[illegible] ne sçai pas quelle satisfaction avoir de l'ennemy. La lettre que je luy écris luy [illegible]
[illegible] changer de sentiment sur son prétendu rapport, ainsy copie de ma Lettre [illegible]
[illegible] pouvez vous faire interpréter et vous en [illegible]
[illegible] été me dire pour quel endroit il avoit [illegible] cavalerie [illegible]
[illegible] m'a-t-il dit qu'il avoit fait partir, n'ayant pu [illegible]
il ne peut en disposer sans que vous sachiez pour [illegible] Morarao
prendre le poste de Chapeu Roche, il faut que dans [illegible] avec [illegible]
[illegible] suivre et arrêter à quelque distance de l'armée avec ordre de
conduire icy. Morarao n'a pas voulu comprendre ma Politesse, cet homme [illegible]
[illegible] l'Exemple que ne peut demeurer dans ces Parties.

Quiconque vous a dit que le Poniar n'étoit pas guéable, vous a trompé, le
[illegible] de votre Lettre n'avoit de l'Eau que jusques aux genoux, ces augmentations [illegible]
[illegible] que passagères dans cette saison; ainsy vous pouvez envoyer les P. DuLion, le
[illegible] soit Cessé, qui sont devenus tous les animaux Coulis &c. qui vous avez
[illegible] allant à Chalembron et M. Pery en partant de Rangakom, je vous ay dit
[illegible] fois de redoubler [illegible] votre attention sur cet article dans lequel vous
[illegible] furieusement trompé et encore plusieurs qui fournissent à cette dépense, dont [illegible]
fait connoître l'Extravagance dans plusieurs rencontres.

[illegible] envoyé 600. fusils escortés par 100. Cipayes armés, lorsque je vous ay dit
[illegible] des offrs. — pour les nouveaux Cipayes, j'avois oublié de vous dire de [illegible]
[illegible] les Compies. où il en manque 378. suivant le dernier État, ainsy
[illegible] point de Compagnie à former, ce que Exempte la dépense d'un État major
[illegible] 600. fort inutile, je vous prie de vous conformer à cet arrangement [illegible]
[illegible] comme je fais compte que des Cipayes, que vous avez que 2001. [illegible]
[illegible] être [illegible] quelque [illegible] qu'ils doivent avoir, je vous prie de vouloir [illegible]
[illegible], que Morarao [illegible] les arrête [illegible]

[illegible] le 4 [illegible]

J'ay reçu Mons.r vos lettres des 19 N.o 68 et 69 [illegible]
[illegible] d'aller vous camper a [illegible] que lorsqu[e]
Cavery servoit debordé je ne suis pas surpris que [illegible]
vous ait prié de retarder quelques jours. Il [illegible]
que le Poste de Chiringham sera bien plus assuré lorsque [la]
Riviere ne sera plus qu'elle est [illegible] importante que [illegible]
[illegible] aucuns risques [illegible]
[illegible] de Nandi Raja [illegible] cependant que les [illegible]
[illegible] de Terre qui [illegible] quatre jours [illegible]
[illegible] debordement, car il est ordinaire que lorsqu'il [illegible]
il pleut beaucoup ~~beaucoup~~ a la coste Malabare [illegible]
[illegible] estes sur les Lieux et vous devez mieux avoir ce qu'il [illegible]
[a] propos de faire ainsy que de profiter des occasions [qui se]
presentent, soit pour attaquer l'Ennemy, le poursuivre [et]
l'obliger a se renfermer dans la ville.

Il y a trop longtemps que nous n'éprouvons que trop
l'insubordination, et les mauvais propos des jeunes officiers et
de plusieurs autres a qui la raison devroit servir de guide, [le]
peu d'attention que les Commandans ont eu de tenir la main a la
subordination et a mettre un frein aux mauvais propos a toujou[rs]
[été] cause que le service en a souffert beaucoup, une indulgence
toujours mal placée a été la seule voye que l'on a suivi, l'on
[s'en est] quelque fois repenti, mais le mal estoit fait et le re[mede]
n'estoit plus a propos, c'est ce que je vous prie d'avoir point [en vue]
par la suite lorsque l'occasion se presentera et de ne point
[de] renvoyer les sujets dont l'esprit remuant et peu susceptible [de]
discipline peut tendre a des suites facheuses, je vous prie d'[estre]
ferme sur cet article et de ne point vous relascher d'une [chose]
absolument necessaire chez les officiers comme dans les Troupes.

Il est a souhaiter que le rapport des desertaurs soit vray.

Je vous accuse les lettres que je reçois, je crois qu'il
manque quelqu'unes, je souhaite que Nandi Raja soit [illegible]
de cet [illegible] en sorte [illegible] des [illegible] dans [illegible]
[illegible] je [illegible] patience pour l'argent que doit fournir [illegible]
[illegible] je suis bien assuré que [illegible] et Tougkikan [illegible]
[illegible] engager, en sorte [illegible] ont besoin d'estre poussés.
[illegible] soit fait en la place que [illegible] par [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] pourroit [illegible] ce qu'on [illegible]

[illegible] bien de choses que d'autres [illegible]

Je doute que la cavalerie [illegible] du côté [illegible]

[illegible] en couper la communication, [illegible]

sur cette milice.

Vous avés bien fait de repondre [illegible] comme v[ous]

avés fait, cet homme [illegible]

Vous ne vous estes [illegible] quelque [illegible]

[illegible] marqué sur les gratifications [illegible]

la resolution que vous avés prise, [illegible]

Je sçay vos sentiments [illegible] ils sont dignes d'un

[h]omme qui pense et vous pouvés compter que je vous

[s]econderay dans tout ce qui peut flatter l'ambition d'un g[…]

[…] sans oublier la fortune j'ay dit de vous envoy[er]

[…] papier. je repondray ce soir ou demain a M. de St. Paul

Le St. Priest party de France le 27 X.bre et qui precede

ceux qui sont partis avant luy, vient d'arriver il apporte

[…] hommes, les autres [illegible] ne peuvent tarder surtout [...]

qui sont aux isles je suis &c.

---

ce 26. juin 1753.

[…] Mr. [illegible]

Je reponds Monsieur, a votre Lettre du 21. l'arrivée du St. Priest hier, ma

[…] d'y repondre, il n'apporte rien de nouveau et a debarqué 100 hommes, il est

[…] que quatre [illegible] qui l'ont precedé ne soient pas encore arrivés, ils sont

[…] bons hommes, Mr. Votre [illegible] est mieux [illegible]

[…] persuadé Monsieur, que les chefs de Morarao n'agissent que en consequence

[…] et que tout au moins [illegible], ils ont toujours [illegible]

Narsirga. [illegible] cet homme [illegible]

[…] le porte a mettre tout en compromis. Morarao [illegible] est comme

[…] et [illegible] dans le dessein de le renvoyer. vous [illegible]

[…] que [illegible] qu'il a conduite [illegible]

[illegible]

je prie de lui, et il a votre avis, [illegible]

[illegible]

Il convient Monsieur, [illegible] marcher au moins un jour en avant, [illegible] un parler, il faut avec la Pasé et couper au delà et faire [illegible] Tanjaour après cette feinte, vous retournerez chemin et vous devez ensuite aller prendre celui de Villaparam, Vikrabandik, [illegible], Villanoutpatte, Elangaram, Tittaré, Conimandel, Nawandi [illegible], [illegible] jusqu'aux [illegible] de Cangivaram il est nécessaire d'aller, mais partez vous-même de [illegible] arcatte. Cette marche l'ennemi en défaut sur l'endroit où vous voulez aller et vous lui couper tout du la Communication de Madras, mais pour l'embarasser encore plus, il convient partie de la Cavalerie de Morarao vous précède d'une marche et quelle se montre Chinguelpatte comme si elle en voulait faire l'ouverture. une autre Partie feroit même manœuvre à Cangivaram et lorsque vous serez en route pour arcatte, vous rappellerez Partie de cette Cavalerie pour aller faire l'ouverture Effective d'arcatte le reste de cette Cavalerie doit ne pas abandonner Cangivaram et ses environs pour [illegible] toute Communication avec Madras, Chinguelpatte et autres lieux avec arcatte, lorsque je vous scaurai prest d'arriver à Villaparam et Vikrabandik, j'y envoyerai un détachement de blancs que je ferai aussi fort qu'il sera possible vous joindre sur la route, mais pour assurer Chalembron et le Colonaïr, j'y envoierai une Compagnie de nouveaux Cypayes de 100 hommes. Il s'agit [illegible] communiquer tout ceci à Morarao, je crains le faire entrer dans sa Langue, que vous ne soyez pas obligé de lui interpréter, il suffira qu'il vous dise il s'agit et qu'il agira en conséquence, et il faut qu'il soit d'accord point que [illegible] d'arcatte, Chinguelpatte, [illegible] Cangivaram, et que vous lui [illegible] [illegible] ordres aux Chefs de la Cavalerie pour agir. aussitôt que je vous [illegible] [illegible] marche pour arcatte, je donnerai ordre [illegible] [illegible]

Piece de 24. 2. de 18. 1. ou 2. de 12. 2. mortiers de 12. [illegible], Bombes,

[illegible] de faire … aussitôt la … [illegible]

[illegible] que …

[illegible] … surtout … et … que M. … [illegible]

… et … vous … quand …

D… envoyé les … feuilles de Coran pour … je … [illegible]

… argent de Chatin… Jeudi L. 1.

En mettant la lettre a Mo… … tellement … [illegible]

ladressé afin que Personne … [illegible]

N. [illegible]

A Pondichery ce 2 juin [illegible]
17… dix … [illegible]

Je reçois Monsieur, votre Lettre du 2… N.° 50. Je vois toute la
mauvaise Manœuvre de ce coquin de Brahme qui merite
veritablement d'être chassé ce que vous ferez au plutôt la presente
… en le renvoyant … avec une Escorte. Vous avés cy joint
Traduction de la Lettre que j'Ecris a ce Sujet a Nandi Raja pour
le detromper des faux discours de ce coquin de Brahme affin qu
… persuadé que vous agissés suivant mes ordres et non suivan[t]
ce que luy a dit ce coquin. Mais je vous recommande au meme
… lorsque vous avés quelque Matiere a traitter avec vous
… Surtout pour de L'argent de ne luy parler qu'en partic[ulier]
le priant de congedier son Dorbar, il dit qu'alors sans …
entendra tout ce que l'on voudra luy dire. Les … ces
… de Gens ont une certaine vanité qu'il est aisé de contente[r]
… parlant avec fermeté. Je vous prie d'y joindre toujours …
… et de … la puissance que je le protège, mais qu'il
… que de son côté il tienne les engagements et que la patience
… trop loin. Recommandés la meme chose a …
… [illegible] …
… [illegible] …
… Raja … [illegible]

M. [illegible] Ce 26 juin 17[illegible]

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre du [illegible] [illegible] que m'a fait de rappeller le Maquil de Trichinapaly [illegible] certaine qu'il approuve ce qu'il y a fait; cependant la satisfaction que je luy demandois à ce sujet estoit bien peu de chose, cela doit vous faire connoître l'homme qui souhaite que je luy dise de le retirer, mais je n'en feray rien. S'il prend party de luy même il en sera le juge. Mais je vous ordonne à la reception de la presente de faire la separation que vous avez marqué par votre lettre du [illegible] qu'il vous [illegible] ne [illegible] visite [illegible] vous luy remettrés la lettre cy jointe dont vous avés la traduction, tout ce que je puis faire est luy mettre tout le tort de la separation s'il est assés fol de la faire. Il n'y a point dans l'autre party. ainsy soyés persuadé qu'il vous [illegible] les enfants et les cypayes armés doivent être arrivés [illegible] ferez bien de renforcer la garnison de Chalambron [illegible] [illegible] pour le moindre compte je voudrois bien [illegible] [illegible] que vous avés été la dupe de cet homme. qu'a [illegible] faire la cavalerie dans le Tanjaour, a t'il pû [illegible] sans votre connoissance, une petite representation à [illegible] [illegible] elle pas été en sa place, à moins que [illegible] quel homme est libre de faire ce qu'il veut sans [illegible] avertir, cependant luy et ses gens sont à ma solde [illegible]

Suis [illegible]

M. [illegible] A Pondichery le 27 juin

Je reçois, Mr, vos lettres des 22 et 23 [illegible] je crois [illegible] que vous estes campé dans votre [illegible] camp [illegible] me promettés une bonne nouvelle [illegible] j'attends avec [illegible] [illegible] vous avés bien fait d'envoyer la [illegible] à la requisition des gens du Raja, j'ay donné ordre d'en envoyer [illegible] [illegible] moins [illegible], car il est absolument necessaire [illegible] [illegible] informé [illegible] de ce qui se passe dans l'[illegible] [illegible] ce que deyent faire [illegible]. Vous avés [illegible] bien fait de renvoyer les bijoux, je crois que [illegible]

[illegible] en tiennes par les [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] de cœur, [illegible]
[illegible] que cette page [illegible]
[illegible] toujours quelque chose.

[illegible] embarras, je ne sais trop quel parti p[rendre] [illegible]
croir cependant qu'il [illegible]
serés d'appui, mais [illegible] que toute leur [illegible]
ramener leurs troupes dans leur [illegible].

La lettre du Roy [illegible]
l'approuve fort la [illegible] [illegible] fait.

Je ne saurois rien ecrire [illegible]
que Chaquelingue a exigé de vous, je l'envoye a M.
Barthelemy afin qu'il vous en donne l'explication
cette paye de 12 [illegible] pour les [illegible] et 8 [illegible] pour les
Lactaques, me paroit exhorbitante, en attendant la
[ré]ponse de M. Barthelemy ne donnés a cette troupe que
[l]es acomptes, mais il faut rembourser a M. Barthelemy
[l]es 2000 [illegible] qu'il a avancé. Toutes ces dépenses doivent
rouler sur Nandi Raja a qui vous ferez part de
l'augmentation.

Les six Dragons ont dû vous joindre aujourd'hui.
[illegible] j'ay icy un officier des Sipahis que je pourray vous
[en]voyer ce qui fera au mieux pour la cavalerie. Le
[V]aureyras [est] arrivé hier, il a debarqué 220 hommes et [des]
officiers, je songerai a vous pour l'augmentation que vous
avés demandés. Je suis tres sincerement &.

M. de St. Aulan

Ce 27. juin 1753. [illegible]

Vous devés [illegible] M. Reynier. montre empressés de repondre aussitot a votre [illegible]
[illegible]. je vois avec plaisir la bonne harmonie qui regne entre vous et M. [illegible]
[illegible], il n'en peut resulter que le plus grand bien. vous devés vous [illegible]
[illegible] ainsi que M. [illegible], il n'en peut resulter que le plus grand [bien]

[illegible]

tant [illegible]

[illegible] M. [illegible]

fort [illegible]

Premiere fois [illegible], [illegible] M. [illegible]

[illegible] à M. [illegible]

[illegible]

[illegible]

Prévention. [illegible]

[illegible]

de continuer [illegible]

petit renfort de [illegible]

la route [illegible].

M. de Maissin [illegible] quoy que [illegible]

[illegible] que je [illegible], parceque [illegible]

fait pour [illegible] et battre l'ennemy, il [illegible] la route [illegible]

[illegible] seconde campement, M. [illegible] quelque

[illegible] Général [illegible].

M. de Maissin — ce 27 [illegible] 1753, [illegible]

Je reponds, Monsieur, à votre Lettre d'hier, Morarao [illegible]

sur la lettre que vous luy aviez [illegible] qu'il m'a [illegible]

qu'il y ay [illegible] sont parfaitement instruits de nos operations

[illegible] que Morarao [illegible]

continuiez votre route [illegible], ce sont [illegible] derniers ordres, que [illegible]

que vous luy [illegible], [illegible]

votre route, c'est trop longtemps [illegible] Pareil [illegible], je luy [illegible]

verrez au Contraire par la Lettre que je luy ecris que [illegible] en avance, [illegible]

[illegible] jusqu'au 20 prochain à luy payer le restant. il est [illegible]

[illegible] Mauze de cet homme qui ne cherche qu'à

traîner les affaires en longueur, il n'avoit aucune [illegible]

[illegible], il [illegible] à Waquil, ce qu'il n'a pas fait.

Il y a longtemps [illegible] qu'il a [illegible]

[illegible] et ceux qui la sont [illegible]

[illegible] tout quil faut [illegible], il y a cependant [illegible] cette [illegible] devoit

[illegible], [illegible] Louis [illegible]

[illegible] pour conduire vos Etrangers, aussy laissé à Chalembron le [illegible]

[illegible] Maitre de tout. Les 100. Cipayes trouveront un renfort, il [illegible]

[illegible] de tenir à tete aux coquins qui sont avec luy, vous avez la bonté de recevoir ce qu[illegible]

[illegible] coquin de Chef de Chalembron, ne comptez nullement autant [illegible] qu'ils [illegible]

[illegible] vous estes Party d'auprès de luy, il accommode cela d'une autre chose que [illegible]

[illegible] l'arrivée de ses Compteurs, vous [illegible] en campagne.

[illegible] bien de renvoyer à [illegible] les Cipayes qui étoient à [illegible]

[illegible] trop où ceux qui la ont receu leur Paye d'avance [illegible], il y a [illegible]

[illegible] cela, ne comptez point sur d'Alambon pour la Paye d'avan[ce]

[illegible]

Mouguan est arrivé, il a débarqué 220. soldats et 8. officiers, [illegible]

[illegible] avec détachement pour vous et un autre q. M. astrui qui me paroit

[illegible] bien ses opérations. Je suis [illegible]

---

ce 29 juin 1753

Reponds Monsieur à votre Lettre du 24. M.53. Je vous [illegible]

[illegible] que vous vous estes Rendu maitre de la montagne [illegible]

[illegible] l'arm d'Iva Condeu du jeune [illegible] la cavalerie

[illegible] que l'occasion de ne pouvoir donner [illegible] de [illegible]

Je souhaitte que vous Reussissiez à [illegible] de la Sag[illegible]

[illegible] que vous vous proposez. Je Crois que [illegible]

[illegible] quelque surprise que nos troupes pour [illegible]

[illegible] que [illegible] de Nourdalama que ce qu'ils avoient

[illegible] durant ces petits avantages [illegible]

[illegible] soldats que [illegible] je Crois effecté de [illegible]

[illegible] dans quelques jours

Vu les Raisons que vous me marquez pour Retenir

[illegible] sur la [illegible] des Cipayes nous [illegible]

[illegible] faire partir demain Les 20. hommes de plus que

Vous m'aviez demandé je leur feray agir comme de ce coté
et comme je m'en remets pour assez lente je suppose que
l'ennemy. Mais ~~[illegible]~~ elle ne sera pas assez éloignée pour
ne point s'approcher assez tost sur le passage de l'ennemy
d'ailleurs je compte tenir a Chebucto un detachement
pour toujours un empêchement pour les personnes qui seront
pouvoir envoyer de ce coté la. J'ay les 150 que j'attends
avec un bon corps comme je les joins a [illegible] de Chebucto
pour en etat d'arrester l'ennemy. Le detachement que
je vous envoye est commandé par le S.r de Passage
qui a servy dans les Gaspereau, Carpenter, le Gros [illegible]
de Sous-lieutenant tous officiers que M. de Vaudes des connoit
Comme ce detachement ne s'y peut y trouver j'ai averti
a. Vous ferés bien d'envoyer au devant de luy
quelques Cavaliers pour le presser dans leur marche.
Il fait partir ce jour 500 Cartouches et des munitions
toutes par 50 Cypayes que je vous prie de renvoyer
aussy tost a leur poste.
Vous donnerez au S.r de Passage les ordres que vous jugerez
convenable les mêmes pour de presser leur Route.
J'ay reçu dans le moment votre lettre du 25 a 7 h du
matin par la quelle vous me faites part de vos gouvernements
dont je suis d'avis apres luy je vous remercie
et tous vos M.rs a qui je vous prie de marquer
j'attends le détail que vous me promettez
de M. de Mesuttes. Je sens que le bon exemple que
vous donnez engagera a faire de même. Dieu le
mais je ne sçaurois trop vous prier de continuer
plus de S.t Aubert et je suis aussy persuadé
toute la reconnoissance possible. Monsieur votre

M. Maisin — Le 29 juin 1757

Il m'a vieni des plaintes de tous cotés Monsieur que les gens de [illegible]
et [illegible] toutes les terres et [illegible] pour [illegible] de Chebucto que
plusieurs autres endroits de cette partie je vous prie de faire vos reproches
[illegible] et de luy dire que si ces gens continuent a agir de

A Pondichéry ce 29 juin 175[illegible]

J'ai reçu hier Monsieur votre Lettre du 20 et aujourd'hui [illegible] du 25 et 26. J'ai donné ordre de vous envoyer [illegible] touches et les lanternes que vous demandez, [illegible] que vous pourrez les cartouches mouillées, [illegible] canonier n'en ayant point, faché de vous [illegible] que vous avez. M. de Maissin lorsqu'il s'éloignera [illegible] vous vous envoirai [illegible] cipayes de plus [illegible] lui vous dire de les demander [illegible] n'estoit sans doute mal expliqué [illegible] ques a ce qu'on l'a envoyé [illegible] deffiés vous de ce chef qui n'est qu'un coquin [illegible] du [illegible] que vous avez fait arrêter Perimalpoulé [illegible] sur eux [illegible] de finir leur compte, vous me dites qu'[illegible] distance de votre Pagode il y a du monde aux Anglois en [illegible] barricade pour attendre le départ de Mondaniia, [illegible] que vous pourrés faire tomber dessus [illegible] donnés en [illegible] M. de Maissin qui ne doit pas estre bien loin de vous.

J'ai écrit à Moraro sur le pillage de ses gens dans les [illegible], il faut donner ordre à nos gens qui sont sur ces aldées [illegible] faire feu sur tous ces voleurs. A la fin du mois je vous [illegible] les appointements du chirurgien, les votres et ceux de [illegible] donc qu'on prie de faire une revue bien exacte [illegible] ne passer que ceux qui se présenteront sous les armes [illegible] pourrés [illegible] le [illegible] du petit major. Sur le [illegible] d'Enseigne [illegible] sur le bon rapport que vous m'en faites.

Je verrai ce qu'il y aura à faire pour le nommé [illegible] exactement et ne vous laissez point tromper par les [illegible] du chef et de Perimalpoulé.

On vous envoye du papier, des plumes, de l'encre [illegible]

Mes compliments à [illegible] je luy recommande [illegible]

[illegible] Je suis très sincèrement [illegible]

Maissin [illegible] A Pondichéry le 30 juin 175[illegible]

Je réponds Monsieur à deux de vos Lettres du 28. Je réponds [illegible] cipayes, il vous communiquera ma Lettre. [illegible]

J'ay reçu Monsieur, vos Lettres des 23. 26. et 28. du Courant

anglois de[illegible] sont arrivés on vous renvoira le[illegible] Mala

[illegible] Pattalaker. Les Cipayes de Moutte sont impertinens, mais il

[illegible] inquietter, je crains que le Nabab Cotan est [illegible] pour Trichinapaly

[illegible] fort galant homme, c'est à vous à qui Mr. [illegible] doit remettre la [illegible] que

[illegible] fait pour cab[illegible] aussi [illegible] compagnie [illegible]

[illegible] est admirable, cela me fait [illegible] avec plaisir [illegible]

[illegible] du 26. de Kredachelam, vous avez bien fait [illegible] envoyer [illegible]

[illegible] chercher ce qui y reste qui consiste [illegible] et [illegible]

la pièce de 26.

Laissez aller les deux Chariots qui appartiennent à Moraro. Ne [illegible]

[illegible] des Plaintes des habitans sur votre [illegible] et tenir toujours bon pour [illegible]

[illegible] Culte.

Vous pouvez faire conduire à Gingy la pièce trouvée dans le Camp de Nazer,

Mais vous ne devez trop tôt [illegible] la grande trinqueballe, l'autre [illegible]

[illegible] et le Chariot qui est venu ne devront bien, ayant [illegible]

Gingy; envoyez-y aussi deux [illegible] ce que vous pourrez; envoyez

[illegible] volens.

Envoyez vos demandes à celuy qui commande devant Tirnamalé ce qu'il [illegible]

[illegible]

\# chatié rudement et renvoyez, ces negligences ne

[illegible] pardonnables, les suites en sont trop facheuses. je vais [illegible]

si le Pere Duroker peut se rendre a l'armée, on dit qu'il

[illegible] establi.

Je tiendray notte pour le mois qui vient des [illegible]

dont vous me parlez dans une de ces Lettres. [illegible]

[illegible] party pour Trichinapaly avec un detachement de [illegible]

[illegible] vous en prépare un autre ou il y aura une 80.ne de bons

[illegible] apprenez le canon, [illegible] vous joindre a votre [illegible]

Je vous prie de m'envoyer un Etat General de vos [illegible]

[illegible] et blancs. Je vous prie de m'envoyer le nommé [illegible]

[illegible] et le major nommé Mirza son Ecrivain. Envoyez

[illegible] les [illegible] de cavalerie, je suis bien [illegible]

... le ... juin 1753

Jay reçu, Monsieur, a votre Lettre ...
... aussi ... le ... des ...
... mesme et ... de Maupin m'avoit promis ce detail ...
... été aussitôt oublié que proposé, j'espere que vous ...
... par la suite et que vous demanderez quelques ...
... lication de quelques articles. M. ... tous les ...
... un Etat de l'argent qu'on luy remettoit. Le S. Thibault ...
... continué cette bonne coutume ... son article dans votre Etat ...
... depense est bien considerable, d'autant plus que tout les ...
transport, de ... et canots ... et destinés ...
votre Etat, il faut qu'il ait en grand nombre ...
... former une depense journalliere de 47 l. cet article ...
... que bien d'autres exige vos soins et ceux de M. de Maupin, ...
... le necessaire et qu'il soit effectif. M. de Maupin ...
... ... la Revue parcequ'il n'est pas possible ...
... depense soit toujours la même malgré cet article de dep...
... le moindre mouvement ou la moindre ...
... cela ne peut provenir que de deffaut d'arrangement de la ...
... de ceux qui sont chargés de cette depense qui a toujours ...
... article difficile a debrouiller.

... que vous comptez prendre est bonne pour les ...
... Mais si l'on prevoit ajouter a chaque nom le signalement ...
... ... les capitaines. Au reste quelque ... arrive ...
... ne devez passer dans les Revues que ceux qui se presenteront ...
... faire ... autant qu'il sera possible ... attention ...
... de se faire representer les ... de ceux qui ...
... doit aussi avoir lieu pour les detachemens et ...
... aucuns dans les compagnies.

Cinquante compagnies de ... devoient etre completées ...
... du mois dernier, ainsy ils sont dans le cas ...
... a trois et vous reformerez ... et les officiers de ...
... la moindre, je m'en suis expliqué ...
... deja prevenu M. de Maupin que ... n'iront ...
... vous en sçavez les raisons ...
... avantageuse ...
... a qui il manquoit ...
... l'autorisez, ... en partant ...

qu'on aura [illegible] complette de la [illegible]

[illegible] ce que je ne [illegible] crois pas pouvoir le recevoir [illegible]

M. de Maisin doit leur ordonner de prendre [illegible]

afin qu'il [illegible] au besoin en [illegible] l'apuis de la

fidélité des Capitaine. je suis très sincerement M. &c

M. Ault. aulan — ce 30. juin 1753.

Je vous envoie Monsieur par les porteurs de la presente le Comte [illegible] qu'on m'a demandé pour les habitans M. [illegible] [illegible]

cy joint, vous aurés p. agréable d'en faire payer le montant au Moyen de [illegible] je suis &c.

M. Dery — a Pondichery ce 1. ju[illegible] 17[illegible]

Je reçois Monsieur, votre Lettre du 30 avec l'Etat de[illegible] des sipayes montant a — R 20900 ...

Surquoy deffalquer pour le montant de la Compagnie de lalkan que j'ai levée de vous a remis — 810

reste — R 10089 ...

que je vous Envoye, je vous prie d'Envoyer une petite [illegible] au devant, celuy que je voulois Envoyer commandant la Cavalerie ne voulant pas y aller. M. de Maisin m'a dit qu'il en donneroit le commandement a [illegible] [illegible] l'affaire, vous y donnerés les 100 [illegible] destinés a Bouakan. [illegible] soin de payer les Compagnies de Valdavour et de [illegible]. je suis tres sincerement &c.

M. Maisin — Ce [illegible] juillet 17[illegible]

Les porteurs de la presente Mon[sieur] sont chargés de l'argent pour le payement des sipayes de votre armée suivant l'[illegible] j'ay l'honneur [illegible] je suis &c.

Ce [illegible] juillet

[illegible]

… que je n'ay … vous êtes en vie
mort ou malade, et s'il vous manque quelque chose
… qu'aux autres Prisonniers qui sont avec vous …
que je vous prie de me marquer au reçu de la presente
… on vous le permet, afin que je puisse vous soulager
… vos besoins. je suis &c.

M. Dzierzanowsky. Ce 1er juillet 1753.

Aussy-tôt la présente reçue Monsieur, vous ferez partir l'homme
… personnel goulé et Langayen Montajoulé l'homme d'affaire du Premier
… avec une montre qu'a leur gardé Lapiajoulé. vous leur meneréz tous …
… Escorte à Lottenow où vous donneréz ordre au Beaumann
… faire embarquer sur la Chalingue qu'alon y garde, dans laquelle on embarque
… payer … pour les escorter jusques icy. Preneé bien garde qu'ils n'echappent
… de Chalembroy à Lottenow, ce sont des gens rusés qui peuvent …
~~Afin~~ garder, je vous recommande cette affaire. Je suis &c.

a Bromieyalem le 2 juillet
Astrue … une petite Lettre

Dzierzanowsky a Pond. ce 3 juillet 175…

Au reçu de la presente Monsieur, vous ferez faire
… revue des Cypayes qui sont avec vous dont vous
… verréz l'Etat ainsy que des blancs et officiers que vous …
… afin que je vous envoye de l'argent. je suis &c.

M. de Maison Le 3. Juin 1753.

Je vous avois marqué Mons. [illegible] tout étoit, jusqu'à ce que j'aye reçu une lettre de M. Le Prince d'Ayaltin [illegible] mavoit causé [illegible] q'on auroit été très [illegible] par la lettre de M. [illegible] qui me fait le détail de l'affaire q[illegible] à eu avec l'ennemy, tout qui que ce soit ne peut s'attribuer la victoire, puisque chacun a perdu deux pièces de Canon, mais les anglois beaucoup plus de monde que nous, n'ayant eu que 12. hommes de [illegible] et que les ennemis ont eu un grand nombre de [illegible] et de blessés. La Lettre de M. [illegible] fait monter ce nombre à 800. d'autres [illegible] davantage, je ne doute pas qu'il vous ayt fait part de cette affaire, ainsi je ne vous en diray pas d'avantage, mais il souhaitoit mieux faire et il eût mieux réussy s'il n'avoit point tant d'Enfans pr. officiers.

D'après de la présente M. et sans perte de tems, vous ferez un détachement de 100 blancs et de 500. Cypayes avec trois pièces de Canons de Campagne qui joindront les 3. Chariots que je vous ay déja marqué de faire partir. Vous ferez Commander le tout par M.rs [illegible], Villeneuve, Eveillon et Dalez 1.e Solins, envoyer aussy des Munitions de 2. des Eyolettes. Ab. 17 Morarao doit Complettez les 2000. Cavaliers qu'il doit y avoir là, je luy feray plaisir. M. [illegible] a loué beaucoup les Marattes, mais ils étoient occupés ailleurs qu'où étoient le fort du feu. Cette Cavalerie a pris deux pièces de Canon aux [illegible] elles sont du nombre de celles que M. Law a perdu, ces marattes font difficulté de les rendre à M. [illegible] qui en a besoin, je vous prie de dire à Morarao d'écrire [illegible] ce qu'ils de les [illegible], on les leur rendra dans le tems, voulez ces pièces vous en [illegible] appartiennent suivant nos reglemens. je vous rembourseray tout ce que vous pa[illegible] d'envoyer à M. [illegible] votre Passage ainsy que un renfort de 400 blancs qu[illegible] seray en Etat de vous fournir par l'arrivée du Silhouette et du Duc de [illegible] aux de très bons offr. dont M. votre frère sera du nombre. vous continu[illegible] votre route de ces côtés cy et je vous prie de ne point perdre de tems pour tout ce que je vous marque, M.rs Les offr. [illegible] l'Ehrengen [illegible] Page. j'écris à Morarao pour luy communiquer un lettre de [illegible] l'endroit de bien de ses gens, je luy parle aussy des deux pièces de Canon que l'on a donné l'ordre promptement pr. en [illegible] et pour Complettez les [illegible] doit avoir là. J[illegible] [illegible].

[illegible] la lettre du [illegible] ceux et l'Etat de la
[illegible] de la [illegible] Passé. J'ay donné ordre à l'Intendant de troupes de faire
[illegible] de nos soldats, [illegible].

M. [illegible] Du 4. juillet 1753.

Graces à Dieu Monsieur, j'ay reçu cette nuit en même tems vos lettres
[illegible] et 89. de l'année passé N°. 56. 57. et 58. leur retardement dont vous restiez par la ra[illegible]
[illegible] jetté dans de grandes inquiétudes parce que je ne croyoit M. de [illegible] mort [illegible]
[illegible]ittés, l'affaire m'étoit expliquée que très superficiellement, enfin [illegible]
[illegible] et je vois avec bien de la satisfaction que l'Ennemy ne peut rien [illegible]
[illegible]te est bien au dessus de la nôtre, le détail que vous me faites ne [illegible]
doute et je vois que je ne puis point vous dire assez, je suis émerveillé qu'il est faci[le]
[illegible] à Commander à de pareils Poltrons, mais aussy je me flatte que les offi[ciers] qu'[il]
[illegible] envoye, mettront le Coeur au ventre à ces nouvelles troupes, et que vous aurez p[lus]
[illegible] d'en être satisfait par les suittes, vous devez déjà scavoir ceux qui je vous envoy[e]
[illegible] M. Aulas[?] mesles à demandé et les connoit, je vais y joindre M. de Montval,
[illegible] arriver. J'ay aussy donné l'ordre à M. de Maissin de vous faire passer cent blan[cs]
[illegible] 200. Cypayes et trois pièces de Canon de Campagne, Commandés par les S[ieu]rs. Cailloy[?],
[illegible], De Liron, et St. Julien, ce détachement de 100. hommes joint au 200. déjà pa[ssés]
[illegible] 300, ainsy ce sera 100. de plus que vous ne souhaitiez, ainsy je compte que vo[us]
[illegible] en Etat avec ce nombre, de boucher tous les passages de vivres et de Munitions à l'E[nnemy]
[illegible] convoy que M. Mazière a enlevé étoit bien considérable et doit mettre l'Ennemy d[ans]
[illegible] Extremités.
[illegible] va faire Partir un grand Convoy, M. de Maissin vous aura aussy fait
[illegible] des munitions et 3. Chariots, c'est ce que j'ay trouvé de plus Expédient [illegible]
[illegible] Cartouches ne doivent pas être loin de Valgonde[?], j'ay écrit à Morarao[?] sur les
[illegible] difficultés de ces gens pour les deux Canons, ils ne vouloient pas vous
[illegible] blessé, afin de n'être pas obligé de vous en donner, m'ajoutant les avoir
[illegible] doit se partager par la moitié; ces gens là n'agissent point avec la même
[illegible] que nous. Je ne pense aucunement à Mandirajas[?] depuis deux mois, je vous
[illegible] dans ces gens [illegible] je crois bien que vous luy avez fait les reproches

[illegible], pour [illegible] qu'il y [illegible] [illegible] [illegible]
Cavaliers [illegible], qu'il a [illegible] pendant. [illegible]
la [illegible] que cette [illegible] a fait, [illegible] d'autant [illegible]
vous avez fait tout ce qui a dépendu de vous pour que l'affaire tournât autrement.
Bon courage Monsieur, Dieu a voulu vous éprouver, votre soumission à sa volonté
vous le rendra propice, soyez en bien assuré. La rivière étant actuellement bien
débordée, il ne paraît pas [illegible] les P. Moussa et [illegible] pour vous aider
la partie de l'Est, je crois actuellement [illegible] à l'abri d'un coup de main tandis
[illegible] ces débordements. Il serait bon qu'il y eut des bateaux de [illegible] pour
faciliter la Communication. Je vois [illegible] [illegible] [illegible]
vous envoyez sera suffisant pour [illegible] cette partie jusqu'à ce que votre Cavalerie [illegible]
[illegible] et que Morarao augmente la sienne jusqu'à 1000. plus [illegible]
[illegible] plaisir de vous dire ce que vous pourriez [illegible] appris auprès de vous. J'ai
la Lettre de Mahamet Alikhan à Nandiraja, et Moyzatkhan me fait part de la [illegible]
que ce Ministre a eu, [illegible] de fourbe, il est aisé d'apercevoir que [illegible]
[illegible] qu'à gagner le temps en trompant autant qu'il pourra [illegible], [illegible]
[illegible] [illegible], vous allez être en État de répondre comme il faut à toutes
[illegible] de fourbe, vous le connaissez trop pour vous y arrêter, j'espère [illegible]
la Providence, il la renvoyé à Trichirapaly [illegible] [illegible]
Chandasaeb; puisque vous trouvez absolument convenable d'avoir [illegible] de
chevaux, vous pouvez les acheter, ainsi que des selles [illegible] ayant [illegible]
nouveau renfort que je vous envoie soit [illegible], [illegible], [illegible]
augmentation assez considérable sur la paye que doit fournir Nandiraja, je lui ai
demandé aucune augmentation pour le précédent détachement de blancs, mais je [illegible] à
présent [illegible] exiger de lui une augmentation au moins de 30m Roupies, par ce qu'il
aussi joindre la dépense des chopelingue, ainsi Monsieur, au lieu de 125. m/
par mois, environ 155m qu'il doit fournir, je vous prie de lui signifier, vous [illegible]
aussi que la paye du mois courant doit vous être remise. J'ai mis [illegible]
Lettre de change de 200m Roupies que ce Ministre devait me faire passer. [illegible]
Moyzatkhan de l'Expédition de toutes ces affaires, il me paraît que M. de [illegible]
est bien content de ce brave homme, vous l'êtes aussi sans doute.
Voici l'Extrait de la Lettre de M. Barthélemy au sujet de la paye des [illegible]
Chopelingues, cet homme vous en a beaucoup imposé. Allons Monsieur, bon courage,
[illegible] votre confiance en Dieu, il ne vous abandonnera pas. Je vous [illegible]
réception de vos lettres No. 54. et 55. je vous prie de garder les Prisonniers anglais

... ceux qui vous envoyez ... solemnement ...
il l'avoit fait retourner avec l'Cy^e Cypora, quelques voyageurs qu'il ...
...it ... à garder, si les Capitaines devoient revenir jamais ... en tout ... faites ...
...les voulez revoir Prudentes, quoyque ... qu'en des requêtes ...
... ... vous relacher s'y vous le voulez ... ...
... vous lui dyrez de cette bonté. Dalingdevert ... Cyeu ... Je suis ...

M. Le Grix — ce ... juillet 1753.

J'ay reçu, Monsieur, toutes vos lettres depuis le 27. ... ...
... en Pair qui y ... recevoir par M. ... ...
... tenir cette ... qui nous ... tranquilitées. Les renforts que ... ...
... aussi quentoutes les Munitions d'ya l'atten ... l'armée de M. ... et
...avoit l'atten, tenir des batteaux prêts pour recevoir tout cela, ...
...offes, et j'en ... encore, ... pour la fourniture des ...
... Le renfort qui ... pourroit ... al'Est ... ... M. ...
... un ordre a ce sujet. je vous suis obligé de votre attention de ... ...
... Je suis ... L. /.

Paté. — ce ... juillet 1753. /.

Je reponds, Monsieur, à vos deux lettres des 30. juin et 2. du Courant
... bien ce que vous me dites des gens qui sont devant ... tous
... fait que de la Canaille, vous pouvez garder le ... sortir des
... ascatte. on ... ...' l'Espion de la grande Tringuebalbe.
... les ... de charge que vous ay demandé, je voudrois bien que vous
... envoyer une trentaine de ... quelon ... prix il y a quelquefois ...
... avois marqué d'accoutumer à tirer, j'en ay vu ... ... je vous
... d'y ... et de me les envoyer aussitost.
... ... fait de m'envoyer la tringuebalde avant que de ... ...
... du ... de ... vous pourrés ... la petite ... de la ...
...Rachelou.

[illegible] vous aurés pour la Pièce de la Guinée 9593 Rs. [illegible]
[illegible] pour laquelle vous [illegible] de la [illegible]
Canons de fonte et [illegible] aussitôt que [illegible]
[illegible] faites les partir, [illegible] quelques Mantoins [illegible]
[illegible] et rien autre chose. Je suis &

M. Patrice ce 24 juillet

J'ai reçois Monsieur votre lettre de ce matin, vous aurés quinze agréable[illegible]
envoyer un Etat Circonstancié des Cipayes résidents actuellement dans votre fo[illegible]
[illegible] a ceux qui sont a Tuchirapoly [illegible] ou ils font leur Pays, [illegible]
[illegible] venir comme vous me le demandés les vingt quatre heures [illegible]
[illegible] très parfaitement &

M. Patrice ce 8 juillet 175.

Je reçois Monsieur, votre Lettre de ce jour 2 heures de
Matin; je vais vous envoyer Roblanc aussitôt qu'ils
seront arrivés vous ferés arrêter le [illegible] cipaye [illegible]
M.rs [illegible] que vous croirés tremper dans ses idées [illegible]
vous Envoyerés ici ou j'examinerai l'affaire dont v[ous]
me parlés. Je suis &

J'ay reçu Monsieur, votre lettre du [illegible] je vous dirai ce que l'on [illegible]
[illegible] les Villages de Maravas, je ne say a quel [illegible]
[illegible] mais je say que l'on [illegible] je suis persuadé q[ue]
[illegible] fera ce qu'il pourra pour y rendre [illegible]
[illegible] par son autorité dans ce point. Il faut que vous
n'ayés pas reçu une petite lettre de moy du d[it] par laquelle je [illegible]
[illegible] de [illegible] ou elle vous aurait trouvé [illegible]
[illegible] Envoyé a Trichinapaly ainsy qu'une autre que j'ay [illegible]
[illegible] a M. Vernay [illegible]
[illegible] Envoyé a Trichinapaly pour le mettre dans [illegible]
[illegible] j'ay prêts pour cet effet, les canons [illegible]
[illegible] que le détachement qui partira, il sera composé de [illegible] soldats
[illegible] matelots pour servir l'artillerie. Je suis très sincèrement
[illegible]

[illegible] Vern

ce 5 juillet 1753

[J'ay reçu] votre lettre, Mons[ieur], du 3, je vois que vous n'avés pas
[reçu] celle du d[it] qui aura sans doute été envoyé a Trichinapaly
[vous] en trouverés cy joint le Duplicata.
[J'ay] envoyés a la Compagnie [illegible] partie avec les [illegible]
mois [illegible] a M[illegible] que cette compagnie
[soit] payé pour le mois ainsy que les autres que j'ay ordonné d'envoyer
[illegible]. Vous trouverés dans ma lettre du d[it] ma réponse au sujet
[des] compagnies de [illegible], et sur les Etats d'[illegible]. Je
[vois avec] plaisir que vous estes dans l'intention de [illegible]
[les] dépenses qui sont toujours très fortes. Je suis &c.

[illegible]

ce 5 juillet 1753.

[Je] réponds Monsieur, à vos lettres du 1. et 2. du courant, vous aviés sans doute [illegible]
[illegible] ma lettre du [illegible] par laquelle je vous marquois d'arrêter [illegible]
[illegible] vous aurés cy joint le Duplicata de cette lettre. Quand vous aurés [illegible]
[illegible] marqué, je vous diray ensuite ce qu'il sera a propos de faire [illegible]
[illegible] et autres jusqu'à ce que je vous l'aie [illegible]

[illegible] avec [illegible] fournissent aux [illegible]
[illegible] pour la [illegible] des soldats, et [illegible] [illegible]
[illegible] l'Etat [illegible] que vous avez demandé pour envoyer l'argent, [illegible]
[illegible] de [illegible] [illegible] l'Etat des vivres pour vous l'envoyer. Les [illegible]
[illegible] en Etat [illegible] [illegible] d'hommes [illegible], [illegible] le détachement [illegible]
[illegible] au [illegible] de [illegible] [illegible] d'autres [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

Comme [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
Colram, [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible]. L'augmentation que vous [illegible] envoyé M. de [illegible] [illegible] l'Etat [illegible]
petits détachements qui pourroient venir [illegible] à [illegible], [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] d'arriver.

Les 9. [illegible] [illegible] de Cartouches et plus comme je l'avois ordonné, la [illegible]
[illegible] en aura autant. [illegible] les fusils mauvais que vous avez envoyé. [illegible]
[illegible] dire à [illegible] que j'ay reçu sa Lettre, que je luy souhaite [illegible] santé. [illegible]

Ce [illegible] juillet 1753.

M. [illegible]

Je reçois Monsieur, Votre Lettre du [illegible] de la [illegible] dans laquelle je trouve
[illegible], ce que je scais plus que toutes les [illegible] du monde, c'est la [illegible]
[illegible] que je [illegible] efforcé de prevenir [illegible] vos Lettres dont j'avois
jusqu'à present l'heureuse [illegible] jugez de mon chagrin de voir qu'elles [illegible]
[illegible] pour [illegible] que dans le [illegible] n'avoit pas [illegible] quelques-unes des affaires [illegible]
[illegible] bien persuadé que vous [illegible] rendu à l'avis de M. de [illegible] autant que [illegible]
[illegible] lesquelles il l'avoit soutenu et que vous aviez sans doute trouvées bonnes
s'il en avoit été autrement, vous vous en fussiez tenu au votre. Non
je pretends soutenir son avis par preference au votre, [illegible]
[illegible] que vous donnez pour le combattre, paroissent plausibles et
[illegible] donne aucunes pour soutenir le sien. La Lettre que je [illegible]
[illegible] qu'il [illegible] ce que je vous marque. Cependant je suis [illegible]

…utrement quan bien et je crois quoiqu'on dise qu'on doit l…
…r respecter à la liberté de nos troupes, exposé l'expérience …
…ies et l'abandon de cette Montagne et auquel de ceux qu…
…en avez eu de M. Maffrancour, ainsi que ceux qui avoient …
…ces ils le devoient, tout étoit terminé, c'est par votre …
…t que celle de M. de St. Aulas, vous en conviendrez …
…e dans vos premières lettres — j'espère bien que la …
…a fait peine et que vos reproches à M. de St. Aulas avoient été
…peu trop vifs, c'est la seule chose de quoy il se plaint dans
Lettre, j'ay lieu même de penser et de craindre que vous ne
…ensoyez livré à la persuasion de quelques autres qui ne le voyent que d…
…un oeil et qui n'aiment pas un certain ordre que vous même avez
…ez excellent et nécessaire au bien des affaires et qu'il faut soutenir
…gré la mauvaise humeur de quelques étourdis —.
Votre vivacité dans cette expédition aura été poussée trop loin,
…e n'ignorez pas celles que vous avez eu quelquefois avec moy, assurez
…té, raison que vous les avez eu aussi ; vous vous êtes reproché
…premières et je vous ay donné des marques certaines que je les ay oubliées
…a vous faire sentir encore mieux le tort que vous avez
…les dernières avec M. de St. Aulas, je vous envoye quelques extraits
…ses premières lettres, cette lecture vous fera faire les réflexions
…plus convenables et vous fera connoître que … homme qui…

[illegible] vous [illegible] [illegible] egard [illegible]
[illegible]. [illegible] [illegible] vous y avez été [illegible] et [illegible]
Personne [illegible] et prudente a qui j'ay fait part de mon chagrin [illegible]
comme moy, [illegible] vous en écrire, faites rejetter [illegible]
ce qu'il vous en écrira, faites [illegible] ce qui [illegible] marque et [illegible]
voulu me donner des marques [illegible] de votre attachement pour le bien [illegible]
affaires et pour moy, faites appeller M. de St. Aulan dans votre [illegible]
otte, faites luy sentir que vous aviés [illegible] [illegible] [illegible]
qu'il vous lui avez parlé avec trop de franchise, [illegible] [illegible]
aucune façon, Embrassez vous et que tout soit oublié dans le moment
j'espère que vous y mettrés [illegible] grande marque [illegible]
je suis bien Persuadé que M. de St. Aulan se prêtera à tout ce
qui pourra retablir une union nécessaire et faire éviter des Tracasseries
inutiles pour vous, pour luy et pour moy. j'espère que vos Premières
me donneront des marques de votre Générosité réciproque et dont les braves gens [illegible]
font toujours gloire, je ne répondray point à la fin de votre lettre, vous serés
[illegible] des gens [illegible] vous vous obstinés a prendre un tel party, que vous rejetteray [illegible]
vous ay dit si souvent que vous [illegible] sur la confiance que j'ay en vous.

[illegible] quel [illegible] Lavaur avoit trouvé le moyen de se rendre à [illegible] avec
[illegible], j'en attends la confirmation, on l'attend à Goudelour, cette démarche peut [illegible]
[illegible], s'il est vray.

M. de Maissin a fait partir le détachement avec les munitions et les Canons,
la [illegible] par avoir [illegible], je suis bien persuadé du bon usage que vous en ferés.

Je finis en vous disant une fois pour toutes que lorsque vous croirés votre [illegible]
[illegible] quelqu'un de M. de St. Aulan ou de quelqu'autre de la [illegible] [illegible]
peut et doit consulter, Écoutés tout, ~~[illegible]~~ [illegible] les avis et [illegible]
Party et donnés vos ordres, je crois que M. de St. Aulan a qui vous [illegible]
[illegible] et [illegible] pensera comme moy. j'y parle [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible]

[illegible] A Londres ce [illegible] juillet [illegible]

Je reçois, Mons[ieu]r, votre lettre du [illegible] que je [illegible]
[illegible] chagrin qu'elle m'a causé, [illegible] attendois [illegible]
[illegible] la [illegible] qui est bien de vos amis, je vous [illegible]
[illegible] pour vous prier de [illegible]
ce que je marque a M. Arthur vous y engagera et je vous
[illegible] de vous y prêter. ce [illegible] avec [illegible]
[illegible] qualités du monde a des [illegible] quelques
[illegible] bien, mais [illegible]
[illegible] je n'i doute pas même qu'il ne le soit déja [illegible]
moins luy je bien persuadé qu'il le [illegible] a le [illegible]
la lettre que je luy écris pour peu qu'il sache [illegible]
[illegible] de vous faites en deux je vous en prie [illegible]
reflexions a vous faire faire sur tout cela [illegible]
[illegible] même que vous les ferez encore mieux que moy
[illegible] la seule que je vous presente lorsque M. Arthur
[illegible] communiquera [illegible] vous luy direz avec votre politesse
[illegible] vos sentimens et sans marquer que vous [illegible]
[illegible] idée meilleure que la sienne vous luy laisserez le choix
[illegible] sans luy montrer que vous aiez de la peine a vous
[illegible] a son avis, mais il faudra dans l'action vous porter
[illegible] le même zèle que s'i c'estoit votre propre idée que l'on
[illegible]. Celle que l'on a suivie dans la derniere affaire n'a
[illegible] la réussite que vous en attendiez, ce deffaut doit vous
[illegible] plus circonspect mais vous devez toujours montrer le même
[illegible] a executer les ordres que vous recevrez. je vous
[illegible] qu'avec une telle conduite vous vous mettrez a l'abry de
[illegible] reproches, je vous prie de recevoir ce que je vous marque
[illegible] d'un amy et de vous prêter a tout ce qui pourra
[illegible] cette union dont j'ai [illegible] aucun pretexte [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] jusques a ce
[illegible] lettre de [illegible]. Ma femme qui
[illegible] sur tout [illegible]
[illegible] point de se[illegible]

Mr [illegible] Ce 3. juillet [illegible]

[illegible] Monsieur, la [illegible] 3 [illegible] signée [illegible] l'Etat [illegible] et le [illegible] votre [illegible]

[illegible] le [illegible] juillet 1753.

La [illegible] est que vous [illegible] [illegible]

[illegible] [illegible] [illegible] juillet 1753

Mr [illegible] # [illegible]

Ce [illegible] juillet [illegible]

Monsieur

Je reponds Monsieur a vos Lettres du 2 du courant [illegible] La premiere m'annonce le depart de M. [illegible] auquel je m'attendois pas suivant votre premiere Lettre et la seconde je [illegible] que vous et luy vous etes un peu trop precipités, il falloit attendre mes reponses et suspendre votre jugement sur un point aussy delicat pour un officier que celuy dont il s'agit suivant meme que vous le croyés peut prendre sa [illegible] dans l'animosité dont vous pensés [illegible] Esprits animés cette raison seule devoit vous oposer a son depart au moins jusqu'a mes reponses, je vous ay presenté [illegible] sur le pied qu'il me la été non seulement par M. [illegible] mais par tout ce qu'il y a de plus grand [illegible] France, je [illegible] pas au [illegible] de le pratiquer, mais ce qui m'a paru en la [illegible] m'a prouvé qu'il avoit beaucoup d'intelligence et d'Esprit ses certificats et les Lettres qu'il m'a remis prouvent aussy qu'il a quelque chose de plus que la Theorie, voila tout ce que j'en scay, et ce que j'apercois dans votre Lettre est une prevention bien mal fondée sur les Lettres qu'il [illegible] Ecrit vous en serés convaincu par celle que je vous ay envoyé qui est la seule que j'ay receu de luy depuis la derniere affaire, je vous envoye celle qui contient la Relation, je crois que la lecture de ces deux Lettres vous fera connoitre que les hommes sont sujets a tomber dans des Erreurs qui sont souvent [illegible] jusqu'a ceux qui [illegible]

[illegible] que j'y [illegible]

[illegible]quiem ; voici vous êtes très prêt à [illegible]

[illegible] plus à celle qui vous ont été présentée

d'autres, cependant [illegible]

être le [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] considérable [illegible]

offrir [illegible]

; en envoyer [illegible], cette seule réflexion aurait

faire [illegible] le départ de cet officier jusqu'à

[illegible] ; vous avez de l'honneur vous serez mortifié

[illegible] première Lettre que vous croyez

a écrite, sans savoir encore ce qu'il me dira de bouche

persuadé qu'il vous rendra la justice qui vous est due

la tenu dans le temps même que [illegible] de votre [illegible]

égard et lui demanda son retour, ce sont des sentiments

on ne trouve pas toujours, j'en ay nulle preuve à produire

on le verra [illegible] pour finir, je vous dirai [illegible]

franchise que je suis mortifié de ce qui vient [illegible]

je voudrois bien que [illegible] m'indiquer [illegible]

commander tout cela [illegible] vous devez [illegible]

vous vous êtes trompé sur quelques points [illegible]

Lettre. Ce [illegible] fait [illegible] des ordres [illegible]

qu'il rapportera le [illegible] de 100 [illegible]

3 pièces de canon afin qu'il eut apporté [illegible]

[illegible] pour [illegible] les demandes de [illegible]

on vous a dit devoir aller dans une [illegible]

peut-être que [illegible] continuer à donner vos avis

de [illegible] à qui j'envoye actuellement un détachement

[illegible]

[illegible] que vous [illegible]

[illegible] de [illegible] avec quatre [illegible]
[illegible] l'Armant [illegible] vous devez être [illegible]
[illegible] qui [illegible] votre avoir [illegible] aujourd'hui [illegible]
demain. vous les avez toujours [illegible] par la [illegible]
Il serait bien [illegible] de les [illegible] et de retarder sa ma[illegible]
[illegible] pour que la [illegible] [illegible]. j'attends
[illegible] qu'il [illegible] que les [illegible]
[illegible] pour [illegible]
[illegible] que [illegible]
[illegible] la place [illegible] qu'il [illegible]
la famille de Madame [illegible] les Blancs
vous devez savoir [illegible]
[illegible] que vous n'ayez partie à la poursuite [illegible]
200 Blancs de votre armée [illegible]
d'aller joindre M. de Maissin où l'on apprend [illegible] qu'il [illegible]
Au défaut de chariots couverts Nandi Raja pour
vous donner des chariots [illegible] dont il [illegible] pour
manquer dans son armée, mais je crains que tout cela
ne soit trop tard, ainsi si vous n'êtes point parti [illegible]
reddition de la place. Je suis bien sincèrement [illegible]

M. Maissin [illegible] à Pondichéry le 5 juillet

J'ai reçu Monsieur une lettre de [illegible] qui m[illegible]
[illegible] du départ de [illegible] j'ai le [illegible] pour
[illegible] dit il dans une ville hollandaise [illegible] ce ne peut
[illegible] que [illegible], mais je crains [illegible] qu'il sera
[illegible]; ainsi Monsieur au plus tôt [illegible] rappelez
vous les 200 Blancs et les [illegible] avec les 3 pièces
[illegible] donné leur ordre de venir joindre du côté de
[illegible] où il convient que vous avez rendu [illegible]
[illegible] de temps sur le bord du [illegible] avec ce que vous
[illegible]; vous prendrez à [illegible] le monde que vous pourrez
[illegible] demain partirons les 200 Blancs sans canon afin de [illegible]
[illegible] leur marche. J'écris à [illegible], je vous

[illegible]
[illegible] que les [illegible]
[illegible] pour cette [illegible] votre Lett[re]
[illegible] Dupleix — je suis bien sincerement [illegible]

Le detachement commandé par M. de Montval [illegible]
[illegible] tiruady, ainsy donnés luy des avis sur la route qu'il
[illegible] prendre.

A Pondichery ce 6. juillet 17[illegible]

M. Law [illegible]

J'ay receu Mons. votre Lettre [illegible] [illegible] L'[illegible]
[illegible] Troupes, j'attends celuy de vos officiers pour vous [illegible]
[illegible] que vous n'aviez point perdu de temps pour rappeller [illegible]
[illegible] je vous ay marqué hier au soir par ma lettre par
[illegible] ce que vous avez esté mis en [illegible] pour [illegible]
[illegible] vous porter sur les bords du [illegible] pour [illegible]
[illegible] de l'Ennemy. Le detachement composé de 268 Soldats
[illegible] Matelots est party ce matin, les Matelots sont [illegible]
[illegible] mais ils joindront. Je vous ay marqué que ce
[detac]hement passeroit par Tiruady, donnez luy vos ordres [illegible]
[illegible] pour vous joindre. J'ay fait escrire au Chef de [illegible]
[illegible] qu'il vous renvoyat ou les premiers cipayes ou ceux que vous
[av]ez envoyé depuis. Les officiers qui viennent de partir
[illegible] Les Sieurs
Montval — Lieutenant
de Senlais — idem
de Tilly — id.
Duvay — SousLieut.
Blaise — Ensign
Barneval — id. [illegible]
Dutoncee — id.
Desgranges — id.
Moulok — id.

Ils ont tous receu un mois d'avance a commencer d'aujour[d'huy]
Il paroit [illegible] qui pourroit bien estre [illegible]
[illegible] de l'officier [illegible]
[illegible]

[illegible]

[illegible] nouvelle, avec [illegible] patience, je suis &c.

M. Very. — Le [illegible] de 6 juillet 1753.

Je reponds, Monsieur, à votre lettre du [illegible] le mois du 30. [illegible] avec l'ardeur [illegible] je vous remercie [illegible] [illegible] que vous avez [illegible] pour [illegible] gens qui de leur coutume [illegible] bien fortes sur tout celles de [illegible] necessaires [illegible] affaires [illegible], [illegible] vous faites bien exiger des Capitaines [illegible] cinquante [illegible] qui tenus [illegible] quand vous [illegible], [illegible] que [illegible] autres.

J'ay fait venir à [illegible], pour que l'on [illegible] [illegible] [illegible] Cypaes [illegible] qui [illegible] y [illegible] [illegible] [illegible] quand la paye des 25. Cypaes de la Comp^ie de [illegible], [illegible] qui [illegible] recoivent leur paye [illegible] en cas il [illegible] vous avoir entre les mains pour en [illegible] [illegible] [illegible] cette paye pour les [illegible] [illegible], vous avez fait [illegible] que 2. [illegible] Cap. de [illegible] [illegible] établir les Cyp. qui manquoit [illegible].

J'attends [illegible] des offic^ers [illegible] la paye de la Comp^ie [illegible] à [illegible], ainsi que le R. pour le Major qui [illegible] à [illegible] celuy que j'ay. Il est party [illegible] un fort bon detachement [illegible] [illegible] pas à être [illegible] quelques autres, Dieu veuille que tout termine [illegible] affaires. Je suis &c.

M. Gerard — Le 6. juillet 1753.

Je vous envoye, Monsieur, la seule [illegible] que j'aye pu trouver de grandeur convenable à vous être envoyée, [illegible] aux portes d'[illegible] et de la porte [illegible], afin [illegible]. Je suis &c.

M. Latour — [illegible] le 6. juillet 1753.

J'ay [illegible] Monsieur, [illegible] votre lettre [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] la [illegible] de la Comp^ie [illegible]

…oy cela n'a fait que … [illegible] … [illegible]

…tre. je suis &c.

de Mafsé. Ce 7. juillet 1753.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre d'hier. Il conviendroit que vous envoyassiez de … Cavalerie Marattes sur les Bords du Coleron pour s'emparer de tous les Batteaux … l'on pourroit trouver tant de ce côté cy que de l'autre, et de les garder tous de … vous en devez faire autant de ceux qui sont au Passage de Chelambron et jusqu'au … saut de Divicotté. Mr. Astruc se disposoit à poursuivre l'Ennemy, mais le … … de Chariots le genoit beaucoup et suivant que je l'ay pu appercevoir, je … qu'il en seroit, il doit vous donner avis de ce qui viendra à sa … … passe et de ce qu'il fera. Les Marattes ont fait un Butin immense en … guerre, comme ce depart de l'Ennemy a été precipité, presque tout son … bagage a été enlevé, on ne sçait pas encore au juste le nombre de gens que … l'ennemy a laissé à Trichirapaly cy lejour.

M. Votre frere est arrivé hier, avec plusieurs braves offers, je vois … … l'apris tout cela avec trois detachements. Je suis &c.

… Astruc. ✕ Ce 7. juillet 1753.

… reçu hier au soir, Monsieur, votre lettre du 3. No. 62. J'aurois pensé … … avoir Suspris pareille aux avis que vous receviez de Mandiraja sur les … … de l'Ennemy et que vous en feriez tirer des Connoissances sur tout cela par … Espions, qui sans doute vous ont pas mieux servis dans cette occasion; que ceux de … … raja. S'y quelque chose peut me persuader que Mahamet alikan ne reviendra pas … … Trichirapaly, c'est la sortie de tant de choses de cette place et encore plus l'abandon … … et … , ou il a fait jouer quelques mines avant que de les abandonner … … que me remarque Mr. Le Brun, ce qui marque que ce dessein estoit medité. Com… … revenir avec des fonds et des vivres du Tondaman, il etoit fort …

[illegible] de garder [illegible] Potes, y seront [illegible] fachez [illegible]
[illegible] de Mahamet alikan n'eserent qu'a [illegible] faire de [illegible]
cotéry, car M. de Maissin [illegible] quy luy [illegible] [illegible]
Coleram du coté de Chalembron, il étoit a deux lieües de Villepouram dont se
bien que sy cette demarche de l'Ennemy n'est que pour aller chercher des vivres,
celle de M. de Maissin devient inutile et même facheuse. mais l'abandon d[e]
et avant et la sortie de tant de Bagages, marquent que cette demarche de l'Ennemy l[e]
conduira ailleurs que chez le Tondaman, car sans doute qu'il n'en peut revenir san[s]
avoir auparavant [illegible] et vous êtes en Etat de n'y pas le laisser [illegible]
d'autant mieux que vous serez joints par les [illegible]
quant aux Chariots pour obvier a toutes les difficultés que vous [illegible]
Nandiraja, pour en avoir, vous enfin prit le party d'acheter [illegible]
ou Bandes Maures, vous vous fussiez trouvé [illegible] en Etat de p[rendre]
tel party que vous le jugerez a propos, mais j'ay toute apparence que l'[on]
n'aura pas été grossiers. C'est sans doute dans le [illegible] E. de Trichirapaly [illegible]
transporter votre Camp, car a l'Est nous [illegible] vous pas trop Eloigné, d[u]
Chemin du Tondaman. sy la Cavalerie de Maissin n'avoit pas [illegible]
l'Ennemy, sans doute que les Marattes n'auroient pas pensé comme elle [illegible]
leur tout trop avantageux. il est certain que'il y a de la Mutinerie dans les Cipayes [de]
Mahamet alikan et que si pour [illegible] leur force, qu'il a pris le party de faire a[ller]
ainsy qu'a ceux qui ne sont pas surpris que sa famille fut encore dans la ville, ce seroit l[e]
Nandiraja devroit Proffiter, pour se faire livrer la place par ceux qui y ont
en leur Promettant de leur payer ce qui peut leur être du par Mahamet al[ikan]
cette operation bien menée, epargneroit bien des depenses et [illegible] ~~[illegible]~~ [illegible]
Persuadé qu'il y ait abondance de vivres ny de Munitions dans la ville, vous me
[illegible] sur tout cela, j'ay Ecrit a Morarao qu'il donnât ordre a [illegible] de vous
les deux pieces de Canon et le Chariot.

Vous pouvez garder Balog [illegible] qu'il se rappellera que sur les plaintes que [illegible]
[illegible] porteur.

J'Ecris a Nandiraja sur l'argent, je luy en avois deja parlé, parce
[que] comptois que vous feriez terminer cette affaire qu'il faut finir, car en verité
[illegible] reduit au dernier sol. je vous avois marqué que vendredy Ricadinbey qu'il fa[lloit]
luy demander 30[m] Rs. de plus, sur les 125[m] Rs. que nous [illegible] les renforts tant

Je crains dans la lettre de Mayotkhan et de Naudirayo que le R[aja]. de plus
...st trompé : ainsy c'est 1400 R[oupies]. qu'il faut y ... envoyer Courant, 55/ ...
...pleter les 100 / dont vous n'avés encore reçu que 45 / du reste l'apprest 185 ...
...il faut envoyer. je vous prie de presser surtout cela, en attendant ...
... à la fin elles monteront à des sommes immenses. faites agir Mayotkan et
... Balogy pendit qui avoit ... qu'il ... lui dire.
... ne négligez rien pour faire rentrer toutes les sommes. ... lettre
... le Raja et Mayotkhan, ... je suis L.

M. Legris. Ce 7. juillet 1753.

J'ai receu Monsieur, votre lettre du 2. elle m'apprit que vous estiés
... encore instruit des manœuvres de l'ennemy, qui sont un peu différentes de celles d...
... en faites part, M. Astruc m'a informé et me marque qu'on s'est emparé de
... Sodor de Vaniour et d'Ariour, jusqu'icy le contre ordre que vous aviés donné
... Mouisse ... avec luy qu'il a de M. Astruc, il est dangereux de changer
... d'un Commandant, je vois par ailleurs comment il voudroit vous
... à moins qu'il ne vienne à la nage. vous avés bien fait de faire vos
... pour la Communication de l'armée. Le grand Convoy est Party, il l'eût été
... sy les bestes de transport n'estoit point extremement fatigué. M. de Maissin
... aussy envoyé ... des Munitions. Je souhaite que les Batteaux que
... promettoit le Raja arrivent Promptement. Je suis L.

... Vezy. Ce 7. juillet 1753.

...tte lettre est pour répondre Monsieur, à la vôtre d'hier ; je n'ay ... l'argent
... M. les off[icie]rs suivant la notte que vous m'avés envoyé, sur laquelle j'ay ...
... R[oupie]s que M. de Maissin doit, par ce moyen tous ces reliquats sont terminés.
... n'y a point de doute que l'Ennemy ne cherche à se retirer de ces cotés cy, toutes
... manœuvres ... en fait, l'abandon de Vaniour et d'Ariour, de son Camp ...

a été ... de Moraba ... tous ... que le ...

... qui ... sont ...

... il ...

... quil ...

... Ledit ...

... il y a ... plusieurs jours ...

... 1791. ...

... M. de ...

et les Munitions quil a ...

A M. Dzurzanowky — ce 7 juillet 1753.

J'ay reçu Monsieur votre Lettre du 6 contenant Létat General de votre Garn[ison] pour ce mois cy pour la paye de laquelle je fais partir dans une Chelingue la [somme] de 4876 R. faisant 6 R. de plus pour Erreur que Vous avés fait dans Létat de ... Montant a 86 R. au lieu de 82. Comme il est juste que les Enfans se ressentent des [services] de leur Pere tués au service vous pouvés conserver celuy dont Vous me parlés [de] sorte de luy donner la moitie de la paye et lautre moitié a celuy qui fait [le] service.

[J'e]nvoye dans cette meme Chelingue des Munitions et des Remedes Vous ... [v]endre le Melly trouvés faisant cependant tenir Compte du Produit aux Gens de ... [Ch]uisy j'ay dit que lon Gardat les Chelingue a Portenove jusques a de Nouveaux ord[res].

[A M.] Dzurzanowky

Je repond Monsieur a vos Lettres du 24 du courant je Vous ay deja marqué Larre[st de] Primalpoulé et de son homme d'affaires j'ay dit a Papiapoulé de Vous renvoye[r] ... Brahme au plustot Votre Recherches dans la maison de Primalpoulé a été f[aite] ... utile et Vous avés bien fait den faire un inventaire a la Reserve des armes ... [re]mettrés le tout a moudamea et Vous prendrés de luy un reçu

... pain dargent par une chelingue 20.[m] Cartouche et des Remedes. Veillés sur ... passe de lautre coté du Colarum et donnés en avis a M. de Maissin qui retourne[ra] ... [Si]leinbron je suis &

donc l'envoy Beauvais, une chelingue dans laquelle il y a de l'argent, Mais
… de remedes, pour chalembron vous garderez la chelingue jusqu'à ce nouv[illegible]
et vous renvoyerez la [illegible] et les effets cy joints à M. Dorez [illegible]
mandant a chalembron Je suis tout a vous

M. [illegible]

ce 9. juillet 1753.

Cy inclus Monsieur, est une lettre pour Naudin … à qui je
ne … la remettre, j'y ai aussi [illegible] Je suis &

M. de Massen

ce 9. juillet 1753.

J'ay receu Monsieur, votre Lettre du 8. faites en sorte de [illegible]
… de sejour quel sera possible vous restiez beaucoup … Mahamba[illegible]
… que la route impraticable dont vous me parlez qu'on auroit entre
armée de Trichinopaly Tout ce que j'en apprends est tout à fait contr[illegible]
… et meme l'on assure que … Mahamet alikan est rendu à
[illegible]otte, ayant laissé derriere luy le train et les Bagages
M. Evallon n'avoit pas receu votre Lettre du 6 et M. de Montval
dans l'endroit indiqué, M. de St. Aulas est arrivé hier au soir ave[illegible]
[illegible]vre et le flux de sang, je serois parbleu au fait au sujet de ce retou[illegible]
Paroit cependant que la Partialité y a beaucoup de Part, je vois aussi
qu'il a frappé beaucoup de vos nouveaux venus, j'y remediray autant
autant que je le pourray. L'homme est un animal indefinissable.
[illegible]main ou apres demain, partira M. votre frere avec un detachement de
offrs. j'apprendray avec plaisir que vous avez … les bords
[illegible]eau, que ce soit vous aurez par les [illegible] que je vous ay
par mes precedentes Je suis &

[illegible] votre lettre du [illegible] M. de [illegible]

[illegible] entier tout à fait [illegible] l'Ennemy

luy donner temps pour sa route, [illegible] et dont vous

dites un mot, cependant M. de Mafsin [illegible] de Colram, il seroit

que cette demarche fut inutile, si comme on le dit Mahamet alikan a p[illegible]

chemin de [illegible] Montagne pour se rendre à Arcatte. Ces incertitudes me [illegible]

beaucoup, et je suis surpris que depuis le depart de Mahamet alikan, a[illegible]

[illegible] rien fait sur la route, sans doute qu'il entendra celle du Tanjaour

Le detachement de [illegible] il veut [illegible]

de Maysoure, [illegible] dans le nouveau camp que vous [illegible]

rendre, je souhaite que votre recherche q[ue] l'eau est aussi [illegible]

car il seroit pas plus expedient de passer dans la ville, tous ces Ca[illegible]

et autres qui cherchent à se retirer. La Consommation y seroit plu[s]

considerable, surtout que la Cavalerie qui en [illegible] sans doute pour rendre [illegible]

comme troupes fort inutiles, vous ne devez rien faire surtout cela que de co[illegible]

au Nandiraja, puisque c'est luy qui a payé ces augmentations de troupes. Si [illegible]

00 hommes à Chapeaux dans la place, il faut qu'il en soit retourné peu

Mahamet alikan Caulon faisant son detachement en partant de Trivady

[illegible]00 hommes à Chapeaux et il n'en restait que 70 blancs à Trichirapaly

certain que pendant la marche il en est deserté et pendant son séjour à Enghei[illegible]

[illegible] en avez pris quelques uns et qu'il en a eu de tués et de blessés dans

diverses actions, on en fait même le nombre assez considerable dans la[illegible]

tion, ainsi de tout cela vous devez conclure, ou qu'il y en a moins [illegible]

Trichirapaly ou qu'il en soit retourné tres peu. quant à dire ces [illegible]

[illegible] fait aux Bastions, je ne conçois pas tout à fait cette idée. je souhaite

votre Exhortation à vos Cipayes soldats leur ayant fait impression, [illegible]

vous conseille d'aller toujours en garde avec des pareilles coquins. Tanjo[illegible]

et un bon sujet, qui merite toujours l'estime de ceux qui le connoiss[illegible]

vous prie de persister dans les sentiments que vous avez pour luy. faites

[illegible] finir ses affaires avec Nandiraja pour l'argent.

[illegible] lui l'autre, [illegible] lettre [illegible]
[illegible] et vos meilleurs, il faut convenir qu'il y a bien du mauvais dans
[illegible] à votre égard, cette affaire mérite d'être approfondie,
[illegible] que [illegible] honnête homme [illegible] la victime de [illegible]
[illegible] beaucoup et vous avez trop de sentiment pour [illegible]
[illegible] comme vous le dites, d'aucune [illegible] délicatesse [illegible]
qui [illegible] à cet effet, lorsque [illegible] M. [illegible]
[illegible] marquez le parti que je prendray. Je suis [illegible]

[illegible] de Marin — Ce [illegible] juillet 1753. 9 h. du matin

[illegible] détachement Monsieur composé de 107 hommes et 3 charrois
contenant les munitions que ceux que vous avez envoyé à
[illegible] part pour vous aller joindre. Le [illegible] commandé
[illegible] à qui j'ay donné ordre de suivre la route de [illegible] et [illegible]
donner les bateaux nécessaires et convenables jusqu'à la [illegible]
Je suis [illegible]

[illegible] Marin — Ce 11 juillet 1753

[Je] réponds Mr. à votre lettre du 9. Il eut été à souhaiter [que]
l'idée d'arrêter les bateaux sur les bords du [illegible]
[illegible] fût venue avant moy, la chose serait faite au lieu [illegible]
[illegible] que l'ennemy n'ait pris cette précaution.
M. votre frère est parti ce matin avec le détachement
[illegible] bien du retardement dans la route, je souhaite que
[illegible] empêchements que vous trouvez, la peine [illegible]
[illegible] chez l'ennemy, car il a le temps d'avance.
J'avais envoyé par une chaloupe à [illegible]
[illegible] contenu dans l'état que vous m'avez envoyé
[illegible] au [illegible] de faire venir [illegible]
Je vous prie de [illegible]

Druzanovsky [illegible]

[illegible] M. dans [illegible] que j'ay fait partir pour [illegible] les munitions
[illegible] M. de Maisen suivant l'état cy joint j'ay donné ordre au chef de [illegible]
[illegible] les [illegible] qu'il luy arrivera, lorsque vous les aurés reçu
remettrés à M. de Maisen ou à ses ordres, je suis &c.

[illegible] Beauvais [illegible] Ce [illegible] juillet

J'ay reçu Beauvais, votre lettre [illegible] que de la [illegible]
[illegible] dépenses et vous recommande [illegible]
[illegible] pavillon pourez dans [illegible]
[illegible] munitions [illegible] chalmiron [illegible]
[illegible] les aurés reçu après en avoir donné avis à M. Druzanovsky que
[illegible] suis &c.

[illegible] Montréal. Ce 11 juillet

[illegible] ay reçu M. votre lettre [illegible] par laquelle je vois les peines que vous avés [illegible]
[illegible] détachement p. aller joindre M. de Maisen au par vos bons soins je compte
[illegible] à présent arrivé je n'ay eu aucunes nouvelles des soldats que vous comptés
[illegible] ouvertes je n'oublieray pas de vous joindre avec M. de St aulas lorsq[illegible]
[illegible] question. Je suis &c.

M. Artur. [illegible] Ce 11. juillet 1753.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 6. N.° 64. [illegible]
[illegible] M. de Maisen [illegible] faire partir les charois
[illegible]
[illegible] quelques [illegible]
Maisen [illegible] soldats [illegible]
[illegible] et [illegible]
[illegible] vous [illegible] M. [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] M. [illegible]

[illegible]
… que vous addressés aly … comme je vous ay deja marqué par ma précédente …
… vous au ~~[illegible]~~ que du Govern, il ne suffit été suffisant pour …
… à poursuivre l'Ennemy, c'est une affaire à laquelle je mequeue plus, car dans …
… lequ'il doit quitté l'Ennemy, il a terriblement de la vue environ. Le Dragon …
… tour à deux ou trois, ce qui doit être resté dans la place, ce blanc et ces Noirs, …
… que Mahamet-ali Kan et ses alliés ont pris le Party de rester de Trichirapaly …
… cy la copie d'une Lettre que j'ecris à Nandirajá au sujet de L'argent, que …
… de vous la faire bien interpreter et d'agir consequemment à ce qui y est conten…
… mes ordres, qui sont de vous retirer avec toutes les troupes blanches, Noires …
Marattes, de passer les deux rivieres, d'amener avec vous toutes les Munitions …
… vous rendre de ces côtés cy, avec vos terminérs ordres, cy Nandirajá entretient …
… pour ce qu'il reste à devoir dans l'espace de 2. jours après avoir reçu mes …
…, il m'est indifferent comme je le luy marque bien, à qui Trichirapaly restera …
… qu'il ne veut pas tenir les conditions ~~le~~ auxquelles il est engagé, celuy qui y rest…
… sera toujours le serviteur au Nabab d'arcatte. ce que je vous marque est tres serieux et …
… ordonne au reçû de la presente, d'avertir tous vos Postes de se tenir prets à …
… aussytot que vous leur en donneres l'ordre, et vous ne manqueres pas de m'informer …
… diligence du Party auquel vous aurés été obligé de vous conformer, afin que j'…
… les ordres que j'auray à vous donner, car en passant il conviendra de rendre un petit …
à Valgonde. j'attendray avec impatience la réponse à la presente, vous direz …
… sans aucune civilité à Nandirajá: vous luy ferés sentir surtout sans …
s'emouvoir, et luy ferés connoitre que je n'ay pas manqué à aucun des articles …
… quels je suis engagé avec luy, ce sang froid et les ordres que vous donnerés …
… pour votre depart, feront sur luy plus d'effet que toute autre menace.
V. D. S. Aulan est mort à l'hôpital, assez mal, je n'ay qu'un Leblanc, …
… j'ay apprécédent il est question, je vous en écriray plus amplement ce soir ou …
… matin. Il est pressé que la presente vous parvienne promptement, je vous …
… même par duplicata. je vous prie de donner ordre à Lorco, urgent, de reco…
… diligence, il y a point d'Espece qui puisse le retenir, et je vous prie …
[illegible]

[illegible] que vous [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] l'affaire l'abbé [illegible] pour [illegible] [illegible] [illegible]

M. Antoine — le 10 juillet 1753.

Enfin Monsieur, je viens de recevoir quelle etoit la veritable raison [illegible]
de M. de T. au lieu et à laquelle je n'avois jamais entendu, car elle est [illegible]
peut être admise dans le Militaire, les ordonnances y [illegible] tout à fait [illegible]
vous aviez [illegible] cette pièce. la [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] toutes [illegible]
casser les [illegible] d'une pareille Cabale infame et scandaleuse et qui ne [illegible] jamais [illegible]
aucun Tribunal. je parle de la pièce que la [illegible] [illegible] ont presentée contre M. de [illegible]
pièce mendiée et forgée par quelqu'un que les [illegible] [illegible] et que vos lettres [illegible]
parfait, aussy que celle des principaux off.[ers] de votre armée. J'ay [illegible] la conduite que vous [illegible]
en telle occasion, j'ay même frappé que vous aviez [illegible] de la dernière affaire, [illegible] [illegible] [illegible]
au sujet des pretendues lettres que vous [illegible] à propos qu'il n'avoit écrit, [illegible] [illegible]
[illegible] justes reflexions que vous n'en faisiez alors, mais l'homme a des moments facheux et vous [illegible]
[illegible] bien persuadé que plus avant même, vous auriez rejetté ces papiers, comme vous [illegible] et [illegible]
[illegible] à ces miserables, qu'ils n'etoient que des Calomniateurs, puisque vous même aviez [illegible]
la bonne politique exigeoit cette conduite de votre part, j'ajoute qu'elle devoit avoir lieu, quand même vous [illegible]
[illegible] et que vous deviez sans balancer casser les Principaux de cette Cabale. autoriser une pareille infamie, qui
[illegible] à couvert de l'envie, de la jalousie et de la vengeance. qui tout [illegible] off.[ers] qui seront par la suite [illegible]
[illegible] par les Premiers coquins qui ne verront que cet unique moyen de se laver de leur lacheté et de [illegible]
[illegible] par une discipline moins rigide, quelle porte ne vous vous pardonnerois à tous les miserables dont vous [illegible]
par le moyen [illegible] toujours, sentez [illegible] s'il vous plait la consequence et [illegible] et n'epargnez rien pour apporter
[illegible] qui peut devenir contagieux pour eux même qui s'en croyent à l'abry, prenez indignés [illegible]
[illegible] la Presente, il est dû à tout le corps d'officiers qui se trouve veritablement compromis dans ce qui vient de [illegible]
[illegible] le silence c'est approuver ce qu'ils ont fait et ne les point chatier, c'est les autoriser à deshonorer qu[illegible]
[illegible] à propos [illegible]. au reste il n'est pas le seul qui se soit trouvé dans le meme Cas, vous [illegible]
[illegible] raison pourquoy je retiens icy [illegible]. M. de Maisin n'a pas été Exempt de sa calomnie, non [illegible]
[illegible] autres pendant la guerre avec les anglois et celle qui dure, mais je me suis bien donné de garde de [illegible]
[illegible] propos, je les ay rejettés aux justes raisons et vous deviez agir de meme dans cette derniere affaire,
[illegible] Examiner sans passion. Vos lettres des 27. 28. et 29. disent tout le contraire de ce que [illegible]
[illegible], celle du 30. me parle du chagrin que vous avez d'avoir suivy la manoeuvre de M. de T. [illegible]
[illegible], jusque là il n'est encore question de rien, luy m'ecrit qu'il demande son retour parceque [illegible]
[illegible] le poids de votre autorité, et vous me marquez que vous avez recompensé aussy [illegible]
[illegible] vous l'instruisiez autant que vous l'avez des contenus de la pièce pour [illegible] vous
[illegible] ou l'envoyer, jusques là il y a encore rien qui puisse attaquer la reputation
[illegible] homme et d'un off.[er] — ainsy voila 6. jours où il n'est de tout point question de [illegible]
[illegible] infame que les [illegible] luy font tenir. le 1. de juin vous l'appellez dans votre tente [illegible]
[illegible] midy et vous luy faites voir le libelle des sergeans [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible] et qu'il attache que cette [illegible] de votre part, [illegible] conduite de
[illegible] Puy, commandant le dernier ces coquins de sergens, et vous assure que tous ces
[illegible] off.rs qui ayent vous commandant, [illegible] supposant pour un moment que M.r de S.t Aulas ait trouvé
[illegible] réunis pour contrevenir, ce qu'il n'a pas tenté, cette pièce ne pouvant vous servir dans
[illegible] qu'avoue [illegible] Présentée, elle a tous les défauts spécifiés par les ordonnances et
[illegible] toujours comme une pièce fabriquée et inventée par d'autres, l'avez supposant que M.r
[illegible] Aulas ait lâché l'infamie dont il est mention, a-t-il pu être attendu de tous ces sergens dont beaucoup
[illegible] et trop disposé pour des vo[illegible] aussy braves, avoir [illegible], [illegible]
[illegible] de ces sergens qui ne peuvent [illegible], comment sur le rapport de quelques coquins qui avoient
[illegible] à fuir, les autres ont-ils pu assurer et affirmer qu'il l'a dit, d'ailleurs ce [illegible]
[illegible] de quelqu'un et les autres ont fait de même, et Dieu sait qu'il en a fait, quelques lettres
[illegible] que j'ay de l'armée et que je produiray toujours pour la justification d'un Galant homme
[illegible] qu'aucun officier n'a entendu cette infamie et qu'elle n'est due qu'à la jalousie, à l'envie et à [illegible]
[illegible] régularités dans le service que cet off.r veut introduire et qui avoit [illegible] déplu, que vous
[illegible] l'an de me renvoyer deux off.rs, et qu'il vous avoit prié de ne point faire, jugez de là, de la
[illegible] et combien elle peut servir, si ceux qui l'ont signée et Croisée n'avoient donné que de
[illegible] valeur dans toutes les occasions, on pourroit douter de leur rapport, mais vous n'avez été M.
[illegible] souvent témoin de la lâcheté de la plupart de ces misérables, quatre de ces sergens en veulent
[illegible] S.t Aulas, l'un prétend qu'il a reçu de luy des coups de canne dans la nuit, c'est Gaillard,
[illegible] Aulas dit, qu'il ignore ce fait, l'autre nommé Coutois a été une fois chassé par luy de la tente étant
[illegible] autres nommés la Pierre et Langevin sont suivant M. Beard, deux misérables qui l'aiment bien
[illegible] aux fers à la réquisition de M. de S.t Aulas, jugez quel peut être le témoignage de tels coquins;
[illegible] nommé Vergent et un Caporal, l'on avoit dégradés pour lâcheté après l'affaire, n'auront sans doute
[illegible] contribué à réunir les Esprits d'un autre coquin comme eux, l'esprit d'afferandre que vous aviez
[illegible] qui l'avoit obligé de quitter votre tente peut-être mal à propos, on d'y simplement observé dans
[illegible] des jeux qui doit déplaire à de mauvais soldats, puisqu'elle n'est pas du goût de quelques off.rs
[illegible] il en fait pour réunir les Esprits, on en est venu à bout, et quoyque vous ayez imposé silence à quelques
[illegible] a été Porté, et vous avez Permis à cet off.r accablé de chagrins de s'en revenir, vous ne l'eussiez
[illegible] sans cette malheureuse Prévention dont je vous ay déjà parlé et dont certainement vous devez être
[illegible] puisque vous vous êtes trompé autant qu'on peut l'être. [illegible] luy avez dit [illegible]
[illegible] informe et scandaleuse, que vous ne faisiez point d'usage avant que de sçavoir comment [illegible]
[illegible], certainement la façon dont je vous ay écrit avant que d'être informé de votre différend, [illegible]
[illegible] que cet off.r n'avoit écrit contre vous, Cependant on a publié icy cette Pièce,
[illegible], et sy vous ne l'aviez pas montrée à d'autres, il faut donc que ceux qui en sont ou les instigateurs
[illegible] fabricateurs ayent pris ce soin, d'où il vous est aisé de comprendre que les sergens [illegible]
[illegible] motions, c'est aussy ce que me disent les lettres particulières, mais aucun ne nomme point [illegible]
[illegible] infamie, le temps la découvrira, ce sera sans doute quelqu'un de ceux qui ont [illegible]

empecher de venir glaner le 29 de mai, on devoit venir faire l'espèce de [illegible]
autre lyre que ceux de l'armée dernière. de quelque côté qu'on puisse porter les yeux, il [illegible]
et jamais les soupçons n'ont produit une telle pièce s'il y avoit été Excité ; je ne [illegible]
davantage sur tout cela, ma lettre est déjà trop longue, et je crois vous en avoir assez [dit pour]
vous faire connoitre tout le mauvais et le faux de cette Pièce. Il est tems de venir aux
moy, c'est d'appeller tous les sergens en présence de vos premiers offes. et leur dire, que
Examiné l'affaire dont il est mention, vous avez trouvé qu'elle sort de Calom[nie]
et des imposteurs qui se sont laissé séduire, que vous êtes content d'avoir vu par vous-même
la conduite de Mr. de St. aulas, avoir vous en estes informé ailleurs, et que vous [êtes]
mortifié d'avoir Permis à cet officier de se revoir. Que pour punir les Calom[niateurs]
vous cassez ceux que vous croyez être les auteurs de cette infamie et que vous alle[z les]
renvoyer comme prisonniers, afin qu'ils décident de la punition qu'ils méritent pour avo[ir]
avancé une telle Calomnie contre le second offr. de l'armée. après ce Préambule [vous]
casserez effectivement quatre sergens, c'est à dire ceux que l'on pense être les auteurs [de cette]
affaire et vous les envoierez les brancards ici sous bonne Escorte, vous déchirerez d[evant eux]
cette Pièce infame et les ferez jetter en morceaux devant eux. Cet Exemple est né[cessaire]
non seulement pour Mr. de St. aulas, mais pour tout le corps des officiers, vous sen[tez]
que ceux que vous devez avez Galant homme, m'Exemptent sans doute de vous dou[ter]
de faire ce que je vous marque, vous y serez Porté de vous même dès lorsque to[ute]
crainte, sur ces prétendues lettres de Mr. de St. aulas et sur l'Effet que vous compt[iez qu'elles]
feroient sur moy, sera cessée, puisque vous devez vous appercevoir que je n'ay [point]
changé de sentiment à votre égard, Le moyen de m'y faire Persister, est de ne pas vous [en]
aller marquer dans une occasion aussy importante pour un Camarade et que l[e]
dans toutes les corps. aussytôt qu'il sera rétably, je le feray rejoindre avec d[es]
offrs. qui me demandent avec instance d'être envoyé par tout où il sera, lors[que]
départ, je vous marqueray ce qui sera à propos pour luy et bien d'autres
[illegible] 2. Je Vous dis encore que si Vous Voulez me donner des
marques de Votre attachement pour moy prenez tous les moyens de mettre à lieu
de p de St aulas de Retablir sa Reputation et de faire cesser toutes les —
[illegible] cabales

M. Very a Pondichery ce 12. juillet 1753

J'ay receu Monsieur, vos deux Lettres des 8 et 9 du courant,
deux Etats de paye de Mrs. les off. vous avés Erré dans le pre
parceque vous avés oublié Mr. Perrinel Et que vous n'avés passé
que 070 au lieu de 075 ce qui forme l'Erreur des 225 — que
Envoy avec celle de 1054 Rs. pour la paye de la Comp.ie
en deux sommes celle de 1279 Rs. A l'Egard de la
major, Elle ne luy sera payée qu'après l'examen des sous-officiers
pû se dispenser de payer les 100 Cavaliers qui sont revenus
gentils Examiné cette Cavalerie qui m'a paru bien delabrée
mauvais Etat. Vous pouvés prendre les cinquante hommes
l'Ecrivain de Chelambra vous propose s'ils sont armés de bon
..., sans quoy je n'en ay pas besoin, s'ils sont armés vous
trois compagnies avec les deux de Chelambra... Envoyé
Je suis &c.

M. Monval a Pond.ry ce 12.e juillet 1753

J'ay receu Monsieur votre Lettre du 10 comme je compte que vous avés joint M. de Mais
...ier qu'à 2 ... vous serés debarassé ... faire ... votre troup
des mortiers et munitions de Guerre qui sont dans la Pagode de Vredachelam, je sçay que
les Envoyer a Gingy ou ou les Envoyer chercher de Gingy je ... quoy le jugeray
a &c. —

M. Aumont a Pondichery ce 12 juillet 1753

J'ay appris ce matin Monsieur que vous avés abbandonné les chaudés de mantu
... par laquelle ne pouvons aller ... que vos gens de ... vous aurés
... au reçu de la presente de vous arretter pour les attendre au meme ...
... et de ne les plus quitter jusqu'à ce que vous n'ayés joint l'armée de ...

M. Maissin

Ce 12. juillet 1753.

...pondre Monsieur, a vos Lettres des 10 et 11 du Courant ... la ... que
... Coremant ... vingt ... il est encore incertain qu'il party
Mahamet ali khan qui est ... appellé ... de la Pagode de ...
de negotier avec le Palegare de cet endroit pour ... pour
Trichinapaly, Il ... ignorer tout cela et ... qu'il ...
de Madras ...

qu'il [illegible] de [illegible] qui sont Préjudiciables aux affaires [illegible]
aussy faux que Mahamet-alikan soit à Dévicotté, mais cependant tout tendoit toujours
Pondichéry qu'il y doit venir, ainsi [illegible]
Vous pouvez continuer de marcher jusques sur le bord du Coleron, [illegible]
que l'Ennemy avance par une autre route. Comme je reçois de Mazulipatam des lettres
me demandant quelques Troupes, j'ay jugé convenable de rappeller le dernier détachement qu[i]
fait partir avec M. de [illegible] et de [illegible] à Villenour les 3. Chariots de Ma[illegible]
pour l'escorte desquelles [illegible] deux ou trois cent Cipayes, afin qu'ils y
arrivent sûrement ; M. de [illegible] et M. [illegible]
je compte que le détachement de M. de Montreal vous aura joint, ainsy que celuy de
Vellore. Je suis [illegible]

M. Astruc — ce 12. juillet 1753.

Je reçois Monsieur, Votre Lettre du 8. No. 63. les Porteurs de vos Lettres des
27. 28. et 29. ont attribué le retardement des Premières aux détachements qu'ils ont
obligé de Porter leurs Bagages, comme ce sont de nouveaux off.ers qui les commandent,
[je n']en suis pas étonné, je souhaite que ce fait [soit] des raisons qu'ils [illegible] leur donnoient, ma[is]
celles de vous avoir tranquilisé sur ces lettres, je vous avois marqué mes inquiétudes dans
celles qui les ont Précédé ; elles ont cessé et vous aurez vu comment j'ay pris la dernière
affaire, ainsy point vous marquer plus de confiance que je fais.

Dispensez vous une autre fois lorsque vous aurez des réponses aux anglois de leur [dire]
que nous ne sommes que les alliés du Maissour, il faut au Contraire qu'ils sachent
que ce sont les Maissouriens qui sont nos alliés, mais que nous ne pouvons rien décider s[ans]
les consulter, que c'est vos ordres. Mais je vous prie en grace, ainsy que Naudirajah
[de ne] donner aucun Passeport, [illegible]
[illegible] trop vous attacher à faire rentrer tous les gens inutiles qui en sortent, c'est [illegible]
[illegible] à Naudirajah l'Ennemy que de les laisser passer, vous ne devez [illegible] que les gens portans
[illegible] et rien au delà, je suis d'ailleurs bien aise de vous avertir que tous ceux qui viendro[nt]
de ces côtés-cy munis simplement de Passeports de Naudirajah seront arrêtés. [illegible]
[illegible] donnés pour ces Parties, vous auriez dû faire cette réflexion et vous regarder
comme Partie Principale contre Mahamet-alikan pour la Première fois, vous [illegible]
des Espions de Mahamet-alikan depuis son départ, cependant ce que vous me marquez ne [illegible]
encore rien à la démarche que la Première nouvelle que vous m'aviez donné me fait faire a
l'armée de M. de Maissin, elle sera demain sur les Bords du Coleron. [illegible]
[illegible] de Pondamené et de Tanjaour [illegible] à Mahamet-alikan [illegible]

...me donner à craindre c'est l'Eloignement ou vous estes du Camp de [illegible], et ce qu'il
moins que vous jugiez, cette separation peut luy estre facheuse, s'il ne s'y est à [illegible]
doute que vous le pressez aussy. cette Position me fait regretter d'avoir donné l'ordre au
[illegible] de s'en revenir avec les Canons, les 100. blancs et les Cipayes, votre premiere lettre
et d'un coup fait changer cette disposition que je croyois inutile, puisque vous me marquez
l'Ennemy se retiroit dans le Tanjaour.
J'ay reçu l'Etat de Paye des Cipayes et autres troupes, je vois que je ne [illegible] les
[illegible] des autres depenses en Général, je suis obligé d'attendre compte de toute, je vois que de
[illegible] en parlez oubliés. j'ay ecrit au Roy pour les [illegible] que je puis faire [illegible]
que vous m'y marquez par ma lettre d'hier, dont j'attends l'Effet, jusqu'à ce ceux d'autre
à prendre que celuy de se retirer, j'avois que les choses etant aussy contraire qu'il seroit facheux d'en
[illegible] à cette Extremitée, mais dans des Cas forcés et lorsqu'on s'apperçoit que l'on est [illegible]
faut se decider.
J'estois assuré que vous Prissiez le Party de Poursuivre l'Ennemy avec 400. blancs et mil Cipayes
[illegible] de la Cavalerie Cipayes, en Cas qu'il prit le party de se rabattre de ces costés cy, je
[illegible] faire agir M. de Maissin, parce que je serois assuré que votre corps pourroit [illegible]
[illegible] dans ses operations de ce costé cy, les blancs que vous laisserez à Trichirapaly, avec les
[illegible] des Cipayes et les Troupes de Naudiraja seroient suffisans pour bloquer cette place en
[illegible] quon n'auroit qu'à y faire entrer des vivres. Car vous sentez bien quelle Espece
[illegible] cette armée de M. de Maissin necessairement sans la pouvoir faire operer. sur ce que
[illegible] de Mahamet alikan je prendray ce Party, je vous en avertiray d'avance, afin
[illegible] soyez toujours disposé pour la Poursuitte de L'Ennemy, je crois que les anglois
[illegible] point des Munitions soit par la voye de Divicotté ou celle de Nagapatam, avec [illegible]
[illegible] pour empecher le Passage. il est certain que toutes ces affaires leur auront couté
[illegible] et il y a toute apparance qu'elles en manque aussy à Trichirapaly, puisque l'on m'assure
[illegible] approchant sur les bords du fossé, sans qu'il parte un seul coup de fusil, croiroy [illegible]
[illegible] ne pourroit il pas y donner, les fossés sont toujours secs dans la Partie de l'Est et
[illegible]-Est, cette idée vous seroit elle venue, elle [illegible] bien des choses si elle estoit
[illegible]. Je suis [illegible]

M. Evatton — Dupleix — ce 13. juillet 1753. f.

J'ay reçu Monsieur, plusieurs lettres de vous depuis votre depart, [illegible] ... [illegible] tout les soins que vous vous estes donnés pour [illegible] M. de Maissin [illegible] et que vous avez fait tout ce qui a esté [illegible] que vous comptez a present arrivé au Camp de M. de Maissin où j'espere vous bien de la santé, en vous assurant qu'on ne peut etre plus parfaitement [illegible]

M. astruc. ce 13. juillet 1753. f.

Morarao Monsieur, envoye à Lavaur [illegible] Gopalrao pour commander ses Troupes, il me charge de vous écrire de payer toute les [illegible] Trente mil Rs. dont vous prendrés reçu de ce que vous avancerés. leur mois commence le 20. d'aoust et s'il est possible de les payer ce jour là, ou quelques jours après, cela vaut mieux, Toute cette troupe est payé jusques au 20. du Courant, ainsy c'est quatre jours et demy, qu'il leur sera dû, vous prendrés ces fonds sur ceux que vous recevrés de Nandiraja. vous appellerés aussy auprès de vous les enfans de Balogy ou Velaya qui a été tué, vous les assurerés de ma Protection et vous leur donnerés un [illegible] et un cheval que vous passerés au Compte, il seroit à souhaiter que Nandiraja en fit autant, pour donner Courage aux autres Chefs Marattes, j'ay en l'honneur . Jomier L. f.

M. astruc ce 13: juillet 1753. f.

Suivant une Lettre Monsieur, que Nandiraja m'a envoyé et qui est de son Waquil Tanjaour et dont sans doute vous ne devez pas ignorer le contenu, puisque toute la [illegible] Mahamet alikan y est détaillée, vous ne pouvés ignorer qu'il est à Tanjaour, [illegible] logé dans la ville, ainsy que ses armées et qu'il y Négotioit avec le Roy, cependant votre du 8. ne me dit rien sur tout cela, seroit-il possible que vous l'ignoriés, ce n'est [illegible] seulement par cette voye que j'ay ce détail, je l'ay reçu d'ailleurs et même de Karikal, vous devés le savoir, puisqu'il est Public, je vous ay prié plusieurs fois [illegible] de faire part de toutes les démarches de l'Ennemy, je vous le repette encore que vous [illegible] de tout ce qui se passe. Mahamet alikan dans la position où il est, [illegible] qu'à vous engager à tenir en Echec dans cette Place avec vos Marattes et [illegible] un fort détachement de blancs et de Cipayes et des gens de Nandiraja, [illegible] [illegible] quand il arriveroit [illegible]

[illegible] avoir [illegible], le retirement de la [illegible] quelque
[illegible] à Mohamet alikan, et qu'il ne donnera que [illegible] d'affendant [illegible]
[illegible] toutes les autres facheuses, ce detachement [illegible] compromettre qu'il [illegible]
[illegible] et être assez-tôt joint avous, pour s'opposer à un passage, il voulut
[illegible] la ville, [illegible] à la [illegible] il prend le chemin de la mer, ce qui [illegible]
[illegible] paroit pas assez redoutable pour inquietter la partie de vos troupes que
[illegible] devant, je souhaite que vous ayés fait ces reflexions, j'attends vos
[illegible] et celle de Naudiraja sur l'argent et à quoy [illegible]
[illegible] je suis &c. /.

[illegible] de Maissin. Ce 13. juillet 1753. /.

[J']ay receu vos nouvelles, Monsieur, que Mohamet alikan est dans la ville de [illegible]
[illegible] fait son possible d'engager le Raja à luy fournir des secours pour [illegible]
[illegible], à laquelle le Raja ne se prettera qu'avec peine. Si Morarao pouvoit [illegible]
[illegible] la rivière à 4. ou 500 Cavaliers qui fissent un peu de ravages, je vous assure
[illegible] se reduiroient à bien peu, qu'un à Morarao, vous m'a[c]hetterés, avant
[illegible] plait sur les Bords de la rivière. Je suis &c. /.

[illegible] autres. Ce 14. juillet 1753. /.

[J'a]y receu, Monsieur, hier au soir, votre Lettre du g. N°. 66. je ne [illegible]
pouvoir être du même sentiment que vous sur le sujet qui a occasionné le retour [illegible]
[illegible] de St. aulan pouvoit-il en prendre d'autre, après le discours que vous luy fites sur
[illegible] que vous faisiés de cette infame pièce, n'estoit ce pas luy prouver et que vous [illegible]
[illegible] foy et que vous la gardiés pour vous en servir contre luy, s'il vous donnoit
[illegible] embarras, est cette maudite idée qui a fait tout le mal et a produit que
[illegible] tout le contraire, vous luy renvoyés cette pièce infame, ce peu plus à vous, [illegible]
[illegible] luy rendre justice, la generosité vous conduit, à present que vous [illegible]
[illegible] fausse prévention, mais je le dis encore M. de St. aulan n'avoit point d'autre [illegible]
[illegible] que celuy du retour, mais vous devriés vous y opposer par [illegible]
[illegible]

quite faits, sur le Contenu point, quoique j'y marque ce qu'il fallait faire
... le Rajah ... promptement et que l'Exécution ...

Vous aurez vu quelles sont mes intentions au sujet de ce que le Rajah doit, je
attends le résultat. Le crédit est inutile, toute ce qu'il a dit de Lanseur est
il est avec Mahamet Alikan à Tanjaour; vous êtes plus à portée que moy
sçavoir, et devoir ce qui s'y passe, et ce n'est jamais qu'en s'adressant que je ...
ce qui a lieu de me surprendre, car il n'est pas possible que vous ignoriez que ...
sont à Tanjaour et ce qu'il a fait ... c'est actuellement ...
Porteur (toutes) vos vues ... obligez pour rendre la négociation ... facile
vous ay déjà écrit sur tout cela.

Je souhaite bien que nos Prisonniers puissent Profiter des Partis de 300
... avec vous dans la place, mais je crains que les derniers seront rendus
camp de Naudirajah, ou d'autres, mais vous ne me dites rien. Il est party
dernier convoy de la Rangée, il ne peut tarder d'arriver s'il ne l'est déjà
Vous ne dites pas quelles ... complettes à Tanjaour et les Propositions q
... envoyé faire à Naudirajah, pour ce point ... tems j'ay envoyé hier au
nuit ... à Naudirajah pour le Rajah de Tanjaour conditionnel, je ne vous
diray pas davantage de crainte que ma lettre ne se perde, vous en estes informé
... secret inviolable et si elle réussit tout sera fini. Je suis &

A M. Dyvranowsky — Ce 14 juillet 1753.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre d'hier, il est surprenant que celle du 5 ne vous s
... que le 12. Vous auriez bien fait de donner le Chabouk à ce coquin; vo
... bien fait de remettre à ... les effets de ... qui les a ...
Moudaraar. Les Chevaux que vous avez envoyé vous a bien reçu; il a de ...
... qu'ils estoient sortis que des Maures et quelques Cypayes pour se rendre à ...
ne sçay si cette nouvelle est vraye. La détention de M. ... n'est pas ...
ne scay ... cette idée, elle est fausse en tous ses points, et je vous ...
... de ... de ma part, je fais ... aux gens qui tiennent ce droit ...
donnés à qui ... il semble que ceux qui devroient veiller à tout les ...
... suivant les Princes à vouloir se les attribuer, cependant la ... est
... tort et ... qu'il ... rapellant ... cette idée, si quelque

...ly ... font ailleurs, cela ne suffit pas pour l'autoriser, ... qui que ce soit ... fait, c'est ... . Vous ... ce ... viendra ... quoy ... et ...
... veillés exactement partout, si vous pouviés tomber droit sur ce ... lement sorty de Gondelour, ce seroit un bon coup. Je suis &c.

A Pond.y ce 15. juillet 1753.

...udel.

... n'ay reçu depuis fort longtemps Garaudel, d'autres lettres de vous que celle ... dernier. je sçavois déjà la recolte de ... que le Nabab avoit envoyé à ...ndé, je souhaite que ceux qu'il y a envoyé depuis ... beaucoup ... hommes que vous avés envoyé sont bien arrivés et que vous envoyés ... que ... pour les trois ... françois dont vous me parlés.

... envoyés moy plus souvent ... ce qui se passe de vos côtés et envoyés vos ... par d'autres voyes que par celles du Nabab, afin qu'elles me parviennent ... &c.

... de Massin.

Ce 15. juillet 1753.

... seroit à souhaiter Monsieur, que vos Marches vous eussent conduits asséz ...ement aux environs de Chalembron, pour pouvoir détruire un détachement de ... ou 3 cent Cipayes, que les Anglois envoyent à Divicottey, si M.r de Polonon ... a donné connoissance, vous n'auriés pas manqué de faire atteler les Marattes ... et pour vous donner le temps de joindre, je souhaite que tout cela ... &c.

... Zanowsky.

Ce 15. juillet 1753.

... reçu Monsieur, votre lettre d'hier, je ne sçay comment vous pouvés donner ... les contes aussy absurdes que ceux que vous faut vos Espions ... il est sorty de ... environ de 80 hommes à chapeau et 2 ou 3 trois cent Cipayes, ... pieces de Canons pour se rendre à Divicottey, ...ient fort grand tort ... d'un ... avés toujours ... fait ... M.r de Massin qui n'est pas loin de vous et d'arrêter ...

... aussy tôt que vous aurez ce chemin libre, par vouloir... qui
... avec le secours bien accompagné, je suis bien assuré que vous feriez
quelque peine de vous, mais grâce à Dieu, vous n'avez rien à craindre d'un
détachement, dont il ne passera que par seul, il convient bien d'y prendre...
L. /.

A M. de Maison — Le 15. juillet 1753. / à M. D. ...

J'ai reçu, Monsieur, trois de vos lettres du 14. vous dites en cette lettre ...
que les Marattes ne sont point partis, dont je suis bien mortifié, vu qu'...
auroient rencontré ce détachement ennemy dont je vous ay parlé par ma lettre
d'aujourd'huy. Le séjour que vous avez aussy fait à ... aura facilité
le passage de ce détachement, ce qui est triste, car en vérité je vous croyois bien ...
de Chabutou, je souhaite que vous l'avez exagéré que vous n'avez reçu de ...
... ait engagé à presser votre marche. Il est certain que si la Cavalerie ...
... joindre ce détachement avant son passage du Colram, que vous en avez ...
party; votre marche si elle avoit été sans séjour et plus vive auroit fait ...
... vous ne pensez sur le ... d'aujourd'huy je ne sçay pas encore comment les Négociations
... déterminées, mais malgré certaines Espérances, il est bon de faire passer ...
Cavalerie de l'autre côté de la rivière.

On remettra les 3. Charettes à votre détachement de Cypayes. On va aussy envoyer
... pour les Cypayes qui sont à l'ordinaire bien fortes. On ordonnera bien de
... fournir dorénavant ny souliers ny sandales, ny Chemises &c. pour ...
La Négligence qu'on a payé à propos d'observer jusqu'à présent sur la discipline
dont il n'a jamais été envoyé d'État à l'Écrivain des troupes, moyennant il ...
... lors des décomptes, empêcher qu'on fasse dorénavant de ...
fournitures. M.rs les Majors vont que leur prendre ... les Comptes,
sçavoir bien n'en être point les dupes; il est suffisant que la Comp.ie ... a ...
depuis 8. à 9. mois, je vous prie de presser votre marche ... en ...
n'avancent point nos affaires. Je suis L. /.

2. Maissin — Le 16. juin

Une petite lettre pour luy dire que les chariots de munition envoyés à
Trichinapaly de son armée n'y sont pas arrivés et qu'on ne sçait où ils sont
... le S.r Duchiron ayant été à cette armée ...

Repondu Monsieur a Vos Lettres des 11 et 13 N° 67. 68. 69
vous ay dit dans ma Lettre du 12 ce quil falloit faire a
dans M de S.t aulas, je compte que vous aurez [illegible]
ordre son Retardement M de S.t aulas pour une [illegible]
[illegible] capitaine pierre Lieutenant et le S.r Borcille [illegible]
[illegible] egalement ordre au S.r de merville qui en a donn[é]
[illegible] Rendre auprès de Vous. Ce ne sont officiers que
demande avec trop d'empressement de servir, ou [illegible] M de
[S.t au]las. [illegible] donc Vous prouver que les [illegible] officiers
[illegible] luy Rendre justice. M de S.t aulas continuera
M'aporter Vous Rendiez a ce sujet. Un quel trop affi[illegible]
[illegible] ce Poste ne peut estre donné a qui que ce soi[t]
mon approbation et Vous n'aviez pas jugé a propo[s]
[illegible] l'idée a qui Vous l'aviez donné, avant l'arrivée d[e]
[M de] S.t aulas ny après son depart, je vous prie de Vo[us]
[persu]ader que ce Poste ne depend pas des commandans
[illegible] au moins que je sois informé. Ce [illegible]
[illegible] sur aucune certitude que Vous aviez pris le party
[illegible] pas faire poursuivre Sechemy pour quel parce que
[illegible] aviez pas decouvert les desseins. Votre premiere [illegible]
[illegible] maniere son depart pour Massipatam et sejour de Sec[hemy]
de Vous depuis ne vient de me plus [illegible] que [illegible]
[illegible] penser quil n'avoit pas changé les desseins [illegible]
[illegible] [illegible] plus [illegible] [illegible] [illegible] de [illegible]
Vous dites de poursuivre ou apprendre sa Route [illegible]
[illegible] a toujours que Vous laissiez pour le party de
[illegible] [illegible]. ou bien apprendre quel estoit [illegible]
[illegible] dans toujours [illegible] lorsque [illegible] partie de
monde sur les frontieres de ce Royaume pour
nous faire faire des Reflexions au Roy de [illegible]
[illegible] que quelqu'unes de ces [illegible] auroient [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

Lentrée des Vivres, e Trichinopaly. La plus grande ale
en forty de troupes je reponds dez ce je plaindre
le tiedeur pour les cette tache d'y reussir a Trichi
Vu convoy de Vivres; je Vois que Vous Vous propo
a ne pouvoir Rendre cette tentative facile et que Vous
les Reflexions que de cette affaire depend la Reduction
Trichinopaly et peut-être la fin des affaires Vous devez
que je souhaitte de tout mon Cœur que Vous puissiez
mais comme Vous le dites dans je fais aller la garan
avec la politesse que Vous avez. Dois-je ne pouvoir que
Vous diminuez beaucoup le Nombre et que Vous ne Vous
pas avec de p. le Soir sur la quantité de malades a l'hop
de Chringam quil ne faut monter qu'a 80 en tout
et que Vous portiez a 150 la difference est Vu que
et je ne puis trouver mon compte de toutes les troupes
je Vous ay fait passer les Voicy le detail Vous avez
lui de may 332 Blancs je Vous en ay fait passer depuis
400 ~~en blancs~~ ce que fait 732 que Vous Reduisez a 440 la defa
est Vu peu trop forte quand meme je Vous passerois les 150
Malades ou blessés et les 40 morts ou desertés je ne manquerois au
moins 100 et y ajoutant les 70 de moins que ne sont pas a l'hopital
de Chringam je dois Vous Rester au moins 800 hom
je ne Comprends pas dans ce Nombre les Portugais ny
les topazes. Ny les Srs de Lambert que font au
tier de 190 hommes a chacun, dautant je suis pers
ne Regarde Rien de Careinda pour Chringam que
Vous en avez tire tout ce que Vous aviez pû au
Vous en fera la tête de Vos premieres devoir L'hom
au moins plus de Nombre et Vous ne manquerez
de troupes Noires de toute espece je les Voudrois
Comme est ce que Reste a scavoir Votte expedition
occasion, ~~les~~
Vous que les Généraux sont dans Votre Camp com

[illegible] amis et que l'on y donne peut-être [illegible]
trop l'ennemy fait [illegible] des Droits [illegible]
pour des [illegible] apprises et [illegible] ce que l'on ne [illegible]
mois. La Nouvelle des [illegible] et des [illegible] V.T. que [illegible]
et 300 hommes a Diccotte [illegible] aussy Vocables [illegible]
l'autre ou Diable les anglois [illegible] pour [illegible]
[illegible] les V.T. sans doutte ont passé pour l'an
[illegible] que l'ambre que vous avez [illegible] de [illegible]
[illegible] y en [illegible] avec son detachement [illegible]
[illegible] encore du monde de moins et la precaution [illegible]
[illegible] attendre l'ennemy a une certaine distance de la place
[illegible] bonne plus il la sera grande et moins il pourra [illegible]
[illegible] de Votre [illegible] je [illegible] cela bien [illegible]
[illegible] afin de profiter des [illegible] pour sans doutte [illegible]
[illegible] nouvelles par manque de faire. Vos Marcotte [illegible]
[illegible] le faire [illegible] par leurs [illegible] que
[illegible] Connoissance de Votre Manoeuvre [illegible]
[illegible] coup decisif [illegible] de le bien frapper
[illegible] manier [illegible] dans Votre premiere Lettre que
[illegible] allez [illegible] dans le [illegible]
[illegible] pour [illegible] des Vôtres [illegible] je me [illegible]
garde de donner ordre a M. de Massia de Rappeller
[illegible] de Canons et le detachement [illegible]
ordre [illegible] par Vos Lettres [illegible] Vous [illegible]
[illegible] de [illegible] et de [illegible] mais Votre
[illegible] a [illegible] qu'en [illegible]
[illegible] d'abord [illegible] ~~[illegible]~~ [illegible]
[illegible] [illegible] il ne Restoit que 200 blancs [illegible]
de Massia [illegible] nombre [illegible] pour [illegible]
[illegible] Vous [illegible] detachement [illegible]
[illegible] Vous [illegible] Mondran [illegible]
[illegible] L'ordre de Vos [illegible]
[illegible] Canons [illegible] ce matin [illegible]
[illegible] dans [illegible] Vous [illegible] les [illegible]
[illegible] ~~[illegible]~~ bien faible.

[illegible]
[illegible] Besoin a a Pesse quoique aux tous [illegible]
il y aura les dix mil [illegible] pour que je m'y [illegible]
donné le contrordre de la [illegible] Recevoir. Je a [illegible]
beaucoup de Munitions a [illegible]. ou en [illegible]
Consommation journaliere et [illegible]
tion sur les difficultés de tous les [illegible] provenus.
[illegible] Vous avez Raison de dire q
j'ay été bien mal informé de la Manœuvre de [illegible]
[illegible]. Vous [illegible] que je suis bien [illegible]
[illegible] Negligé et je ne vous ay parlé de [illegible]
d'avoir [illegible] que par [illegible] Moranne [illegible]
[illegible] cette [illegible] ne [illegible] jamais [illegible]
[illegible] Vous pouvez [illegible] toutes les [illegible]
Relations au papier que j'ay envoyé a [illegible] Raja en
tous les [illegible] pour ce que [illegible] demandé du [illegible]
mais vous pouvez Regarder tout Cela comme [illegible]
[illegible] Ravoir [illegible] Reproches.
je [illegible] que [illegible] qui [illegible] des discours sur le
Compte de M. de [illegible] [illegible] mettre ordre
[illegible] bientôt je me [illegible] de tous les
Complaisance pour [illegible] mauvais sujets [illegible]
[illegible] j'attends la Reponse a ma lettre du [illegible]
[illegible] Raja je suis tres sincerement
Monsieur Votre tres humble et tres obeissant serviteur

Faites vous bien interpreter [illegible] a moi le papier
[illegible] que j'ay envoyé a [illegible] Raja

N. Duleyrie

a Pondichery ce 17. juillet 1753.

[illegible] votre lettre du 11 du courant qui m'apprend [illegible] arrivé [illegible] de M. [illegible] Malgré toutes les difficultés [illegible] d'Europe et [illegible] a merveille, votre Zele et [illegible] Volonté [illegible] fait [illegible] heureusement [illegible] et [illegible] parfaitement
M. [illegible]

Je reponds monsieur a deux de vos lettres des 15 [illegible] Mouna [illegible] makha
[illegible] Cipar. est au cachot je vous avois marqué que vous commanderez à [illegible]
[illegible] [illegible] quelque soupçon et que vous avez depuis retenu à Courti. [illegible]
[illegible] sortira par dessus qu'il avoit fait rendre les 10 fusils je souhaite
[illegible] que [illegible] les [illegible] quel avenir [illegible] votre Camp

[illegible] reception de la premiere lettre de Polonnois à 8 h. du matin [illegible]
[illegible] la Cavalerie que vous m'avez expediée quatorze heures. du soir elle etoit [illegible]
[illegible] suffisoit pour les rendre [illegible] l'Ennemy [illegible] de [illegible]
[illegible] de s'echapper la celerité est l'ame des operations [illegible]
[illegible] auroit empeché l'Ennemy de songer à cet Envoy. que M. le Polonnois [illegible]
[illegible] à 200 [illegible] et 500 [illegible]. La diminution est de plus grande [illegible]
[illegible] quelle n'est point a son [illegible] j'avois agi [illegible] une chose que [illegible]
[illegible] le Detachement quelque gros [illegible] à terre que [illegible]
[illegible] comme un beau diable qu'il y en a plus que je vous l'ay [illegible]
[illegible] il a raison, car il n'est pas possible aux anglo[is]
[illegible] ce nombre; enfin tel qu'il soit il a passé et il ne [illegible]
[illegible] de faire passer autant de Cavalerie Maratte [illegible]
[illegible] de l'autre coté de la Riviere, pour harceler [illegible]
[illegible] n'epargnés rien pour y parvenir je vous [illegible]
[illegible] le voyage de cette Troupe jusqu'à Tanjaour
[illegible] le faire qu'en traversant bien des rivieres [illegible]
[illegible] il faut des Batteaux ainsi il sera aisé de [illegible]
[illegible] M. le Polonnois qui m'ecrit du 16 me marque [illegible]
[illegible] Marattes luy etoient parvenus à tems, qu'il auroi[t]
[illegible] ce detachement, voila ce qu'occasionne la difference
[illegible]. voiez [illegible] pour Moraraw, parlez [illegible]
[illegible] de ne rien negliger pour faire suivre ce detache[ment]
[illegible]. je suis tres sincerement [illegible]

[illegible]

J'ay reçu monsieur vos lettres des 10 et 12 du courant je vous remercie
[illegible] que vous avez donnés pour la communication de Chiringam au Camp
[illegible] de [illegible] vous aurez [illegible]

[illegible] par les [illegible] pouvoir on assure qu'il y a trop la difference qu'il [illegible]
bon officier à un mauvais [illegible] un ordre et vous aurez lieu de [illegible]
Ainsy que tous les officiers qui quittent [illegible] que dans [illegible]
~~officiers~~ que sont eux qui sont jaloux de cet officier faites en la [illegible]
Souhaite que M. [illegible] de moy pour empêcher le passage des lettres
il est certain que l'on ne [illegible] seulement les porteurs de lettres il [illegible] été
arrêté [illegible]

Les 18 deserteurs sont arrivés. L'ennemy n'a pas abandonné [illegible]
en sorte de faire entrer des vivres c'est à quoy [illegible] en [illegible]
Il reste à sçavoir s'il le pourra envoyer à [illegible] que
en y rendre on a envoyé deux fois de [illegible] vous [illegible]
Treasorie les [illegible] derniers.

On enverra aussy partie du petit état que vous m'avez envoyé. Vous
[illegible] un convoy [illegible] considerable ou [illegible] du tout point les M[illegible]
et l'on ne peut pas faire attention sur les depenses et difficultés du [illegible]
je ne sçay pourquoy les Dubison se trouve à Tricherapaly il de[illegible]
avec le detachement du Sr. [illegible] je donne ordre qu'on le renvoye je c[illegible]
a été mal entendu de la part de M. de Masson sur les [illegible]
n'ay aucune nouvelle on ne fait pas assez d'attention à ce que je

---

M. [illegible]

ce 17 juillet 17[illegible]

Je reçois monsieur votre lettre d'hier mon armée est arrivée aussy [illegible]
faites tout ce que l'on dependra de vous pour que l'on [illegible]
[illegible] appartienne et ne laisser rien emporter aussy [illegible]
de leurs [illegible] la chappe sur les [illegible] s'il en est necessa[ire]
paroît qu'à ce grand nombre d'ennemy que vous avez [illegible]
assurement d'[illegible] cependant vous ne [illegible] à porte[e]
[illegible] de 100 [illegible] vous en avez fait sortir 300 [illegible]
à chapeaux vous les [illegible] embarass[illegible]
et jamais [illegible] bien doute vous n'avez pas [illegible] assez [illegible]
de [illegible] le capitaine [illegible] qui est à Bouquy [illegible]
aussy que tous les gens de [illegible] tachez de faire arrêter celu[y]
a servy de guide à l'ennemy [illegible] une ambassade que les [illegible]
envoye au Roy de Tanjaour cela n'a aucun rapport aux

... [illegible] doit être dans nos Environs les sipayes
Il a fait apprendre le passage de l'Ennemy Vous aurés dû recevoir ...
leur que l'affut du 12 des Gargousses lamet et des Capons de bois
de tout point quelles doivent Envoy de 200 boulets de fer demandés
deux articles a Bauvais je suis &c.

Le 17 juillet 1753.

... reçeu Mr. à votre Lettre du 16. qui estoient accompagnées des pièces que j'ay remis à
... marche. Vous aurez reçu les 1279 Rs. que je vous ay envoyé. Vous Cousin avancer
du Mayor je vous en tiendray compte. L'on vous a envoyé avant hier 12 mille Rs. pour
... dépenses suivant Nandiraja la famille de Mahametalikan est à Trichirapaly
... aussy, mais il est vray qu'il doit retourner dans cette place avec l'envoy de vivres
... de quelles à droit et à gauche Mr. astruc ne me paroit pas disposé a les en permettre
il prendra à ce sujet ses Precautions, Vaissiles de Marattes des plus auroit
... mis avec ceux que Mr. astruc à, qui se montent pas à ce nombre à beaucoup
... vous ne serez pas à vous appercevoir dalors que vous font tous vos sipays,
... se moque de nous il a raison jusqu'à nôtre barbe il fait la parole
... les plus foibles, nous operons mal et il n'y a ny celerité ny bonne volonté
... mouvement, la moindre Bagatelle suffit pour occasionner un sejour et ce qu'il y a
... c'est que l'on croit bien faire il serait mieux que moy. Un jour pour
... 3 à 4 cent hommes un jour pour raccomoder un Charot un jour pour se reposer
... employe l'on par lettre pour ne point avancer, je vous avoue qu'à tout cela ...
... que je ne puis qu'admirer l'activité de l'Ennemy qui est assez effronté pour se retirer ...
... Perdes et de Lapes sous un fort ou il y a 500 hommes et d'où l'on ne fait sortir ...
... de Cypayes, toutes ces manœuvres sont admirables, mais ne nous font point ...
..., tout est Exageré sur tout ce qui regarde l'Ennemy et l'on se prête volontiers à ces ...
... parce qu'elles servent à couvrir les fausses manœuvres. qui n'y j'ay veue de ...
... d'indolence et de fausse credulité. ... [illegible]

M. Gérard. Ce 17. juillet 1753.

J'ay reçu Monsieur, votre lettre du 11. avec le plan de la route que vous avez

pour en suis obligé et je recevray avec la même satisfaction ceux que vous me fe

de Trichirapaly, Cheringham et environs. jusqu'en à présent il n'a pas été d'usage de

de Cheval ny de Palanquin aux off.ers la forte Paye qu'ils reçoivent doit fo

toutes ces dépenses et je suis mortifié de ne pouvoir faire ce que vous souhaitez à ce suje

avez du vermillon ou autre couleur que celuy de la Planche, je vous l'ay envoyé, Partie

je n'ay pu trouver d'autre. je ferai chercher de la couleur d'Eau, aussitôt que j'en auray

vous l'enverray. je suis &c./.

M. Dagoult à Pond.ry ce 17. juillet 1753

J'ay reçu monsieur votre lettre du 14. votre detachement dont

me parlez est destiné pour Mazulip. et non pour Golconde. il est

party pour s'y rendre. Lorsqu'il sera question d'en envoyer en d'au

lieu. s'il peut vous obliger je le feray avec plaisir je suis &c. -

Bauvais

J'ay reçu Bauvais les deux lettres que vous m'avez écrit l'une

l'autre sans datte. J'ay fait écrire et donner ordre à la bradar de vo

vos dépenses ainsy il n'y aura plus de difficulté. Mondamiex

sont aussy bien arrivés dans cette Place. Je suis tout à vous -

M. de Maissin. ce 18. juillet 1753./

Comme il y a toute apparence Monsieur, que le détachement ennemy, qui a [illegible]

Coilam, pourroit bien aller joindre avec des Munitions l'armée de Mahamet Ali

pour menera d'abord au moins Mil Cavaliers Marattes q. l'inquietter et au [illegible]

Présente, vous ferez partir le même detachement de 100 hommes et 500 Cypayes q. a

Zeringham et pour ne leur causer aucun retardement, vous ne leur donnerez aucu[n]

[avant] l'ordre de se rendre en toute diligence, il aura encore plutôt joint que le détache[ment]

[illegible] a Pondichery le 27 juillet 17[illegible]

2

Il est vray Monsieur, que la Nouvelle que vous me donnés pa[r]
[vo]tre Lettre du N°. 91. ne s'accorde pas avec celle du 13. qui me[...]
[...] celles que d'autres viennent de donner et qui disent que
l'ennemy allait a Colatoure y ramasser le restant de son Conv[oy]
, il n'est pas possible qu'il ait pû en ramasser en fort peu
[s]i peu de temps, N'importe le voila a six lieues de vous e[t]
[vous] craigniés qu'il ne passe de nuit, pourquoy vous aviés [...]
[...]dre des précautions avec les gens de Nandi Raja auxquels
[...] le sont point prêtés non plus que les maratts lorsqu'il [...]
, autre chose avoue manquer que ce que la faute d'ag[ir]
[...]premiers soit de nuit soit de jour, l'Ennemy trouve le
[moy]en de faire Entrer son Convoy dans la ville que vous
[...]vés plus d'autre part a prendre que celuy de vous rep[lier]
[d]es cotés cy jet l'Eris Egalement Nandi Raja, je ne vou[s]
[...]viens plus de vous voir Exposés tous les jours a recevoir
[des] affronts qui ne servent qu'a nous deshonorer si je n'eu[sse]
[...] pas les ordres que je vous donne. si vous aviés éte
[plu]s attentif a me faire part des demarches de l'Ennemy [...]
[vo]us fussiés ~~[illegible]~~ plus en force, puisque j'aurois contreman[dé]
[l'or]dre que j'avois donné pour rappeller le detachement [de]
[l'a]rmée de M. de Maissin. Dieu la voulu ainsy peut e[tre]
[ce]la t'il fait que pour vous donner plus de Gloire
[...] sentés bien que je sais sensible a ce que je [...]
[...] impatience de vos nouvelles. je suis [...]
[...] il en aist la suite de presenter des Embarcades a
[l']Ennemy.

Dzierzanowsky — a Pondichery le 19 juillet 17[...]

J'ay reçu hier aussi Monsieur, votre Lettre du [...] M. de Maissin
[...] point de Difficultés de vous prêter ses Charpentiers et forgerons p. raccomoder vo[s]
[...] quand ils seront en État, je verray s'il convient de vous envoier [...]

[illegible] de leur Pays ainsy que l'ouvrage des Bastions [illegible] quelques [illegible]
toutes [illegible] [illegible] [illegible], [illegible] Mondamin [illegible]
[illegible] de ces [illegible], [illegible] [illegible] [illegible] et quoy que
famille [illegible] bienfaits [illegible] [illegible] [illegible] qui
les demandoient, jen ay marqué ce qu'il falloit faire au sujet des Effets de Monda
[illegible] sortir [illegible] du forte, j'écris à Mr. de Massin de vous l'[illegible]
[illegible] Canonniers. Pendant que l'[illegible] Environs, vous
aydera Mr. de Massin de tout ce qui sera [illegible], et lorsque vous [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible]

Mr. de Massin — Le 19. juillet 1753.

J'ay reçu Monsieur, votre lettre du 16. Mr. Le [illegible] m'écrit que vous
étiés le 17. [illegible], vous avés sans doute continué votre route jusques
[illegible] bord de [illegible], où il faut que vous fassiés toutes les demonstrations
comme vous avés depuis de[illegible], [illegible] s'il y a quelques Bâteaux
dans les [illegible], il faudroit les faire venir à vous, je souhaite que la
Cavalerie de [illegible] et qui [illegible]. [illegible] s'il vous plaît [illegible]
[illegible] à Mr. Le [illegible] et [illegible] les deux Canons [illegible] a [illegible]
[illegible] le 16. je n'ay [illegible] [illegible] [illegible]

M [illegible] — Le 19 juillet 1753

La presente Monsieur est pour vous donner avis que les
Danois envoyent une ambassade au Roy de Tanjaour dont
le commandant de [illegible] du Roy Vient d'arriver [illegible]
[illegible] la tête [illegible] escorté par une compagnie de 50 ~~[illegible]~~ [illegible] —
25 Cavaliers [illegible] une Centaine de [illegible] cette ambassade
[illegible] pour objet l'obtention d'une 50.aine D'aldées que [illegible]
[illegible] de tranquebar pour lesquelles les Danois
[illegible] complant 200 [illegible] Chakras [illegible] 4 [illegible]
[illegible], Redevance [illegible] vous donne Cio avis [illegible]
[illegible] M [illegible] vous l'aura aussy donné afin

[illegible] transporté par toutes les [illegible] Hamelin [illegible]
[illegible] pays [illegible] aimer que [illegible]
[illegible] les 700 [illegible] quil mavoit donné a [illegible]
[illegible] que par attendre sa Reponse [illegible]
[illegible] payé toujours a son Compte [illegible]
[illegible] jours [illegible] quil se [illegible] de [illegible]
[illegible] quel en partis de Naveillal [illegible] mécontentement
[illegible] [illegible] les depenses je ne [illegible]
Vous [illegible] de ce que Repondu [illegible]
[illegible] pays je vous prie dy avoir attention [illegible]
Reduire ales pays [illegible] [illegible] je vous [illegible]
des Nouvelles [illegible] de Votre armée du 15 [illegible]
Madame [illegible] en a Colatour [illegible] jattend [illegible]
de son Commis quil Vient de [illegible] par [illegible]
[illegible] quoy pour le camp de Condeialle [illegible]
[illegible] dans la partie ou il est [illegible] de [illegible]
[illegible] fils sont Vrays il seroit facile de le deranger
[illegible] en devés être informé la vérité que [illegible]
[illegible] ne jamais pendant la [illegible] je trouve [illegible]
[illegible] doute que [illegible] ne trouve pas [illegible]
[illegible] [illegible] et quil [illegible] au pouvoir davantage
[illegible] sous [illegible] a Collatour [illegible] il aura dembarras
[illegible] il aura de peine pour [illegible] garder [illegible]
[illegible] quil donnat le tems au Renfort de [illegible]
[illegible] de [illegible] de Vous prendre [illegible]
[illegible] du Colbeau. ~~je [illegible]~~ Vous [illegible] que jay
[illegible] pour le prince ~~[illegible]~~ des affaires [illegible]
[illegible] Vous ferés assembler les premiers [illegible]
[illegible] [illegible] dire en meme tems que Vous
[illegible] [illegible] la main [illegible]
[illegible] [illegible] je Vous prie de Vous Conformer
[illegible] Comme un moyen [illegible] de M[illegible]

[illegible] de quatre officiers [illegible] que je [illegible]
le [illegible] par [illegible] la place [illegible]
[illegible] pour monter la garde Vous donnerez
ordre au S.r Dandré, [illegible] pour [illegible]
de [illegible] que [illegible] de terre [illegible]
L'arrivée des [illegible] officiers, en ordre [illegible]
Relevé [illegible] suis.

M. de Maffei — [illegible] juillet 1753

M. de Montal [illegible] [illegible]
pour aller a [illegible] au lieu de la présente [illegible]
luy devés de partir pour se joindre au détachement
de 100 hommes [illegible] 500 [illegible] que je vous ay donné
[illegible] jours [illegible] et vous pourrés
Rappeller un des officiers de ce détachement pour
le Remplacer dans Votre détachement je suis Monsieur
[illegible]

M. de Marenal [illegible]

[illegible] Monsieur je marque a
M. de Maffei de vous faire partir pour [illegible]
ou vous trouverés M. de [illegible] et autres [illegible]
que [illegible] compagnies. je suis très [illegible]
Monsieur Votre [illegible]

Mr Marin — Le 20. juillet 1753.

J'ay reçu Monsieur [illegible] écrit par [illegible]
[illegible] toujours [illegible] et [illegible] toujours, [illegible]
en [illegible] autres [illegible]
je crois [illegible] que [illegible] lorsque je [illegible]
[illegible] quelque [illegible]
[illegible]

[illegible] et point que [illegible]
… tort avec Plaisir. C'est justement de quoy se plaint l'Ecrivain [illegible]
… point aucun Etat et c'est ce qu'on luy demande. Par ce que tous lorsque quel…
… est malades, sont souvent renvoyés ensuite ailleurs, pour faire leur decompte…
… scavoir ce quoy leur a fourny, comment le faire, s'il n'y a aucun Etat, vous…
… baton faite, l'Etat doit être envoyé, aussy que les notes des deserteurs, de ceux…
… autres sergens, Caporaux, ou soldats, ou morts, cette regle est tres dans la…
… observée, aurois-je encore tort. Les Etats journaliers de la depense d'avoir…
… aucun rapport à cette distribution, je mets ensemble aux soins que ont demandé…
… Major devroit également donner ses soins pour les autres. Vous pouvez…
… rendrez à la Compie de Chakwamonte.

… 16 ou n'avoit nulle Connoissance des Charrets. Si la chose est comme vous…
… sujet du Sr De Leron, vous le rappellerez et le garderez auprès de vous, j…
… assez singulier qu'il n'ait point rencontré le détachement. Vous êtes bon et toujours…
… Excuser les fautes des autres, il en résulte quelque fois des inconveniens. J…
… peut tarder d'avoir beaucoup de Munitions outre celles que les Charrets [illegible]
… l'otestation vous avez Deverotté me paroit pas convenir pour en imposer…
… que n'est qu'un Coquin, je crois que vous seriez mieux à deux lieues p…
… vers le Passage ordinaire de Chalembron, vous pourrez cependant laisser…
… êtes un détachement avec du Canon, que vous donnerez avis de ce qui s'y pa…
… Passer à [illegible] Chelingues à qui vous donnerez ordre de se rendre da…
… en cottoyant la rive où vous êtes, je vois même que vous pourriez envoyer vo…
… de Cipayes pour les convoyer le long de la Mer, vous êtes sur les lieux, v…
… à dispenser Cependant pour vous les faire Parvenir, car il faut persuader au Roy…
… qu'on a fait tout ce qui est Possible [illegible] son Pays. Il faut qu…
… chercher un Passage plus haut, ou si par là où vous êtes, qu'elle…
… et il ne faut pas qu'elle aille dans l'isle de [illegible], suffiroit elle…
… Chelingues pourront vous servir à tout ce que vous pourriez avoir [illegible]

[illegible] [illegible], tâchez aussy qu'on [illegible] les [illegible]
comptes que le détachement est Paris. J'en dirai de même à Mosaras [illegible]
que Mr. atuer me fait [illegible], [illegible], qu'ils ne veulent point
marcher faute de payes, qu'il ne leur envoye pas, dites le à Mosaras comme
[illegible] garçon fait Mr. atuer, il est triste qu'on [illegible] [illegible]
avoir besoin de ces gens là, qu'ils agissent de même. Je suis &c./

Mr. de Massin   ce 20. juillet 1753./

J'ay oublié Monsieur, de vous parler d'une [illegible] de réglement Militaire que je vous envoye aujourd'huy et auquel je vous prie de tenir la main et de le faire lire publiquement devant Mrs les offrs assemblés, afin que Personne n'en puisse prétendre cause d'ignorance, je vous recommande Monsieur, de le faire Exécuter et de n'avoir aucun ménagement pr. qui que ce soit, il s'agit du service. Je suis &c./

Garendel
a Velour   a Pondichery ce 20: juillet 1753.

J'ay reçu Garendel votre lettre du 18: du Courrant avec les Engagemens des trois deserteurs Dariatte, je souhaitte que le détachement du Nabab réussisse mieux que précédemment je vous réitère de ne pas manquer à m'informer de tout ce qui se passe de votre côté et de ce qui viendra à votre connoissance vous ne devez pas manquer d'occasion pour me le marquer, et quand les choses meritent la peine vous m'expédierez des Exprès. Je suis tout à vous &c.

M. atuer. Id.   ce 20 juillet 1753

J'ay reçu Monsieur Votre Lettre du 16 No 72 par laquelle Vous me marquez que Nandé Raja Vous a promis Vous faire ~~[illegible]~~ qu'il n'auroit que le [illegible] ~~[illegible]~~ intervenir avec je souhaitte qu'il ~~[illegible]~~ [illegible] moyen en donné des apparences [illegible] Vous [illegible] de le quitter comme je Vous en ay donné l'ordre Cas je puise comme Vous que l'ennemy

[illegible] de ce dit, qu'il n'attribueroit par ~~[illegible]~~
[illegible] marquée de Nandi Raja de tenir se conditions [illegible]
donc tous les avantages que vous avez pris a [illegible]
Votre Lettre N° 7[illegible] étoit bien contraire aux N° 6 [illegible]
que cette dernière mortification, Madame [illegible] aux [illegible]
tre[illegible] je crois que vous étiez mal [illegible] en [illegible]
que vous ne marquiez [illegible] pour [illegible] par la mauvaise [illegible]
Chefs marattes et Maissouriens [illegible] plus que [illegible]
me engager à vous conformer l'ordre que je vous [illegible]
mé de vous retirer. Cependant je laisse cette retraite à
votre option jusqu'à ce que devienne ce [illegible]
ne sera plus aussi considérable que le [illegible]
[illegible] quel party prendre.
[illegible] que vous m'dites que M. de S[t] [illegible] a [illegible]
[illegible] sur vous la lettre qu'il a fait en [illegible]
[illegible] ce qui me regarde je n'ai jamais été [illegible]
[illegible] de moy toutes ces tracasseries me fatiguent
interrompent le service. Il étoit [illegible] de [illegible]
[illegible] signé des officiers ~~[illegible] il ne croie pas que plus [illegible]~~
~~[illegible] que vous avez lu ma lettre [illegible]~~
~~[illegible] votre retraite par vos propres lettres~~ A la
[illegible] je me [illegible] de vous dire que M. de S[t] [illegible] —
la [illegible] de —
Rien mis sur votre compte pour cette pièce [illegible]
~~[illegible] de vous dire que vous [illegible]~~
~~[illegible] et [illegible] en [illegible]~~
[illegible] dû le [illegible] au [illegible] des [illegible]. Vous ferez —
[illegible] tout ce qu'il vous plaira pour le [illegible]
vous pourriez leur dire si vous le voulez que M. de
[illegible] a demandé leur grâce pour luy. ~~[illegible]~~
~~[illegible]~~ [illegible] Votre
[illegible] du 17 et plus il me paroit que vous n'avez
bien pris le sens de la [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible]

Je reçois M. votre lettre du 1er. No. 76. Vous m'entre[tenez] [illegible]
que vous [illegible] et la [illegible] que vous avez [illegible] de votre [illegible]
[illegible] vous m'avez [illegible] de l'affaire que vous a fait Naudiraja, [illegible]
[illegible] qu'il [illegible] a fait, et il [illegible] et que vous
[illegible] qu'il y avait [illegible] volonté [illegible] [illegible]
[illegible] d'autant moins que vous avez [illegible] [illegible] de [illegible]
[illegible] ce Payement. [illegible] et je [illegible]
Naudiraja [illegible] volonté, pourvu qu'il vous ait fait voir qu'il
[illegible] dessein, [illegible] qu'il ait employé son ord.
ses joyaux pour vous retenir, je le souhaite, car je sais qu'il serait honteux à
de l'abandonner dans les circonstances présentes, aussi j'applaudis aux plaisirs que
vous soyez contents de ce qu'il a voulu faire, vous ne [illegible] de l'[illegible]
[illegible] objet vous occupe, je vous renvoye les lettres des Lairs, chargé
[illegible] de l'affaire, car enfin il faut que je sois informé de tout. Je suis [illegible]

M. Antoine — Ce 22. juillet 1753.

Je reçois M. votre lettre du 18. à 10 h. du soir, avec l'état des joyaux
que vous a remis Naudiraja, avec promesse de vous donner sous deux jours une
[illegible] de 200 [illegible], pourvu qu'il exécute sa parole, mais je ne [illegible]
joyaux il faudrait s'accommoder avec [illegible] pour les 100. [illegible]
[illegible] Naudiraja, afin qu'il ne puisse dire qu'on a
[illegible] il est surprenant que des joyaux [illegible] extrêmement [illegible]
aux [illegible], je crois [illegible] [illegible]
[illegible] vous [illegible]
[illegible] dans les circonstances présentes, [illegible] abandonné, [illegible]
[illegible], j'étais [illegible] dans la [illegible] que [illegible]
[illegible] jamais [illegible] que ce Ministre se fût trouvé dans une telle situation. Finissez donc
cette échange de [illegible], et tâchez au moyen des joyaux d'avoir [illegible]
[illegible] plus cours par grand risque d'autant moins qu'il [illegible]

... age ... anglois ... Marattes ...

... remettre le reçu, celuy autant d'aucune sorte de ... françoise

... avoir à leur remettre. Vous donnerés un reçu de ces 20 ... ly,

... rajà, lorsqu'il vous remettra Celuy des Marattes.

N'oubliés rien pour inquietter l'Ennemy, tandis qu'il doit venir à Pleny,

... pendante pour attendre des Munitions de ... et le detachement ...

... j'espère que le votre vous aura joints ...

... un bon coup de pouvoir attendre ce Convoy ... d'autant ...

... Profiteroient de l'occasion pour ... nos ...

... negotiation d'Artaigeons, il a laissé enroller les cipayes, ...

... approcher.

... dre veiller sur les Bords du Cavery, pour empêcher qu'il ne s'introduise ...

... Bateaux, tandis qu'on leur écrit à se chamailler par terre. J'écris à Naudin ...

... nouvelle le terme que vous luy aviés donné, mais plus de un ... temps qu'il ...

... à Cypaes et que vous aviés ordre de les quitter, le terme échu, vous ...

... rien et il ne vous ... que de faire battre la Générale ...

... aux places que vous commencés beaucoup à rabattre des forces de l'Ennemy. Le

... de sortie armée d'Artaigeons, fera ... Effet, je crois qu'il y a déjà ...

... de l'autre coté et j'ay envoyé des Chelingues pour leur faciliter ce Passage. D...

... la grace de vaincre. Jeudi ...

... ustin   a Pond. le 22 juillet 1759

... dois réponse Monsieur, à vos Lettres des ... de courant

... ne veut remettre les ... fusils qu'il a achetés que ...

... , il ne s'en défera pas sy tôt et Moraro ...

... rendre, ... Capitaine Cypaes ... que ...

... et qui d'ailleurs ... encore plus, ...

... la découverte qu'on a fait. Vous ne pouvés faire trop ...

... rendre ...

[illegible] de l'expedition [illegible] en acquittant bien. Il ne faudra pas retter [illegible]
manquerons. J'apprends avec plaisir que la partie de la Cavalerie de Mora[illegible]
qui a passé le Coleron, se promet d'y [illegible] assurant qu'ils le passeront, l'appa[illegible]
pour y contribuer, je vous remercie de ce que vous avez pris pour [illegible]
parler à Dieu : envoyer avec des Malettes après que vous en aurez fait[illegible]
mais il seroit à propos de les fairepasser avec ce qu'il manquera. Si M. [illegible]
fait diligence, il pourra joindre M. Astruc, avant la jonction de ce qui a pû sortir
Divicotté, qui sera sans doute de difficile transport pour faire une certaine dilig[ence]
vous aurez sans doute donné vos ordres à cet off.er [illegible] Reprenez vous par[illegible]
renvoyer vos Malades à Chalembron et les rappeller, quand ils seront retablis ; [illegible]
ce que vous conviendra le mieux. M. de Bussy a rejoint la grande armée, tout y [illegible]
perdu s'il eut tardé plus longtemps, mais sa fermeté sa Prudence et sa conduite réta[blirent]
tout. M. Astruc est bien en état d'agir, son détachement montera à [illegible]
[illegible] pas encore nouvelle de l'arrivée des Chariots. Votre situation [illegible]
[illegible] l'Ennemy et le Roy de Tanjaour, les Chélingues arrivées, les réflexions —
augmenteront, ne cessez pas de leur donner des inquiétudes. Engagez Mora[ry]
de faire de même. Nous avons une petite guerre du côté de Masulipatam, c[ar]
[illegible] envoyé la terminera promptement. Je suis L. /.

[illegible] Very. Ce 28. juillet 1753 /.

Je réponds Monsieur, à vos deux Lettres des 19 et 20. du Courant, j'ay [illegible]
[illegible] à l'Ecrivain des Troupes et à M. de Larche. Les Comptes d'ocinavant [illegible]
[illegible] les Premiers 12/m Rs. que vous avez reçu au commencement du mois, jusqu'aux [illegible]
[illegible] avons qu'à aller et les avances [illegible] que cette Première somme aura [illegible]
[illegible] que de n'y point diminuer, [illegible] sur tous les articles de dépenses. Le Roy [de]
Tanjaour [illegible] d'argent de Mahamet ali Khan, il a cherché à rendre [illegible]
[illegible] nous l'apprendrez dans peu. Détrompez vous [illegible]
trompé beaucoup sur le nombre de ces troupes, je ne sçay quels doivent être [illegible]
[illegible] M. Astruc est fort en état de s'opposer à l'entrée du Convoy et encore [illegible]
[illegible] le détachement de M. Bouillon qu'il le joindra avant cette opération. Ne Parlons plus
[du] détachement auxiliaire qui a passé, Pourquoy s'en prendre à autre chose qu'à la lenteur [illegible]
[illegible] et avec d'attention [illegible]

[illegible] et jay toujours [illegible] quelques [illegible] les. [illegible]
[illegible] [illegible] aux [illegible] envoyés aux [illegible]. [illegible]
soit fort considerable. et c'est ce qui fache Mahamet alikhan [illegible]
d'Europeens et plus il est animé a la deffence et les Marattes [illegible]
[illegible], tandis que nous [illegible] [illegible]. [illegible] Dupleix.

Maissin — a Pondichery ce 23 juillet 1753

il seroit bien a souhaiter Monsieur que [illegible]
[illegible] Maratte eut pû passer [illegible]
[illegible] ce qui en part de [illegible] Mais [illegible]
[illegible] le convoy de Mahamet alikhan [illegible]
[illegible] nos Gens l'attaqueroient par devant lorsqu'il [illegible]
[illegible] environs de Trichirapaly. je vous prie d'en [illegible] Mon[sieur]
luy faire sentir l'importance de cette manoeuvre
[illegible] embarrasseroit furieusement le convoy et les convoyeurs
souhaite que les [illegible] avoir [illegible]
auront pû aider a ce passage de la cavalerie [illegible]
[illegible] ou il faudra qu'elle aille. je suis tres sincerement [illegible]

[illegible]

[illegible], — Ce 23 juillet 1753.

[illegible] avons a envoyé Monsieur, les Bombes chargées, [illegible]
[illegible] tirer, ou est à [illegible] [illegible] pour [illegible]
[illegible] mortier et des Bombes [illegible] [illegible] [illegible].
[illegible] a [illegible], envoyé les [illegible]. Il faut que la [illegible]
[illegible] [illegible] envoyé [illegible] [illegible] aller attaquer
[illegible] il [illegible] ainsy [illegible] qu'il [illegible] [illegible]
[illegible] place tant plus qu'elle en devroit. [illegible] Dupleix.

J'ay receu avec votre lettre du 20 N° 75 que ... les supplemens que Nand. Nage ... par ... les ... Les ... quel Vous auriez procuré ... quels Vous aviez deja donné ... de Nage ... Je ne Doutte pas qu'il ... Vous Contentez ... petit ... et comme Vous Vous estes prette à luy donner de facilités pour qu'il puisse y parvenir ... que le meme ... pour ... a luy ... accordez quelques jours. Vous aurez alors Receu ma lettre du 20 ... Vous ... que ... party de la ... plus convenable. Vous ne marquez pas la Reception de mes Lettres depuis celle du 12 cependant plusieurs autres auroient dües vous parvenir. Vous ne me dittes aussy Rien de Limmeny ... je vous Recommande beaucoup par toutes mes Lettres.

M. Bauvais Ce 26 juillet 1753

J'ay receu hier Bauvais votre Lettre du 22. Je vais faire partir une chelingue avec des Munitions et Effets pour l'armée de M. de Maison, demandez luy ses ordres a son sujet aussytot que vous recevrez la presente parceque il vous dit de la luy Envoyer sans la decharger que vous ne perdiez point de temps a la faire partir, s'il vous marque de la decharger vous la renvoyerez sans perte de temps icy. J'ay donné ordre de faire venir icy Lamaldau, c'est un coquin qui sera chatié mais en meme temps j'ay ordre de vous donner ce que vous aurez besoin. Je suis tout a vous

…ny point Monsieur. d'autre reponce a faire a votre lettre du 21. a 6 h …
… que vous m'y marqué depuis le 20. d'avoir qu'on ma promis vous faire …
… je n'ay pu encor comprendre que Naudroya vous ait laissé partir. …
… aujourd'huy Monsieur la reception d'aucune de mes lettres, n'est il possible …
… n'a receu aucune … [illegible] … vous aviez …
… cette dragée est dû. /

Maissin. Ce 26. juillet 1753. /

… Monsieur, votre lettre du 21. avec l'Etat des … que vous …
… vous oblige qui receva vos ordres a Lorraine comme vous trouverez …
… soit pour la faire … ou pour quels effets … temps …
… pourquoy vous avoient la voiture … j'adresse l'Etat a Beaucaire, …
… autant qu'il sera possible les effets que vous demandez par votre Etat …
… avec votre lettre du 22. je suis surpris que vous n'ayez pas receu celle du 20. …
… grand partie des sips Chelingues qui je vous ay envoyé et qui sont a Lorraine …
… sont lesquels pour joindre l'armée et Kichenapaly, je vous envoye 500. …
… du Convoy de Divicotte, s'il est party.
… nulle nouvelle des charrettes de Trichenapaly. Tachez de faire …
… des Cypayes, celuy qui est icy est coupable, le couteau … [redacted]
… vous et nous voulons Cap.ne Majors, …
… leurs … [illegible] … toujours …
… rien de nouveau. Tachez que les Marattes allent … toujours, …
… Dupleix. /

… Ce 26. juillet 1753. /

… Mr. … Lettre du 22. … [illegible]
… la Pagode de Chelambron, vous y … [illegible]
… les plus … vous faites … le village de …
Dieu.
… que vous … quatre vingt … [illegible]

[illegible] en état [illegible], vous pouvez [illegible]
former la Comp.^ie dont vous me parlez et vous voulez être Cap.
cinq jours accordés, mais j'ordonne qu'on choisisse gardé bon hommes
sur lesquels l'on puisse compter. Pouvez vous accorder a Papplant [illegible]
Part dans la revue de cette Compagnie. vous pouvez augmenter [illegible]
Compagnie d'autant d'hommes qu'on vous pourra trouver d'armes. [illegible]
[illegible] M. de Marsin pour votre [illegible], mais qu'on [illegible]
qu'il veuille se d'affaire de Marchand. Je suis [illegible]

M. Astruc — X

A Pondichery ce 28 juillet

Je reçois Monsieur, votre Lettre du 22 aujourd'huy soir a 11 heures
[illegible] dont je puis prévenir votre Embarras si Nandi Raja vous
[illegible] tous les Engagements que vous avez fait avec luy Je vous
delivrant la Lettre de Change vous avez cru convenable de
luy accorder trois jours de répit vous pouviez luy en accorder
davantage, puisque vous avez cru pouvoir luy en accorder trois
vous n'auriez pas été plus blamable pour ce plus comme pour
les trois jours déja accordés, vous eussiez du faire cette [illegible]
d'ailleurs mes Lettres dont vous m'accusez la reception du [illegible] auroi[ent]
dû vous engager a augmenter ce répit. J'attends quel aura été le
resultat a quoy vous aura engagé la remise de la Lettre de Change
~~le [illegible] triste~~ qu'il ne vous ait pas engagé a retourner, quel
[illegible] de répit de plus vous avez décidé. Je suis très sincerement

---

Du Meme — X

A Pondichery ce 28 juillet 1753
a midy

Je reçois Monsieur votre Lettre du 22 N.° 78 a laquelle vous
avez joint une deliberation des avis de M.^rs les officiers par
laquelle il paroit que vous avez reçu les Lettres de Change
que malgré cette condition [illegible] par Nandi Raja
[illegible] Estoit celle que vous luy aviez imposée, vous avez pris
le party de continuer a passer le Cavery pour les raisons
[illegible] dans quelques uns de ces avis et dans votre Lettre [illegible]
[illegible] [illegible] mes ordres qui paroissent être l'unique
motif qui vous a engagé a cette retraite, il étoit [illegible]
ces ordres ont été suivis a la Lettre ou si vous n'avez pas
convenable de leur donner plus ou moins d'étendue

[illegible] vous avez [illegible] amis donné [illegible]
[illegible] dans mes ordres [illegible] regle, que celle du 18
[illegible] remarquez avoir accordé [illegible] deux jours [illegible]
[illegible] a Nandi Raja qui avoit le 16 au soir [illegible]
[illegible] et que vous aviez reçu de lui une certaine [illegible]
[illegible] de bijoux en quittance [illegible] vous fournir une
[illegible] de 2 Lakhs, ce Repos de trois jours de plus
[illegible] plus conséquent a l'ordre, vous avez jugé a
propos et convenable de le donner, comme il etoit [illegible]
la raison vous deviez être persuadé que je l'eus
[illegible] comme j'avois approuvé précédemment [illegible]
vous aviez donné aux ordres, que je vous donnois devo[ir]
[illegible] de Nandi Raja pour l'obliger a payer [illegible]
Lettre que vous avez reçu de moi depuis le [illegible]
[illegible] se rapporte les promesses que je vous [illegible]
[illegible] toujours devoient vous faire [illegible]
ne l'avoir donné point a l'abandon de Nandi Raja
[illegible] Supposons que ces articles ne vous ayent point [illegible]
depart a quatre heure du matin malgré les sollicita[tions]
[de] Nandi Raja et ses promesses, malgré celles des chefs [illegible]
[illegible] demandoient que deux autres heures, a [illegible]
doute [illegible] frappé, puisque vous ayant crû en droit
[illegible] accorder trois jours, vous refusez encore le tem[ps]
[illegible] ces [illegible] aussitôt rendu autour, de la [illegible]
[illegible] grâce de l'autre partie de vos [illegible] que
autorisés de l'Cuvre, [illegible] mes ordres [illegible]
[illegible] avec les Repos que vous avez crû devoir donner
[illegible] conduite [illegible] même tout a fait inconséquente [illegible]
[illegible] aux Repos que vous avez accordé [illegible]
[illegible] mes ordres sur le bord de cette Rivière lorsque
[illegible] vous avez jugé a propos de donner une [illegible] quel[illegible]
[illegible] pas [illegible] empeché d'agir contre [illegible]
[illegible] vous avez fait avec Nandy Raja, puisqu'il vous a[illegible]
[illegible] vous fussiez trouvé [illegible]

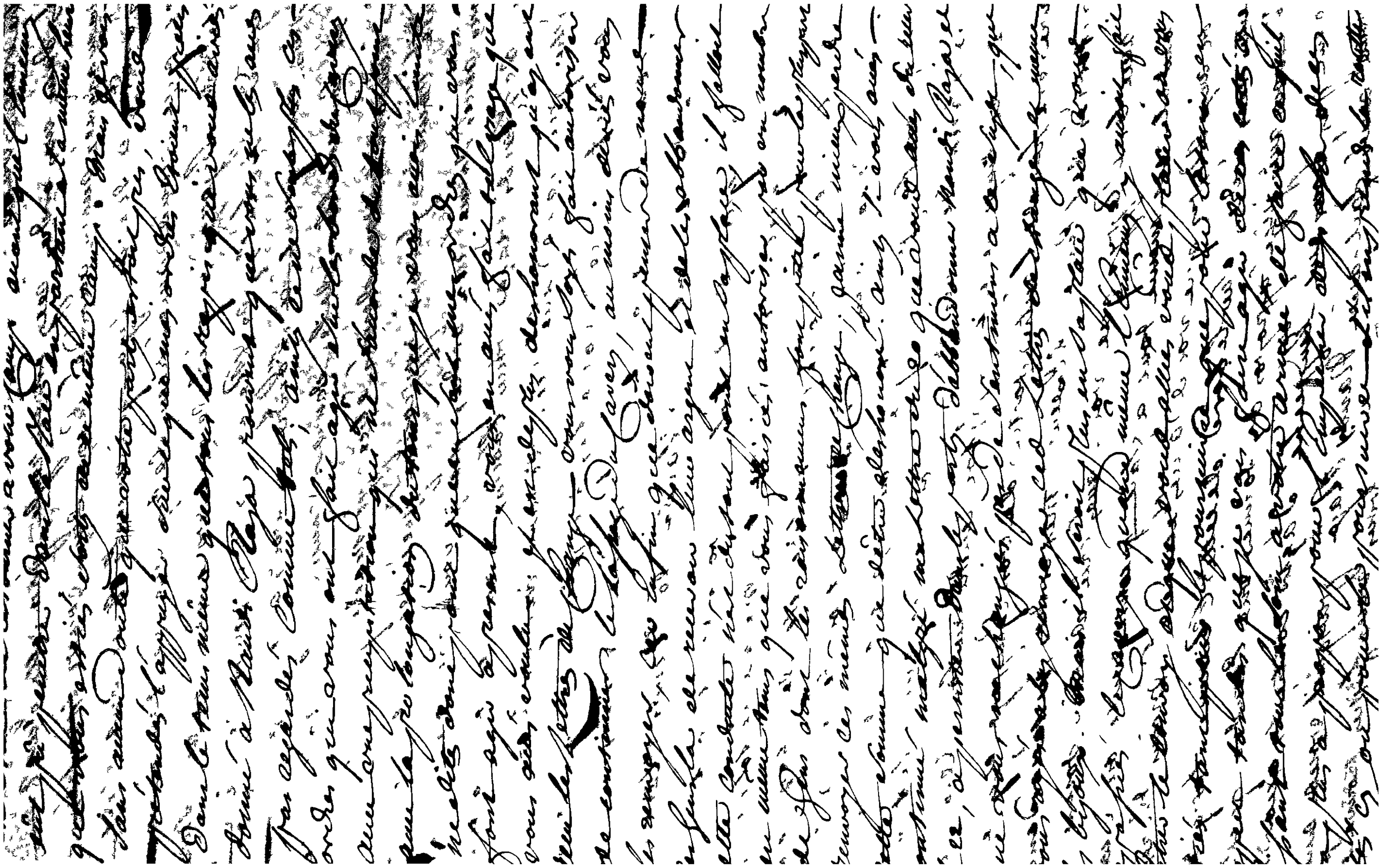

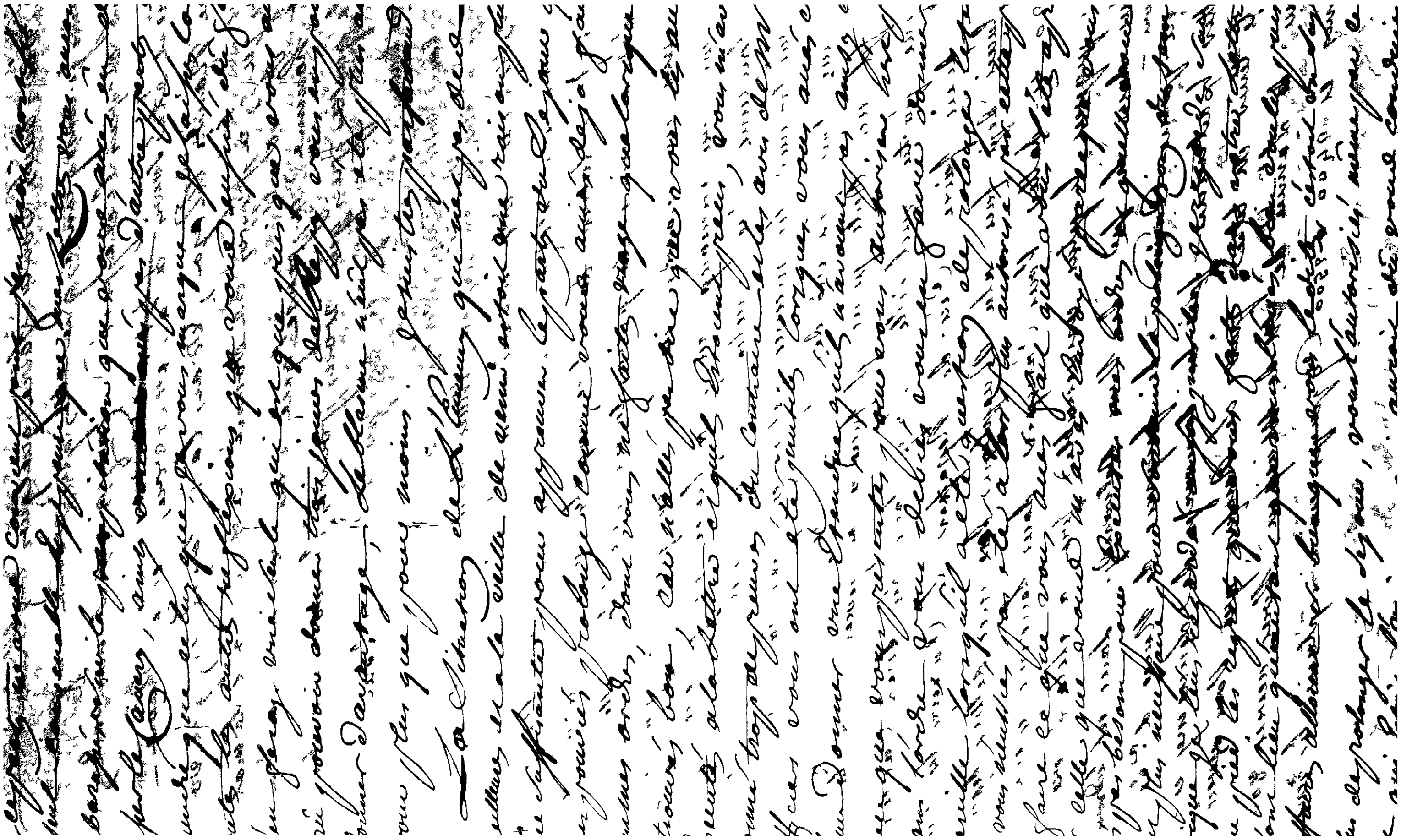

[illegible] quelques [illegible]
moins [illegible] que ceux qui [illegible]
a qui depuis le depart du [illegible] mes ord[res]
avoient été suivis ~~[illegible]~~ à la lettre vous serez [illegible]
avec Nandi Rajah, mais la prolongation que
avez jugé a propos de donner a fait tout le [illegible]
cet homme a pensé que vous n'aviez pas [illegible]
de le quitter puisque vous pouviez la [illegible]

M. de Leyrit — ce 25 juillet 1753 [illegible]

Vous devez bien penser Monsieur de Lubarras [illegible]
ce que vient de se passer [illegible] au [illegible]
les Reflexions qu'il [illegible] par [illegible]
que [illegible] aussi [illegible] profité de votre [illegible]
vous faire entrer dans [illegible] et quel avenir [illegible]
de [illegible], mais [illegible] precipitation avec la quelle [illegible]
[illegible] ne marche [illegible] avec peut être que [illegible]
lui conduire beaucoup [illegible] a [illegible] ne [illegible]
être longtems Utile d'autant mieux qu'il pouvoit bien
ne plus trouver les mêmes Ressources pour la suite, [illegible]
[illegible] avec tout son monde [illegible] les avec une armée [illegible]
[illegible] Reste [illegible] il faudra le poursuivre dans
quelque partie qu'il aille. Voici dans les deux cas [illegible]
vous devez faire [illegible] de Repasser le [illegible]
[illegible] deja fait a la Reception de mes lettres [illegible]
20 [illegible] dattes. Vous [illegible] vous [illegible] que
[illegible] le plus convenable [illegible] a [illegible]
[illegible] dans [illegible] dans cet [illegible]
[illegible] de [illegible]
[illegible] par la [illegible]
le [illegible] que vous [illegible]
[illegible] de M. de [illegible] avoir 900
[illegible] 2400 [illegible] 2500 [illegible]

[illegible] de tête que les ennemis [illegible]
[illegible] le même [illegible] que [illegible]
[illegible] de le faire [illegible] pour porter le [illegible]
[illegible] à la [illegible] de vos [illegible]
[illegible] vous [illegible]
la tête de ce détachement [illegible]
que Retirer dans le camp [illegible]
ennemis, [illegible] le mettre à la tête des détachements
Corps [illegible] ne se trouve pas assez en force [illegible]
[illegible] Je [illegible] de L'[illegible] que la [illegible]
des corps détachés de faciliter et [illegible]
les passages [illegible] pouvoir luy présenter cette
[illegible] tendre en [illegible] et l'ennemy et le Roy de
[illegible] dans vos [illegible] les [illegible] Rivières [illegible]
ables + [illegible] cette Manœuvre bien conduitte
[illegible] faire agir par les troupes de M. de Maillebois
que Retirions dans le camp [illegible] et a
[illegible] introduire Rien dans la Ville et occuper
Portes les plus propres pour [illegible] cette [illegible]
[illegible] L'[illegible] [illegible] que [illegible]
[illegible] Notre Gouverneur qui a [illegible]
[illegible] un Siège assez considérable, [illegible]
Roy de [illegible] à tenir [illegible] bien [illegible]
[illegible] cette Manœuvre le tendre toujours en [illegible]
[illegible] de [illegible] a [illegible] Roi en [illegible]
Réponse avec la dernière [illegible] Je vous
[illegible] des effets de l'autre côté des [illegible]
des [illegible] Rivières mais je pense que [illegible]
avoir Retardé sur cette opération. [illegible]
[illegible] ne [illegible] Raison [illegible]
[illegible] l'ennemy [illegible]
[illegible] Retiré de [illegible]
le détachement [illegible]
[illegible] que les troupes de [illegible]

[illegible] des deux pièces, [illegible] Monsieur [illegible]
[illegible] pour vous [illegible]
[illegible] la partie [illegible]
[illegible] papier le [illegible]
[illegible] Cuers [illegible]
plus, [illegible] plus [illegible]
le papier le plus convenable [illegible]

M. Maissin [illegible] Pondichery ce 26 juin [illegible]

J'ay reçu hier Monsieur, votre lettre du 20. [illegible]
y repondre Etant occupé a faire des depeches pour
Trichinapaly de la derniere importance pour tacher de
reparer s'il est possible une conduite de la part [illegible]
[illegible] qui a presque ruiné nos affaires. Il a fait tel orage
qu'il a voulu d'un ordre que je luy avois donné au sujet de
Nandi Raja, il l'a [illegible] & comme il l'a voulu la reste
l'a étendu. Enfin ne l'a point Executé a la lettre quoiqu'il
le regardoit comme [illegible]. Lorsque cette pretendue prison
[illegible] cessé il a [illegible] tous pour l'executer. [illegible]
une Explication suivante de ce qui vient de se passer [illegible]
qui me jette dans des inquietudes que je ne puis vous
expliquer, j'attend aujourdhuy a scavoir quel parti j'ay
a prendre sur ce qui se passera de la, je vous avoue
que l'on ne peut etre plus accablé que je le suis, je vois
tant abus de mes ordres, & que dans les plus importantes
occasions on n'y fait point d'attention, qu'on ne cherche au
contraire qu'a les eluder.

J'espere que les Chelingues vous seront parvenues
Elles auront pû servir au passage des Marattes [illegible]
qu'il en passe, cette manoeuvre [illegible]
ce qui vient de se passer a Trichinapaly [illegible]
[illegible] ordres [illegible] Monsieur ce passage [illegible]
[illegible] debauche [illegible] contribuent
[illegible] aux maladies
[illegible] possible vous envoyer plus de 60 [illegible]
[illegible]

[illegible] ce 26 juillet 17[illegible]

[illegible]

Chuangelleflehya Monsieur, sur ce qui vient de se passer a Chuangelombe [illegible]
[illegible] de votre conduitte se montre trop a clair et je ne puis vous accorder [illegible]
tout ce qu'elle peut [illegible] [illegible] que votre party estoit pris de [illegible] que
[illegible] Raja eut tenu les Engagements que vous luy aviez proposé [illegible]
[illegible] [illegible] vous [illegible] [illegible] que [illegible]
[illegible] presente le 21 vous faites Battre la Generale a [illegible]
[illegible] a quatre, [illegible] [illegible]
[illegible] sur le Bord du Cauery pour pouvoir passer assez promptement quelque [illegible]
artillerie et de vos Equipages afin que ce passage qui [illegible] de pretexte pour [illegible]
retourner au camp quand [illegible] Raja auroit Executé ce que vous l[illegible]
proposé; aussy dans les avis des officiers le passage de partie de vos Equip[ages]
[illegible] fort [illegible] [illegible] qui malgré ce Contrefort portent [illegible]
[illegible] Le meme jour a 7 h. du soir vous m'Ecrivés que [illegible] Raja d[illegible]
Envoyer la Lettre de Change. Certainement vous ne veniés point d'appren[dre]
particularité dans le moment que vous me l'Ecrivier. Vous aviés eté [illegible]
[illegible] avec ceux qu'il vous avoit Envoyé, et je dois supposer que ce[illegible]
la sont arrivés en meme tems que vous sur les Bords du Cauery a [illegible]
[illegible] aussy vous deviés sçavoir des lors que [illegible] Raja alloit [illegible]
[illegible] estes convenu avec luy, ainsy vous Estiés dans le cas en Etat de suspen[dre]
[illegible] de ces Equipages meme de [illegible] s'il y avoit deja des Effets cha[rgés]
[illegible] les Batteaux. Cette suspension a la Verité faisoit cesser le Pretexte d[illegible]
voulés faire votre fort pour soutenir votre conduitte de la j'[illegible]
que votre party estoit pris puisque malgré que vous fussiés muny de [la Lettre]
de Change vous avés encore continué dans la Nuit le passage de [illegible]
[illegible] Equipages que j'ay [illegible] par Ecrit [illegible] de faire [illegible]
[illegible] Comme vous les [illegible] [illegible] ne sauroit [illegible] party [illegible]
[illegible] mal a propos [illegible] dans cette meme lettre que [illegible] les lettres [illegible]

... que vous separez ...
prendre la Raison et le delay que vous aviés donné vous le dictoi...
est prouvé par cette precipitation a faire passer vos Equipages q...
Poste deux, ainsy cet Embarras ne fait sur moy d'autre impressi...
de me prouver que vous aviés Choisis point d'autre que celuy qui...
presenter ce passage precipité a tres peu de place puisque vous ...
de le faire et que vous devez aviez le Caractere un Abandonnement pour ...
Risques que les Effets pouvoient courir la nuit dans de Mauvais...
la moindre Consideration n'a pû vous retenir et quoyque vous...
des delays autant que vous l'aviés jugé a propos, il ne convenoit pas...
nouvelle façon de penser d'user meme des moindres precautions vo...
pas que les lettres de Change rendues vous trouvassent en Etat de
remettre en marche tout de suitte, les pretextes que vous aviés ...
vous ne l'aviés point fait, n'auroient pas paru suivant vous au...
que le passage de partie de vos Bagages et c'est aujourd'huy ce p...
precipité apres l'assurance et la Reception des lettres de Change, ...
dans le But de votre Conduitte vous aviés Crû la couvrir, vous ...
trompé votre pretendu Embarras n'a point Existé longtems il est...
de prevoir que vous ne l'avés point eu, ou du moins qu'il ne vous...
intrigué bien du tems puisqu'il est prouvé par les avis des o...
qu'il n'a duré que jusqu'a 9. h. du soir deux heures apres...
Ecritte vous craigniés sans doute que ce pretendu Embarras...
interrompit votre sommeil puisque vous trouvates si tot le ...
vous en debarrasser Cependant je crois qu'il meritoit de votre ...
attention et que la Nuit Entiere n'estoit pas meme suffisan...
pour bien reflechir aux suittes facheuses du party que vous...
aviés. Cet Embarras que n'estoit occationné que par la Cond...
les Conditions que vous aviés arrettés avec Nandy Raja Ex...

[illegible] qui ne jamais de
...stev les Conditions Ecrites par naudy Raja ne devoient elles par de ...
...our avoir aprendre vous une avie par autre a Chevenque ... de vous en
...ver la tenir meme dans l'endroit que vous aviez quitté [illegible]
...ra d'heur [illegible] auroit été decouverte de cette demarche et vous luy ...
...fites de celle qu'il auroit pû faire avec moins de precaution vous Engagent, Ceux
...uhaux pour M.rs les Affaires que la Celerité qu'il ont voulu donner ...
...nemy ne se sont pas Trouvé conforme a leur pièce du 23 au matin ...
...par encore question. ainsy vous avez lu 86 R. avec ... a cet ...
...plications de naudy Raja en personne. Toutes celles que ... pour vous avoir
... Route à votre arrivée sur le fauxy [illegible] vous retenir et vous avez ...
...deing et mepris. Tout ce que ces gens la vous disoient [illegible] ne pouvoit plus vous
... il ne manquoit plus que de vous faire autoriser par les avis des officiers
... ne leur demander que lorsque naudy raja a tenu les Engagemens que
...luy avez proposé et pourquoy demander vous ces avis et dans quel temps
...vous fait la Reflexion qu'il ne pouvoient vous autoriser d'a tout et que si vous
...uriez qu'ils le pouvoient c'estoit plus que pour nous deshonorer et nous
...asser pour la Nation du monde la plus perfide puisque ces avis ...
...ent a vous retirer que lorsque les Conditions sont accomplies et que vous Emportez
... et lettres de change. quelle idée cette Conduitte ne donne telle par de nous ...
...ja presumé on rappelle l'affaire de Chandasaib et l'on suppose autant qu'il est possible
... naudy raja vous suive à Cheringam parce qu'on luy fait craindre la ...
...rche, on ajoutera ces presumes d'un telle de dire que c'est la peur de nous trouver
... de l'ennemy qui a Engagé de se retirer après les Engagemens accomplis qui ...
... par ce que ... par ... qui auroit pris et ... et ...
...Triomphes pour l'ennemy et pour nos Ennemis lorsqu'ils ...

les lettres de change et les supplications vont que vous tenies et quelle
entendre ... et par devant l'alteration d'yndance par le tr...
... Chandasaheb toutes les Reponses que vous avies donné a ...
... vous les avies faites ...ordres il est prouvé que vous aviez ...
lieu et que vous les donniez qu'au cas que ... Rajah en fates
... Engagements et vous en faites usage quelque ... a faites ... qu
le seul moyen de justifier la prolongation que vous avies donné ...
vous avies limité estoit ... que vous en ... c'estoit le seul moy
... hors de blame et cependant vous ne faites usage de cette ... que
... votre conduitte plus ... a augmenter le blame et desho
laquelle necessité a été la precipitation de vous rendre au Camp, ne pouvie
... Dires vous que c'estoit pour Executer mes ordres qu
... s'il est vray que vous les avies regardé comme tels ...
... apres vous Engager a les enfraindre et pourquoy vous ne vous estes
... fait autoriser par l'avis des officiers qui ... Egalement ...
cette precipitation n'a pas eu lieu. apres le terme que j'avois limité ...
... infraction que vous avies donné a ses ordres ne pouvoit se separer que
... vous ne deviés rien negliger pour y parvenir et vous y estes par
... vous n'avies pas fait cette reflexion ou plustot elle n'estoit plus de
... qui vous occupoient et votre party estoit decidé la premiere ...
... cette precipitation hors de place et mal combinée. la reussite ...
... faire changer de sentiment; ... ordres dont vous faites parade
... occasion ne vous ont pas toujours servy de guide vous les a...
... ou vous en avies fait usage que suivant que vous le trouviés bo...
... plusieurs de ses ordres estoient tres importants celuy de ...
... il quittoit ...

[illegible] témoignage d'un Couple de Chariots qui [illegible] à cause [illegible]
[illegible] quelques lieües de quelque Garnison [illegible] point la
raison [illegible] d'Esprit et vous [illegible] ce défaut de
suffisant [illegible] de ma part pour vous [illegible]
n'ay point été la dupe et que j'ay senty aussy bien que vous [illegible]
la foiblesse de cette Raison [illegible]
[illegible] que je vous donnay il y a quelque [illegible]
[illegible] vous voiés autorisés aujourd'huy [illegible]
pour ne Point l'Executer, parce que j'apprends dans la lettre [illegible]
me donner je crus dès lors m'apercevoir que mes ordres ne seroient
[illegible] qu'autant que vous le jugeriés à propos, je n'ay aujourd'hui
l'apprise dernierement par vous, en donnant un pouvoir quelques
[illegible] de St Aulas les raisons que vous me donnés pour ne l'avoir pas
ne seroient jamais admises dans aucun tribunal militaire, mais elle me
Comme je vous l'ay déja dit que mes ordres ne sont Executés qu'autant
[illegible] plait et suivant que vous l'avés decidé interieurement car pour ne p
celuy que vous prescrivoit de poursuivre l'Ennemy à son départ de
Apaly vous n'avés pas crû qu'il vous fut nécessaire de vous faire autor
fraction par l'avis des Officiers un petit bout de lettre ou vous [illegible]
[illegible] du défaut de deux Chariots, vous a paru suffisant pour aller
[illegible] ordre d'où dépendoit la Reussite des affaires et aujourd'huy vou
[illegible] d'usage de l'avis de ces officiers lesquels en Estoit nullement besoin
l'accomplissement des Engagements que vous aviés proposé vous [illegible]
[illegible] vous de tout le party que vous deviés prendre dans [illegible]
[illegible] quelque sort il est aisé de voir par ce [illegible] que vous avés
[illegible] à present de mes ordres. Vous avés crû pouvoir decider [illegible]
[illegible] opérations et vous avés Couvert votre Conduitte par des [illegible]
[illegible] le plus à couvert. [illegible]

Vos lettres depuis [illegible] de temps sont si succintes qu'elles me
[illegible] bien des particularités dont je dois être informé de g[...]
vous instruisés que Mr Kawrelikar et ses alliés [illegible] partis [...]
d'une place hollandoise en conséquence mêtais qu'il a dû [...]
donné des ordres a Mr de Maissin de se transporter au Bor[...]
je compte que vous aurés soin de lui fournir de mon [...]
qu'il ne trouvera [illegible] [illegible] [illegible] et [illegible] que le [...]
qu'il est à propos de m'en dire quelque chose et ce que me fera[...]
[illegible] effet faux et qu'il n'avoit [illegible] que de [illegible]
de ce coté cy.

La même négligence se rencontre dans presque toutes vos lett[res]
m'accusés vous la réception des miennes et si vous le faites c'est pres[que]
pour m'y répondre d'une manière très vague depuis ma lettre d[...]
vous ay écrit deux le 12. vous m'accusés une mais vous ne me dites [...]
l'autre, ny de celle du 13. 14. Cependant vous m'accusés la réception de celle [...]
les quelles je vous annonçois le départ d'un renfort pour vous joindr[e]
aviés reçu le 21. lorsque vous étiés en marche cet avis devoit vous [...]
vue de prétendu embarras ou la conclusion avec Nandy Raja vou[...]
un envoy d'un renfort ne vous y [illegible] par l'abandon dans le tem[ps]
que ce ministre devoit determiner qu'en pense vous et que vo[us]
que je pense de l'effet que fait sur vous et une le[ttre]
[...] mes ordres le chevalier que vous apporta ma lettr[e]
du 20. m'assure qu'elle vous a été remise le 22. entre
sept heures du soir [illegible] j'avois lieu de croire que
celle que l'on me rapportoit de vous avoit accusé la
réception point du tout il n'en est pas même question
[...] vous l'avés reçue au 26. accordés tant au [illegible] [illegible]

...que pour m'exprimer ... au mieux cette lettre
de vous ... dans le plus cruel embarras puisque j'ignore
les arrangemens que vous avez pris avec ...
...ne point abandonner et vous me ferez plus connoître
...vous rendis coupable d'une démarche que vous ne deviez ...
...moment de mauvaise humeur ... ...
d'Empire sur vous mais que me font
montrer au mieux que ma confiance en vous m'étoit
assez reflechy car vous ne m'avez donné que
trop souvent à connoitre que vous n'étiez souvent par le
maître de vous même, je retrouve cette même mauvai[se]
...de votre négligence dans le laconisme de vos lettres
...que vous avez traitté la dernière affaire avec
...Raja vous me laissez ignorer tout jusques aux
démarches humiliantes à celle de l'état ce que ...
votre part convient afin que je ne fus pas instruit de
...ce que cet homme avoit fait pour vous retenir
...ce qui eut été autant d'occasion de vous blamer ...

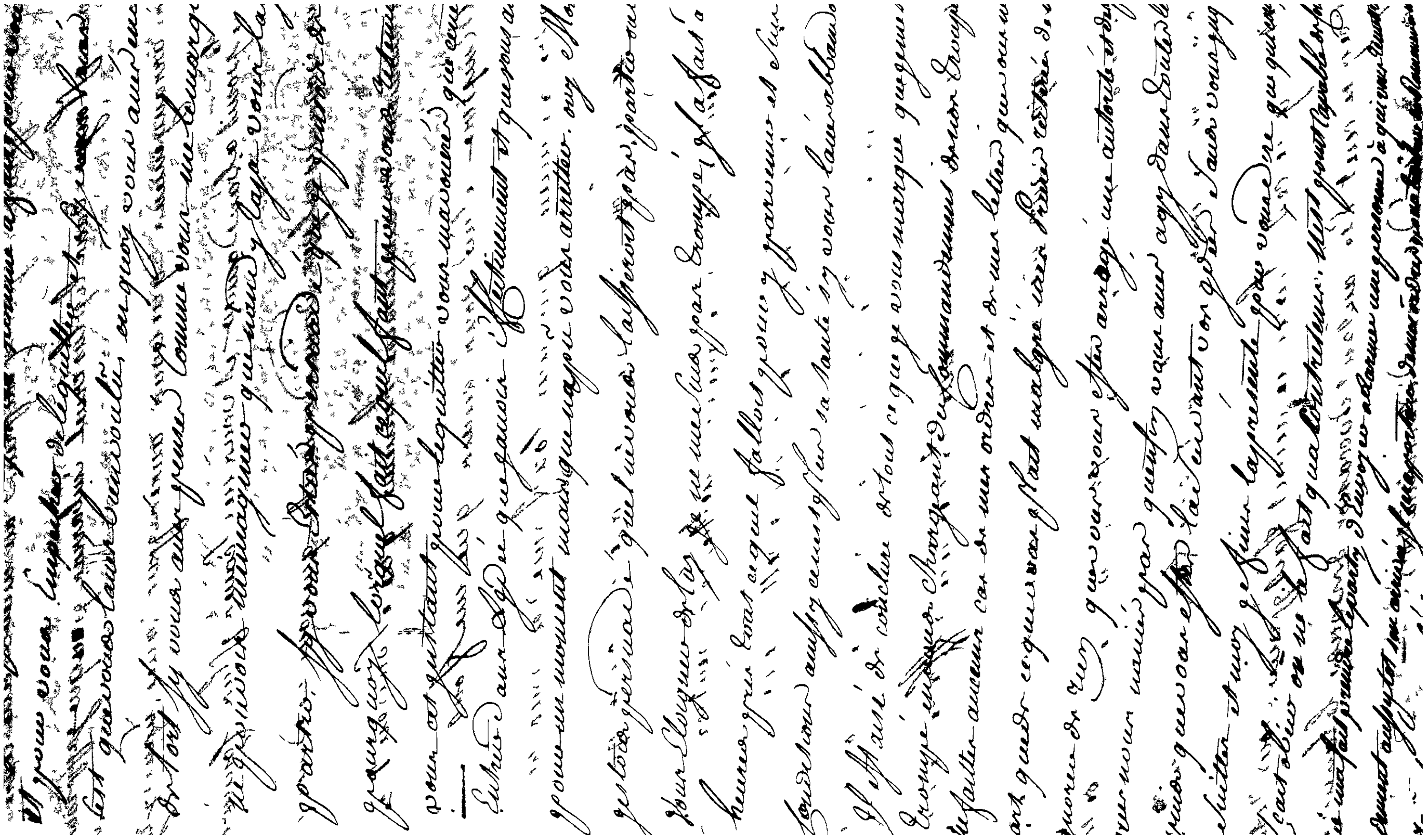

[illegible] A Pondichéry ce 26 juillet 1753

La présente Monsieur est pour vous marquer que [illegible] Govindras qui est allé assieger Ernamalé a besoin de munitions, vous en demande vous les lui fournirez [illegible] je suis très parfaitement &c.

[illegible] Astruc

A Pondichéry ce 29 juillet 1753

Je reçois Monsieur, vos deux Lettres du 26 [illegible] point l'arrivée de Mr. de St. Aulas qui devoit vous décider sur le renvoi des sergens que je vous avois ordonné de faire par ma Lettre du 12 ce qui [illegible] a occasionné une assés longue pour me faire sentir les suites que pourroit avoir ce chatiment, l'arrivée de Mr. St. Aulas n'a point du changer ces prétendues craintes qui [illegible] que de [illegible] prendre que mes ordres ne sont pour vous que peu, et que vous [illegible] faites usage que suivant votre fantaisie, il m'importe peu que vous donniez [illegible] preuves de votre amitié à Mr. de St. Aulas en violant mes ordres, je ne sçay [illegible] dis vous ~~vous [illegible]~~ ces affectations de votre Part, elle retournera à votre avantage, vos désobéissances sont un peu trop fréquentes, seront elles aussy [illegible].

[illegible] souhaite bien que les Marattes n'ayent pas reçu l'avis que vous leur donnés d'aller à [illegible] Colram à 9. ou 10. lieues de vous, cette opération est égale à celle qu'ils ont [illegible] et je vous demande à quel propos vous avés donné cet ordre après avoir reçu ma [illegible] [illegible] saviés tel que ce qui y est mention, en vérité Monsieur, il faut que [illegible] [illegible] la suite de toutes les affaires, vous ne me dites rien de cette Lettre du [illegible] je ne sçay que vous l'avés reçue et qu'elle auroit dû suspendre toutes sortes de [illegible] engager à repasser la rivière du Cavery sans cette dernière, il me paroit que vous [illegible] qu'tomber d'Erreur en Erreur, les Marattes ont bien raison d'être [illegible] [illegible] que vous avés pris, que n'ont-ils pas fait pour vous en [illegible]

[illegible] tout [illegible] et tout cequi est passé [illegible]
amis, je nay point dailleur les Lettres quil ma ecrite a ce sujet, a leur
[illegible] Rondeau qui a [illegible] conduite les [illegible] doivent etre deja
[illegible]

Si vos Lettres du 20. m'avoient [illegible] fait [illegible] le passage de Celle
vous coupable autant quon lyeut etre, jen [illegible] le point, vos idées
secondent autant point avec les miennes et vos pretendues respectez [illegible]
toucher, je nen [illegible] par la [illegible], je voudrois qui [illegible] etre persuadé et je [illegible]
que je [illegible] pensez surtout [illegible], vos lettres dont a lord
[illegible] et [illegible] aux [illegible] sçavoir.

je sçay que le 24. le Courier [illegible] devoit [illegible] Paris, qui [illegible]
a fait auprès de vous tout cequil a pu pour vous engager a luy envoyer [illegible]
Monsieur aux [illegible] et Lambert aux [illegible], vous [illegible] avez [illegible]
mauvaise humeur au dela de toutes expressions et vous en [illegible] a
Le reste de vos Lettres n'exigent aucune reponce de moy, ce ne sont que des
[illegible], le Porteur de mes ordres aura de Largent et [illegible] lusage qu
[illegible], je vous reitere lordre de [illegible] le Courier, je [illegible] du 20.
jusque au 25. [illegible] vous persuader que [illegible] mes intentions, je
[illegible] par le [illegible] Mr. de St. [illegible], [illegible] cet ordre jusqu'a la
personne qui [illegible], vous pouvez le luy donner, luy lire et [illegible]

La presente Mons. vous sera remise en main propre
M. Brenier a qui vous remettrés aussytôt son arrivée
commandement de l'armée, vous lui remettrés Egalement
les Papiers necessaires, Entr'autres les lettres dont il a ...
la Liste cy jointe il est porteur d'une même Liste vous
remettrés Egalement certaines pieces secrettes que j'avois ...
de garder prefferablement et vous les donnerés surtout ...
il vous demandera tous les Eclaircissements tant sur ...
que sur les autres Depenses dont vous devés avoir
Etats, vous lui donnerés aussy les connoissances ...
et de votre situation de celle de L'ennemy ...
les operations vous vous en reviendrés ...
..., si les joyaux et les Lettres de change sont encore
vos Mains vous les lui remettrés Egalement je suis Mr.
...

...

Ce 28 juillet 1753.

... Monsieur, hier au soir, votre Lettre du 23 juillet No 79 et ...
la Premiere ~~accompagnant vos~~ Comptes que j'Examineray, le Reste n'exige
... , mais ne me laisse rien à desirer sur l'affectation d'un point ...
... Lettres des 18. 19. et 20 et surtout cette derniere que le Chamelier
... le 22 au soir, elle ne peut qu'aggraver la conduite que vous ...
, vous avez tenu ... à l'Egard de Nandiraja et sur vos operations
... du 20 vous les indiquent, il ne s'agit plus que de ne les point ...
Comble à votre conduite, il a pû entrer quelques vivres à Trichirapaly, ...
Mahamet Ali Khan, ny ses alliés n'y avoient pas mesme pensé, quelle con...
... qui ont bien voulu penser le contraire. Je suis L.).

J'ay reçu Monsieur, votre lettre du 25. quoique [illegible]
[illegible] les comptes journaliers de [illegible], [illegible] vous dir[e]
les premiers 48 Rouyer [illegible] au Commencement de [illegible], [illegible]
qu'il falloit reconnaitre un autre Compte pour celles qui avoient [illegible]
depuis, parceque ces premiers étant fournies par la Comp.ie et que [illegible]
fournies à cette époque, à Commencer [illegible] que les premiers 12
[illegible] avoient été consommés, [illegible] jusqu'à ce qu'il [illegible]
[illegible] ont qui vous conduisez, [illegible] [illegible]
[illegible] faire revenir le S.r [illegible] d'une Erreur Capitale et volontaire dans la [illegible]
il étoit, vous verrez tout cela bien Expliqué dans les Copies de mes
Lettres que j'écrirai demain à M.r de Maison, le Petit Monsieur
faisoit la [illegible], vous le verrez dans ces lettres.

J'ay remis à l'Ecrivain de Rouyer tous les Etats que vous
avez envoyé, et l'argent qui vous reste n'en Poura faire déduction [illegible]
en quelque, j'en donneray la note à l'Ecrivain, il ne faudra pas
manquer d'envoyer tous les mois cet Etat des deux Rouyer, celuy [illegible]
sa toujours pour le compte de la Comp.ie Je suis &c. -/.

M. Marsy [illegible] A Pondichery le 28 [illegible] 17[illegible]

Je reponds Monsr. a votre Lettre du 26. Il est facheux que les Marattes n'ayent pû trouver ce qui [illegible] pressé, les [illegible] avec [illegible] peut être pû lever les obstacles je le souhaitte [illegible] je voudrois bien qu'il y en eut une bonne partie de l'autre coté, vous seriez moins [illegible] a mettre les terres de ce coté cy a l'abry [illegible] leur pillage. Je [illegible] [illegible] vous remercie de [illegible] [illegible] [illegible] des Capitaines cipayes, vous ne pouvez trop y [illegible] j'avois cru qu'en leur accordant [illegible] [illegible] que cette gratification les retiendroit, mais je me suis apperçeu que [illegible] que cette depense n'est qu'a mes charges [illegible] [illegible] que d'allonger les Ecrivains des Corps [illegible] [illegible], les [illegible] n'ont agi que pour vous tromper, tel cipaye a qui vous [illegible] la paye n'en avoit souvent qu'une [illegible] [illegible] dans ce moment et que le [illegible] [illegible] a tous ces [illegible]

[illegible] d'envoyer les Etats, je vois avec plaisir que vous tenez la main a tout ce qui la bonne discipline est parfaitement entre vos mains, il seroit a souhaitter qu'elle fut de même partout ailleurs, il s'en manque bien, les bonnes regles ne plaisent pas a tout le monde. M. [illegible] a du arriver le [illegible], [illegible] [illegible] a [illegible] les troupes bien fatigué dont il se plaint un peu du [illegible] qu'il rejette [illegible] [illegible] major.

Je vous prie [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] les blancs que vous avez tant a l'Armée qu'a Chalambron afin que je puisse prendre [illegible] arrangements [illegible] pour [illegible] faire opérer [illegible]. [illegible] que vous [illegible], [illegible] en parlant a la fin de cette Lettre, s'il n'a été question a l'Armée du nord que du [illegible] [illegible] ce [illegible] été peu de chose, mais il ne s'agiroit pas moins que [illegible] [illegible] de la force y [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] de la conduite qu'on [illegible] [illegible] [illegible] troupes [illegible] a des [illegible] [illegible] [illegible]

Bussy [illegible] la [illegible] [illegible] a fait [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible]

[illegible] ce que [illegible]
[illegible] a les [illegible] au contraire quelle différence
vous [illegible] pas un pouvoir doubl[illegible] combien vous [illegible]
[illegible] à vous rendre service ainsi vous ne pouvez do[illegible]
[illegible] que [illegible] la [illegible] qui vous [illegible]
[illegible] les envoys à faire à [illegible] votre frère [illegible]
[illegible] ayez bien soin des [illegible] et [illegible] a tous [illegible] que
pourrez j'espère qu'elles vous serviront [illegible] sans doute q[illegible]
[illegible] qui [illegible]
[illegible] marque leur avoir [illegible]
Je suis bien d'avoir [illegible] de l'[illegible]
[illegible] a été obligé de [illegible] quelques [illegible] pour rendre
difficile la communication de l'[illegible] par terre, [illegible]
toutes lettres et pour avertir du mouvement qu'ils pourroient
[illegible] point de [illegible] lequel on [illegible]
[illegible] se rendre à [illegible] parceque avant les [illegible] porteroi[illegible]
[illegible] de [illegible] aussi [illegible] d'être possible lequel [illegible]
rebarquement, je ne veux pas vous dire ce que l'on m'a dit [illegible]
[illegible] de blanc, de [illegible] me trouver [illegible]
Je suis toujours dans le plus cruel des chagrins [illegible]
[illegible] a [illegible] ; je [illegible] vous en faire le détail
trop long ; mais je vous envoyerai copie des lettres que cette
[illegible] m'a occasionné, vous y verrés l'abus que l'on a fait [illegible]
[illegible]. L'[illegible] et les restrictions qu'on a jugé à propos d'y [illegible]
enfin vous verrés qu'on a fait tout ce qu'il ne falloit pas [illegible]
la mauvaise [illegible] marqués dans le [illegible] même que [illegible]
[illegible]. Les [illegible] que l'on a [illegible] aux officiers
trouvent faux, ils ont donné dans le piège sans s'en appercevoir et [illegible]
[illegible] devoit [illegible] devoir [illegible] dans la Mau[illegible]
[illegible] au [illegible]. il n'y avoit pas [illegible] le [illegible]. mais ces braves gens n'y
[illegible] que ce qu'on leur [illegible] les trompoit. [illegible]
[illegible] cet article que la [illegible] vous verrés [illegible] le fa[illegible]
[illegible] conduite dans [illegible] vous y [illegible]
[illegible], mais pour [illegible] la [illegible]
[illegible] mauvaise [illegible] réflexions, j'ay jugé à propos de [illegible]
[illegible] le [illegible] qui [illegible] donne [illegible]
[illegible]. Mais comme ce dérangement ne peut que faire [illegible]
[illegible] la décision [illegible] j'ai cru qu'il convenoit que [illegible] qu'il
[illegible] le [illegible] mes [illegible] d'all[illegible]
[illegible]

[illegible] qu'il n'auroit trop de liberté à l'Ennemy [illegible]
[illegible] de Gadalour et de Divicotté comme [illegible]
[illegible] pour faire passer à l'Ennemy ses [illegible]
[illegible] il est certain que votre position [illegible]
[illegible] lorsque vous aurez fait passer de la cavalerie
[illegible] les Paudars, ainsy à Tapsy à Chiringham [illegible]
[illegible] mieux que lorsque vous aurez passé le Coleron, vous vous
trouvés tout d'un coup entre Tanjaour, Trichinapaly et leur [illegible]
communication avec Divicotté les Ennemis ne [illegible]
[illegible] convoys de ce dernier endroit [illegible]
il ne sera après fort pour vous [illegible] vous [illegible]
Roy de Tanjaour en vous passant auprès de la place [illegible]
faire contribuer en suivant cette Routte et l'Ennemy voulant venir
votre rencontre il sera poursuivi par partie de notre armée
à Trichinapaly de concert avec celuy qui y commande [illegible]
[illegible] vous porter à l'Est de cette place et l'Ennemy se trouv[era]
[b]loqué en même temps de tous les costés avec des forces bien supérieu[res]
[aux] siennes. Il peut d'ailleurs arriver tous les jours des augmentat[ions de]
forces, j'attends encore six 100 [illegible] je pourray vous joindre quelques
[illegible] détachement. Conférés s'il vous plait avec Morarao [de mes]
[in]tentions dont je suis bien assuré nous conduirons à ce que je [sou]
haite ardemment. J'attendray votre réponse, mais faites [vos]
dispositions. Vous vous adresserez au nommé Vingata Raz[ou pour]
[y] recevoir 30[m] Roupies à la fin du mois, vous luy en donnerez
reçu. La Routte par Chiringham ne convient du tout
[illegible] aux idées que je vous présente, elle laisse trop beau jeu
à l'Ennemy, soit pour sa retraite soit pour les convois. Je [suis]
[très] sincèrement &c.

[A M.] de Maissin — Ce 29 juillet 1753.

[Cy] joint M. est la Copie de mon Lettre à M. Astruc, sa conduite [illegible]
[illegible] détaillé et vous en sentirés toute l'importance et le désavantage qu'elle
[peut] avoir affaire. Je suis &c.

[A M.] Lefser — Ce 29 juillet 1753.

J'ay reçu Monsieur deux de vos lettres dont la dernière est du 22. à 8. h. [illegible]

[illegible]

[illegible] Lieutenant, [illegible] cependant [illegible] Commandant, [illegible]

[illegible] Le Sr. [illegible] fait aujourd'hui [illegible]

[illegible] qu'il [illegible] rapporte [illegible]

[illegible]

[illegible] l'hopital [illegible] le 22 [illegible]

[illegible] le 25 jusqu'au [illegible] il a fait [illegible]

[illegible]

[illegible]

l'honneur, il eût été [illegible]

[illegible]

de l'[illegible] et au S. [illegible]

Je suis mortifié [illegible]

Capitaine, vous [illegible]

[illegible] Le Sr. [illegible]

[illegible]

[illegible] envoyé [illegible] M. [illegible]

[illegible]

[illegible] le soir du 22 [illegible]

[illegible] commissaire [illegible]

j'ay écrit à [illegible] pr. m'informer, aussy [illegible]

[illegible] est [illegible] et justifié, [illegible] Commandant

[illegible] cotté, [illegible] à Chimpfen, [illegible]

Commandant jusqu'à le plus approprié. [illegible]

Mr. Astier . . . [illegible] 29. juillet 1[illegible]

Il vous plait Monsieur, par votre lettre du 25. que j'ay reçu [illegible] d'[illegible] du [illegible] du 19. et du 20 mais vous ne me dites le jour qu'[illegible] vous reçu le duplicata de la dernière Expédition par [illegible] Chaumon, mais je le scay et me suffit. Toutes vos lettres ne servent qu'à me faire decouvrir, l'irregularité [illegible] conduite, vous la rejettez aujourd'huy sur le [illegible] qui [illegible] à vous, [illegible] interpret encore plus lorsque vous enfraigniez mes ordres, mais sans doute que [illegible] vous vous estes trompé et moi aussy;

Je vous ay repondu sur la conduite que vous avez tenüe à l'Egard des [illegible], [illegible] vous avez detenu pour les offers. que je rappelle icy, prendre toujours sa source dans l'ydée [illegible] vous estes formé d'une fanirvage [illegible] que comme il vous plait, celuy [illegible] regarde les officiers que je demande, quel rapport a-t-il à l'affaire de Mr. de St. [illegible] la place, mangez offers. que je rappelle et vous [illegible] par apprendre de les [illegible] [illegible] Mr. de St. [illegible], vous [illegible], je veux avoir des Gardes pour [illegible] [illegible] que [illegible]

d'attentes, pouvoit un convoi ? elles viendra sans risques, il faut
... en ... reponse.
quel Doit envoyer vous Chapelique à Mahé ... vous reçu
auquel [illegible] dont aussi vous ordonnés aux Leutes ... à Chanisery ... qui en
... lordre, le ... estoit ... point vous les ... comment aura
... le changer, surtout apres avoir receu ma lettre du 2e. comment ...
apres l'avoir lüe et ... le Colsam. Navoir ... pas fait ...
travailler vous qu'a les accumuler, ... [illegible]
duites. general ...

Bresnier Ce 29. juillet 1753

Je vous Envoye, Monsieur, une réponse que je fais ...
... a ... des ... du 25, vous en prendrés
... et la luy remettrez, je vous renvoyerés ... lues.
... d'Auteuil, Lacamp et le Polonois, on fait ...
... tout ce que l'on veut de mes ordres.
J'ay lieu de penser que Mahamet Aly Kan et ses alliés
... marqués si peu d'Empressement pour se rendre ...
... ou ils n'estoient pas le 25, qu'ils n'ont d'autre
... a present que le Chemin est ouvert que d'y introdu
... vivres &c. ce que l'on dit qu'ils ont fait sans
... de précautions et qu'on auroit pû même Empescher
... les Marattes. Les Srs. Maunpu et Lambert qui ont
... assés longtems de l'autre coté de la riviere; mais lors
... qu'il a ... de détruire dans ce moment tout ce que
... avoit fait. Je juge donc qu'aprés avoir ravitaillé cette
... qu'ils pourront prendre le party de rester aux Environs
... jusqu'a pour aprés que les Rivieres seront un peu
... tachés de se rendre de ces cotés cy, soit par Chelembro
... passant les Rivieres plus a l'oüest. Il seroit donc Monsi
... que lorsque vous serés informé ...

... conformement ...
ce que je marque au Sieur Artare par mes lettres d...
vous avés eu les copies. M. de Maissin a qui j'ay envoy...
le projet de passer la Riviere du Colram pour s'app...
de Trichinapaly par le Tanjaour evous ferés par...
de ses demandes, vous luy ferés garder Egalement de...
du Coffre afin que l'Ennemy n'en ait point connoissan...
il est certain que les alliés de Mahamet Alykan porter...
toutes leurs attentions du costé de Trichinapaly. Il fa...
y enfermer ou les mettre entre deux feux. rappellés ...
que le Sr. Artare renvoye sans ordre. faites avancer le
detachement de St. Eveillon qu'il retiene Egalement ...
hannavaram. Enfin Monsieur faites tout ce qui dependra
... pour nous reunir auprés de Nandi Raja; vous devi...
... luy blasmer hautement la conduite du Sr. Artare ...
vous ne devés pas manquer a l'Execution des ordres port...
dans la Lettre que vous ne devés ouvrir qu'aprés que le
Sr. Artare aura fini avec vous rendés les bijoux a Nandi ...
il Envoyera la Lettre de change de 100 m. Roupies pour ...
l'avoit receu, vous vous contenterés de luy dire qu'il l'...
quand il luy plaira, accordés vous avec luy a l'amiable pour
... de tous les mois qui va a 60 m. Rs par mois Le ...
Rovandas Banquier s'est offert d'en estre caution ...
vous mettra au fait de tout cela, vous apprendrés bien
... de luy. Enfin Monsieur, faites tout ce qui depen...
de vous pour raccommoder nos affaires, profités de
... occasions, agissés, mes secours tardent a venir ...
... il ne faut les attendre que lorsque vous aurés ...
pouvoir recevoir ... a tems je pense que l'Ennemy cro...
... nous allons porter toutes nos forces de ce costé ... qu...
... pourra l'engager a faire quelques fausses demarches d...
nous pourrons profiter; veillés et donnés des avis au ...
... en parfait ... sur tout ce que je vous marque
... pour ... de M. de Maissin, mais ne vous fie...
... a qui que ce soit j'attendray avec impatience de...
nouvelles de votre arrivée. Je suis bien ...
... Aulad me parle de deux ... qui ... certif...
contraire de la Calomnie avancée contre luy, vous me les envoyerés ...

de M. Autrail à Pondichery le 29 juillet

[illegible] ne sçay pourquoy M. votre chagrin [illegible]
augmentés par le rappel que j'ay fait [illegible] de quatre
officiers surtout lorsque la place s'en trouve dépourvue
quel rapport peut il avoir avec votre affaire, des
officiers peuvent ils avoir trempé dans ce qui la [illegible]
puisque vous ne le deviés qu'à un manque de [illegible]
votre part dont vous même êtes convenu [illegible]
moy, ainsi bien mal à propos vous chagrinés [illegible]
le retour de ces M. votre affaire n'y a nul rapport
j'ay besoin d'officiers, je rappele ceux que je juge à propos
je ne vois rien qui puisse vous fascher puisque vous
y estes pour rien du tout, mais je vois que le S. Astruc
laisse échapper aucune occasion de ne point executer
mes ordres, je l'accroche où il peut pour les suspendre. je
[illegible] le renvoy de ces M. à M. Brenier et luy —
[illegible] aussy de m'envoyer les deux sergents qui vous
ont offerts de certifier tout le contraire de la calomnie
[illegible] devés être satisfait de mon empressement à la [illegible]
Je suis bien sincerement M. [illegible]

à M. Moracin Ce 29. juillet 1759.

[illegible] répondre M. à votre lettre du 28. Vous donnerés la paye que vous avés réglé
[illegible] Cypayes aux [illegible] qui sont à la tête des deux Batallions Cypayes [illegible]
[illegible] Capn. Cypayes [illegible]
[illegible] M. [illegible] que [illegible] vous entretiendrés
[illegible] la lettre de M. Batteblung d'[illegible] [illegible] qu'il y dit [illegible]
[illegible] jamais [illegible] qu'il est bien
informés [illegible] vous avés dans votre correspondance
M. Batteblung Brenier et moy. [illegible]
[illegible]

[illegible]

… aux Brunes [illegible]

M. Dupassage — Ce 31 juillet 1757

Je reponds Mr. a votre Lettre du 28 par laquelle vous voulés me faire connoitre les raisons qui vous ont engagé a donner votre avis lorsque le Sr. Astruc vous l'a demandé. Je crois pouvoir vous dire sans entrer dans l'examen de ces raisons qui ne se sont trouvées que des conjectures tres fausses ou qui vous ont été mal présentées, que Mrs. les assesseurs pouvoient se dispenser de donner leur avis au Sr. Astruc puisque lorsqu'il avoit contrevenu formellement a mes ordres il n'avoit pas jugé a propos de faire autoriser cette contravention par leur avis d'autant mieux que lorsqu'il vous demandoit vos avis il étoit [illegible]

[illegible]

...[illegible] a Mand' [illegible] etoit [illegible]
... [illegible] Elles luy indiquoient le party [illegible]
... rendre [illegible] celuy du retour [illegible]
... il trouve [illegible] journal [illegible]
... faire trouver a propos les contraventions qu'il a...
... de son propre mouvement a mes ordres, il n'a poin...
... cette reflexion, [illegible] de ceux qui ont donné
... avis ne l'ont fait [illegible]
... conduit, ce qui avoit d'arriver [illegible]
... les off.rs a donner leur avis et a [illegible]
... constances lorsqu'on leur demande [illegible]
... le donnent.

J'ay donné ordre aux 3 Breniers de m'envoyer les deux [illegible]
... vous me parlés afin qu'ils prennent qu'ils donneront
... a autoriser le chatiment que meritent les [illegible]
... de la calomnie contre M. de S.t Aulas. je seray touj...
... de saisir les occasions de faire connoitre aux [illegible]
... officiers combien je suis porté a leur rendre justice, pour
... M.r en particulier, vous pouvés etre assuré que j...
... disposé a vous servir et a vous [illegible] qu'on ne
... etre plus parfaitement M.r [illegible]

M. de S.t Aulas. Le [illegible] juillet 17[illegible]

... vous suis obligé Mons.r du zele dont vous me donnés
... votre lettre du 26 [illegible]
... prié de me communiquer les [illegible] qu'il avoit
... [illegible] il est toujours bon de [illegible]
... personnes comme vous qui [illegible]
... ne peuvent etre que tres utiles
... n'ay pas abandonné aux [illegible] les [illegible] qu...
... [illegible] que mes ordres [illegible]
... [illegible] Bremier [illegible]

[illegible] et la reponse est venu [illegible]
Je vous recommande de bien [illegible]
[illegible]
[illegible] je suis [illegible]

M. Latté

[illegible] ce 31 juillet 1753

Je reponds M. a vos lettres du 29 et 30 de ce mois. vous pouvés envoyer le canonier pour avoir ce qui reste a [illegible] faire [illegible] toute de suite a [illegible], gardés [illegible] [illegible] bien raccommodée avec des bombes et un mortier de 12 pouces ne tardés pas a la renvoyer avec une colonne puisque l'on a oublié le nommé ajou Mataraud et que vous avés de l'argent de reste vous pouvés les payer ce qui leur revient, achevés aussi de payer ceux qui ont reçus des pagodes sur l'esprit de la [illegible]

La demande de Gouindrao me paroit considerable mais s'il ne falloit que cela pour prendre [illegible] on pourroit s'y prêter, mais je crains la même aventure que la derniere, [illegible] la craignois [illegible] d'y aller vous même [illegible] avec du 6 et du 8 mais une piece de 18 et une de 16 [illegible] partie de vos gens [illegible] le moyen de [illegible], voyés si vous estes en etat de faire [illegible], je pourray demain faire partir des cipayes sous le commandement [illegible] qui [illegible] pour se rendre a cet endroit je souhaite que vous ayés [illegible] rencontré [illegible] l'Arcatte. preparés donc toujours votre [illegible] afin [illegible] vous mettre en route au plutôt [illegible]

Je suis &c

[illegible] vous [illegible] Gouindrao [illegible]

Brenier [illegible] Pond. 30 juillet 175[illegible]

J'avois donné ordre à Mr. Astruc de payer tous les mois deux [illegible] aux gens de Morasso ce qu'il a fait [illegible] courant qui finit par les Marattes au [illegible] comptes qu'il m'a envoyé; vous vous conformerez à [illegible] et leur ferez ce même payement le 20 du prochain pour le mois suivant. Signé D. L.

Brenier ce 31 juillet 1753

N° 3 Vous aurés trouvé Mr. Lawrence au dela du Cavery. Mr Astruc me marque du 27 avoir exécuté mes ordres à ce sujet, il eût été à souhaiter qu'il eût toujours agi de même, cela [illegible] embarras de moins pour vous car je crois qu'il y en aura pour ce passage. J'apprendray avec plaisir votre arrivée, j'en attend la nouvelle avec impatience, plusieurs personnes qui sont revenües de Trichinapaly ne vous ont pas rencontrés, ils vous auront passé de nuit. Il convient Mr. que vous entreteniez une exacte correspondance avec Mr. de Maisin surtout ce qui aura rapport à vos mouvemens et à ceux de l'Ennemy. S'il s'entête à rester en campagne sans entrer à Trichinapaly, il faut que de votre côté vous agissiez et vous [illegible] quelle [illegible] [illegible] que j'établis sur le nombre de troupes que vous aurés avec vous. Le nombre de François doit aller au dela de 800, y compris le détachement de Sr. Coulhon. Le nombre de cipayes y compris la troupe de [illegible] doit monter à [illegible] les compagnies [illegible] celle de [illegible] [illegible] montés [illegible] à 120 hommes [illegible] [illegible] quantité [illegible] [illegible]

[illegible] Eloigné Trichinopaly, on choisiroit de former un corps
des 300 blancs avec la Compagnie Portuguaise de 140 Cipayes
des 2/3 de la cavalerie Maratte; on y joindroit quelques troupes
d'infanterie du Maissour avec six milliers de Cavaliers
[illegible] à portée d'un des postes convenables autour de Trichinopaly,
le reste des blancs, des Cipayes, La Compagnie de [illegible]
Les Cipayes de Morarao avec tout le restant de l'armée du
Maissouriens, L'etoit ensemble seroit suffisant pour former
ce blocus. Le premier corps dont vous prendriés ou vous
le jugés à propos le commandement ou le donneriés au détachement
droit se porter sans s'éloigner beaucoup de Trichinopaly, da[ns]
l'endroit que vous jugeriés plus convenable pour être a
portée de se transporter en peu de tems a la suite d[e]
l'Ennemy suivant la Route qu'il prendroit ou de rep[asser]
sur ses Postes si le cas l'exigeoit : sa position devroit être
qu'il pû en même tems être a portée de s'opposer aux conv[ois]
que les Ennemis voudroient introduire à la place, et pour év[iter]
toutes surprises il seroit a propos que ce corps se retranchât [au]
lieu de sa position, mais cependant toujours prêt a march[er]
soit en avant soit sur ses aisles, soit en arrière. Enfin
suivre les manœuvres d'un camp volant. Si l'Ennemy prenoit le p[arti]
de prendre la Route de la [illegible], ce corps le suivra en obse[rvant]
de laisser toujours un intervale de deux lieues entre luy et
l'Ennemy, le faisant cependant continuellement harceler par [la]
cavalerie Maratte. Il ne me [illegible] les marches de [illegible]
corps [illegible] la même distance, si l'Ennemy [illegible]
[illegible], le corps [illegible] par [illegible]
[illegible]
[illegible] Trichinopaly [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] qu'il [illegible]

..x corps les deux Commandans prendront les [illegible]
..omettres pour l'attaquer ou pour l'affamer [illegible]
.. quelques places ou renfermé dedans. Si le Cobran
..permettoit pas a M. de Maisin de le passer aussitôt, le
.. detaché de Trichinapaly se tiendroit toujours a une
..tance convenable de l'Ennemy pour ne rien mettre au
..x risques, mais ne cessera pas de donner des avis a M.
Maisin et sera continuellement harceler l'Ennemy [illegible]
.. Marattes -/. Si l'Ennemy [illegible] au dessous le
..urs de Trichinapaly; vous observerez [illegible] toutte
..anoeuvres, les tiendrez en echec par les votres et s'il prenoit
..party de se retirer vous feriez agir comme cy dessus
..l seroit a souhaitter qu'il voulut s'acharner a rester
..ous Trichinapaly ou sous les murs, il y consommeroit
..tot les provisions qu'il y auroit introduit. Cependant
..sejour M. de Maisin aura pû parvenir a passer le Cobran
..deux objets de vos operations sont donc la poursuitte de
..l'Ennemy et le blocus de Trichinapaly; ils peuvent se concilier
..ais je vous prie que ce soit la votre attention, laissant
..surplus a votre prudence de profiter de toutes les occasions
..i se presenteront pour parvenir au point essentiel qui est de
..truire l'Ennemy par tout ou vous le pourrez et d'obliger
..Roy de Tanjaour a se comporter autrement qu'il ne fait.
..l seroit bien a souhaitter que l'on pû parvenir a luy faire
..ayer la plus grande partie des frais de la Guerre. J'envoye
..pie de la presente a M. de Maisin afin qu'il soit informé du
..incipal de mes desseins, quant aux accessoires, c'est a vous
..us a faire ce qu'il sera possible pour y parvenir. Je suis
..res sincerement &c.

M. [illegible] A Pondichery le 21. juillet 1753

Je tiens, Monsieur de Nama Gangui Rauo les joyaux que Mr. Detras [illegible] luy a par luy y les chargé de les remettre luy Nama [illegible] Naudy Raja de [illegible] un [illegible] afin que [illegible] dire qu'il n'a voulu [illegible] aucun [illegible] ces joyaux devoient [illegible] que [illegible] luy aura delivré une Lettre de Change de Cent mille Roup.

J'ay dit à Saiyat Kan de luy faire entendre que je [illegible] avec luy avec generosité quede son Coté il me devoit point mettre à [illegible] cette Lettre de Change ainsy que celle de 200 m. Roup. dont je crois te [illegible] plus parler. Saiyat Kan vous dira tout ce qui s'est passé dans cette affaire je le presse de partir afin qu'il puisse vous servir et vous mettre au fait du Dorbar de Naudy Raja, il merite votre Confiance et la mienne; mais il est bien facheux qu'il ne puisse pas une langue interne [illegible] et nous, je luy donne ordre que s'il rencontre [illegible] les gens que Naudy Raja m'envoyoit et [illegible] auxquels afin qu'il soit present aux Conferences que j'auray avec eux je suis [illegible]

Je reponds Monsieur a votre Lettre du 29. j'attens
reponse a ma Lettre du 28 et pour ne vous laisser rien de
sur mes idées presentes je vous envoye la copie d'une Le
que j'ay ecrit hier a M. Bremer vous y verrés de quoy
est question. Mes ordres arrivés le 27 a Chinighem no
troupes ont repassé le Cavery le 28 en allant le joindre
elles de Nandi Rajas. L'Ennemy n'a point songé de
situation et l'on m'assure qu'il n'a presque point fait
entres de vivres dans Trichenapaly. [illegible] ne com
pas cette negligence de l'Ennemy ; je la crois envers to
raison, il manque d'argent, il ne luy convenoit pour
ce Mobile d'aller s'enfermer dans ou entre les Murs de
la ou plustot ses Gens n'auroient pas voulu y marcher avant
être payés des arrerages. prenant le party d'aller a cette R
voit par votre position que vous vous mettés aussytot
vu le pourrés en situation de le gener pour la communica
e Divicoté et que vous le bloqués du coté de L[illegible] que
le trouverroit renfermé sans espoir. quelque autre reflexi
il a pû faire et que je puis ignorer luy aura fait y
c'estoit un piege qu'on luy tendoit ainsy il n'est pas
prenant qu'il ne s'y soit pas fourré. il peut aussy a
renforts qu'il a demandé et c'est ce qui m'engage a vou
ier de faire tout ce qui peut dependre de vous
vous passer la Riviere. la demande de Moracho pour
été de passage est apres votre place, mais je n'ay pu fou
trente chelingues que vous demandés pour faire ce pa
d'un Coup, ainsy il faudroit tacher de le [illegible]
on me marque de Chinighem que les Eaux ont
minuées de [illegible] pieds au reste si ce [illegible]
Canjeveram qui sont la [illegible]
arattes. Croyés Monsieur, tout ce qu'il [illegible]

[illegible] que avez [illegible]
[illegible] j'attends l'Etat de vos Troupes, j'ay celuy
[illegible] Vous ferez bien d'entrer toutes celles qu'
[illegible] quels malades qui [illegible]
[illegible] vous pourrez encore entrer deux [illegible]
de 100 hommes [illegible] je reponds a mesure sur la demande
j'écris a Morenao pour qu'il [illegible] cotes [illegible]
chevaux, afin que je puisse [illegible], je leur
donnerai ordre de se rendre a [illegible] pour y recevoir
mes ordres, conformément aux [illegible]
Je suis bien sincerement M. [illegible]

A M. Drzanowsky — le 1er aout 1753

Je reponds, Monsieur, a vos Lettres des 25. 26 et 30 du
Courant, je ne suis pas encore determiné sur le party
que je prendray a l'Egard de Mondamia, c'est un coquin qui
ne veut pas même payer ce qu'il doit. Envoyés moy l'homme
qui vous fait des offres, c'est (je) ou vous devez adresser
tous ces gens lorsque vous connoistrés peu ainsy que la
solidité des offres qu'ils vous font. l'aspect de les effets
de Mondamia comment sont et ne souffrés pas qu'il sorte
la moindre chose de la [illegible]. je ne sçay en quoy consiste
le train de Mondamia mais vous n'y [illegible] ajouter
[illegible] point Entrer dans cette Depense. je suis
charmé que M. de [illegible] vous ait [illegible]
je souhaite que vous ayés lieu d'en être satisfait.
Lorsque M. de [illegible] prendra le [illegible]
l'Eloigner de vous, je luy marque [illegible]
[illegible] tous les [illegible] sans [illegible]
malades, de prendre aussy [illegible]
[illegible] vous aviés fourni [illegible]
Le [illegible] de la [illegible] suivant
[illegible] Envoyé va être chargé dans
[illegible] plus grande partie des effets

... qu'a[illegible] sera rendu, vous le contiendrez et m'en renvoyerez ...

... et vous dire ... [illegible]

[illegible]

[illegible]

à Quiny. vous deves garder avec vous l'effet ... et ... le ...

main lorsque vous en l'aurez. vous m'en ferez à ... que lorsque ...

l'aurez fait sortir et les deux lordres que vous m'avez donné, faites tout ...

avec d'Exterieur et ordonnez ... ... à ... qu...

faut au contraire bien flatter jusqu'à la Paix.

je vais dire à Lagrapoule de vous renvoyer l'homme que vous demandez. Je ...

Ld. /.

M. de Maisin — Ce 4. aout 1753. /.

J'ay reçu hier au soir M. votre Lettre du 2. et jay trouvé ... encore aucune reponce à ma Lettre du 28. ce qui a lieu de m'inquieter, ... j'ay cru entrevoir par une lettre du 31. de M. Very, que vous l'aviez reçu ... seroit devenu votre reponce, elle m'etoit cependant necessaire.

L'avis que vous donnez à M. Bruner d'un debarquement aussy considerable ... luy qui vous ont rapporté vos Espions, Exigeoit de vous quelque restriction ... rapport, parceque vous avez dû juger que la chose n'etoit pas possible, ... et avis ne fera pas moins d'impression et c'est ce que je crains plus qu'il detache ... ... Si j'avois eu la reponse à ma Lettre du 28. j'aurois pû vous donner ... ... consequemment aux detachements l'ennemy, il est facheux que le retardement ... ... nos operations et qu'il ne soit pas encore passé aucun Cavaliers ... pour inquieter les Marches de l'Ennemy, car vous devez juger de l'Embarras ... mauvais Chemins doivent occasionner aux detachements, puisque des Gens ... ... et sainte ... sont 14. jours à se rendre de Tayjans, Toute plaine ... ... aux detachements que vous avez envoyé de votre armée à ... ... sous le Commandemt. de M. de Montrol, ... tout ... ... il lui est aisé de le faire, M. ... m'avoit deja ... ... qu'il ... ... et de ... j'atten...

M. Pierre St Paul ... ce 4 aoust 1753.
Roufort St David

Monsieur

J'ay reçu hier au soir la lettre que vous m'avez fait l'honneur
[illegible] une copie de la part de Mr. Dalton [illegible]
a fait avoir les soldats [illegible] [illegible]
[illegible] de la présente faisant la somme de 936. Rs. suivant votre [illegible]
[illegible] remerciemens p. vos gracieuses offres [illegible]
[illegible] peut être plus sincèrement que je le suis Le &c.

M. de Maissin   ce 4. aoust 1753. [illegible]

Le 1er de May Mr. [illegible] Roy [illegible] à
[illegible] la paye de la Cavalerie, il doit n'avoir pas reçu cette paye et
[illegible] vous avez entre les mains cet argent, si vous ne l'avez, [illegible]
[illegible] le montant, et de la payer en [illegible] p. les dépenses [illegible]
[illegible] aucune de vos lettres, où il soit mention de cet article, [illegible]
[illegible] de la Comp.ie de Mod[illegible] est venu avant [illegible] d'avoir
[illegible] Rs. sur sa paye, tous ceux que là ne sont que des [illegible]
[illegible] Jamais &c.

---

de St. Aulaire   ce 6 aoust 1753.

Je réponds Mr. à deux de vos lettres sans datte il est pour
[illegible] d'en faire mention, Mr. Bremier qui est porteur de [illegible]
[illegible] et de mes avis agira suivant les circonstances qui
[illegible] et je suis bien persuadé que vous le seconderez
[illegible] vos forces. Toutes vos lettres ne font mention que de vos
[illegible], la dernière qui m'est arrivée [illegible] rappel des [illegible]
Écrite un peu trop à la hâte, je n'attaque point le zèle [illegible]

[illegible] de cet officier, personne ne m'a [illegible]
[illegible] dans les écrits ... des operations, [illegible]
prouvés qu'il ne sçavoit point obeïr auquel cela faisoit [illegible]
contraire, qu'il a agi contre le bon sens dans la dernière [illegible]
& qu'enfin il ne faisoit là que ce qui luy plaisoit, je n'ay
rien dy [illegible], mais vous avés donné trop tôt l'Essor a vo[tre]
jugement, un peu plus de reflexion ne faits moy la grace de
[illegible] penser que je ne sçai pas ajouter [illegible] très parfait[ement]
&c. ce

M Maisin	Cele aoust 53

D'Almeyde Monsieur, vient de me dire dans l'instant
qu'il avoit [illegible] les mains L'argent d'abdoulnabi[illegible] dont
je vous ay parlé ce matin, il me le remettra, [illegible]
avoit dit il oublié cet article, il m'a bien d'autres a mon [illegible]
je suis &c.

MM. de Maissin	Ce 5. aoust 1753./.

J'ay reçu hier dans la journée MM. vostre Lettre du 3. et, conten-
[illegible] le retardement d'icelle, y a lieu de m'Etonner, aussy bien que la te[neur]
que mes lettres [illegible] des 27. et 28. ont été pour vous Parvenir, j'ay envoyé che[z]
le Porteur pour le faire chabouquer d'importance. je ne puis comprendre comm[ent]
vous avez pû vous arreter aux rapports d'une bande de Coquins, qui n'ont [illegible]
[illegible] que pour parvenir a leur but qui est celuy de voler ou de me tromper, [illegible]
Ecrivains, leurs Capitaines au desespoir de la decouverte que l'on fait de leur [illegible]
[illegible] le plus grand fripon ne sçavent comment faire pour se vanger, [illegible]
[illegible] trouvé le moyen, en voulant y faire entrer vostre Nom et que on leur a fait des
[illegible] qu'ils n'ont [illegible] il me paroit que vous avez pris la chose [illegible]
[illegible] il convient que ce soit Eclairci, c'est pourquoy je vous prie de m'envoyer [illegible]
[illegible] ont tenus ces discours, afin que les confrontant avec celuy qui a [illegible]
[illegible] il le merite, bien entendu qu'il le sera egalement sy l'accusation [illegible]
[illegible] de D'Almeyde fait pour tout [illegible], mais il [illegible]
[illegible] par les [illegible] dont il [illegible]
[illegible]

[illegible] moment [illegible] garde [illegible] que [illegible]

tout engage [illegible] [illegible] [illegible] que [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible] battre [illegible] marcher. Jesuis L. a f.

M. Dzurowsky. Ce 8. aout 1753.

Jeregois M. vos lettres du 2. 3 et [illegible] [illegible]. J'ai l'honneur [illegible]

[illegible] de prendre les [illegible] de Chalembrun, [illegible] [illegible]

[illegible] quil [illegible] a [illegible], [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible] Dieu [illegible] ceux qui vous font des Propositions, je [illegible] [illegible]

[illegible] ils [illegible] par les faire, [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible], [illegible] renvoyer les [illegible] et attacher vous [illegible] a votre place. [illegible]

[illegible] M. de Maisson de prendre tout ce quil y aura [illegible] en Etat

[illegible] que la [illegible] de votre Garnison et de vous [illegible] [illegible]

[illegible] qui peuvent marcher, aussitot que [illegible] a qui sera [illegible]

[illegible], pour [illegible] [illegible], je lui dis aussi de prendre [illegible]

[illegible] de Cipayes. Mais [illegible] [illegible] [illegible]. [illegible] [illegible]

[illegible] sur les bords de [illegible] et [illegible] de [illegible] pour vous [illegible]

[illegible] de l'Ennemy, Beaucoup [illegible] la reception des [illegible]

[illegible] argent [illegible] fait [illegible] [illegible] [illegible], [illegible] [illegible]

[illegible] [illegible] [illegible] reception. Jesuis L. a.

[illegible] de la Metrie. Ce 8. aout 1753.

Madame.

[illegible] la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de [illegible]

[illegible] avec la copie de la lettre que [illegible] M. Barneval a Madame

[illegible] et que je vous renvoye cy incluse. Par la lecture de cette

[illegible]

... ce seroit de former ...
des 380 blancs avec la Compie Portugaise des ...
des 7/3 de la cavalerie ..., des gardes quelques ...
Infanterie du Maistre avec un millier de Cavalerie
sous l'expédier dans les postes convenables autour de Trichi...
le reste des blancs, des Cipayes, La Compie de L'Ambe...
Les Cipayes de Moraro avec tout le restant de l'Armée
Maissoureins; Le tout ensemble seroit suffisant pour f...
ce blocus. Le premier corps dont vous prendriés ...
le jugés a propos le Commandement ou le donneriés a ...
droit se porter sans s'éloigner beaucoup de Trichinapaly ...
l'Endroit que vous jugeriés plus convenable pour être
porté de se transporter sans perte de tems a la suite
L'Ennemy suivant la Route qu'il prendroit ou a se ...
sur ses Postes si le cas l'Exigeoit. Sa position devroit être
qu'il pût en même tems être a portée de s'opposer aux co...
que les Ennemis voudroient introduire a la place, et pour ...
toute surprise il seroit a propos que ce corps se retranchât
le lieu de sa position, mais cependant toujours prest a m...
soit en avant soit sur ses aisles, soit en arriere, ...
faire les manœuvres d'un Camp volant. Si l'Ennemy prenoit ...
de prendre la Route de la Mer, ce corps le suivra en ...
laisser toujours un intervale de deux Lieues entre luy
l'Ennemy, le faisant cependant continuellement harceler pa...
cavalerie Maratte. S'il se met sous les murs de Tanjaou...
... le tiendra a la même distance, si l'Ennemy revie...
... fois, ce corps rebroussera Egalement ses pas ...
... a moins qu'il ne voye a la balle pendant ...
... manœuvres des corps detachés de Trichinapaly, M. Maist...
... fera faire les Effets pour que par le ... avancera
... et ... de mouvement ... sur les avis qu'il re...
Commandant du corps, qu'il luy donnera en chiffre
... l'aura ...

..x corps les deux commandans prendront les plus
..s mesures pour l'attaquer ou pour l'affamer s'il se trouv
.. quelques places ou renfermé dedans. Si le Colram
.. immediatement pas a M. de Maisin de le passer au plus tôt, le
..s detaché de Trichinapaly se tiendroit toujours a une
..ance convenable de l'Ennemy pour ne rien mettre au
..x risques, mais ne cessera pas de donner la main a M.
.. Maisin et fera continuellement harceler l'Ennemy par
.. Marattes. Si l'Ennemy s'etoit retiré ou sous les
..urs de Trichinapaly, vous observerés, quoiqu'il soit toutes les
..nœuvres, le tiendrés en echec par les autres et s'il prend
..party de se retirer vous ferés agir comme cy dessus
.. seroit a souhaitter qu'il voulut s'acharner a rester
..us Trichinapaly ou sous les murs, il y consommeroit
..urtout les provisions qu'il y auroit introduit. Cependant
..ejour M. de Maisin aura pu parvenir a passer le Colram
..deux objets de vos operations sont donc la poursuite de
..l'Ennemy et le blocus de Trichinapaly, ils peuvent se concilier
..ais je vous prie que ce soit là votre attention, laissant
..surplus a votre prudence de profiter de toutes les occasions
..i se presenteront pour parvenir au point Essentiel qui est de
..truire l'Ennemy par tout ou vous le pourrés et d'obliger
..Roy de Tanjaour a se comporter autrement qu'il ne fait
..seroit bien a souhaitter que l'on pû parvenir a luy faire
..yer la plus grande partie des frais de la Guerre, j'envoye
..ie de la presente a M. de Maisin afin qu'il soit informé du
..ncipal de mes desseins, quant aux accessoires, c'est a vous
..s a faire ce qu'il sera possible pour y parvenir. Je suis
..s sincerement &c.

[illegible] 31 juillet 175[illegible]

Je remets Monsieur de Saint Georges avec les joyaux que Mr Dutrac m'avoit envoyé par luy je l'ay chargé de les remettre luy même [illegible] Raja de mon [illegible] afin que Saugaraa [illegible] par dire [illegible] que [illegible] [illegible] ces joyaux devoient [illegible] que lorsque l'on auroit delivré une Lettre de Change de Cent mille Roup.

J'ay dit à Sayat Kan de luy faire entendre que puisque j'agissois avec luy avec generosité que de son Côté il ne devoit point remettre à envoyer cette Lettre de Change ainsy que celle de 200.m Roup. dont je suis convenu; j'ai parlé à Sayat Kan vous dira tout ce qui s'est passé dans cette affaire; je le prie de partir afin qu'il puisse vous servir et vous mettre au fait du Dorbar de Naudy Raja; il merite votre Confiance et la mienne; Mais il est bien facheux qu'il ne possede pas une Langue intermediaire entre luy et nous; je luy donne ordre s'il rencontre en route les gens que Naudy Raja m'envoyoit et [illegible] à vous afin qu'il soit present aux conferences que j'auray avec eux. je suis [illegible]

Je reponds Monsieur, a votre Lettre du 29. j'attends la
reponse a ma Lettre du 28 et pour ne vous laisser rien desirer
sur mes idées presentes je vous Envoye la copie d'une Lettre
que j'ay écrit hier a M. Bremer, vous y verrés dequoy il y
est question. Mes ordres arrivés le 27 a Chiringham nos
troupes ont repassé le Cauvery le 28 et alloient se joindre a
celles de Nandi Rajas. L'Ennemy n'a point bougé de sa
situation et l'on m'assure qu'il n'a presque point fait
d'entrée de vivres dans Trichinapaly. bien des Gens ne conçoivent
pas cette negligence de L'Ennemy, je la conçois en voiant l'embarras
ou il est, il manque d'argent, il ne luy convenoit point faute
de Mobile d'aller s'enfermer dans ou entre les Murs de cette
place ou plustot ses Gens n'auront pas voulu y marcher avant que
d'etre payés des arrerages prenant le party d'aller a cette place
vous par votre position que vous vous mettés aussy tost que
vous le pourrés en situation de le gener pour la communication
De ce coté et que vous le bloquerés du coté de L'Est quand
il se trouveroit renfermé sans espoir. quelque autre reflexion a
ce qu'il a pû faire et que je puis ignorer luy aura fait penser
que c'estoit un piege qu'on luy tendoit ainsy il n'est pas
surprenant qu'il ne s'y soit pas fourré. il peut aussy attendre
les renforts qu'il a demandés et c'est ce qui m'engage a vous
prier de faire tout ce qui peut dependre de vous
pour passer la Riviere. l'admande de Marsano pour la
... du passage est apres sa place, mais je n'ay pû fournir
les trente chelingues que vous demandés pour faire ce passage
... d'un Coup, ainsy il faudroit tacher de le tenter plus
... on me marque de Chiringham que les Eaux ont
diminué de 4 pieds; au reste si ce n'est que des Gens
de Campagne qui soient là, ils sont peu a craindre pour les
... Voyez Monsieur, tout ce qu'il sera possible de

Je suis, je vous persuade que vous y donnerez
vos soins. J'attends l'Etat de vos Troupes, j'ay celuy de
Chalembron. Vous ferés bien d'entrer toutes celles qui
se porteront bien ici dedans, laissez que les Malades qui s'y
retabliront. Vous pourrés encore entrer deux cents
de 100 hommes Cipayes. Je reponds a M. sur sa demande.
J'écris à Moravao pour qu'il laisse de ce coté ey 500
chevaux, afin que je puisse les faire agir, il leur
donnera ordre de se rendre a Chalembron pour y recevoir
mes ordres, conjointement avec Moravao.

Je suis bien sincerement [illegible]

---

a M. Drzanowsky — le 1.er aoust 1783

Je reponds Monsieur, a vos Lettres des 25 26 et 30 du
Courant, je ne suis pas encore determiné sur le party
que je prendray a l'Egard de Mondamia, c'est un coquin qui
ne veut pas même payer ce qu'il doit. Envoyés moy l'homme
qui vous fait des offres, c'est icy ou vous devés adresser
tous ces gens la que vous connoissés peu ainsy que la
solidité des offres qu'ils vous font. Laissés là les Effets
de Mondamia comme ils sont et ne souffrés pas qu'il sorte
la moindre chose de la Place. Je ne sçay en quoy consiste
le train de Mondamia mais vous n'y pas a y ajouter
necessairement point entrer dans cette Depense. Je suis
charmé que M. de Maistin vous ait laissé marchand.
Je souhaite que vous ayés lieu d'en être satisfait.

Lorsque M. de Maisin prendra le party de
s'Eloigner de vous, je luy marque de prendre de votre
Garnison tous les Gens sains et de vous laisser les
Malades, de prendre aussy deux cents de vos Cipayes
et vous que vous avés formé la votre.

Le Montant de la paye de votre Garnison suivant
l'Etat que vous m'avés envoyé va être chargé dans
une Palanquin avec la plus grande partie des Effets

vous demandez, donné ordre a Soitruon de
us Envoyer le tout, il sera bien difficile de vous
voyer un Armurier. faites cequ'il vous sera possible
dès que L'armée sera auprès de vous.

Je suis &c^a

… Nagru. Le 1er aoust 1753 /

Il paroit Mr par votre Lettre du dernier decembre que vous n'avez reçu ma Lettre du 28 a laquelle j'attendois reponse avec empressement, ou la lui avoit envoyé a Trichenapaly, ou l'Ennemy l'aura [illegible] enlevée, je n'en ay cependant point eu de nouvelle, vous en aurez cy joint le duplicata auquel je refere. Tachez de vous mettre au fait des envoys frequens d'alberon de Mon… sur quoy je vous diray que les Chelingues peuvent librement aller chercher … quen, qu'elles peuvent vous servir au transport de Troupes et Cypayes, je vous parlois dans ma Lettre du 26. dernier dont Beausain vous donnera avis.

Vous ne scauriez croire quelle satisfaction vous me donnez par tous les soins que vous prenez, je mettray l'ordre dans toutes les differentes depenses, je vous remercie de vous envoyer du papier des Plumes et de la Bougie. Vous pourriez Mr donner la Compagnie de Mr Sail, a qui vous jugerez le plus a propos, on pourra jetter les yeux sur cet officier venu de Tiruvady. Par ma Lettre du 28 je vous marque a qui il faut vous addresser pour l'argent. Il est facheux que mes lettres soient ainsy detournées. Je vous prie de dire a Mr … que j'ay reçu l'Etat des Compagnies Cypayes revenues a propos de Trichenapaly, je ne scay ou sont ceux qui ont été envoyez icy. Je suis &c.

Beausain. Le 1er aoust 1753 /

Vous recevrez Beausain, par cette Chelingue, plusieurs effets et de l'argent pour Chabanbon, que vous envoyerez sans perdre de temps. Je suis &c.

Mr Latrice A Pondichery ce 5e aoust 1753.

Vous recevrez Mr par les porteurs de la presente la somme de 847 R. ½ pour le payement des mois des Cypayes de votre Garnison suivant l'Etat cy joint qui est conforme a celuy que vous m'avez envoyé. Je suis tres parfaitement &c.

Brenar

a Pondichéry ce 2e aoust 1753 29

J'ai reçu votre lettre du Monsieur, du 29. j'ay avoit pris ses anciens postes lequel l'ennemy n'avoit point profité son absence pour ravitailler la ville ce qu'il y avoit Entré bien peu de chose. vous serez au fait des opérations à venir à la dernière lettre, je vous prie d'être exactement attentif aux mouvemens de

Mr de Maissin est aussy aux ventes, le P. Astruc me marque qu'il y a des difficultés sur les rangs des sres de Montsal, Evallon et Moreau, le ... est porté sur l'Etat après Mr de Lassay et immédiatement avant le ... Quillo, qt le P. Moreau, je ne sçay depuis quel temps il est lieutenant il est dans, il n'est pas porté sur les Etats, ainsy je ne puis rien ... Bouyatkan est party aujourd'huy, il vous rendra compte ... a rédigé de ce que je luy ay dit. Je suis ...

Patté.

Ce 2e aoust 1753.

J'ai reçu Mr votre lettre d'hier et j'ay donné ordre qu'on vous ... 9553. Rs pour la paye de votre garnison. Je suis charmé de votre empressement sur l'affront que nous avons reçu devant Tirounamalé, je souhaite que vous ... réussir, mais le temps que vous mettrez pour en venir à bout me paroit un peu ... vous devez aussy laisser plus de monde dans Gingy, ces gueux de ... pourroient y faire quelque surprise, ainsy j'estime que vous y devez ... 600. hommes et que toutes les portes restent fermées pendant votre absence ... du guichet de celle du côté de la ville. Le surplus joint aux 300. Cipayes ... conduit Alikan et 100. Cavaliers Marates suffira avec les troupes de Velour ... terminer cette affaire. Tâchez de partir plutot que vous ne le proposez, je compte ... Alikan sera rendu demain, toute sa troupe est payée jusqu'à la fin du mois ... pressez donc l'opération, vous tiendrez un compte particulier des dépenses de ... affaire et je vais faire écrire aux Grandes Aldées d'y fournir. Tirez des ... meilleurs partys que vous pourrez, flattez les beaucoup, mais donnez

vous ordonnez garde de luy remettre cet endroit après la Prise, donnez ausytot qu'la place sera rendue, vous l'arreterez et me l'envoyerez sous une garde et vous direz [illegible] que je [illegible] conquis la [illegible] [illegible] et qu'ils [illegible] tirer aucune revenge. [illegible] [illegible] qu'il [illegible] les faire [illegible] tout et porter [illegible] à [illegible] vous devez garder un secret parfait sur cet article et n'en [illegible] lorsque vous m'en parlerez, vous n'en parlerez à Alikhan que lorsque l'aurez fait arreter et luy direz l'ordre que vous en avez de moy, faites cela avec dexterité et ne donnez rien connoitre de vos desseins à cet homme, qu'il faut au contraire bien flatter jusqu'à la Prise.

J'ecris au [illegible] de vous envoyer l'homme que vous demandez. Je suis [illegible]

A Mr de Bussy — Ce 4 [illegible] 1753

J'ay reçu [illegible] votre Lettre du 2 et [illegible] encore a [illegible] à ma Lettre du 28 [illegible] des inquietudes que j'ay cru entrevoir par vos lettres du 31 de Mr [illegible], que vous [illegible] revoit devenu votre [illegible] elle etoit [illegible] necessaire

[illegible] que vous donnez à Mr [illegible] du debarquement aussy considerable que celuy que vous ont rapporté vos Espions [illegible] rapport parceque vous avez jugé que la [illegible] pas possible cet avis ne fera pas moins d'impression et c'est ce que je crains plus que le detachement meme. Si j'avois eu la reponse a ma Lettre du 28 j'aurois pû vous donner des ordres consequemment à ce detachement. Il est facheux que ces retardements genent vos operations et qu'il ne soit pas encore passé aucuns Cavaliers Mo[illegible] pour inquieter les Marches de l'Ennemy car vous devez juger de l'Embarras [illegible] mauvais Chemins devoient occasionner à ce detachement puisque les Gens [illegible] et [illegible] sont 14. jours à se rendre de Tanjaour [illegible] avec ce [illegible] detachement que vous avez envoyé de votre armée à Tout[illegible], sous le Commandement de Mr de Montval, ou vous l'eut envoyé, il l'eut [illegible] le faire, Mr [illegible] [illegible] deja [illegible] [illegible] [illegible] auroit [illegible] ordres et de [illegible]. J'attends

bien l'impatience votre reponse. Vendrai [illegible] de l'argent du [illegible] de Chabention. Je suis &c./ 229

Pierre St. Paul — Ce 4 Aout 1753./
au fort St. David.

Monsieur

J'ay reçu hier au soir la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de [illegible] avec un reçu de la part de Mr. Dalton, & par les deux mains d'y [illegible] fait avoir [illegible] soldats de toutes espèces, j'en ay remis le montant au [illegible] de la presente faisant la somme de 936. Rs. suivant votre [illegible] je vous remercie de vos gracieuses offres et vous prie d'être persuadé [illegible] peut être plus sincèrement que je le suis &c./

Mr. de Maissin — Ce 4 Aout 1753./

Le 1er de May Mr. je vous priay de me faire donner à Voulcabibik la paye de la Cavalerie, il dit n'avoir pas reçu cette paye et je [illegible] si vous avez entre les mains cet argent, si vous ne l'avez, pour [illegible] de m'en marquer le montant, et de la payer en [illegible] pour les dépenses courantes [illegible] trouvé aucune de vos Lettres, où il soit mention de cet article, [illegible] de la Compie. de Modi Kan est venu aussi [illegible] d'avoir [illegible] de 700 Rs. sur [illegible], Tous ces gens la ne sont que des misérables [illegible] Je suis &c./

[illegible] St. Aulade — Ce 6 aout 1753.

Je reponds Mr. à deux de vos Lettres sans datte il est pourtant [illegible] d'en faire mention, Mr. Bremier qui est porteur de mes [illegible] et de mes avis agira suivant les circonstances qu'il [illegible] verra et je suis bien persuadé que vous le seconderés de vos forces. Toutes vos Lettres ne font mention que de vos [illegible] mens, la dernière qui me parle du rappel des Mrs. Astruc [illegible]

[illegible] ces officiers, personne ne m'a peint la con[duite qu'il a]
gela trouve dans ses Ecrits et dans ses operations, elles on[t]
prouvés qu'il ne sçavoit point obeir ou qu'il ne le faisoit
contre temps, qu'il a agi contre le bon sens dans la derniere
Expedition et ne faisoit là que ce qui luy plaisoit, je n'[ai]
rien de plus, mais vous avés donné trop tôt l'Essor a v[otre]
jugement, un peu plus de reflexion et faites moy la grace de
~~[illegible]~~ penser que je ne suis pas injuste. je suis tres parfaitem[ent]
&c.

M Martin Cele aoust 53

Dalmeyde M. monsieur, vient de me dire dans l'instant
qu'il avoit ~~[illegible]~~ ses mains l'argent d'Abdoulnabi [illegible] dont
je vous ay parlé ce matin, il me le remettra, ~~[illegible]~~ homme
avoit dit il oublié cet article, il m'a bien d'autres a mon debi[t]
je suis &c.

[illegible] de Massy le 5 aoust 1753/.

J'ay receu hier dans la journée M. [illegible] votre lettre du 3 et ce matin
celle du 4. [illegible] le retardement de celle j'attendois l'honneur aussy bien que la
que mes lettres ~~[illegible]~~ des 27 et 28 ont eté pour vous parvenus. j'ay envoyé au
le Porteur pour le faire [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] aux rapports de ces [illegible] de l'Eguien qui ont [illegible]
tendu qu'a vous parvenus a leur but qui est celuy de voler ou de se tromper
[illegible] leurs Capitaines [illegible] de la decouverte que l'on fait, et leur com[plice]
[illegible] le plus grand fripon ne songe [illegible] qu'a faire pour se venger, ils croyent
avoir trouvé le moyen en voulant y fourer votre Nom et qu'on leur a fait des
questions qui tendoient, [illegible] il en paroit que vous avez pris la chose
serieusement il convient qu'elle soit éclaircie. c'est pourquoy je vous prie de m'envoyer
qui ont tenu ces discours afin que les confrontant avec celuy qu'il avoit, il soit [illegible]
comme il le merite bien entendu qu'ils le seront egalement si l'accusation tombe a[...]
Le [illegible] de Dalmeyde fait jouer toute sorte, mais il [illegible] aura beau[coup]
il ne demeurera pas longtemps [illegible] de [illegible] vol dont il est chargé [illegible]
[illegible]

rendu ; vous n'aurez aucun bateau, l'épée avant votre arrivée

[illegible] cette opération bien menée vous tirera de l'inact[illegible]

[illegible], mais il faut autant qu'il sera possible la tenir secrète surtout

[illegible] mettez vous donc en mouvement, tirez tous les blancs

vers Pointe de Chalembray et n'y laissez que ceux qui sont hors d'état de m[illegible]

et quand j'aurai le nombre, ce que je vous prie de me dire sans perte de t[illegible]

j'en enverrai d'icy suffisamment pour faire approcher le nombre que vous

aurez laissé à bord, retirez en aussy deux compagnies de Cipayes, mais il

que Moracin y laisse 300. Choisissez aussi un bon Chef, qui [illegible]

ordres, ils rôderont entre la rivière et Chalembray, jusqu'à de nouveaux [illegible]

Il faut laisser l'ennemy à présent puisque l'affaire d'Arcatte a été recul[illegible]

viendra après, [illegible] peut mettre jusqu'à 400 [illegible] Prenez les [illegible]

donnez luy votre [illegible], je luy fais [illegible] en conséquence.

Je vous fais mes remerciements pour vos attentions sur les dépenses, votre

[illegible] exemple n'est pas une preuve de votre zèle, je [illegible]

continuez Mr. et [illegible] vous peu de tout ce que les [illegible]

[illegible], vous avez bien fait de les obliger de mettre leur

compter en [illegible]

Je [illegible] le détachement [illegible], que [illegible]

[illegible] qu'on [illegible] Porte [illegible] tous les jours, il y a [illegible]

[illegible] d'affectation [illegible].

Je rends à Mr Very toute la justice qu'il mérite, mais je [illegible]

[illegible] pas [illegible] Mr. son retour icy, j'en

[illegible], mais je n'y changeray pas [illegible] doit être traité comme

autres Capitaines et rien au delà, s'il n'est pas content, il peut [illegible]

[illegible], [illegible] Mr. [illegible]

quant aux [illegible], faites part à Mr. [illegible] de Patty [illegible]

vous aller prendre, afin qu'il agisse de son côté [illegible] les bateaux, qu'il

[illegible] à Carpor, [illegible] les Marcar faire

... [illegible] ...

... viennent à la garde. je marque à Moreau que vous les fassiez partir

tout ce que je vous écris. j'espère que vous ferez tout ce qui vous sera

... flatter vos marches. Je suis L. J.

M. Dziewanowsky. ce 5. aout 1753.

Je réponds M. à votre lettre du 20. et 3. du courant. Il n'y a homme qui

... de prendre les routes de Chelmno, ... ici, je ...

... qu'il fera à la marche, ... courage quoique ... pour

... de dire à tous ceux qui vous font des propositions, qu'ils ... venus

... ils n'osent pas les faire ici, ... qu'il y a de mauvais desseins dans leurs

..., ainsi renvoyez les amis et attachez-vous à veiller à votre place. je

marque à M. de Maison de prendre tout ce qu'il y aura de gens en état

marcher parmi les ... de votre garnison et de vous laisser les

malades qui ne peuvent marcher, aussitôt que je saurai à quoi sera réduit

...ble, je vous en enverrai d'autres. je lui dis aussi de prendre deux

...pagnies de Cosaques. mais Moreau laissera 500. chevaux que vous

...rez sur les bords du ... et de la côte de ... pour vous avertir

...mouvements de l'ennemi, Beauvais m'a assuré la réception de ces effets

...d'argent qu'il y fait passer par Chelingen, ainsi vous ne tarderez

à me marquer la réception. Je suis L. J.

Mad. de La Metrie. ce 8. aout 1753.

Madame.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 1.er da...

...ant avec la copie de la lettre qu'écrit M. Baranval à Madame

... et que je vous renvoie ci-inclus. Par la lecture de cette

...lige ... m'apercevoir que tout ce délai, attendant

aucune autre chose que aviser et t'obliger le tems sans aucu
attentions de vienne décider et j. vous dirai la façon dont en Dieu
cependant et agissant ne doutez rien de bon pour l'issue de vos affaires,
souhaite bien me tromper et que l'arrivée de M.rs Barneva
de La Motrie vous apportent la décision de vos affaires avec
satisfaction.

Vous pourrez garder M. Roche jusques vers la fin
mais à condition qu'il ne manquera pas de se rendre à Bus
cette mousson p. y rejoindre son vaisseau.

Je suis &c.

M. de Maissin. — ce 6 aout 1753.

J'ay reçu M. hier au soir, votre lettre du 4. Le party que
pour se rendre du côté de ~~Tirucatapaly~~ Trichirapaly en passant la rivière vis-à-vis
Tirucatapaly est beaucoup plus court que celuy d'aller la passer au dessus de
Cheringham, jusqu'où vous la rivière passée, vous vous trouverez
dans la situation convenable tant p. la communication de Divicotte que p.
faire trembler le Roy de Tanjaour. et comme les eaux diminuent toujours,
vous trouverez le passage indiqué guéable, s'il ne l'est pas, il faudra
passer plus loin et vous éprouverez vous même quelle différence de tout
si l'ennemy aura par le tems de passer de ce côté-cy, s'il le fait ap
avant que vous soyez en État de vous y opposer, au lieu que tâchant de l'ap
à oser l'indiquer vous estes en État de vous porter sans perte de tems,
sur le ~~passage~~ nécessaire pour gêner les opérations rétrogrades de
l'Ennemy vous serez déja en route p. m. lettre du 28. vous estant
parvenue promptement et aussy la réponse, mais il a fallu 9. jours p.
recevoir, ce qui est assez fâcheux, je vous prie de faire châtier
qui ne nous rendent point promptement nos lettres. J'en feray ici au

... pour aussy, j'ay cru vous repondre M.r Pery ...
... , je suis fache que vous ayez eu des ... , comment ...
... cependant tres convenable avec eux. — je joins a la verite ...
... plus aux grands Talentaes, mais c'est par une ordonnance ...
... a Chikapam, vous mettrez par ...
... de la ... je voulais M.r Brunet ... sur la route ...
... grades, instruisez les ... .

M. Perrier C.   A Londres le 6 aoust 1753.

Comme il se presente Monsieur bien de ... pour les passages ...
Riviere la ou est M.r de Maisse je luy ay proposé de remonter ...
faire Escorte de la passer devant ... du Côté de ...
... luy faire passer quelques-uns des Batteaux qui sont a Cheringua ...
... marque de vous marquer le party qu'il prendra afin que vous agissiez ...
... a ce qu'il vous marquera, je Compte recevoir aujourd'huy ...
nouvelle de votre arrivée a L'armée. Je suis. &c.

M.r Pery.   Ce 6. aoust 1753.

J'ay reçu M.r trois Lettres de vous, avec les Etats qui les ...
accompagnent, 4. H. apres votre derniere du 5. vous aurez appris ...
... avoit la Paye de la troupe d'Abdoulwahab, il l'avoit dit ...
... . Cela fait un autre Caquin, on ne veut a Chikapam ...
... les prisonniers sont Miserables, je souhaiterois que l'on ...
... par vous tant de mauvaise humeur dans les Lettres que vous m'ecrivez ...
... lorsqu'on est obligé d'avoir partout ces gens la ... garder ...

… que vous me …
vous trouver aux Couches de votre Epouse. j'ay donné l'ordre à
Maison de decamper. Je suis &c.

Mr. de Maissin.

Ce 6. aoust

Je reçois Mr. Votre Lettre d'hier, comme vous n'avés pas a
de vous mes Premieres Lettres, vous n'avés pû y voir ce que je vous mar
Par ma Lettre du 1.er de May, au sujet de la Paye d'abdoulnabikh. Cell
je vous écrivis à M. Pr. après ma Lettre du 1.er vous aura fait voir que les
de D'almeyda avoit cette somme. Cet homme est un fort sot, cependant il y a
plus de 8. jours qu'on luy en demandoit. Je ne vous dis rien sur tout
vous me marqués au sujet de D'hostin et des découvertes qu'il me fait faire,
regarde p. ce qu'il est et je feray mon Possible p. empecher les vols des autres Cy
et les siens. Pourquoy avés vous reçu ce Goulammodun, connois je tous ceux
aussytôt son retour vous deviés m'en donner avis, je vous en donne ordre de le
chasser, ce que je fais à Present, Mais je crois aussy qu'on auroit bien fait
chasser en meme temps Lambert s'il n'eut pas donné l'Exemple, la piece de Canon
pas été Perdue, vous chasserés egalement tous ceux des Capitaines que vous juge
Propres au Complot à D'hostin. En verité Mr. de St. galem est bien mauvais Conn
en Chevaux je les ay vû, d'autres egalement, je vous assure que le Choix estoit
mal. Ce n'est pas D'hostin qui a fait marquer les nouveaux Chevaux, c'e
Mr. de Llousquelle, ainsy l'accusation tombe d'elle meme. Mirsaeb et ..
ne remettront plus les pieds à L'armée de sa Connoissance, ces hommes
y gatteroient. D'hostin a autant renvoyé Goulammodun à L'armée que moy,
Chekhassin, il vient de me le dire et plus il a lavé la Cornette, ainsy jugez
verité de tout ce que ces Coquins vous disent, je ne sçay comment vous av
temps de les écouter, ny moy celuy de répondre à l'apsens et autres choses de plus
et Persuadés vous que pour toutes, qu'autant ce qui est vrai est frippon, …
à quelque plus au moins.

Renvoyés par ce que c'est la premiere faute dans laquelle Madakkey a tombé, j
le renvoyeray, mais il ne sera pas moins un Coquin. Pourquoy votre

[illegible] cette rapsodie, puisqu'elles vous font tant de peine, je suis [illegible]
tonné que vous avec Postier y souscrit ! que le bien que moins de cette idée [illegible]
réduire au simple service de Capitaine, c'est réduire à peu, et convient que [illegible]
intentions. vous Commanderé toujours les Troupes qui sont actuellement [illegible]
[illegible], vous Campereé également à part et c'est qu'. cela que j'insiste sur la [illegible]
[illegible] pouvoir y parler, afin que les deux Corps ne puissent être réunis, et
pouvant soyez toujours l'état de vous porter où il sera nécessaire et de concert avec M.
[illegible].

Votre façon de penser sur celle dont vous voulez que les Espions vous rapportent
[illegible] tout et fait suivant leur Goût, car j'en ai appris qu'il vaut les [illegible]
[illegible] ou passer souvent ils envoyent rien, le Premier Couteau qu'ils rencontrent
et qu'il leur dit ce qu'il sait, est souvent tout ce qu'ils ont vu. Le rapport
augmenté peut être bon, quand il n'y a que le Chef qui en est informé, mais
lorsqu'il est souvent le dernier à le sçavoir, ou qu'il a sorti de la tente, plus le
[illegible] à tout le monde, jugez de l'effet que ces augmentations peuvent faire sur l'Espritt
d'une bande de Poltrons. l'indiscretion sur cet article est poussée au delà de tout
ce qu'on peut dire et toutes les représentations que j'ay fait à ce sujet, ont
été inutiles, la discrétion n'est pas une vertu françoise.

Laissez les aveugles et ceux qui ont de la descendre à Chabanon pour les
Bergers s'ils peuvent [illegible] et le tout se réduira à peu, le dernier Détachement
qu'on vous a envoyé a été trouvé beau, il me paroit que c'en sera une faction pour
[illegible] le cas qu'on dit être. Je suis [illegible] de votre tranquillité sur le retardement
des Voitures et des munitions, il devroit cependant vous engager à chatier ceux
qui sont si longtemps à les remettre, il faut que le coquin de [illegible] soit
un grand Coquin, puisque par une Lettre qu'on a reçu [illegible], il marquoit vous
avoir payé 15. / [illegible] Roger et que sous deux jours il devoit [illegible]
[illegible], ces gens là sont de grands Misérables, je luy [illegible]
[illegible], j'ai sur tout aussi d'apprendre les [illegible] des Espions par la [illegible] qu'on
[illegible] déjà reçu, je trouve leurs cris très mal en place. Vous l'aurez un

l'argent à remettre Mr. Coffre. l'Etat n'est considérable, je feray partir ~~incessamment~~ cette somme qui remplacera celle que vous aurés prise sur les 3 vous payerés également les 2. P. aux soldats.

J'ordonne mettre au Bas de l'Etat les Mrs. Duval et Belard, au lieu vous donnerés 50. P. et ferés donner à l'autre 10. Congo Comme, ce droit lui en doit être que la ration du soldat. Je suis &.

M. Patté — Ce 7 aout 1759

J'ay reçu Mr. votre Lettre du ... qui m'annonce votre dep. je vous souhaite bien de la réussite, mais je vous recommande de ne point desunir votre Monde et de le tenir toujours ensemble afin d'éviter la même aventure que la dernière. vous aurés appris la belle manoeuvre de Gouindrao, ces gens de brahmes veulent faire ou traiter quels n'entendent point je crois que son monde en partie pourroit être placé à la montagne qui domine le fort dans la pagode, cela ... s'il y pourroit être placé ailleurs vous devés faire rôder la Cavalerie toute la Nuit autour de la pagode et lors vous commencerés à chauffer la pagode il faut le faire d'importance il seroit bien à souhaiter que l'on pû av. le Brahme qui commande dans cette pagode. vous aurés sans doute ordonné avant votre Depart que toutes les portes de Gingy fussent fermées et recommandés en même tems les meilleures précautions pour la conservation de cette Place. Je suis très parfaitement &.

Au même — Ce 8 aout 1759

Je donne ordre Mr. à Abdoulnabibeck qui vous remettra la presente d'aller vous joindre avec cent Cavaliers et trente Cartoquiers pour y faire le service sous les ordres votres, ils ont reçu leur paye de ce mois. Je suis &.

M. Desmarais [illegible] a Pondichery ce 8 avril 17[illegible]

j'ay receu Mr. aujourd'huy au matin votre lettre du 6 [illegible] [illegible]
nouvelles difficultés que Moraro fait, j'en suis pas étonné [illegible]
fait toujours, mais sont elles fondées et ne prennent elles pas
leur source dans la mauvaise volonté et dans les [illegible] qu'il
reçoit d'un coté et d'autre. je ne comprend pas trop ce qu'il [illegible]
dit lorsque vous me marqués qu'il ne permettra pas que l'on coupe
dans le bois des Paliagarres, pourvu que nous [illegible]
la permission si on en avoit envie, priés vous [illegible] [illegible]
reponse a cet article; il seroit cependant [illegible] quelque
fois de luy faire sentir que ses ordres ne sont rien pour [illegible]
et que c'est a luy de suivre les notres. je vous ay deja marqué
dans quelqu'une de mes lettres, je [illegible] que lorsqu'il vous
parloit de ses affaires avec moy de luy donner pour toute
reponse, que vous aviés ordre de marcher et que vous marcheriés
et que vous ne me marqueriés rien de ce qu'il vous dit parce que
vous devés être persuadé de la fausseté de ce qu'il avance. agissés
une seule fois de même et vous verrés qu'il ne vous ennuyera plus
par ses mauvais comptes; vous le pouviés d'autant mieux faire a
present qu'il n'y avoit aucun ennemy sur votre route; trop de
complaisance pour cet homme vous luy persuadé que l'on ne peut
se passer de luy. Croiriés vous que sur la demande qu'il fait
de ces 20 jours qui luy sont dus et des 10 d'avance qu'il a receu
48m. R restent 7000 qui luy seront payés aujourd'huy, jugés de la
solidité de cette demande. l'appiapoule ne luy doit point 8m. Rs.
il ne luy doit pas seulement [illegible] [illegible]. voicy le fait [illegible]
L'Amaldar d'Elavanasour luy fit demander sans mes ordres quelques
cavaliers, il les donna sans m'en rien communiquer; cet amaldar
pendant le sejour que ces cavaliers ont fait dans les terres
[illegible] receu de cet Amaldar 8m. Rs. que l'on veut [illegible] [illegible]
[illegible] de sa paye en luy remettant le reçu de [illegible]; cet homme
ne fait point de difficultés de recevoir le reçu de ses [illegible] qui
ont été par mes ordres en differents endroits et aujourd'huy qu'il
a envoyé ceux là sans mes ordres il ne veut pas [illegible] ce qu'il
a receu. vous devés sentir toute l'injustice de sa pretention. qu'il
[illegible] [illegible] qu'il a envoyé ses cavaliers a Elavanasour
sans mes ordres [illegible] il est d'autant plus [illegible] [illegible]

pour faire marcher ses gens que par mes ordres lesquels leurs prescrira cet article, il trouveroit les moyens de faire gruger entièrement les Troupes, je crois que vous sentez le ridicule de cette pretention, et qu'il n'est nullement fondé, la demande touchant cette même et cet article luy sera passé en deduction de ce qu'on luy doit, s'il vous avoit donné l'explication de cet article vous vous seriez donné de garde de l'escrire, vous en sentez tout le faux.

Quant aux Chevaux tués a Frickingen, je refuseray toujours d'en faire le payement jusqu'a ce que cet Etat ne soit certifié pour le nombre par ceux qui commandent nos Troupes, avec un homme qui me fait des difficultés sur tout, je ne puis trop prendre de précautions, ainsy qu'il rapporte la signature de nos Commandans pour le nombre car pour la valeur je la laisse a sa discretion, jugez de ma bêtise, je les rembourseray.

Je ne retiens icy Mondamia que pour les comptes qu'il n'est pas possible d'avoir, lorsqu'il les aura finy je verray s'il convient de luy rendre Chalambron, en attendant Morerau peut garder de ses Gens pour voir ce qui s'y passe et tenir la moitié du fourage s'il a lieu, je luy deffendre d'en sortir une paille et il le sçait bien, je sçay mieux tenir mes conditions que luy. Il est singulier que cet homme m'écrive Lettres sur Lettres pour me marquer sa peine d'être desoeuvré lequel lorsqu'il est question de marcher qu'il choisisse ce temps pour former des difficultés sans fondement, je luy écris les mêmes raisons que j'y avois donné et doresnavant vous ne luy donnerez d'autres reponses a tout ce qu'il vous dira que vous avez ordre de marcher ou de faire telle chose ce que je vous fais ce qui vous est ordonné, mais il faut agir en consequence et non s'en tenir aux paroles. vous trouverez ses discours Laconiques pour moy je les regarde comme venant d'un Coquin; je crois que vous ne devez pas passer sur les diverses correspondances qu'il peut avoir. quant a la gratuité il peut être que cette queue avons ajusté qu'il des difficultés je ne les connois pas bien, cependant il y a des occasions ou l'on doit travailler a les lever, si vous les jugez insurmontables sur le rapport de Morerau, il faudra doresnavant en passer par tout ce qu'il demande, je crois qui si au reste

de ma Lettre vous aviés Envoyé des Gens a vous pour les visiter que vous en aupriés êté plus asseuré, leur rapport vous fut parvenu avant la reponce de la presente ; mais comme toutes ces allés et venues de ma Lettre ne servent qu'à allonger le tems et que l'on ne me presente que ce que dit Moraroo et les Gens qui se donneront bien de garde de parler autrement que leur Maitre, vous prendrés la la routte tel party, qu'il vous plaira, je souhaite seulement que l'on pû tomber en prenant le detour que je suppose que l'on va prendre dans l'endroit que j'ay indiqué pour le passage du Colram que vous trouverrés bien diminué par la longue Routte que vous allés faire, mais il n'es bon d'Envoyer vos Gens pour reconnoître ce Passage et voir s'il est possible le Passage a l'ouest de Chinighan qui n'est imaginé par Moraroo que pour laisser a l'Ennemy toutte liberté de faire les mouvemens retrogrades qu'il voudra et pour ne point ravager le Roy au Tanjaour dont ce Moraroo a reçu une asseurance considerable pour allonger le tems et enfin pour que les affaires ne se terminent pas aussitôt, seul point de vue qui fait agir ce Miserable. Vous voyés dites vous avec peine ces retardemens, mais vous ne me dites rien de ce qui pourroit les abreger vous êtes le Maitre Monsieur de decider de la routte, mais partés et laissés Moraroo avec toutes ses idées d'avarice.

Venquetaroo marque vous avoir donné jusques a dimanche dernier 40.^m Roup. que deux jours aprés il devoit vous en donner 10.^m et peu de jours ensuitte 10.^m ainsy vous serés bien quand tout vous sera remis je feray partir [illegible] l'argent des officiers

vous ferés bien en partant de publier hautement que vous allés a arcatte faites toujours remonter les chelingues [illegible] vous l'ay indiqué. ne manqués pas d'être en chiffre avec [illegible] sur la Routte que vous allés prendre recevés les avis [illegible] de conseil, je vous les Maitres tous les deux de cette [illegible] mais partés je vous en prie et portés toutte la diligence dans [illegible] Routte, j'écris la meme chose a Mr Bussy que vous [illegible] tous les deux et que je me reçoive des [illegible] que [illegible] agré de vos operations. je suis M.^r [illegible]

[illegible] ... 0.. aoust 1753. [illegible]

J'ay reçu cette nuit M.r [illegible] lettre du [illegible] M.r ... jai reçu [illegible] celle qui me faisoit part de votre arrivée à Chérungham [illegible] aux plaines [illegible] où vous estes [illegible] l'Ennemy, Dieu veuille que la Cavalerie veuille vous seconder.

M.r de S.t aulaire peut vous dire [illegible] quel nombre l'Ennemy luy a paru lors de l'affaire, les hollandois ne leur ont pas fourny [illegible] c'est une [illegible], quand à la Cavalerie du Tanjaour vous scavez que l'on n'en doit pas faire plus de compte que de celle de Maissour. Il n'a joint qu'un seul détachement de [illegible] avec [illegible], celuy que l'on vous a marqué être en Routte et que l'on a beaucoup [illegible] à l'ordinaire est encore à [illegible] costé suivant que me le marque M. de Maissin qui a dû vous en faire part, ainsi [illegible] deux lettres que le nombre de 800 hommes à Chapeaux doit avoir bien de la diminution.

Le projet sur les mouvemens des troupes de M. de Maissin est encore changé sur la Routte qu'il doit prendre et comme les allées et venues des lettres de luy à moy, n'aboutissent qu'à beaucoup de retardement, je luy marque de choisir la Routte qu'il voudra, de vous en donner avis et de recevoir ceux que vous luy donnerés sur les mouvemens que les Ennemis feront lorsqu'ils scauront que cette armée ne sera plus sur les bords du Colram, car sans doute l'Ennemy apprenant cette nouvelle prendra le party de venir vous attaquer ou celuy de s'en revenir de ces costés-cy; dans ce dernier cas il ne faudroit pas manquer d'en donner avis promptement à M. de Maissin afin qu'il agisse en conséquence. Si l'Ennemy attend dans le camp où il est l'événement, le passage de l'armée de M. Maissin à Teiratypoly et sur lequel j'insiste encore beaucoup sera très à propos puisqu'en ruinant le pays du Tanjaour qu'il ne faut plus épargner, on obligera ce Prince à se détacher de Mahamet Alykan, et celuy cy pris par votre armée et celle de M. de Maissin se trouveront entre deux feux. Il ne faut pas épargner la digue que les gens du pays appellent Anacatty, la destruction de cet ouvrage est la Ruine de tout son pays. Enfin Monsieur, vous et M.r de Maissin dirigerés tous les deux vos opérations et je n'attendray plus de vous deux que des nouvelles de vos succès, je suis trop loin pour être consulté lorsqu'il ne s'agit plus que d'agir. Je marque à M. de Maissin la même chose.

Tandis qu'ils [illegible] pourront [illegible] qu'à battre vous avez [illegible] d'un coup de main sur [illegible] y ai [illegible] qui [illegible] de la garde [illegible], [illegible] n'y peuvent entrer sans canon et sans [illegible]

que vous lui ayés porté du trouppe de secours, ainsi faites [illegible] Minuer, [illegible] que [illegible] j'ay [illegible] necessaire pour [illegible], il est important il faut [illegible] conserver.

J'ay encore fait des découvertes qui prouvent que la bonne volonté n'a pas été tout a fait le guide de [illegible] homme se trouve [illegible] ce qu'il [illegible]

J'attends qu'elle sera été [illegible] avec Nandi Raja

Quand vous le pourrés, vous m'envoyerés de l'argent que je vous ay demandé, car il faut en [illegible] il me paroist que l'on est content de vous voir commandant vous profiterés sans doute de cette bonne volonté j'ay besoin d'officiers pour Mahé, Mazulipatam et la grande armée, nos dernier V.^aux n'arrivent point, ils ne mettront peut être plus au large.

Je compte que Saijatkan sera arrivé, il vous fera part de tout ce que je luy ay dit concernant Nandi Raja et sur les arrangemens a prendre pour la paye de chaque mois; je souhaite qu'il puisse réussir. je l'ay chargé des bijoux pour être remis a ce seigneur en [illegible] une Lettre de Change de 100 m. Roup.^s ou de les payer la somme en depenses journalières. Je suis bien sincerement [illegible]

Ce 8 aout 53 3h apres midi

[illegible]Maisin

Vous n'aurés sans doute pas manqué M.^r de faire part a Mr Brenier de la nouvelle que vous avés donné [illegible] de son sejour a Divicottà du detachement que vous luy avés [illegible] êtes partis, il est necessaire qu'il en soit informé [illegible] suis M.^r tres sincerement [illegible]

Dziezanowsky Ce 8 aout 1753

Je reçois M.^r votre Lettre d'hier. j'ay écrit a Moracin [illegible] qu'il laissât quelqu'un a Villen[illegible] sur ce qui [illegible] [illegible] qu'il n'aille point penser qu'on entre quelque chose [illegible] je vous prie d'être exact a [illegible]

J'ay écrit a Moraran saute Vol a Bouriguey ce ... Gens; vous allez en être débarassé, ceux qui resterons auront ordre de suivre les votres. vous pouvez augmenter votre Compie des Topasses, que vous avez trouvé. Il partira demain un détachement de 60 hommes Commandés par un officier pour aller vous trouver, ... combien M. ... vous en aura laissé en malades &c. Je suis ...

Ce 8. aoust 1753.

M. ...

J'ay reçu M. vos lettres des 2. 3. et 5. du Courant. je suis charmé de l'Effet qu'a fait votre batterie. faites sentir à M. Brunier la nécessité d'avoir entre les Pes de Canons Malabarres qui sont dans Cheringham afin qu'il engage Nandiraja à nous les donner. Vous faites bien de garder à l'hôpital ceux que l'on renvoye icy sous prétexte de Maladie, il est inutile d'entretenir un hopital si l'on accorde à tous ceux qui le demandent la Permission de venir icy, ainsy gardez tous ceux qui là à Cheringham, à moins qu'ils ne soient Estropiés de façon a ne pouvoir plus servir. j'ay appris l'arrivée de M. Brunier; On va faire partir 100 Cartouches.

Les hollandois et Danois n'ont point envoyé de troupes a ... ils ont des ordres trop précis pour se mêler dans ces affaires.

... lettres dont vous me parlez, ne sont pas celles dont il était question, ainsy ce que vous me marquez à ce sujet ... icy pour ... entendement ... qu'il ... avoit ... vous ... et ... tout comme cela par ...

M. Bussy m'a mandé n'avoir rien écrit à votre Egard, il aura sans doute oublié et je vous assure que M. Gollard ne m'a rien dit à votre Egard. Je suis &c.

... 26

J'avois envoyé Mr. grober portant 5975. R. pour le montant de la paye de Mrs. les offers. — y compris celle du Sr. Dieu... volontaire. Je suis &c.

M. Dierzanowski. ce 19 aoust 53

Vous recevrez la presente ~~monsieur~~ par M. Robine Enseigne, que j'envoye avec 60 hommes pour votre Garnison. Je suis &c.

Mr. de Mainville. ce 19 aoust 1753. 3 h. s.

Je recois Mr. votre lettre d'hier, et a envoyé une trentaine de tentes ...urdes Boeufs que vous vous etonnez ne vous seront et j'ay dit a ... de voyer des sandals aux soldats mandé ... a vos gens de ... comme que ... afin d... les etoit ... S'... vous ... l'impatience de partir, j'attend ... nouvelle de votre depart. Ainsy vous avez tous les ... de ... le ... d'achevé de payer aujourd'hui ... ainsy ... difficultez ... ...espoir, j'ay eu la nouvelle ... que ... Salabat ... etoit ...prochée a la ... de ... que nos gens s'y etoient transportez ... qu'elle soit ... et ~~...~~ nous sommes secondez, il le sera difficile ... l'echappe suivant les ... que l'on m'a envoyé ... ...tend le resultat avec impatience. Je suis &c.

...atté. ce 19 aoust 53. 3 h. ½ soir

Je recois Monsieur ~~votre lettre du~~ ... par ... que ... vous ete arrivé avec bien de la peine a ... votre ... ~~...~~ vous a servi ... j'espere que vos peines ... recompensée par la prise de cette pagode ... comme vous ... appris Govindrao a perdu ~~...~~ pieces de canon ... vous envoye des ... et des ... nous ... vos ... moment, Gerandel ... remarque que ... Alykan a envoyé ...vindrao 2 autres petites pieces de canon et deux blancs ...

J'ay reçu M. votre lettre du 5. par laquelle je vois quelle est votre disposition envers l'Ennemy, ce qui me fait un plaisir infiny et je vous souhaite toute la reussite possible. Le Rouillé a mouillé au 4. au Sud. il est party le 8. mars, il nous a apporté vos lett. Louis qui etoit party avant luy et la fregatte m'apportent une 250. Tourneurs vont arriver incessamment. Je suis

M. Maislin — Ce 10. aoust 1752 [illegible]

Il me paroist Monsieur, que le dessein de l'Ennemy seroit de retourner au camp où il est c'est a dire a St. Dam[illegible] Erich [illegible] c'est pourquoy il convient que vous pressiez votre marche pour passer la Riviere par les endroits qui vous seront indiqués par M. Brenier qui a ordre de vous donner de frequens avis, donnés luy en aussy de votre marche. Je suis

M. Brenier 9. — Ce 11. aoust 1753.

J'ay reçu M. vos lettres N.os 3. et 4. j'y vois avec plaisir ainsy que dans le detail qui m'a envoyé M. de St. Aulan, que vous donnez tous vos soins a detruire les projets de l'Ennemy, dont vous esperez venir a bout et que vous avez tout lieu d'être satisfait de [illegible] ce qui me donne bien de la tranquillité, je vois aussy que [illegible] echoue de votre zèle et de votre attention.

J'approuve le choix que vous avez fait du Sr. Moreal pour aydemajor, c'est un fort bon offr. vous l'avez joint egalement de la gratification que j'accorde au Sr. [illegible], mais je vous prie de dire que je n'ay pas voulu [illegible] certaines raisons vous l'accorder, je le [illegible] toutes leurs à qui vous l'ordiez [illegible], je vous remercie du bon temoignage que vous rendez du jeune homme, Mr. De[illegible] vous a dit autant, cela fait un Brave Garçon, des [illegible] arrivé des [illegible], [illegible] &c. Voyez s'il est possible de

donner une Comp[ie] de 30 chevaux, les S[r]. Duvillars
et le Volontaire peuvent gatter l'Ingénieur et le complètement
pris des officiers, dans la place, dans le nombre des
quels est le marquis de Constans cy devant Colonel
de Rouergue, et qui avoit eu affaire il y a 20 ans avec
le grand prince, il pourroit avoir Dumenette, il connoit
M[r]. Des Auteroches, il est icy sur le pied de capitaine reformé
les idées des fortunes de guerre, y attirent bien d'honnêtes gens
il y a une Escadre de plus de 100 Blancs dans l'état que
je vous ai envoyé, M[r]. De Meissein a rapporté aujourd'hui
et prend la route de Valquinade, ne manquez de luy faire
part des démarches de l'ennemy après qu'il agira en
consequence, et que l'ennemy ne prenne pas impunément
passer de ces cotés cy, il seroit heureux qu'il le peut faire
la difficulté de la route que je vous propose à M[r]. De Meissein
a déterminé a prendre celle qu'il va prendre, je voudrois
bien qu'il put passer la rivière d'ici a celle de Cheringan
je vous ay déja marqué de vous entendre avec luy il ne
faut rien négliger pour troubler l'ennemy et le voy
et taujourd, vous laisserez toujours a M[r]. De Meissein
le commandement de ce qu'il a a present sous ses ordres
et le faire toujours camper séparément, cependant
quoique les ordres, il en aura toujours de vous pendant
que vous serez ensemble en ces environs, je vous prie
d'avoir pour luy quelque deference sur les faux ensemble
sur les operations dont vous serez tout chargé de ces
Morceaux &c.
je vous prie de dire a tous M[rs]. les Officiers que je les aime
de tout mon Coeur

Hutter

a Pondichery 11 aout 1753

Je vous prie Monsieur, de me dire en reponse de la presente si lors du depart du detachement de votre armée commandé par Le Sr. de Montval, il n'a pas été donné quelque argent a l'Ecrivain de Darombatte, parceque cet homme s'est fait payer par Mr Astruc deux mille Roupies pour la depense de ce detachement de cent hommes pendant huit jours de marche ce qui me paroit exhorbitant.

Je suis &c

M. de Maissin. Ce 11: aout 1753. / 269

J'ay reçu ce matin M. votre lettre d'hier, il eut été a souhaiter que vous n'eussiez pas décampé le meme jour, c'eut été un jour de gagné [pour] vous pouvez estre déterminé à aller a Valgonde par la riviere a Cheringham, cependant il etoit possible de la passer plus a l'Est de [c]et endroit de trois ou quatre lieues, votre operation seroit meilleure, au [re]ste je vous ay laissé toute liberté a cet egard, mais prenez garde de [illegible] [ce]der aux mauvaises humeurs de Morari, et il ne faut aller dans le Pays [du] Tanjaour, vous voiez et s'il n'avoit pas receu [illegible], je n'ai plus rien a son Egard s'il veut rester a Valgonde, vous l'y laisserez et je [me] trouveray dans le meme cas envers luy, Tout en menageant le Verdant, [ay]ez y. t. p. attention L'Empressement de Morari, de sa Cavalerie et de Pindarins de passer dans le Tanjaour, est bientot l'ennemy et je crains fort que cet homme a trouvé le talent de vous tromper Tant qu'il veut [au] Diable de Guerre voulu vous que le Tanjaour ait aux Mararas, [e]mpechez vous la situation des terres des Verdurnes, Nous M. n'avons pas [de] Mararas qui ne peut etre mais quelques promesses dont je vous prie [de] luy dire que je n'ayme pas d'agir, aujourd'huy [illegible] faire, je vous prie [de] vous en tenir a ce que je vous ay marqué a son égard, conduite que vous [d]evriez garder toute journée qu'avant que d'arriver a Valgonde, [ou] [e]t passer a l'Est de Cheringham, c'est ce dont vous pourrez vous [info]rmer, les avis de M. Lenoir pourra également vous servir, je ne sçay [si] vous n'avez pas apperceu par quelque [chose] ce que vous me marquez de Morari, le dessein [d']un coquin et traitre, qui auroit intelligence avec l'Ennemy, Examinez [bien] sa Conduite et defiez vous en, je n'aime rien a cet homme, [illegible] [illegible] cette [illegible]. Laissez le partir, s'il voudra rester -

quelque pied y faire attention, je ne sçay ce que vous attendez pa
pluyes, elles ne viennent qu'en novembre, il y a encore loin,
cinq. agréable de faire d'ailleurs, par quelques routes que vos premier
Loy. L'Ennemy étoit infesté, on le poursuivoit vivement, ainsi d
soyez alerte sur les secours que vous allez recevoir de M. Rimé
afin de vous transporter ou il sera necessaire. Je suis L

M. Maison Ce 12 aoust 1759 9 h

Je reçois M. votre Lettre du 11. voicy l'ordre au S. [illegible]
Polonois pour vous Envoyer le detachement de 40 hom
avec l'officier qui le commande. Je viens d'apprendre
sans aucun detail que Madame d'Aguillon avoit trouvé le
secret d'entrer a Trichinapaly, ce qui m'engage de vous
marquer de hâter votre marche, je fais la même
priere a Moracin et le prie de faire preceder partie
de la cavalerie qui passera par ou elle pourra po
etre plustot rendu, demain je vous Envoyeray tout ce
vous demandés, si les affaires du S. Chérigny peuvent
se remettre, je le prie de retarder son voyage, si
il peut venir passer 24 heures. je suis L

M. Drierzanowski Ce 12 juillet

A la vue de la presente Monsieur vous Envoyerez
a L'armée de M. Maison les 40 blancs avec l'officier
qui est parti d'icy, je vous les remplaceray incessam
[illegible]

M. maison Ce 13 aoust 1759

j'ay repondu hier au soir Mons. a votre Lettre du 11. je pen
que l'amaldar vous aura fourny jusqu'a 40. Roupies, il le
aussi. Si L'armée ne va pas a l'ayour vous pourrés l'en
[illegible] dire de Monsieur [illegible]

J'ay reçu M. hier au soir votre lettre du 9. [illegible] ce que en fait [illegible]
entrée de Mahamet alikan malgré toutes les [illegible] que vous aviez [illegible]
deffendre. Il me paroit que [illegible] toutes [illegible] ou qu'il fait
[illegible] quand on a [illegible] pas été [illegible] [illegible]. Les Relations q[ue]
[illegible], disent qu'il a [illegible] [illegible] de [illegible] ce qui ne fait [illegible]
[illegible] vous autre [illegible] [illegible] les [illegible] [illegible] que le [illegible]
[illegible] par les Marattes, qui [illegible] [illegible] que pour le Pillage, [illegible]
[illegible] [illegible] la Cavalerie [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
Pourquoy vous avez porté votre Camp à [illegible], vous [illegible] par cette Position
[illegible] l'Ennemy p. faire entrer dans la place ce qu'il voudra ; vous [illegible] bien
[illegible] la raison de cette Position et j'y vous [illegible] par [illegible] le [illegible] de vous [illegible]
[illegible]. Votre soin doit être de veiller à tout ce qui passe et surtout à empêcher l'entrée
Vous sçavez que M. de Maissin est en marche p. se rendre auprès de Trichirapaly
[illegible] convenable que son Corps se portât tout d'un Coup à l'Est de Trichirapaly [illegible]
[illegible] au dessous de Chiringham. Voyez M. ce qui est plus à propos et entendez-vous
[avec] M. de Maissin. Bon Courage M. et [illegible] de ma part tous M.rs vos off[iciers]
[illegible] L. J.

M. de Maissin. — Ce 14. Aoust 1753./.

Je reponds M. à vos Lettres des 12. et 13. je vous ay laissé l[e maître]
[de] diriger votre route, comme vous le souhaitiez, et sans doute que vous [illegible]
[illegible] par l'avis de M. Brenier sur l'endroit où il sera le plus à propos
[conv]enable que vous passiez la rivière. Le séjour de Morarо, à quelque Préte[xte]
[illegible] vous l'ayez fait [illegible] p. examiner sa conduite, il eut cependant été bon q[ue]
[illegible] de sa Cavalerie eut précédé comme je vous l'ay marqué avant hier, [illegible]
[illegible] que sa Cavalerie vous attrapera toujours [illegible] vous tout trains d'artillerie [illegible]
[illegible] que la vôtre. Jusqu'à vous donner d'autres ordres pendant la route [illegible]
[illegible] conformer aux avis de M. Brenier

Je crois suivant toutes les apparences qu'il ne vous en donnera point d'autres [illegible]
[illegible] que celuy de presser votre Marche. Comme [illegible]

[illegible] qu'il [illegible] apparemment recevoir ses ordres, [illegible]
[illegible] qu'après en avoir conféré avec vous et je suis bien aise
de toute la déffense qu'il aura pourveue. Vous pourrez sçavoir de lui
ce à l'endroit qu'il est convenable pour le passage ou à l'Est ou à l'ouest de [illegible]
les mouvements de l'Ennemy le décideront, il le verra et vous devez aussy
vous en rapporter à ce qu'il vous dira, je suis tout comme vous je [illegible]
d'un faux avis, je n'ay trop fait d'épreuves facheuses.

Le P. [illegible] s'est laissé tromper par les marches et contremarches de
l'Ennemy et lorsqu'il le croyoit tenir, il luy a échappé et l'a veu entrer dans [illegible]
par l'endroit qu'il ne s'attendoit point. Les Troupes ont montré la plus grande
fermeté ce que me fait plaisir d'entendre parler de tout cela, lorsque
vous serez l'on dit tant de choses que je ne puis tout à fait décider, il est
toujours certain que l'Ennemy n'a presque rien fait entrer les Marattes alors [illegible]
ont fait un grand Pillage, ont fait monter le nombre des Bêtes de charge prises à
[illegible] plus de 1600. Tous les Coulis du Convoy ont abbandonné et leurs charges
perdues, l'on dit aussy que l'on a manqué le [illegible] beaucoup de monde et qu'on n'a
[illegible] faire mieux, c'est là le tort de toutes les affaires manquées. Pressez votre
Marche, je vous en prie, et soyez persuadé que je suis très parfaitement &c.

M. de Massin   ce 14. aoust 1753.

Je recois M. votre lettre du 12. j'y répondray demain, je crois que vos
[illegible] sont trop chargés, assurément vous pas les soulager je pense que vous l'aurez [illegible]
perdu tant de temps à les attendre, je le vous [illegible] toujours, ces retardements
[illegible] beaucoup les affaires, pour y faire avancer. Je suis &c.

M. Drierzanowsky   Ce 15 aoust 1753

Je reponds Monsieur à vos Lettres du 11. 12. et 13 du Courant
veillez autant qu'il sera possible à ce que les marattes ne ravagent
point les aldées. j'ay envoyé l'ordre pour faire marcher les
hommes [illegible] marcheront [illegible]. vos malades se
rétabliront [illegible]

compagnie de Cypaye vous en aviez. Ils
que est fort honnête quand ils voudront faire beaucoup
d'ailleurs je fais donner ordre a ceux de Bouquey de se
rendre a vos ordres quand il sera necessaire. on va vous
Envoyer par chelingue les Boulets et autres munitions que
vous demandés. vous avés pû recevoir L'arrivée du
detachement, on vous Envoira quelques outils. je suis &

M. Brenier. 11. Ce 19. Aoust 1753 /. à Minuit

Depuis votre Lettre du 9. Mr. je n'en ay point reçu d'autres, cependt.
il y a icy des Personnes qui en ont du 10. 11. et meme du 12. ce qui à lieu de
m'Etonner, ne sachant à quoy attribuer votre silence, cependant il eut eté à
propos que vous m'eussiés fait un détail des suites de la rentrée de Mahamet
à Trichirapaly, à laquelle je ne devois pas m'attendre suivant vos propres
Lettres. on Parle icy si diversement sur ce qui vient de se Passer que je ne scay que
Penser, d'autant mieux que je n'en suis que très imparfaitement instruit. Le Raja
se plaint beaucoup que vous l'avés abandonné et qu'il a couru de grands Risques
d'autres disent qu'on nous Crache au Nez, chez les Noirs et qu'enfin nous sommes
deshonorés, a qui en est la faute, vous aurés dû me le dire, j'avois crû par votre
Lettre Entrevoir que vous avés été la dupe des mouvemens de l'Ennemy et qu'il vous
avoit echappé, l'on veut faire entrevoir que toute la faute vient de votre coté et que le
mouvement que vous avés fait de vous replier un peu trop loin de l'Ennemy dans le tems
que les efforts devoient redoubler, a fait tout le mal, ce mouvement retrograde a laissé
à L'Ennemy toute Liberté et vous avés raison de dire que vous avés eu le chagrin de
[illegible] de loin de le voir entrer dans la ville dans le tems meme qu'ils y comptoient
le moins, Comme je vois dans votre Lettre que vous n'avez Plaqué point de la
troupe, je ne scay veritablement que dire de votre Manoeuvre. Votre Campement a été trop
[illegible] assez que le dessein que vous aviés d'abord de vous
[illegible] à Cherinypatnam, sentiment dans lequel il Paroit que vous n'avés point
Persisté, Puisque le 12. [illegible] à [illegible]. je ne [illegible] [illegible]

voyent, on assure qu'il vous impose infiniment, c'est raison ou non [illegible]
[illegible] plus aporte [illegible] de le scavoir, mais je pense que le Camp
ou vous estes, n'ajoute que vous faire honneur [illegible]
[illegible] en presque point de Lotte, et ou l'Ennemy devoit [illegible]. Il Paroit que
[illegible] fait usage de l'argent que je vous ay donné et que vous [illegible] que le Raja [illegible]
Presse de vous en donner il faut cependant d'une façon ou d'autre contenter les
Cipayes et faire tout votre Possible p^r que le Raja donne du moins de bons acomptes
que j'ay écrit a Royateau p^r qu'il travaille en Consequence. J'ay écrit a M^r de
Maissin pour Presser sa marche [illegible]
l'endroit où il faudra Passer les riviéres qu'on n'a que [illegible]. [illegible]
Prenez aussy [illegible] faire servir le Chevalier pendant qu'il sera auprès [illegible]
voir, connoisser ce qu'il vaut et ce qu'il scait, les Marattes ont [illegible] Confiance
[illegible], il la merite et je ne craignois pas de vous chagriner je vous Prierois
de luy faire offre du Commandement pendant [illegible], on ne peut que [illegible]
beaucoup [illegible], voyez, le bien General peut exiger de vous ce sacrifice. Je
[illegible] vous le laisseroit a son depart avous [illegible]
Duc de noailles qui sans difficultés [illegible] en de sa [illegible]
son cadet, je laisse cela a votre [illegible]

Mr Bernier — Ce 16 aout 1753

N° 12

Comme je m'apperçois Monsr de retardement que le Raja a
apporté au payement qu'il doit faire, je vous envoye [illegible]
Pagodes d'or afin que cela n'apporte aucun derangement, desquels
vous payerés aussytôt les Cipayes. Et de surplus vous avez en
[illegible] pour les depenses [illegible] vous donnerés de garde de [illegible]
que c'est moy qui avous envoyé cet argent, au contraire vous ferés
Entendre au Raja que c'est de l'argent que vous Empruntés a des
tres gros interets. Je suis [illegible]

Ce 16 aout

[illegible] Maissin

Je reponds Monsr a vos lettres des 12 et 16 du courant, je
[illegible] trop vous [illegible] de vous rendre en toute diligence [illegible]
[illegible] je vous [illegible], votre presence [illegible]
les choses ne vont pas comme elles [illegible]
arrivée Mr Bernier vous [illegible] le Commandement de toutes
les troupes, ne balancés pas un moment de [illegible]

[illegible] que vous avertiray quan
d'[illegible] de faire venir Mr. votre frere, 19 [illegible] en
france pour le Sr. Devoir, je vous envoye sa lettre

J'ay fait partir ce matin 100 hommes commandés par
le Sr. Desamaux Lieutenant, [illegible] Sousliet. Tornay ca[illegible]
Enseigne, ils ont ordre de se joindre a vous

faites passer l'amaldar pour les 10m Roup. de[illegible]
que vous devés luy envoyer [illegible] pressés Mr. votre marche
elle fera tout l'effet que j'en attends. je suis &c

Mr. Aumont. Ce 16 aoust 1753.

J'ay receu Mr. votre lettre du 11, j'avois deja appris, ainsy que de toute
votre blessure et qu'elle n'estoit du tout point dangereuse ce qui m'a
fait bien plaisir &c

Mr. Pater. a Pond. 16 aoust 53

Je receus Mr. votre lettre du 14, je vais tacher de
vous envoyer une douzaine de matelots pour servir
votre canon, je souhaite qu'ils arrivent apres l'expedition.

vous accorderez a Markasab telles conditions que
vous voudrés, il seroit a souhaiter que vous puissiés ne luy
accorder qu'a discretion; cependant si les choses trainoient
vous pourriés luy accorder une capitulation pour être plus tôt
maitre de l'endroit. si les cipayes voulaient prendre notre service
il faut les recevoir. je suis tres parfaitement. &c

Brenier Ce 16. aoust 1753
N°. 12.

J'ay receu Mr. votre lettre du 11 N°. 6. quelques autres lettres
qu'on disent que l'ennemy avoit été se camper dans
votre [illegible] du [illegible], il est facheux qu'on le luy ait abbandonné
cette position [illegible] a faire passer tout ce qu'il voudra par
l'[illegible] de Trichinapaly. Mr. de Maistre avance je luy [illegible] qu'il
[illegible] aujourd'huy aux environs de Valcondé [illegible] vous

le reçu des Marattes j'ay fait partir Mr. Main[illegible] avec
L'argent que je vous ay [illegible] pour supp[illegible]
a celuy qui ne donne pas [illegible] vous
bien faire de payer les cipayes et autres. Aroumbatte
n'a rendu aucun compte depuis qu'il en a, obligez le
de le rendre tous les jours comme l'on fait dans [illegible]
de sa maison, c'est le moyen de retenir ces coquins. J'ay [reçu]
une Lettre du Pere Costas qui me porte des plaintes amè[res]
contre ces coquins, ce ne seroit pas eux qui devroient
être chargés d'aller recevoir les [illegible] cela demande
toute l'attention du commandant et des officiers majors.

Je suis charmé que la blessure de Mr. Aumont ne soit rien
et j'apprends avec plaisir que la fluxion de poitrine de
Mr. Valgras n'ait point de suite.

J'ay reçu ma Lettre, ma femme et ma fille vous
remercient, tachés d'engager Nandi Raja de vous donner
de L'argent. Je suis très sincerement &

Le P. Costas — du 6. aoust 1759

Mon Reverend Pere

J'ay reçu l'honneur de votre Lettre, j'ay lû avec peine ce que
vous me marqués et de la façon d'agir de ces coquins d'Erwa[d]
d'aroumbatte, j'en écris au Commandant en luy envoyant votre
Lettre, c'est à luy et aux officiers major a veiller sur tout ce que
je leur recommande particulierement. Je suis avec respect &

Mr. Dzierzanowsky — Le 8 aoust 1759

Je reponds Mr. a votre Lettre du 6, j'écris a Moraro de
vous envoyer les 200 cavaliers, écrivés luy aussy ou demandés luy
s'il est encore a portée de vous, s'il a [illegible] jusqu'ici ne luy
[ren]dû, ainsy tout ce qu'il vous dit ne sont que mau[vais]...

[illegible] aux [illegible] suffisamment pour vous
deffendre avant [illegible] [illegible] je pr[illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
a qu'on on n'a donné [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] quand [illegible] [illegible] [illegible]
pour leur en donner [illegible] quand vous le jugerez
je fais [illegible] pour que l'on donne de l'argent a [illegible]
pour les depenses je vous envoye [illegible] pour faire la
Provision dont vous avez besoin, [illegible] ne doit pas [illegible]
manquer je suis &

Il partira ce soir 20 hommes pour aller vous joindre
qui remplaceront les plus malades qu'il vous [illegible]
si vous voyez que les ennemis avancent sur vous [illegible]
sortir de la place, tous les gens [illegible]

M. Drzanowsky Du 16 au soir

[illegible] petite Lettre [illegible] avertir que sans chagrin l'argent
luy conduira les 20 hommes annoncés cy dessus.

M. Desarnaux Ce 16 aoust 53 [illegible]

La presente M. est pour vous marquer de
presser votre Marche le plus qu'il vous sera possible
pour vous joindre a M. de Maisin que vous
trouverez en Route. je suis &

Beaussan Ce 16 aoust 1753.

George Beausan, [illegible] Battinger porteur de la presente
a [illegible] pour y chercher des Lazards, aidez le [illegible]
tout ce qui dependra de vous a cet egard. je suis &

...comme y a ... arrivé 71 toutes au Camp de Trichenapaly tout
les troupes vont être reunies, je vous ... point des sommes
avancées grace la Compagnie a l'orient à ceux qui sont denommés ...
vous pries de faire des retenues jusques a parfait payement. je suis &c.

M. St aulaire

a Pondichery 7. ...

J'ay reçu Monsieur, plusieurs Lettres de vous dont la derniere
... La premiere du 8. avril qui etoit de Mr Brenier
me donnoit lieu d'esperer que l'Ennemy auroit trouvé bien de
difficultés pour entrer ... je ne devois pas m'attendre a
toutes les facilités qu'il a trouvé; je ne scay que penser sur
cela, cependant je ne pouvois croire le ... publier cette
affaire n'est du tout point honorable, vous n'êtes pas le seul
a penser que le soldat a montré une fermeté dont il
falloit faire usage. Enfin l'on peut a peine que nous
ne sommes pas heureux dans nos operations, je marque
a Mr Brenier de ... le ... dont vous me parlés.
Le Sr Le Gris me marque avoir pardonné a Lambert
dont la faute avoit pris sa source dans l'yvresse, je ne puis
vous rien dire sur la position que vous souhaittés que l'on
...nit l'Armée, je ne connois pas le Pays, mais je pense que ce
mouvement retrograde ne peut que nous faire un
... L'arrivée du corps de Mr Maystre qui est bien
...nderable ... le coeur au ventre, cependant
vos forces sont bien augmentées desquelles ... qu'avant
... aués été vous Campez dans le Sud. Puisque la maladie
vous permet point de rester, vous pouvés vous en
... je crois cependant que a vos forces bien ... rien faire
...ques a ce que l'Armée de Mr Maudin ne soit dans la position
qu'elle doit être. je remercie Mr de Mouval ...
... souvenir, Mr la marquise vous salue ...
...is très sincerement. &c.

13 — P. a Nord. ce 13. aout 1759

Je recois Mr. votre Lettre du 13. et la fatigue
la mauvaise Lui font tomber malades nos Troupes
avec L'Ennemy, dont il est dans le meme cas, il y a long
quelles etent en mouvement. je crois ce que vous lauré ecrit
de Mr. Moracin, il me semble que vous lui proposé en
part qu'il aura de la peine a prendre d'abandonner le
Cumpagny pour voler fondre sur nos paroisses, il
vaut beaucoup mieux qu'il marche avec toutes ses
forces, et mon idee seroit qu'il passe le Colram et le
laveny a L'Inde Cotchanapaly, cette position avec la
Votre oblige l'Ennemy entre deux feux et vous le forcé
d'abandonner son Camp, de prendre la campagne ou
de se renfermer dans la place, c'est le meilleur party
qu'il y ait a prendre en agissant tous les deux de
concert pour le bien General, je vous ay deja marqué
toujours, vous devez commencer a faire cette operation
ainsi qu'a travailler a la destruction de la digue, on
achera de reparer le fort Valdavur et on
envoyé de L'argent, mais vos sollicitations aupres du
Raja ne doivent pas etre suspendues.

Je vois avec peine que nous craignons trop l'Ennemy, nos
manoeuvres le demontrent, il n'y a ny Danois ny hollandois
avec L'Ennemy, ce sont de faux contes que vous font
les Espions, je vous ay deja dit ce qui en etoit, croyez le
sens a merveille le mal que fait toutes ces faussetés
et l'idée d'un peu de la foiblesse dans laquelle vous
voulez mettre votre troupe, il a passé dix 830 blancs
que sont ils devenus, je scay les malades qui sont a
Chiringham, tout cela me fait peine si je ne scay
pourquoy l'on me marque tout cela, il faut que
la derniere action nous aie couté 200 hommes pour la
reduire au point que vous dites qu'elle est.

Mr. de St. Aulaire me marque qu'il est incommodé
et qu'il ne reste que pour ne pas dire qu'il ne fait

[illegible] et [illegible], je vous demande [illegible]
pouvés le luy permettre mais vous devés [illegible]
l'argent qu'il avoit la pris avant son depart pour
Lachete et que Mr. Arthur avoit fait [illegible]. Je
suis bien sincerement

Si vous craignés les attaques de l'Ennemy, retirés
vous, Mr. de Maissin fera la diversion car il faut
l'attaquer au plûtôt après le passage des Rivieres.

Mr. Maissin — De Pondichery ce [illegible] 1759

Je recois Monsr. votre Lettre d'hier [illegible]
fait votre marche mais ne la faites pas comme on
[illegible] vous l'écrit avec [illegible] qui ne
demontre que trop que la presence de l'Ennemy ne luy
fait pas plaisir. Marchés avec ordre et promptement
[illegible], que c'est tout ce qu'il peut desirer de vous. Je
marque que vû la position actuelle de l'Ennemy qui est
campé dans le Sud de Trichinapaly et notre armée a
l'ouest de luy, qu'il convient que vous passiés les deux Rivieres
a l'Est de Trichinapaly parceque de cette façon l'Ennemy
se trouvera entre deux feux et obligé ou de fuir dans le Sud,
de rentrer dans la Place et s'il restoit dans son camp d'aller l'
attaquer par deux côtés a la fois, n'est du tout point en
état de soutenir ces deux mouvements, je crois que vous
penserés comme moy sur ce party, vous pouvés écrire
aux Chelinguiers de venir jusques a Chiringham. Elles
serviront a accelerer le passage auquel je vous prie
de vous prêter sans perte de tems. Écrivés aussi a Le Gr[illegible]
de faire trouver des Batteaux prets, comme je n'ay point
[illegible] la Lettre ou il est mention de l'otte dont vous
me parlés, je l'attendray pour sçavoir qui y pourra.
[illegible] bien sincerement

Mr. Maissin — Ce 18 aoust 1759

Je recois Monsieur, votre Lettre d'hier qui me fait
[illegible]

[illegible] par luy ce qu'il vient de vie a la fin de sa Lettre
mais qu'on s'apperçoit qu'il a besoin d'estre encouragé
tant que luy se ruinera le Temps. vous l'apprendrez
vous en [illegible] deja. Je vous [illegible] au sujet de
votre marche, tachez de faire en sorte d'arriver sur les
bords du Colram avec tout ce qui est necessaire pour Etre [illegible]
l'Ennemy. celuy cy ne crains point les marches, il en fait
tant qu'on veut, votre troupe aurait bien eu le temps de
se reposer et certainement les marches jusqu'a present
ne sont pas forcées puisque partie le 11 vous n'estes [illegible]
qu'a Attadoré, mais il ne s'y prend vraye de ne donner
aucune consolation

Moraro est satisfait de la derniere Lettre [illegible]
[illegible] je le contente de tout que voulez vous de
plus, il est inutile que je vous repete les ordres que je
vous ay donné a son sujet a quoy sert tant de repetitions
si ses mauvaises humeurs le prennent si souvent et mal
apropos que puis je y faire; mettez vos talents en oeuvre
pour luy faire sentir le faux de ses demarches, je ne say
dois rien c'est surquoy vous pouvez l'aller et marcher toujours
en avant, je ne feray point de reflexion sur votre
nombre auprés de l'Ennemy, il trouvera bien le moyen
de se passer de Moraro. Je suis &c
Vous pouvez permettre aux Personnes de la [illegible] de
Reviennir [illegible]

M. Maisin Ce 18. aoust

Je receu Mons.r votre Lettre du 15. le detachement
d'Aphalauttoren a dû vous joindre si vous aviez sçeu qu'il en
est party avec [illegible] de 500 hommes. dix, vous auriez eu lieu
d'estre charmé de l'entrée de partie du [illegible] dans Trichinopaly
qui l'eut cru, vous sçaurez de quoy il est question a votre
arrivée, mais vous ne m'en dites rien cependant vous
deviez bien avoir toute confiance en moy; Moraro est
en party
[illegible] quand [illegible] estoit a Gandeloure, je [illegible]
en relation avec luy, mais il n'a pas réussi avec la [illegible] de Temps

[illegible] ; il en viendra [illegible] toujours pour [illegible]
de reserve aux Compagnies, partie en a dit, cotte [illegible]
[illegible]. M. Scott passe a Bengale pour fortifier [illegible]
il est sur le pied d'ingenieurs et rien au dela. voiés une Lettre

Les Arombattes sont des Miserables et l'on aura soin [illegible]
d'Examiner cet article des detachemens, ce n'est plus un de [illegible]
ne cela regarde c'est moy. La Defense d'un Corps de [illegible]
de plus pendant la marche n'est rien pourveu qu'il [illegible]
Celerité.

Vinquetrao marque qu'il partoit [illegible] pour vous
porter 10 m. Roupies. mais pour vous mettre encore plus
au Large, je vous Envoy deux mille Pagodes d'or. Moras
a Ecrit a Nandi Raja qu'il partoit pour aller a Trichin[illegible]
et qu'il Esperoit qu'il le rendroit content. vous sentés
ce que cela veut dire ainsy vous allés être au fait d[e]
retardement de ce Maratte, Il ne me regarderons plus
si on ne les devra qu'a l'avarice la plus marquée, ce
homme veut tirer des deux Endroits, faites luy connoitre
que vous sçavés les manoeuvre. Marchés Monsieur et le
laissés la, il vous suivra. je suis bien sincerement [illegible]

M. Very | a Pondichery ce 19 aoust

Je ne sçay Mr. sur quoy est fondé les delays que Mad. vot[re]
Epouse vous a marqué être accordés par le conseil [à] tous
les aldées, Il n'en a jamais été question et je ne cr[ois]
pas même que le conseil puisse en accorder, c'est sur quoy vo[us]
devés compter. Tout ce que je puis vous dire c'est [sur]
votre routte pour Chiringham, c'est qu'elle se fait bien lenteme[nt]
Je suis &.

M. Brienzanovitz. ~~j'ay~~ | ce 19 aoust 1753

J'ay reçu Mr. votre Lettre du [illegible]. Morarao ne manquera
pas a vous Envoyer les deux cent Cavaliers, je luy ay Ec[rit]
Ecrit a ce sujet.

avec un peu de patience vos malades se retabliront
[illegible] bien [illegible]

[illegible] que vous ne m'avez [illegible]
[illegible] continuez à vous mettre en état de [illegible]
[illegible] bien veiller sur les mouvements de l'ennemi.

Je suis &c

M. de Fr[illegible]

19 avril [illegible]

BIBLIOTHÈQUE [illegible] R.F.

J'ai reçu, Monsieur, plusieurs de vos lettres par lesquelles je vois que vous êtes fâché de n'avoir aucune bonne nouvelle à me marquer, j'en suis pareillement fâché que vous et commence à me fatiguer, cependant il faut espérer que cela changera et que nous aurons la satisfaction d'une entière réussite. Je suis très sincèrement &c

[illegible]

FIN

N.A.F. 9.156

(entier)

8.409.